



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 148
Le jeudi 8 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

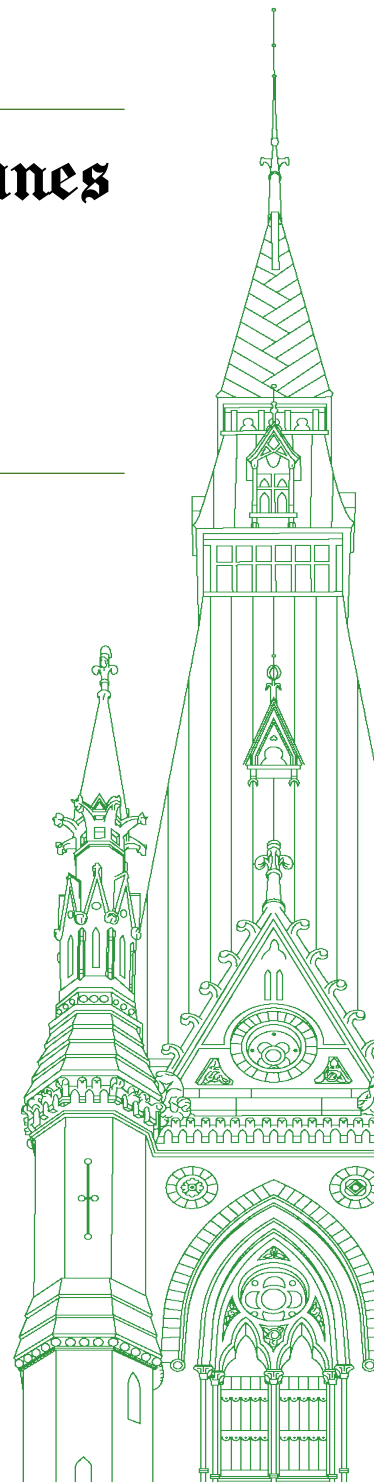


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 8 octobre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Français]

LE COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Le Président: Il est de mon devoir de déposer à la Chambre, conformément à l'article 69 de la Loi sur les langues officielles, le rapport du commissaire aux langues officielles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

Conformément à l'article 108(3)f) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des langues officielles.

[Traduction]

LA COMMISSAIRE À L'INFORMATION

Le Président: Il est de mon devoir de déposer à la Chambre, conformément au paragraphe 94(2) de la Loi sur l'accès à l'information et au paragraphe 72(2) de la Loi sur la protection des renseignements personnels, les rapports de la commissaire à l'information du Canada sur l'application de ces lois pour l'exercice se terminant le 31 mars.

Conformément à l'article 108(3)h) du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

LE CODE CRIMINEL

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC) demande à présenter le projet de loi C-292, Loi modifiant le Code criminel (protection des victimes).

— Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole pour présenter mon projet de loi, qui vise à mieux protéger les survivants de la traite des personnes et à combler d'importantes lacunes du système de justice. Les statistiques sont alarmantes, mais derrière chaque chiffre se cache une personne oubliée, une personne dont l'expérience ne correspondait pas parfaitement aux protections prévues par les lois actuelles. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que les lois tiennent compte des réalités que vivent

encore un trop grand nombre de personnes parmi les plus vulnérables de notre société.

Le projet de loi renforcerait la capacité d'intervention du Canada. Il tiendrait les trafiquants responsables de leurs actes, il éliminerait les obstacles qui empêchent les victimes d'obtenir justice et il ferait en sorte que les infractions commises entraînent des conséquences à la mesure de leur gravité. De plus, il protégerait les témoins vulnérables, il corrigerait certaines failles de nos tribunaux et il donnerait davantage de voix aux survivants. Essentiellement, le projet de loi vise à faire en sorte que les personnes qui sont ciblées, exploitées et réduites au silence soient vues, entendues et protégées.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Français]

PÉTITIONS

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est toujours un grand honneur de prendre la parole en cet endroit d'importance pour la vraie démocratie du Canada, et ce l'est particulièrement aujourd'hui.

[Traduction]

Je présente une pétition, qui a été lancée par les électeurs de ma circonscription. Elle concerne un Canadien hors du commun, qui est aussi l'un de mes concitoyens: Robert Bateman, un artiste renommé et très aimé. Il s'agit de la pétition électronique e-7456, qui a recueilli plus de 9 000 signatures, soit près de 10 000.

Les pétitionnaires soulignent que le Musée des beaux-arts du Canada a pour mandat de mettre en valeur des artistes qui contribuent de manière importante à la culture et à l'identité canadiennes. Je pense que la plupart des Canadiens pourraient fermer les yeux et visualiser immédiatement une toile de Robert Bateman. Peut-être ont-ils une œuvre préférée représentant un ours polaire, ou l'une de ses magnifiques peintures inspirées de ses voyages à travers l'Afrique en compagnie d'un autre de mes concitoyens, Bristol Foster.

Or, les œuvres de Robert Bateman n'ont jamais été exposées au Musée des beaux-arts du Canada. C'est la raison qui a poussé les pétitionnaires à lancer cette pétition, d'après ce que m'ont dit personnellement certains d'entre eux, qui sont indignés et préoccupés par la situation. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'exhorter les responsables du Musée des beaux-arts du Canada à organiser une exposition consacrée à son œuvre.

Travaux des subsides

● (1005)

LA SURVEILLANCE MÉTÉOROLOGIQUE ET CLIMATIQUE

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais déposer deux pétitions.

Tout d'abord, je suis heureux de présenter la pétition électronique e-7465, signée par plus de 700 Canadiens qui sont préoccupés par les coupes dans les services météorologiques et climatiques d'Environnement et Changement climatique Canada. Les pétitionnaires nous rappellent que des systèmes de prévisions météorologiques, d'observation météorologique et d'alerte publique fiables sont essentiels à la sécurité publique, en particulier dans les collectivités rurales, éloignées et autochtones. Cela a une incidence sur les gardiens de phare et sur la façon dont ils font leur travail.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'annuler les coupes qui touchent les prévisions météorologiques et la science du climat, de rétablir et de maintenir Radiométéo, de protéger les stations d'observation météorologique, de garantir qu'ECC dispose de suffisamment d'effectifs et d'un financement à long terme, et de reconnaître que les prévisions météorologiques et la surveillance du climat constituent des infrastructures essentielles à la sécurité publique.

L'ENVIRONNEMENT

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai également le privilège de présenter la pétition électronique e-7134, parrainée par l'ancien député Peter Julian, qui est un champion de la protection des côtes de la Colombie-Britannique.

La pétition est signée par des Canadiens préoccupés par les propositions visant à construire un nouveau pipeline et à faire passer des pétroliers de brut par la côte nord de la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires soulignent l'opposition de longue date des collectivités côtières et des Premières Nations côtières à la circulation de pétroliers de brut, ainsi que l'importance de protéger l'environnement de la région et son économie axée sur la conservation.

Enfin, ils demandent au gouvernement d'annuler le protocole d'entente entre le Canada et l'Alberta, de respecter la Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers et de collaborer avec les collectivités côtières et les Premières Nations pour développer une économie durable et diversifiée et garantir leur pleine participation aux futures négociations sur les projets côtiers.

LES ARMES À FEU

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition. Le gouvernement libéral continue de s'en prendre aux propriétaires légitimes d'armes à feu au Canada, tout en laissant les criminels et les gangs circuler librement dans nos rues.

La pétition est présentée au nom des habitants de Kamloops—Shuswap—Central Rockies. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'abolir le programme de confiscation d'armes à feu, qui est extrêmement coûteux et inefficace, et de cesser de s'en prendre aux propriétaires d'armes à feu respectueux des lois en orientant plutôt son attention et ses ressources vers les criminels et la contrebande d'armes à feu illégales.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame

la Présidente, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CRISE DE L'ABORDABILITÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC) propose:

Que la Chambre reconnaisse officiellement que :

- a) les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans;
- b) le Canada vit une crise de l'abordabilité.

— Madame la Présidente, il vient juste d'arriver. Hier, à la Chambre des communes, j'ai posé la question au premier ministre: pourquoi ici, au Canada, a-t-on le plus grand nombre de personnes qui croient qu'elles ne pourront jamais acheter une maison? Parmi 22 pays sondés par Habitat pour l'humanité, pourquoi le Canada a-t-il le pire bilan en ce qui concerne l'accès à la propriété?

Le premier ministre a dit que ce n'est pas sa faute, qu'il vient juste d'arriver. Il est premier ministre depuis 18 mois, depuis un an et demi. En plus, il était conseiller économique pour le gouvernement libéral pendant cinq ans. Ça fait six ans et demi qu'il est là et qu'il fait partie du gouvernement, mais il vient juste d'arriver.

Donc, si on est un jeune couple qui ne peut pas s'acheter une maison et dont le loyer a doublé depuis les années libérales, il ne faut pas poser de questions au premier ministre. Il n'y peut rien, il vient juste d'arriver. Si on est une mère de famille monoparentale qui doit maintenant choisir entre payer l'hypothèque et acheter de l'épicerie, il faut arrêter de poser des questions au pauvre premier ministre, parce qu'il vient juste d'arriver.

Selon le président-directeur général d'Habitat pour l'humanité Canada:

La crise du logement au Canada est devenue une crise de possibilités. Lorsque les gens doivent renoncer à manger, à épargner et à leur tranquillité d'esprit pour pouvoir se payer un logement, ils ne parviennent jamais à s'en sortir. Ils ne peuvent pas se bâtir l'avenir qu'ils souhaitent pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Ces enfants doivent cesser de poser des questions au premier ministre. Il vient juste d'arriver, ce n'est pas sa faute. Ça va prendre encore des années et de grandes promesses, alors que les prix augmentent pour tout le monde.

Il y a aussi le prix de l'essence. J'ai déjà démontré que la crise du logement n'a rien à voir avec le contexte mondial, parce que les logements sont bâtis ici, sur des terrains canadiens, par des travailleurs canadiens, avec des approvisionnements canadiens. Ça ne peut donc pas être un problème mondial. C'est un problème ici, chez nous, sous le gouvernement libéral.

C'est la même chose pour ce qui est du diésel. Oui, c'est vrai qu'il y a des guerres en Iran, en Russie et en Ukraine, mais ça n'explique pas pourquoi le prix du diésel et de l'essence est d'environ 10 à 15 % plus élevé ici au Canada qu'aux États-Unis et que dans d'autres pays. En date du 5 octobre, le diésel coûte environ 26 ¢ de plus par litre que la moyenne américaine et 23 ¢ de plus que la moyenne mondiale. Selon Statistique Canada, en août 2026, le prix de l'essence a augmenté de 23 % en un an, tandis que les prix du mazout et d'autres combustibles ont augmenté de 44 %. Cette dernière catégorie correspond au combustible de chauffage, et non à un taux d'inflation du diésel.

Je souligne que je vais partager mon temps de parole avec la députée de King—Vaughan. Elle va montrer que l'abordabilité de la nourriture, juste avant l'Action de grâce, est pire que jamais. Depuis que le premier ministre a pris le pouvoir l'an dernier, depuis qu'il a promis d'être jugé selon le prix du panier d'épicerie, on a vu une augmentation de 10 % du coût de l'épicerie et d'un repas de l'Action de grâce, mais ne le blâmons pas, il vient juste d'arriver.

Selon PwC, 69 % des Canadiens prévoient devoir réduire leurs achats de Noël. Le père Noël, qui est surtout un Canadien, va devoir en acheter moins parce qu'après un an et demi sous ce premier ministre, ça coûte trop cher d'acheter de l'épicerie pour lui et sa femme. Mère Noël et père Noël dépensent trop d'argent pour l'épicerie sous ce premier ministre; ça fait donc moins de cadeaux pour les enfants.

Selon l'OCDE, le Canada affiche l'inflation alimentaire la plus élevée ou la deuxième plus élevée du G7 depuis 10 mois consécutifs. On ne peut pas blâmer le reste du monde. On ne peut pas simplement terrifier les gens avec la panique des enjeux à l'étranger quand le prix des aliments ici, au Canada, est bien pire que dans les autres pays.

Selon un nouveau sondage publié aujourd'hui par Deuxième Récolte, environ une banque alimentaire ou un refuge sur trois au sein de son réseau doit refuser d'aider les gens dans le besoin parce qu'ils n'ont pas les moyens.

• (1010)

On nous a répondu que les banques alimentaires qui n'ont pas les moyens de nourrir les gens qui ont faim devraient cesser de poser des questions au premier ministre, parce qu'il vient tout juste d'arriver en poste.

Assumer ses responsabilités, ce n'est pas ça. Ce n'est pas ça, le leadership. Un premier ministre doit honorer ses promesses et prendre des mesures pour réduire le coût de la vie.

Notre mission, en tant que conservateurs, est de faire économiser de l'argent aux citoyens, de laisser davantage d'argent dans leurs poches pour l'épicerie et le logement, pour qu'ils puissent soigner leurs enfants et leur famille. Nous avons un plan pour réduire les dépenses gouvernementales ainsi que le coût de la vie afin que les citoyens puissent économiser de l'argent.

Avant de pouvoir régler un problème, il faut le reconnaître. C'est pour ça qu'aujourd'hui, les conservateurs demandent au premier ministre de reconnaître que nous avons une crise liée au coût de la vie qui touche tous les Canadiens. Il pourra voter en faveur de cette mesure et reconnaîtra qu'il existe une crise liée au coût de la vie après 18 mois de son leadership, ou alors il démontrera qu'il est totalement déconnecté de la réalité des Canadiens.

Travaux des subsides

Nous, les conservateurs, allons continuer de nous battre pour que les gens puissent économiser de l'argent au Canada. C'est notre mission. Nous allons rétablir au Canada la promesse que toute personne qui travaille fort peut aspirer à une belle vie.

• (1015)

[Traduction]

Le premier ministre vient d'arriver. C'est ce qu'il nous a dit, hier, quand je lui ai demandé pourquoi Habitat pour l'humanité avait constaté que c'est au Canada qu'il y a le plus de gens qui ont renoncé à devenir propriétaires parmi les 22 pays sondés. Autrement dit, le rêve d'accéder à la propriété est plus inaccessible au Canada que dans n'importe quel autre des 22 pays interrogés. Je lui ai demandé pourquoi. Il a dit qu'il savait que c'était terrible, mais qu'il venait d'arriver. Habitat pour l'humanité a déclaré que la crise du logement au Canada est devenue une crise de possibilités. Lorsque les gens doivent renoncer à manger, à épargner et à leur tranquillité d'esprit pour pouvoir se payer un logement, ils ne parviennent jamais à s'en sortir. Cependant, nous devons arrêter de blâmer le premier ministre, puisqu'il vient d'arriver. Le logement est un domaine qui est géré à 100 % à l'intérieur de nos frontières et qui n'est donc pas touché par les droits de douane, par Trump ni par toute autre raison que le premier ministre peut trouver pour nous faire peur. Je sais qu'il veut parler de division et de danger, mais 100 % des terres, 100 % des travailleurs et 90 % des matériaux utilisés dans les maisons se trouvent ici même, au Canada. C'est un enjeu qui est à l'épreuve de Trump et des droits de douane; c'est un problème entièrement canadien. Voilà pourquoi il ne pouvait pas utiliser son excuse habituelle des influences étrangères. À la place, il dit qu'il vient d'arriver ici. Ça fait 18 mois qu'il est devenu le premier ministre qui promettait des logements abordables. La plupart des membres de son Cabinet sont ici depuis 11 ans. Ils ont fait doubler le coût du logement, mais ils disent qu'ils viennent tout juste d'arriver.

Il y a aussi le prix de l'essence. Les prix ont grimpé dans le monde, c'est vrai, mais pas autant qu'ici. Nous payons le litre 10 % plus cher qu'aux États-Unis. Pour le diésel, c'est 26 % de plus qu'aux États-Unis et 23 ¢ de plus que la moyenne mondiale. Il n'y a qu'en Europe, cet endroit si cher au premier ministre, que le diésel coûte plus cher qu'au Canada. D'après Statistique Canada, le prix de l'essence a bondi de 23 % en un an, ce qui se répercute en grande partie sur les prix à l'épicerie. Venons-en d'ailleurs à l'Action de grâce.

Je souhaite une belle Action de grâce aux députés, même si j'ai bien peur qu'ils aient comme moi une mauvaise surprise en faisant leurs courses lorsqu'ils verront combien il leur en coûtera de servir le traditionnel festin à leur famille. Les prix ont grimpé de 10 % en 1 an, après l'entrée en fonction du premier ministre, mais bon, je rappelle qu'il vient juste d'arriver. Un an s'est écoulé depuis que, à son premier jour en poste, il a demandé aux Canadiens, en les regardant droit dans les yeux, de le juger en fonction des prix à l'épicerie. Pour ce qui est de le juger, ils le jugent, car ils doivent faire des sacrifices. Même que le tiers des banques alimentaires refusent des gens parce qu'il ne leur reste plus rien à leur donner. Le quart des refuges refusent des gens, qui doivent alors rester dans la rue, au froid. Les sans-abri qui ont le ventre creux et les responsables des banques alimentaires aux tablettes vides devraient arrêter de poser des questions au premier ministre puisque, après tout, il vient seulement d'arriver.

Travaux des subsides

Le premier ministre est déconnecté de la réalité. Les Canadiens sont fauchés. Notre but, c'est de leur faire économiser de l'argent. Voilà pourquoi nous demandons aujourd'hui au Parlement d'officiallement reconnaître que le Canada est en pleine crise du coût de la vie. Est-ce que le gouvernement va le reconnaître, comme nous, ou est-ce qu'il va faire la preuve qu'il est complètement déconnecté de la réalité? Pour régler un problème, il faut d'abord le reconnaître. En l'occurrence, la solution consiste à faire économiser de l'argent aux gens. Faisons du Canada le pays où le coût de la vie est le moins élevé dans le monde.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, cette motion est vraiment extraordinaire, et j'aurai l'occasion d'en parler tantôt.

Le chef de l'opposition officielle doit reprendre contact avec la réalité. Le premier ministre a parlé de la question de l'abordabilité et il a tenu ses promesses envers les Canadiens depuis les dernières élections fédérales.

Le premier ministre a été élu député pour la première fois il y a un peu plus de 500 jours. Comparons cela aux plus de 8 000 jours que le chef du Parti conservateur a passés à la Chambre. Je n'ai aucun problème à faire une comparaison entre ce que le premier ministre a fait en 500 jours et ce que le chef de l'opposition a fait en plus de 8 000 jours.

Pourquoi le chef du Parti conservateur continue-t-il de s'opposer aux initiatives du Parti libéral en matière d'abordabilité?

• (1020)

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, nous nous opposons à leurs initiatives parce qu'elles ont fait grimper le prix de tout. C'est une réponse très simple à une question tout à fait ridicule.

Maintenant, en ce qui concerne le premier ministre, le député a raison. Il est premier ministre depuis 500 jours. Pour reprendre les mots du député, il a parlé d'abordabilité pendant 500 jours. Il en a dit des choses à ce sujet. Il a fait cinq annonces différentes sur l'abordabilité du panier d'épicerie. Si les Canadiens pouvaient mettre des annonces sur leur table à manger ou remplir leur panier d'épicerie de paroles, alors tous les estomacs seraient pleins au Canada.

Nous avons besoin de nourriture. Nous avons besoin de logements abordables. Voilà ce pour quoi nous nous battons.

[Français]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, par le passé, j'ai quelques fois eu des mots durs pour le chef de l'opposition officielle, mais j'apprends à le redécouvrir. Je le trouve très intéressant et j'aime bien la motion d'aujourd'hui.

En effet, ce gouvernement est au pouvoir depuis 11 ans. Sur le plan du coût de la vie, c'est une atrocité, tout comme l'accès à la propriété — le chef de l'opposition officielle l'a bien démontré. Il y a la hausse du coût de la nourriture.

Qu'a fait le gouvernement pendant ces 11 années? Eh bien, il a acheté un pipeline, Trans Mountain, à 34 milliards de dollars. Maintenant, il est prêt à en construire un autre avec de l'argent public pour 44 milliards de dollars. Le chef de l'opposition officielle a un beau mot pour ça. Il dit que ces grandes entreprises pétrolières

sont des assistés sociaux corporatifs. C'est comme ça que j'apprends à le redécouvrir. Je suis entièrement d'accord avec lui.

Peut-il nous parler de cette dérive des libéraux qui consiste à vouloir mettre 44 milliards de dollars dans un pipeline quand des gens peinent à se loger et à se nourrir?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je trouve bien triste qu'après 11 ans de gouvernement libéral, après avoir créé des lois et des taxes anti-développement, ça prenne de l'argent public pour bâtir quoi que ce soit.

Évidemment, les pipelines et les autres infrastructures de pétrole et d'énergie sont extrêmement rentables sans aucune aide du gouvernement. Le problème, ici au Canada, c'est qu'il y a tellement d'obstacles imposés par le gouvernement que l'État doit prendre le contrôle des industries et les financer avec l'argent public, ce qui est une tragédie. C'est la conséquence des politiques anti-développement des libéraux.

Nous ne voulons pas des subventions, nous voulons un libre marché avec des permis rapides, des taxes et impôts très bas et aucun assisté social corporatif pour n'importe quelle industrie.

[Traduction]

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Madame la Présidente, les Canadiens sont des gens fiers et ils n'essaient pas d'obtenir plus d'argent du gouvernement. Les habitants de Windsor se demandent simplement pourquoi leur propre salaire ne suffit plus.

Le chef de l'opposition pourrait-il expliquer ce qu'il est advenu de l'entente tacite selon laquelle si les Canadiens travaillent fort, s'ils paient leurs impôts et s'ils respectent les règles, ils devraient avoir les moyens d'acheter une maison, de nourrir leur famille, d'améliorer leur sort et de vivre dans un quartier sûr? Qu'est-il advenu de cette entente?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, 11 années de gouvernement libéral ont eu raison de cette entente. C'est très simple. Les libéraux coûtent plus cher aux Canadiens. Ce sont de grands parleurs, mais de petits faiseurs.

Le premier ministre libéral est déconnecté de la réalité et les Canadiens sont fauchés. Son argent est à l'extérieur du pays, dans des paradis fiscaux à l'étranger et aux États-Unis, pendant que les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir, de se chauffer ou de se loger. Cependant, pour régler une crise, les libéraux doivent d'abord reconnaître qu'elle existe. Pour montrer qu'ils ne sont pas déconnectés de la réalité, ils doivent voter en faveur de cette motion à la Chambre et reconnaître que le Canada vit une crise de l'abordabilité et que nous devons agir dès maintenant.

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des habitants de King—Vaughan. Aujourd'hui, nous discutons d'un sujet que les Canadiens comprennent déjà parce qu'ils le vivent au quotidien. Le Canada traverse une crise de l'abordabilité. J'en entends constamment parler dans ma circonscription: les aînés se demandent combien de temps ils pourront étirer leurs économies, les familles dépendent plus pour se nourrir et se loger, et les jeunes se demandent s'ils pourront un jour acheter une maison.

Dernièrement, une personne âgée de ma circonscription, King—Vaughan, m'a raconté son histoire. Maria n'avait plus les moyens de payer sa maison et a donc dû déménager. Elle loue maintenant un appartement au sous-sol de la maison d'une autre aînée, qui compte sur ce revenu locatif pour l'aider à payer son hypothèque et les dépenses de son ménage. Cette propriétaire a elle-même du mal à joindre les deux bouts. Même avec le loyer que lui verse Maria, elle craint de ne plus pouvoir payer sa maison. Si cela devait arriver, Maria serait forcée de déménager une fois de plus. Voilà la réalité financière de deux personnes âgées de ma circonscription. L'une a déjà été forcée de quitter sa maison, tandis que l'autre craint de perdre la sienne. Après avoir travaillé sans relâche, payé des impôts et contribué à ce pays toute leur vie, ces aînées devraient avoir une retraite bien différente.

En tant que ministre du cabinet fantôme pour les aînés, je reçois régulièrement des témoignages de Canadiens vivant avec des revenus fixes qui ont du mal à faire face à la hausse des coûts. Nous en voyons les conséquences dans les banques alimentaires de tout le pays. Dans King—Vaughan, des organisations telles que la banque alimentaire du canton de King et la banque alimentaire de Vaughan accomplissent un travail remarquable pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Je suis reconnaissante envers leurs bénévoles, mais nous devrions nous inquiéter du fait qu'autant de Canadiens dépendent désormais de leurs services. Les aînés, les familles de travailleurs et les Canadiens qui occupent un emploi se tournent vers les banques alimentaires parce qu'ils n'arrivent tout simplement pas à joindre les deux bouts.

La crise de l'abordabilité pèse également lourdement sur les jeunes Canadiens. Pour beaucoup d'entre eux, la question n'est plus de savoir quand ils achèteront leur première maison, mais bien s'ils auront un jour les moyens de le faire. Statistique Canada indique que le loyer moyen demandé pour un appartement de deux chambres dans la région de Toronto s'élevait à 2 650 \$ par mois au deuxième trimestre de cette année. Cela représente plus de 31 000 \$ par année, sans compter l'épicerie, le transport et les autres dépenses de première nécessité. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes adultes restent plus longtemps chez leurs parents et que ces derniers aident financièrement leurs enfants adultes. Un récent sondage de RBC a révélé que plus de la moitié des parents canadiens ayant des enfants adultes âgés de 18 à 40 ans leur ont apporté un soutien financier au cours de la dernière année en leur versant en moyenne plus de 6 100 \$. Ces parents soutiennent leurs enfants tout en étant eux-mêmes confrontés à une hausse des coûts alors qu'ils préparent leur retraite.

Un autre défi se pose aux propriétaires actuels lorsque vient le temps de renouveler leur hypothèque. Ma carrière précédente m'aide à comprendre cette situation. Avant de me lancer en politique, j'ai en effet passé de nombreuses années dans le domaine bancaire en tant que directeur de succursale et spécialiste en hypothèques. Je me souviens d'avoir travaillé avec des familles dans les années 1980, à une époque où lorsque venait le temps de renouveler l'hypothèque, soudainement, les paiements devenaient beaucoup plus difficiles. Rappelons-nous qui était premier ministre en 1980. Nous savons tous que c'était M. Trudeau. Les personnes dont je parle avaient un emploi, faisaient leurs paiements et travaillaient dur pour subvenir aux besoins de leur famille. Puis, le moment du renouvellement arrivait, et elles se demandaient si elles pourraient conserver la maison qu'elles avaient achetée après avoir travaillé avec tant d'ardeur. Je me souviens du stress que ces conversations causaient.

Travaux des subsides

Aujourd'hui, je crains que l'histoire ne se répète. Les Canadiens qui ont contracté des prêts hypothécaires il y a plusieurs années les renouvellent selon des modalités différentes. Quelques centaines de dollars de plus chaque mois peuvent rapidement grever le budget d'un ménage. Certains doivent réduire leur épargne ou leurs dépenses essentielles. D'autres doivent se demander s'ils ont les moyens de payer leur maison. J'ai vu ce que cette situation fait aux familles, et je ne veux pas que les Canadiens la revivent.

● (1025)

Cette fin de semaine, les Canadiens vont célébrer l'Action de grâce. Cela signifie que de nombreuses familles prendront leur voiture pour rendre visite à leurs parents, à leurs petits-enfants, à leurs tantes, à leurs oncles, à leurs amis et à leurs proches, mais dans la région de Toronto, l'essence coûte actuellement environ 50 ¢ de plus le litre qu'à la même période l'an dernier. Pour les familles qui ont déjà du mal à composer avec la hausse des prix, un plein d'essence supplémentaire représente une dépense de plus à prendre en compte. Certaines d'entre elles pourraient décider qu'elles n'ont tout simplement pas les moyens de se déplacer. Les Canadiens ne devraient pas avoir à se demander s'ils ont les moyens de passer l'Action de grâce en compagnie de leurs proches.

Le premier ministre a établi un critère clair pour permettre aux Canadiens d'évaluer son gouvernement. Il a dit que les Canadiens le jugeraient en fonction des prix à l'épicerie. Utilisons ce critère. Statistique Canada a rapporté que les prix à l'épicerie sont 29 % plus élevés qu'en août 2021. Banques alimentaires Canada a répertorié 2,2 millions de visites en mars 2025, soit près de deux fois plus qu'en 2019. Près d'un utilisateur de banque alimentaire sur cinq avait un emploi.

Selon le critère du premier ministre lui-même, le bilan est clair. Après 11 ans de gouvernement libéral, les Canadiens paient plus cher pour les produits de base, pendant que les libéraux continuent de dépenser massivement pour la bureaucratie, des consultants externes, des subventions aux entreprises et de l'aide étrangère. Des milliards de dollars continuent d'être investis à l'extérieur du Canada.

J'ai été élevé par mes grands-parents, des gens merveilleux. Ils m'ont appris à faire preuve de compassion. Si quelqu'un avait besoin d'aide, nous lui en apportions. Toutefois, ils m'ont aussi appris qu'il faut d'abord mettre de l'ordre dans ses propres affaires. Le Canada est un pays généreux, et c'est très bien, mais il faut savoir établir les priorités. Des aînés comme Maria craignent de perdre leur logement, de jeunes Canadiens n'ont pas les moyens d'acheter leur première maison et des familles de travailleurs dépendent des banques alimentaires. Le gouvernement doit faire passer les Canadiens en premier.

Les conservateurs ont examiné les dépenses fédérales et ont cerné 150 milliards de dollars d'économies potentielles, y compris en ce qui concerne la paperasserie, les consultants, l'aide aux entreprises parasites et l'aide étrangère. Cela représente près de 10 000 \$ par famille canadienne. Chaque jour, les familles doivent prendre des décisions financières difficiles. Quand le budget du ménage est serré, elles analysent leurs dépenses, elles déterminent ce qui est essentiel et elles trouvent des économies à faire. On devrait attendre du gouvernement fédéral qu'il fasse preuve de cette même discipline.

Travaux des subsides

Chaque dollar que dépense le gouvernement libéral a été durement gagné par un contribuable, qu'il s'agisse d'un travailleur de la construction, d'un agriculteur, d'un propriétaire de petite entreprise, d'un jeune Canadien qui économise pour acheter une maison ou d'un aîné qui a travaillé pendant des décennies pour se constituer un fonds de retraite. Cet argent mérite qu'on le gère avec respect.

Après 11 ans de gouvernement libéral, les Canadiens ne devraient pas avoir à travailler d'arrache-pied et à prendre des décisions responsables pour ensuite se demander s'ils ont les moyens de faire l'épicerie, de se loger ou de payer leur prochain paiement hypothécaire. Les jeunes méritent une voie réaliste vers l'accession à la propriété. Les familles devraient avoir les moyens de se procurer des produits de première nécessité. Les aînés devraient être en mesure de prendre leur retraite dans la dignité et la sécurité. Les gens que je représente dans King—Vaughan sont confrontés aux mêmes pressions que les Canadiens d'un océan à l'autre.

Les libéraux doivent commencer à écouter les conservateurs, contrôler les dépenses, faire passer les Canadiens en premier et s'efforcer de rendre la vie plus abordable ici, au pays. Les Canadiens ont fait leur part. Il est temps que le gouvernement fasse la sienne. C'est pourquoi j'appuie cette motion.

• (1030)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, alors que nous discutons toute la journée de ce qui s'est passé depuis que les Canadiens ont élu un nouveau premier ministre il y a moins de 18 mois, il est important que nous examinions ce que le Parti conservateur a fait en tant que parti de l'opposition, dans quelle mesure il continue de s'opposer aux mesures d'abordabilité que nous proposons et de faire obstacle à l'édification d'un Canada plus fort et plus sain.

La députée peut-elle expliquer clairement pourquoi le Parti conservateur vote contre les mesures d'abordabilité alors que ses députés parlent de la nécessité de telles mesures?

Anna Roberts: Madame la Présidente, je dois avouer que mon collègue est déconnecté de la réalité. Il n'écoute pas les Canadiens. Il n'écoute pas Maria. Il n'écoute pas les aînés qui n'ont pas les moyens de manger trois repas par jour. Ils sont chanceux s'ils peuvent s'en permettre un seul par jour.

Où est l'abordabilité que les libéraux ont créée? Nulle part. Ils continuent de dépenser de l'argent à tort et à travers, l'envoyant à l'étranger sans penser aux enfants et aux parents qui veulent nourrir leur famille et non recevoir la charité.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, la motion dont nous sommes saisis indique que les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans et que le Canada vit une crise de l'abordabilité. Alors, bien sûr que nous appuyons la motion, mais le rôle de l'opposition est de demander des comptes au gouvernement et aussi de faire des propositions. Les journées de l'opposition sont précieuses. C'est une occasion pour l'opposition de présenter de bonnes propositions et de forcer le Parlement à les mettre aux voix. À l'heure actuelle, il y a une crise de la santé mentale et une crise du logement. Six millions de personnes n'ont pas de médecin. Les conservateurs parlent de traitement et de rétablissement. Nous appuyons cette mesure, mais ils n'ont rien à proposer pour y remédier.

Pourquoi les conservateurs paralysent-ils la Chambre toute la journée sans proposer de solution pour résoudre les problèmes

qu'ils ont soulignés? Je les remercie d'avoir souligné ces problèmes, mais...

• (1035)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La députée de King—Vaughan a la parole.

Anna Roberts: Madame la Présidente, je ne sais pas si le député était à la Chambre cette semaine, mais nous discutons de la possibilité d'éliminer la taxe sur le diesel. Nous avons parlé de réduire les impôts à l'étranger. Il y a des aînés vivant seuls qui paient 10 fois plus d'impôts qu'un couple qui gagne le même montant d'argent. Nous nous attendons à ce que ces taxes diminuent, mais tant que le gouvernement libéral continuera de gaspiller notre argent, nous ne pourrons jamais nous le permettre.

Connie Cody (Cambridge, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de son excellent discours et du travail remarquable qu'elle accomplit pour les aînés.

Les personnes âgées à revenu fixe ne peuvent pas demander une augmentation de salaire quand l'épicerie et le chauffage coûtent plus cher. Nombre d'entre elles ont fait des sacrifices et économisé toute leur vie, mais l'inflation a érodé la valeur de leurs économies. Le député convient-il que les dépenses déficitaires du gouvernement fragilisent la sécurité financière des personnes âgées?

Anna Roberts: Madame la Présidente, la semaine dernière, j'ai discuté avec un groupe d'aînés qui m'ont confié ceci: « Anna, lorsque nous sommes arrivés au Canada, on nous a promis un avenir. On nous a promis une retraite dans la sécurité et la dignité. » Or, ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui, notamment parce qu'on s'attend à ce que les aînés vivent avec un budget limité.

Il y a une différence entre dépenser de l'argent et mesurer les conséquences de ces dépenses à la fin du mois. Les libéraux n'en ont aucune idée. Ils dépensent sans compter l'argent gagné à la sueur du front des contribuables, sans se soucier du remboursement. Qui devra rembourser tout cet argent? Ce sont les Canadiens qui travaillent fort.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je partage l'avis de mon collègue de Courtenay—Alberni: il n'y a aucune raison de voter contre cette motion.

Puisque nous allons passer une journée à débattre d'une motion futile, je me demande si la députée de King—Vaughan conviendrait que, puisque le Canada compte plus de milliardaires que jamais, nous devrions demander des comptes au premier milliardaire au monde. Elon Musk a déclaré hier que l'Alberta, la Saskatchewan et le Québec devraient se séparer du Canada. Je me demande si, grâce aux conservateurs, nous pourrions consacrer une journée de débat à adopter une résolution afin d'envoyer Elon Musk sur Mars dès que possible, puisqu'il souhaite y vivre.

Anna Roberts: Madame la Présidente, je ne peux pas me prononcer sur les intentions d'Elon Musk, mais je peux dire une chose à la députée. Nous, les conservateurs, sommes soucieux du bien-être des Canadiens. Chacun d'entre nous, dans chacune de nos circonscriptions, entend parler de l'importance de l'accessibilité financière. Notre priorité actuelle est de leur offrir un cadeau de l'Action de grâces et de supprimer les taxes. Faisons en sorte que tout le monde puisse en profiter'.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): J'ai pas mal de choses à dire sur la motion de l'opposition, madame la Présidente, au point que j'aurais franchement aimé avoir plus de temps pour le faire.

Le gouvernement est tout à fait à l'écoute des Canadiens. Nous leur prêtons l'oreille et nous agissons. C'est nécessaire de le rappeler dès le départ puisque, pratiquement depuis le premier jour, nous mettons en place des programmes pour faire baisser le coût de la vie au pays. Le Canada n'est d'ailleurs pas le seul pays à être aux prises avec la cherté de la vie. Avec le premier ministre aux commandes, le gouvernement prend le problème à bras-le-corps. Je vais donner une liste de mesures que nous avons prises pour améliorer les choses.

Auparavant, cependant, j'ouvre une parenthèse. À l'instar du chef du Parti conservateur, je suis sur la Colline du Parlement depuis un certain nombre d'années, mais je n'ai jamais vu une telle chose. Je ne sais pas trop comment qualifier ça. Est-ce que c'est de la paresse? J'ignore ce qui a poussé le Parti conservateur à présenter cette motion de l'opposition. La cheffe du Parti vert vient d'ailleurs de plaisanter subtilement là-dessus. Il n'en reste pas moins que cette motion n'est d'absolument aucune utilité. J'ose croire que les députés de l'opposition auraient pu être un peu plus créatifs.

Les conservateurs ne cessent de rappeler depuis combien de temps les libéraux sont au pouvoir. Je me permets de leur rappeler depuis combien de temps le premier ministre a été élu, le 28 avril 2025: 500 jours. Que l'on compare cela aux plus de 5 000 jours d'activités parlementaires du chef de l'opposition. Si les conservateurs veulent faire une comparaison, soit. Je vais faire une comparaison détaillée afin que les personnes qui suivent ce débat comprennent mieux à quel point l'opposition fait preuve d'absurdité et de paresse et qu'elles constatent que nous, sur les banquettes ministérielles, ne nous contentons pas d'écouter ce que disent nos concitoyens, mais que nous transmettons leurs idées et leurs réflexions à la Chambre des communes et que nous agissons concrètement sur des questions comme le coût de la vie.

Je demande au chef du Parti conservateur pourquoi les conservateurs persistent à voter contre les initiatives libérales visant à améliorer le coût de la vie tout en critiquant le gouvernement pour son inaction à cet égard. Le Parti conservateur est totalement incohérent, un point c'est tout. Que l'on prenne le temps de réfléchir au comportement des conservateurs à la Chambre et à leurs habitudes en matière de vote. D'un côté, ils affirment se préoccuper du coût de la vie et être à l'écoute des Canadiens.

Je vais donner un exemple concret et révélateur. J'en ai déjà parlé. Le premier ministre et le gouvernement ont pris un engagement envers les enfants du Canada, 400 000 enfants. Nous avons rendu permanent le programme national de nutrition dans les écoles. Ce programme permettra de nourrir 400 000 enfants à l'échelle du pays. Quelle a été la réaction du Parti conservateur? Certains conservateurs ont affirmé que ce programme est de la foutaise. Ils ont prétendu qu'il s'agissait d'un programme inexistant et que les enfants n'étaient pas nourris. Or, je peux affirmer à la Chambre que le programme a des effets bien concrets dans la circonscription de chaque député.

• (1040)

Comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas un problème nouveau. C'est un sujet d'actualité depuis ma première élection à l'Assemblée lé-

Travaux des subsides

gislatif du Manitoba, en 1988. Le premier ministre a compris l'intérêt de cette mesure et l'a mise en place dans le cadre de la politique d'abordabilité, afin de garantir que les enfants puissent apprendre tout en bénéficiant d'une alimentation nutritive. Il y a eu de nombreux cas, même dans les années 1980 et 1990, où des enfants se rendaient à l'école le ventre vide. Nous menons deux actions de front, et les conservateurs ont voté contre chacune d'entre elles.

Examinons une autre initiative visant à donner un répit et à rendre la vie plus abordable aux Canadiens: le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation. Elle permet aux personnes qui cherchent à acheter leur première maison de réaliser des économies substantielles.

Cette initiative a deux effets. D'une part, elle rend l'accès à la propriété plus abordable. D'autre part, elle contribue à renforcer l'économie grâce à notre industrie de la construction. Cela signifie davantage de bois d'œuvre et d'acier produits au Canada et une plus grande mobilisation de notre main-d'œuvre qualifiée et syndiquée.

Je pourrais parler du programme de soins dentaires et du nombre d'aînés à revenu fixe, partout au pays, qui en ont bénéficié. Ce programme leur permet de conserver davantage de leurs revenus et rend leur vie plus abordable. Les conservateurs ont voté contre, comme ils l'ont fait pour le Programme national d'alimentation scolaire du Canada et d'autres programmes similaires.

Il y a l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Il s'agit d'un programme qui permet d'augmenter considérablement les revenus des personnes à faibles et moyens revenus, plutôt que ceux des multimillionnaires de notre société, afin de remédier au problème de l'abordabilité.

Les députés du Parti conservateur parlent d'allègements fiscaux. Le premier ministre et le gouvernement ont accordé des allègements fiscaux. La toute première mesure que le premier ministre a prise a été de supprimer la taxe sur le carbone. C'est la première mesure que le premier ministre a prise sous un nouveau gouvernement à la suite des résultats des élections en avril l'année dernière. Si nous passons à la mise à jour économique du printemps, il y a eu l'allègement de la taxe d'accise sur l'essence. Cette mesure comporte beaucoup d'avantages, et pas seulement en matière d'abordabilité.

Les Canadiens ont reconnu que l'une des façons de soutenir l'économie canadienne est de voyager au Canada. Indirectement, ça contribue non seulement à réduire le problème de l'abordabilité, mais aussi à encourager et à promouvoir les déplacements interprovinciaux et provinciaux pour les vacances et les choses de cette nature.

Il y a plusieurs initiatives. Je n'ai pas mentionné la réduction de 15 % à 14 % du taux de l'impôt sur le revenu, mais je vais le faire maintenant. Vingt-deux millions de Canadiens ont bénéficié de cet allègement fiscal.

Ce sont des initiatives qui concernent exclusivement le coût de la vie et il y en a d'autres, mais toutes ont été mises en œuvre depuis que nous avons un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement pour les Canadiens.

Travaux des subsides

● (1045)

Le parti d'en face a demandé si je venais tout juste d'arriver ici. Je suppose qu'il y a de nombreuses similitudes entre le chef du Parti conservateur et moi. Nous siégeons ici tous les deux depuis longtemps. C'est pourquoi je suis tout à fait à l'aise de faire une comparaison entre le chef du Parti conservateur et le premier ministre du Canada, qui est en poste depuis moins d'un an et demi. Cela ne me pose aucun problème.

Je vais maintenant passer à la deuxième étape. Je viens de parler de la question de l'abordabilité. Les députés veulent-ils parler des mesures mises en place? En ce qui concerne l'abordabilité, il y a le court terme et le long terme. Sur le long terme, il pourrait s'agir, par exemple, de l'assurance-médicaments et du programme de soins dentaires, ou encore du programme national d'alimentation, que le premier ministre transforme en mesure permanente.

Il y a un tout nouveau domaine en ce qui concerne ce que nous faisons pour bâtir une économie qui fonctionne pour tous les Canadiens. Encore une fois, notre premier ministre et notre gouvernement concentrent leurs efforts à bâtir une économie canadienne plus forte et plus saine. Contrairement à ce que dit le chef conservateur, ce ne sont pas que des mots. Comme je l'ai démontré en ce qui concerne l'abordabilité, des mesures concrètes permettent de mettre davantage d'argent dans les poches des Canadiens et d'accroître leur revenu disponible. Le gouvernement et le premier ministre prennent également des mesures concrètes pour bâtir une économie et une société canadiennes plus fortes et plus saines.

Ce n'est pas par choix. Il suffit de regarder les résultats des dernières élections fédérales. Si les conservateurs avaient pris le pouls de leurs concitoyens, ils auraient compris, comme moi et comme tous les membres du caucus libéral, qu'ils sont préoccupés par Donald Trump, les droits de douane et le commerce. Ce sont des sujets qui devraient tous nous préoccuper. À tout le moins, je peux tout-fois assurer la population que le gouvernement travaille sur ces dossiers depuis le tout début.

Je demande aux députés de me dire à quand remonte la dernière fois où nous avons vu un premier ministre travailler de manière aussi collaborative avec l'ensemble des provinces et des dirigeants autochtones, ainsi qu'avec d'autres parties intéressées, que le fait le premier ministre actuel depuis 18 mois. Comme je l'ai dit, je suis en politique depuis 1988, ayant commencé à l'Assemblée législative du Manitoba, et je n'ai jamais vu, au cours de ma carrière de parlementaire, un premier ministre travailler de manière aussi collaborative avec les parties intéressées. Les résultats sont là, et nous poursuivons nos efforts.

Nous avons beaucoup débattu du projet de loi C-39. Il s'agit d'un élément essentiel du programme à court et à long terme du gouvernement, car nous nous sommes engagés auprès des Canadiens non seulement à réduire le coût de la vie, mais aussi à bâtir le Canada de demain. On parle d'emplois pour aujourd'hui et d'emplois pour demain afin que le Canada reste le meilleur pays au monde où vivre.

Qu'avons-nous accompli? Examinons certaines des toutes premières mesures prises par le premier ministre. Avant même de prendre physiquement place à la Chambre, il rencontrait déjà les premiers ministres des provinces et discutait avec eux, s'efforçant d'instaurer cet esprit de collaboration indispensable pour développer les débouchés commerciaux ailleurs qu'aux États-Unis.

Jetons un coup d'œil aux lettres de mandat. Les ministres des banquettes ministérielles et les autres députés, même les députés libéraux d'arrière-ban, avancent tous dans la même direction. Cette direction consiste à trouver des moyens de faire croître l'économie canadienne tout en protégeant l'environnement, et de le faire de la bonne façon, en protégeant les droits des Autochtones et en travaillant tous ensemble.

Les résultats sont là. Ils sont tangibles.

● (1050)

Nous avons éliminé les obstacles fédéraux. Il devrait y avoir une seule économie au Canada. Les obstacles fédéraux ont été éliminés afin de faciliter les échanges commerciaux entre les provinces et les territoires. Encore aujourd'hui, nous continuons de travailler avec les provinces et de les encourager à faire de même et à éliminer les obstacles au commerce interprovincial. C'est une très grande priorité pour le premier ministre.

Nous avons ensuite adopté le projet de loi C-5 pour permettre la réalisation de grands projets. Si nous écoutons les conservateurs et leurs sottises, ils disent que nous n'avons construit aucun grand projet alors qu'ils en auraient réalisé 20 000. C'est de la foutaise. Pensons-y. Ils disent avoir réalisé 20 000 projets. Combien de ces projets ont coûté plus de 1 milliard de dollars? Ont-ils des exemples de grands projets de plus de 1 milliard de dollars qui auraient nécessité une collaboration entre les provinces, les peuples autochtones et les parties prenantes?

Quand vous parlez de 20 000 projets, je peux dire que je travaille sur des projets. Je veux que l'hôpital général Seven Oaks...

● (1055)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je rappelle au député que je ne parle de rien du tout.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, c'était une erreur de débutant.

Je parle des enjeux qui concernent ma propre circonscription. Je souhaite que le centre communautaire de Tyndall Park soit agrandi. Je souhaite que le service des urgences de l'hôpital général de Seven Oaks soit rétabli. Je vais me battre pour que cela se réalise. Je suis convaincu que je parviendrai à obtenir l'engagement du gouvernement fédéral, et je souhaite que la province s'engage également dans ce dossier.

Dans le domaine de la santé, le gouvernement fédéral travaille actuellement sur des milliers de projets qui se traduiront par la construction de logements, des investissements en capital dans les hôpitaux et le développement des infrastructures dans toute la province. À cela s'ajoutent les grands projets dont la valeur s'élève à plusieurs milliards, et non à quelques millions de dollars.

Ce sont les projets de loi que nous avons adoptés peu après les dernières élections fédérales. Au cours de l'été, nous avons créé le Bureau des grands projets, qui travaille sur plus d'une vingtaine de projets. Parmi ces projets, on peut citer, par exemple, le GNL en Colombie-Britannique. Il y a aussi les mines de cuivre en Saskatchewan. Il y a le développement de l'énergie nucléaire en Ontario. Il y a enfin l'agrandissement des ports de Montréal. Il est question des mines dans les provinces de l'Atlantique. Il est question du développement des infrastructures et des transports dans le Nord du Canada. On parle d'infrastructures dans toutes les régions du pays. Ce sont là des grands projets dont le coût avoisine 1 demi-billion de dollars.

En parlant de 1 demi-billion de dollars, rappelons-nous le mois dernier, lorsque le premier ministre du Canada a accueilli des représentants du monde entier pour attirer des investissements au Canada. Nous y avons vu des premiers ministres provinciaux, des dirigeants autochtones et de nombreux autres acteurs, ainsi que des multimilliardaires et des personnes chargées de gérer des milliards de dollars d'investissements potentiels. Ce fut une rencontre historique, au cours de laquelle le Canada a obtenu 1 demi-billion de dollars, grâce aux relations que le premier ministre a nouées lors du sommet de l'investissement qu'il a présidé et grâce aux efforts des ministres et des membres du caucus. C'est tout à fait sans précédent dans l'histoire du Canada.

Je n'ai même pas encore parlé du commerce international. Nous avons adopté des lois concernant l'Indonésie, l'Irlande du Nord et l'Angleterre. D'autres accords sont en cours de négociation avec les Philippines et l'Inde. Nous avons conclu 20 autres accords commerciaux et de sécurité avec d'autres pays. Tout cela, et bien d'autres choses encore, a été accompli au cours des quelque 500 derniers jours, depuis que le Canada a un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement. Cela inclut toutes les initiatives dont j'ai parlé.

C'est pourquoi j'affirme avec assurance que je n'ai aucun mal à comparer l'actuel premier ministre à n'importe quel autre premier ministre avec lequel j'ai eu l'occasion de travailler pour ce qui est du renforcement et de l'assainissement de l'économie canadienne.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours, mais je suis évidemment en total désaccord avec lui. Je tiens à souligner qu'il a beaucoup insisté sur les 500 derniers jours du premier ministre au pouvoir. C'est bien. Nous nous souvenons de l'élection de l'ancien premier ministre en 2015. Les députés se souviennent-ils de ce qu'a fait le député 10 ans plus tard? Il était autrefois favorable à la taxe sur le carbone, et aujourd'hui, il est fier de dire que le nouveau premier ministre a annulé cette taxe, qui était la mesure phare du gouvernement libéral. Il a salué cette décision et a déclaré que tout allait pour le mieux maintenant que nous avons les projets de loi C-5 et C-39. C'est exactement le contraire de ce qu'ils ont fait au cours des 10 dernières années.

Le député reconnaît-il que les 10 années du gouvernement Trudeau ont détruit l'économie canadienne?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la réponse à cette question est tout simplement non. Je ne suis pas d'accord avec le député d'en face.

Cela dit, puisqu'il tient à parler de la taxe sur le carbone, il devrait se souvenir d'un dénommé Erin O'Toole. Erin O'Toole était le chef du Parti conservateur, et il était partisan d'une taxe sur le carbone. Il y a eu un changement à la direction du Parti conservateur, et ce n'est pas la première fois que ce parti change son fusil d'épaule sur la question de la taxe sur le carbone.

Le Parti libéral a choisi un nouveau chef. Ce nouveau chef a écouté les Canadiens et il a adopté une position ferme au sujet de la taxe sur le carbone: il a décidé de l'éliminer. On serait porté à croire que le Parti conservateur appuierait cette idée. Les Canadiens comprennent qu'il y a un nouveau premier ministre et que son programme vise à bâtir un Canada plus fort et plus prospère.

Travaux des subsides

• (1100)

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que mon collègue m'explique l'approche du gouvernement.

En effet, les libéraux sont quand même au pouvoir depuis 11 ans. Encore une fois, cette année, on prévoit un énorme déficit, probablement de près de 80 milliards. Le budget à venir sera déficitaire, encore une fois. On nous parle du coût de la vie et des petites mesures que le gouvernement met en place, mais, la grande mesure qu'il propose en matière d'investissement, c'est de consacrer 43 milliards de dollars d'argent public dans un nouveau pipeline de pétrole et de sables bitumineux, qui visera à exporter du pétrole et ne changera rien au coût à la pompe pour les gens au Québec qui sont pris à la gorge.

Mon collègue peut-il m'expliquer pourquoi le gouvernement ne prend pas cet argent pour aider les Québécois et les Québécoises à s'affranchir des énergies fossiles et à accélérer l'électrification, qu'on a déjà commencée?

Je ne comprends pas l'approche qu'adopte le gouvernement. C'est nous enchaîner encore au pétrole et augmenter notre dépendance.

Comment peut-il justifier ça?

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, il est important de reconnaître le mérite du premier ministre et du gouvernement libéral. Je rejette les références aux 11 dernières années. Les Canadiens savent faire la part des choses. Le premier ministre occupe ses fonctions depuis un peu plus de 500 jours. Ce sont les chefs de partis qui donnent le ton sur les enjeux de politique publique.

Pour la suite des choses, le premier ministre et le gouvernement travailleront en collaboration avec les provinces. Nous avons fait une annonce majeure et un investissement historique dans le développement hydroélectrique au Québec. En Colombie-Britannique, nous travaillons en collaboration avec un autre parti politique. Nous avons également investi massivement dans deux grands projets, le projet Pacific Link et la phase 2 du projet d'agrandissement des installations de gaz naturel liquéfié. Ensemble, ces initiatives représentent des investissements impressionnants de plusieurs milliards de dollars et généreront des dizaines de milliers d'emplois directs, en plus de retombées indirectes considérables.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Madame la Présidente, une famille ne devrait pas avoir besoin d'une feuille de calcul, de trois programmes gouvernementaux et d'une prière pour boucler le mois. Le simple fait de vivre au Canada est devenu cher et compliqué.

Mon collègue, qui siège à la Chambre depuis 38 ans, peut-il expliquer à un Canadien qui travaille à temps plein et qui paie ses impôts, mais qui n'a pas les moyens de s'acheter une maison, de faire l'épicerie et d'investir dans son avenir, ce qu'il fait de travers, au juste, et pourquoi il n'arrive pas à s'en sortir?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je ne suis pas ici depuis aussi longtemps. Je siège dans cette enceinte depuis moins longtemps que le chef de l'opposition.

Travaux des subsides

Cela dit, je peux assurer au député que les membres du caucus libéral accordent beaucoup d'importance à l'emploi. Malgré ce qui se passe entre le Canada et les États-Unis, on constate une augmentation nette de plus de 100 000 emplois au cours des 18 derniers mois. Ce résultat a été obtenu malgré tous les bouleversements causés par les problèmes commerciaux et les droits de douane que Trump a imposés. Il faut poursuivre le programme qui nous permettra de faire croître l'économie et de nous attaquer à des problèmes comme celui du coût de la vie trop élevé.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire ne cesse de dire que l'Argent mis dans LNG Canada constitue un excellent investissement. Oui, il s'agit d'un projet de 33 milliards de dollars, et il est vrai que le premier ministre s'est rangé du côté de David Eby, premier ministre de la Colombie-Britannique. Les deux ont tellement de choses en commun. David Eby a hérité d'un excédent de 1 milliard de dollars en 2022 lorsqu'il est arrivé au pouvoir. Il fait des miracles. En quatre ans, il a converti cet excédent en un déficit de 14 milliards de dollars. Parallèlement, ces deux merveilleux leaders, qui se disent champions du climat, font augmenter les émissions de gaz à effet de serre.

Tout ce que LNG Canada a de canadien, c'est son nom. Il n'est pas surprenant que cette société achète son acier de la Chine, car elle appartient à PetroChina. Depuis le début, les pièces de l'usine de gaz naturel liquéfié sont fabriquées en Chine, uniquement par des entreprises étrangères. Il n'y a pas un seul propriétaire de LNG Canada qui soit canadien.

• (1105)

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, il y a deux points à aborder. Le premier concerne la dette. La question des déficits me préoccupe beaucoup. L'un des éléments auxquels je prête attention — et nous devrions tous le faire —, c'est notre note de crédit. La note de crédit du Canada est supérieure à celle de pratiquement tous les pays du G7, c'est-à-dire les pays les plus industrialisés. L'un d'entre eux a peut-être une meilleure note, mais nous pouvons gérer nos finances et bâtir une économie et une société canadiennes plus fortes et plus prospères.

Ce n'est pas le moment d'effectuer des compressions et de bloquer des projets. Les projets dont nous parlons permettront de créer des emplois non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour demain, ainsi que toutes sortes d'occasions économiques, sans parler des recettes futures.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire nous fournit tellement de carburant pour lui poser des questions que je vais manquer de temps même en étant succinct dans mes explications.

Il a parlé des mesures d'abordabilité, auxquelles nous nous sommes opposés simplement parce qu'elles exacerbent la crise de l'abordabilité qui nous frappe à l'heure actuelle. Le secrétaire parlementaire a déclaré qu'il avait été élu pour la première fois en 1988. Il fait partie du gouvernement libéral depuis près de 11 ans, et nous avons vu ce que nous coûtent leurs déficits en constante augmentation. Le premier ministre libéral initial, M. Trudeau, avait promis un minuscule déficit de 15 milliards de dollars, si ma mémoire est bonne. Année après année, les libéraux l'ont dépassé. Notre pays se retrouve maintenant avec une dette de plusieurs billions de dollars.

Le secrétaire parlementaire a parlé de bâtir l'économie, mais nous avons vu ce que font les libéraux. Ils bâtissent une économie

pour les amis du Parti libéral et de Brookfield. Est-il d'accord pour dire que le Canada traverse une crise de l'abordabilité?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai deux observations à faire rapidement. Premièrement, il semble qu'on accorde beaucoup d'importance à la durée de ma carrière parlementaire. À la défense du chef de l'opposition officielle, je peux assurer au député qu'il y a une place ici pour les parlementaires de carrière. Ce qui importe, c'est que nous servions avant tout nos concitoyens, et j'en tire une grande fierté. Ils sont et ils resteront toujours ma priorité.

Pour ce qui est de l'autre question, le député peut penser au programme de soins dentaires pour les aînés. Les conservateurs se sont opposés à ce programme.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de ses années de service. Comme il l'a mentionné, il a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1988. C'était l'année de ma naissance, une belle année. Je remercie le député pour la sagesse dont il a fait preuve toute sa vie.

Pourrait-il expliquer comment le commerce contribue grandement à réduire le coût de la vie, ainsi que les efforts que nous déployons pour améliorer le système commercial en général?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le Canada est un pays commerçant. Nous avons besoin du commerce. C'est pourquoi il est si important que le premier ministre continue, de concert avec le ministre du Commerce international, le ministre de l'Agriculture et d'autres, à œuvrer pour accroître les débouchés commerciaux au-delà des frontières canadiennes.

[Français]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais vous aviser que je vais partager le temps de parole qui m'est imparti avec mon collègue et ami l'honorable député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets.

L'inflation et la crise du logement touchent particulièrement les aînés. Alors que les prix augmentent et que leurs revenus demeurent fixes, leur pouvoir d'achat s'érode. Il y a quelques mois, Radio-Canada diffusait un reportage sur des retraités qui n'arrivaient plus à payer le loyer de leur logement en résidence. On rapportait que, « [d]epuis janvier 2025, le Tribunal administratif du logement (TAL) a ordonné l'expulsion d'au moins une trentaine de locataires en RPA [les résidences privées pour aînés] dans la province, pour loyer impayé ». Ça, c'est juste pour la première moitié de l'année. Sachant que 53 % des personnes de 65 ans et plus vivent avec moins de 35 000 \$ par année et qu'un tiers des aînés disposent de moins de 25 000 \$ par année, on comprend que la capacité de payer une chambre 1 680 \$ par mois, sans service ni repas, est loin d'être acquise. Le reportage montrait d'ailleurs que la situation est difficile même pour les mieux nantis. Par exemple, le loyer d'un logement de trois pièces et demie, avec services, peut atteindre 3 900 \$ par mois. Il s'agit d'un problème de société majeur.

Travaux des subsides

Un sondage de la firme Léger réalisé pour *Le Journal de Montréal* révèle que la majorité des Québécois de 50 ans et plus craint manquer d'argent à la retraite. L'article illustre cette réalité par l'exemple d'une femme ayant travaillé comme préposée aux bénéficiaires avant de devoir accompagner son père puis son mari dans la maladie. L'article rapporte: « Aujourd'hui, à 69 ans, elle se retrouve elle-même en situation de grande précarité. » En effet, vu l'explosion du coût des loyers et des aliments, les revenus tirés du Régime de rentes du Québec, du Supplément de revenu garanti et de la pension de la Sécurité de la vieillesse ne suffisent plus.

Selon l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, la moitié des personnes de 60 ans et plus n'atteint pas le seuil de revenu viable établi par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

Toujours selon *Le Journal de Montréal*, « le quart (24 %) des ménages composés de personnes âgées de 65 ans et plus qui habitent dans un logement qui n'est pas jugé acceptable, c'est-à-dire qui ne correspond pas aux trois normes établies par la SCHL sur le plan de l'abordabilité, de la taille convenable et de la qualité du logement. » Je rappelle que, la SCHL, c'est la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Alors que l'itinérance est en forte progression partout au Québec et au Canada, celle des aînés est en émergence. L'Observatoire québécois des inégalités rappelle que, « [à] partir du dénombrement réalisé dans la nuit du 11 au 12 octobre 2022, il est estimé que 6,5 % des personnes en situation d'itinérance visible étaient âgées de 65 ans et plus et 29 % étaient âgées de 50 à 64 ans ».

Il y a quelques semaines, *La Presse* présentait un dossier sur ce triste sujet. Ce dossier était titré « Crise de l'itinérance - À la rue pour la première fois à 65, 70, 75 ans ». Le dossier commence ainsi: « Difficile à quantifier. Impossible à ignorer. Au Québec, de plus en plus de personnes âgées deviennent itinérantes pour la première fois, s'inquiète le Commissaire à la santé et au bien-être [...] Sur le terrain, on qualifie la situation de “crise humanitaire” ».

Au sujet de l'itinérance, je tiens à rappeler qu'il y a plus de 12 000 personnes en situation d'itinérance au Québec. Ce qui était réservé aux grandes villes s'étend maintenant dans toutes les régions du Québec: des gens qui souffrent, qui ont faim, qui sont à risque tous les jours, des gens qui meurent. Comme on l'a tristement constaté hier, deux personnes en situation d'itinérance ont perdu la vie. Évidemment, j'offre aux proches des deux personnes décédées, au nom de ma formation politique et probablement de l'ensemble de mes collègues à la Chambre, mes plus sincères condoléances.

Le nouveau gouvernement du Québec, le nouveau premier ministre du Québec, fait de la lutte contre l'itinérance une priorité nationale. Je souhaite que le premier ministre emboîte le pas.

Aujourd'hui même, *La Presse* titre son éditorial: « Crise de l'itinérance - Dans la rue, du berceau jusqu'au lit de mort ». On y lit ce qui suit: « Femmes, enfants, aînés. L'itinérance frappe partout. À travers la province, on dénombre 12 077 personnes en situation d'itinérance, une hausse de 20 % en trois ans ». Le texte nous rappelle aussi que, 35,5 %, « c'est la proportion des itinérants âgés de 50 ans et plus. De ce nombre, 17 % étaient sans domicile pour la première fois ».

Il y a donc urgence d'agir. Il s'agit d'une urgence nationale et nous demandons au gouvernement d'en faire beaucoup plus.

• (1110)

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, le Canada est l'un des pays industrialisés où la chute du pouvoir d'achat à la retraite est parmi les plus marquées. Le taux de remplacement net des pensions y est de 47,3 % du revenu de prérétraite. Autrement dit, le passage à la retraite entraîne une baisse importante du niveau de vie moyen. On y perd plus de la moitié.

À titre de comparaison, la moyenne des pays de l'OCDE s'élève à 65,5 %. Ça veut dire qu'ici, quand on arrive à la retraite, notre revenu est réduit de moitié, alors que pour les autres pays, selon la moyenne, on conserve les deux tiers de son revenu. Parmi les 45 pays étudiés, le Canada arrive au 39^e rang pour la couverture offerte par les régimes publics et privés obligatoires, loin derrière certains pays comme les Pays-Bas à 86,6 %, l'Espagne à 80,6 %, le Portugal à 73,8 % ou l'Autriche à 74,1 %. Le Canada se situe même derrière les États-Unis, qui, eux, sont à 50,5 %. Comme on le sait, les inégalités là-bas sont pourtant très marquées.

Il est urgent d'agir. Les aînés ont besoin d'une meilleure protection de leur niveau de vie. Au Québec, près de quatre personnes sur dix âgées de 65 ans et plus doivent recourir au Supplément de revenu garanti pour subvenir à leurs besoins.

Historiquement, la pauvreté chez les aînés a diminué grâce aux transferts publics. Toutefois, depuis les années 2000, leur situation se détériore par rapport à celle des autres groupes d'âge. Cette évolution s'explique notamment par la décision d'Ottawa de désindexer la pension de la Sécurité de la vieillesse de la croissance des salaires. En 1971, la Sécurité de la vieillesse représentait 20 % du salaire industriel moyen. Aujourd'hui, ce n'est plus que 12 %. On est passé de 20 % à 12 %.

Pour corriger cette iniquité, le Bloc québécois réclame depuis plusieurs années une bonification de cette prestation. En 2023, le gouvernement de Justin Trudeau a consenti à une augmentation, mais uniquement pour les personnes de 75 ans et plus, laissant de côté 1,1 million de Québécoises et de Québécois âgés de 65 à 74 ans et créant ainsi deux classes d'aînés. Depuis, le Bloc québécois demande que cette hausse soit étendue aux 65 à 74 ans. Avant la dernière élection, une motion en ce sens avait même été adoptée à la Chambre des communes dans un contexte de gouvernement minoritaire. Le gouvernement a toutefois refusé d'y donner suite.

Aujourd'hui, le Bloc québécois revient à la charge. Ma collègue et amie la députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a déposé le projet de loi C-261, qui vise à augmenter de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les 65 à 74 ans, ainsi qu'à hausser de 1 500 \$ l'exemption des revenus d'emploi dans le calcul du Supplément de revenu garanti. Ce projet de loi reprend essentiellement celui qu'avait déposé mon amie et collègue la députée de Shefford lors de la législature précédente, et qui avait été appuyé majoritairement par le truchement d'une motion à la Chambre.

Le débat sur ce projet de loi débute à peine. La position des élus libéraux, désormais majoritaires, va constituer un véritable test de crédibilité quant à leur engagement envers la dignité des aînés et l'abordabilité. Évidemment, la réponse à l'inflation, à la pénurie de logements, en particulier de logements abordables et sociaux, et à la perte de pouvoir d'achat des plus vulnérables dépasse ce seul projet de loi.

Travaux des subsides

Pour l'instant, malheureusement, le gouvernement s'intéresse d'abord à exonérer les multinationales qui utilisent les paradis fiscaux pour échapper à l'impôt, à soutenir l'industrie des hydrocarbures à coup de dizaines de milliards de dollars en subventions et à faire exploser ses dépenses militaires. Le président américain Donald Trump fait peur, mais ce n'est pas une raison pour se coucher devant lui et ça ne devrait pas servir de prétexte pour négliger les personnes les plus vulnérables, en particulier les aînés durement touchés par l'inflation et, évidemment, les personnes qui vivent en situation d'itinérance.

Je tiens malheureusement à rappeler que le Québec demeure dépendant des décisions prises ici, à Ottawa, où la sensibilité aux inégalités sociales, à l'itinérance et à la précarité des aînés semble nettement moins marquée. Dans un contexte de déséquilibre fiscal et de concentration des marges de manœuvre financières au fédéral, la capacité d'agir du Québec reste limitée, et force est de constater que nous ne sommes vraiment pas maîtres chez nous. J'espère que mes collègues du Québec en prendront bonne note.

• (1115)

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de Joliette—Manawan de son discours. Mon père a habité à Joliette et je peux dire que c'est une très belle ville.

Hier, c'était la Journée de l'efficacité énergétique. J'aimerais poser une question à mon collègue. Peut-il nous expliquer le lien entre l'efficacité énergétique et l'abordabilité ainsi que les avantages que ça représente pour les Québécois?

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, en ce qui concerne l'efficacité énergétique, il y a évidemment beaucoup à faire. Au Bloc québécois, nous relient ça à la question de l'environnement et des changements climatiques. Au Québec, nous avons la chance d'avoir une électricité verte, qui est produite essentiellement par hydroélectricité. C'est un grand avantage et nous avons un rôle à jouer pour l'économie de demain.

Malheureusement, nous déplorons le fait qu'ici, au fédéral, l'essentiel des sommes pour soutenir le développement énergétique aille d'abord aux hydrocarbures de l'Ouest. On parlait du projet de 43 milliards de dollars pour un nouveau pipeline. Pour nous, ce n'est pas du tout la voie à suivre pour développer l'économie de demain.

Il reste encore beaucoup à faire en matière d'efficacité énergétique. Pensons notamment à une meilleure isolation des logements, à une utilisation et une réduction plus efficaces de l'énergie. Le gouvernement fédéral avait déjà mis en place des programmes dans ce domaine. Nous aimerions qu'il les rétablisse. Ce serait un pas dans la bonne direction.

• (1120)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de Joliette de sa présentation toujours bien documentée. On sent évidemment le professeur de cégep qu'il est. Il va peut-être y retourner un jour, mais, bon, c'est la population qui va décider.

À ce sujet, le député de Joliette et moi allons célébrer, la semaine prochaine, le 11^e anniversaire de notre première élection ici, à la Chambre des communes. Le député a été témoin des années Trudeau et des fameux 500 jours dont nous parle le député de Winnipeg-Nord avec émotion.

Ma question à mon collègue de Joliette est la suivante: peut-il nous dire comment il juge le traitement que fait aujourd'hui le gouvernement des 10 années Trudeau, alors que le trois quarts des gens étaient là quand M. Trudeau, malheureusement, servait comme premier ministre au Canada?

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue et ami de sa question et de son intervention. En effet, le temps passe vite. On n'a pas vu ces 11 années passer. Il y a toujours beaucoup de travail.

Parmi ces 11 années, il y a eu les 10 années du gouvernement Trudeau où il y a eu énormément de dépenses avec la volonté de réduire la pauvreté et d'améliorer l'abordabilité. Je pense par exemple aux allocations pour enfant, au retour de l'investissement en logement. Toutefois, au bout du compte, j'ai l'impression que l'abordabilité s'est détériorée. Dans mon discours, je parlais de la question de l'itinérance. Au cours de ces 10 années, l'itinérance a malheureusement vraiment augmenté. L'abordabilité des logements s'est nettement détériorée, probablement avec une volonté d'améliorer de bonne foi la situation, mais par des politiques qui n'étaient peut-être pas assez appuyées sur les faits et les statistiques. En consultant les experts, on s'est retrouvé dans une situation où les gens qui ont de la misère à joindre les deux bouts ont vu leur situation se détériorer. Ça, c'est un problème.

J'espère que l'actuel premier ministre, avec les ministres de l'ancien gouvernement, pourra mettre de l'avant, par exemple au prochain budget, des mesures pour régler la situation, notamment par rapport à l'itinérance et à la crise du logement.

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, j'ai apprécié le discours de mon collègue et surtout le fait qu'il met l'accent sur l'itinérance, chose qu'il a faite aussi hier durant la période de questions orales.

Chez nous, à Taiaiko'n—Parkdale—High Park, nous sommes en train de construire des logements assortis de services de soutien en santé. Nous voyons aussi que les loyers continuent à baisser. J'aimerais que mon collègue me décrive la situation à Joliette—Manawan par rapport aux loyers et à la construction de logements assortis de services de soutien en santé.

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie le secrétaire parlementaire avec qui j'ai la chance de siéger au Comité permanent de l'industrie.

Je salue le fait que le gouvernement met de l'argent pour le logement, notamment le logement abordable et idéalement le logement social. Il faudra voir comment le nouveau gouvernement à Québec va travailler avec Maisons Canada, la société d'État. On va voir si ça va changer la donne. Pour l'instant, les sommes annoncées viennent plutôt des engagements précédents. Il y a du bien qui s'est fait, mais il y a eu beaucoup d'écueils; je pense notamment à la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui refusait de céder des terrains pour construire du logement social. Donc, on continue à mettre...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets a la parole.

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un peu intimidant de parler après mon collègue de Joliette, parce qu'il est bien documenté, mais aussi parce qu'on nous confond souvent. Est-ce à cause des noms Joliette et Jonquière? Je ne sais pas. C'est peut-être à cause de la barbe. Quoi qu'il en soit, il y a un truc très facile pour nous différencier: le député de Joliette a les cheveux longs et c'est un communiste, ce que je ne suis pas.

La journée de l'opposition conservatrice porte sur la crise de l'abordabilité. En regardant la motion ce matin, j'ai pensé que ce qu'il serait intéressant de faire, c'est de revenir sur la notion de crise. Comme on le sait, mes anciennes amours étaient en philosophie. Je pense entre autres à Hannah Arendt et à *La crise de la culture* ou encore à Edmund Husserl et à *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*. Ce sont des gens qui ont donné une définition quand même assez exhaustive de la notion de crise, et je pense que ça peut nous aider dans notre réflexion aujourd'hui.

Lorsqu'on cherche à donner une définition très simple à la notion de crise, on va parler d'un moment décisif ou d'un moment de rupture. Si on fait une crise cardiaque, on comprend très bien que c'est décisif et que c'est un moment de rupture. C'est la même chose si on fait une crise d'appendice. C'est un moment qui permet aussi de poser un diagnostic. C'est souvent de cette façon qu'on le présente dans les sciences humaines et en philosophie. C'est donc un moment qui permet de poser un diagnostic, mais qui nous permet aussi de mettre en lumière les failles, que ce soit d'un système social, d'un système politique, d'un système économique, d'un système religieux, d'un système scientifique. C'est ce que la notion de crise nous permet de faire.

Lorsqu'on essaie de poser un diagnostic sur la crise que nous vivons présentement, on arrive rapidement à quelque chose d'assez simple. Ce qui fait qu'il y a une inflation galopante aujourd'hui, c'est un genre de mixte entre les conflits géopolitiques, qui exercent une pression sur les prix de l'énergie, et le conflit commercial avec les États-Unis. Je pense que tout le monde s'entend sur ce diagnostic aujourd'hui. Toutefois, regardons de plus près le diagnostic que fait le gouvernement fédéral.

Prenons par exemple la crise tarifaire, qui a un effet considérable sur l'inflation. Comme on le sait, deux secteurs sont particulièrement frappés par la crise tarifaire: celui de l'aluminium, qui fait face à des droits de douane de 50 %, et celui de la foresterie, qui fait face à des droits de douane de 45 %. Or, le soutien dans ces secteurs se fait toujours attendre. Nous avons proposé au gouvernement, avec les gens du secteur forestier, un programme de rachat des droits compensateurs et antidumping. Tout le monde aurait été content si le gouvernement avait mis ça en place. Eh bien, le gouvernement fait la sourde oreille. C'est la même chose en ce qui concerne l'aluminium.

Dans le secteur forestier, jusqu'à tout récemment, on demandait au gouvernement de venir en aide aux entrepreneurs forestiers qui ont la vie très difficile. Ils n'ont pas encore vu un traître sou des programmes qui ont été mis en place. Le gouvernement a accepté de baisser le seuil à 1 million de dollars, mais ces gens-là qui travaillent très fort n'ont pas encore vu un traître sou du programme de soutien de la part du gouvernement fédéral. Dans le secteur de l'aluminium, c'est la même affaire.

Qu'est-ce qui nous aurait aidés dans ce contexte très difficile? Ça aurait été d'avoir une négociation avec les États-Unis. Nous avons

Travaux des subsides

fait des compromis — on n'a qu'à penser au recul en matière de culture —, mais il n'y a absolument rien qui s'est passé pour nous.

Jusqu'à tout récemment, j'entendais des tas de gens au sein du gouvernement dire qu'il faut consommer davantage d'aluminium en provenance du Québec. Je disais à ces gens-là que ce serait très bien de le faire, mais qu'il nous manque un outil essentiel: un laminoir. À un moment donné, la lumière fut et ils ont réalisé que c'était plus complexe que ce qu'ils pensaient. On ne peut pas consommer un lingot d'aluminium de cette façon-là. Il faut le faire passer dans un laminoir pour lui faire subir une première transformation, mais on n'en a pas. Il y en a aux États-Unis. On est prisonnier d'eux. Le gouvernement commence une réflexion là-dessus.

Je trouve que le diagnostic que pose le gouvernement lorsqu'il est question de crise tarifaire est fort problématique, et je vais dire pourquoi. Qu'a fait le gouvernement en réponse à la crise tarifaire? Il a déroulé le tapis rouge au secteur gazier et pétrolier. C'est assez simple, on n'a qu'à penser à tous les avantages fiscaux qui ont été annoncés dans les derniers budgets. On se gargarise de projets d'intérêt national. Le nouveau pipeline que le gouvernement veut lancer comme étant un projet d'intérêt national, il faut se demander à qui il sert. Il est important de poser le bon diagnostic quand on est dans une crise.

• (1125)

Je rappelle que le pétrole, contrairement à l'aluminium et au secteur forestier, est un des seuls secteurs non tarifés. Pour un secteur non tarifé, le diagnostic du gouvernement est de se demander pourquoi il ne construirait pas un autre pipeline. Pense-t-il que, de cette façon, on pourra générer davantage de richesses qui permettront aux gens de mieux se loger, feront que les prix à l'épicerie seront plus acceptables ou permettront aux aînés d'avoir de meilleures prestations? Je ne le sais pas trop.

En regardant ça de plus près, on voit que c'est fortement incohérent. C'est incohérent parce que, quand le gouvernement dit qu'il veut construire un nouveau pipeline, sa logique, c'est de dire qu'il veut se sevrer de sa dépendance envers les États-Unis et développer de nouveaux marchés. On peut se poser une question assez simple: où vont nos exportations d'énergie? À 91 %, les exportations de pétrole brut vont aux États-Unis. L'an dernier, 91 % de nos exportations sont allées aux États-Unis.

En comité, j'ai demandé à des gens du commerce international et à des sous-ministres s'il y avait un plan, si on voulait diminuer ce pourcentage et si le pipeline allait servir à développer de nouveaux marchés en Europe ou en Asie. Ils n'en avaient aucune idée. Ils veulent développer un nouveau pipeline qui va principalement servir l'intérêt des Américains. Quand on se demande où vont nos exportations, on se rend rapidement compte qu'elles vont aux États-Unis.

Travaux des subsides

La réponse du gouvernement, ça a été de dire qu'il va construire un pipeline pour un produit non tarifé afin d'aider les Américains alors qu'il y a une crise tarifaire. On peut se poser une autre question assez simple: à qui appartiennent les entreprises pétrolières? Qui va faire des profits avec ça? On se rend compte que, à 80 %, les grandes entreprises pétrolières appartiennent à des intérêts étrangers et que, à 60 %, elles appartiennent à des Américains. Donc, 60 % des grandes entreprises qui ne veulent pas payer les infrastructures pipelinières et qui veulent que ce soit nous qui payons pour ces infrastructures appartiennent à des Américains. La réponse du gouvernement fédéral, c'est de mettre en place un pipeline qui va servir la sécurité énergétique des Américains et qui va bénéficier aux Américains.

Quand on regarde les chiffres, c'est affolant. J'ai l'impression de toujours répéter la même chose, mais je le fais quand même. De 2021 à 2024, on parle de 131 milliards de dollars de profits pour le secteur pétrolier. De ces 131 milliards de dollars, il y a eu 80 milliards de dollars en dividendes aux grands propriétaires du secteur gazier-pétrolier. Par année, ça représente 12,5 milliards de dollars qui quittent le Canada et qui s'en vont majoritairement aux États-Unis.

Qu'est-ce qu'on se dit? On se dit, pendant qu'on vit une crise tarifaire, qu'il faudrait aider les gloutons du secteur gazier et pétrolier. Comme ça, ils vont peut-être pouvoir faire davantage d'argent. Je rappelle que le projet d'agrandissement du réseau de Trans Montain a coûté 34 milliards de dollars, et on veut faire un nouveau pipeline qui va coûter 43 milliards de dollars. C'est complètement indécent.

Qu'est-ce que devrait faire le gouvernement fédéral s'il était intelligent? L'intérêt général commanderait, en temps de crise, qu'on soutienne les plus vulnérables, pas les gloutons du secteur gazier-pétrolier, mais les plus vulnérables. Tout à l'heure, mon collègue de Joliette—Manawan a parlé des aînés. L'intérêt général commanderait qu'on investisse dans le filet social ainsi qu'en santé et en éducation.

La part du gouvernement du Québec en financement de santé, c'est rendu 42 % du budget. Le gouvernement fédéral préfère investir dans le secteur gazier-pétrolier plutôt que de faire des transferts aux provinces pour soutenir le secteur de la santé. Si on soutient le secteur de la santé, on soutient aussi le secteur de la santé mentale, et on arrive peut-être à répondre à l'épineuse question de la crise de l'itinérance. Ce n'est clairement pas ce que le gouvernement fédéral décide de faire.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral décide de faire pour répondre à la crise? Il décide d'investir dans le gaz et le pétrole. Personnellement, j'invite mes collègues à réfléchir. Si on prenait tout cet argent pour l'investir dans les transferts aux provinces, pour augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse, pour investir en éducation et pour soutenir ceux qui sont plus misérables, je pense qu'on serait dans une situation qui est beaucoup plus acceptable. On pourrait construire du logement et répondre aux besoins des gens au lieu de répondre aux besoins des grands gloutons du secteur gazier-pétrolier.

Je n'ai plus de temps de parole. Je ne parlerai même pas du déséquilibre fiscal. Je me rassois avant que la colère me fasse rougir les oreilles.

• (1130)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je comprends que les députés du Bloc s'opposent fermement à tout projet de pipeline. Cependant, je tiens à parler du Manitoba, car le député a parlé des services de santé et du pétrole.

Le Manitoba est une province pauvre, ce qui signifie qu'elle reçoit des paiements de péréquation. Sans ces paiements de péréquation, la qualité du système de santé du Manitoba serait loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, à moins que nous ne soyons prêts à imposer un fardeau fiscal beaucoup plus lourd aux habitants du Manitoba. Comparons cela à la situation en Alberta. La province verse des milliards de dollars chaque année, ce qui aide à financer les services de santé au Manitoba.

Si nous parvenons à bien faire les choses, que nous exploitons nos ressources naturelles tout en protégeant l'environnement, tout le Canada en bénéficiera. Le député souscrit-il à ce principe?

• (1135)

[Français]

Mario Simard: Madame la Présidente, en quoi le fait de prendre 34 milliards de dollars et d'acheter un pipeline et de vouloir mettre présentement 43 milliards de dollars dans un nouveau pipeline aide-t-il les différentes provinces? En quoi cela génère-t-il des revenus tellement fantastiques que les provinces se trouvent noyées autour des retombées économiques? Il n'y a absolument rien.

Les gens qui font du profit aujourd'hui, ce sont les gazières et les pétrolières. Pourquoi ne veulent-ils pas payer pour leur infrastructure? Il y a un principe premier dans le capitalisme: on prend son argent et on le met en jeu. C'est soi-même qui assume le risque. Présentement, le gouvernement fédéral assume le risque dans un secteur d'activité qui est voué à disparaître dans les 30 prochaines années, le gaz et le pétrole, avec l'argent des Québécois et des Canadiens. Pire encore, les grandes centrales syndicales sont venues nous voir dernièrement au Comité permanent des ressources naturelles pour dire qu'on voit une augmentation de la production dans le secteur gazier et pétrolier, mais une diminution des emplois. Ces gens sont tellement indécents qu'ils sont prêts à investir dans l'automatisation de leurs procédés pour avoir moins d'employés, mais ils ne sont pas prêts à mettre une maudite cenne dans leur infrastructure. Si, ça, ça parle au député de Winnipeg-Nord, je pense qu'il y a un sérieux problème.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Madame la Présidente, mon collègue disait que la colère risquait de lui faire rougir les oreilles. J'aimerais qu'il sache que la colère est toujours mauvaise conseillère. Je peux faire état de quelques éléments que j'ai vécus au cours des 18 ans de ma vie politique.

Tout à l'heure, mon collègue a soulevé un point sur ce que nous appelons, au parti conservateur, « le BS corporatif », c'est-à-dire le favoritisme d'État. L'argent des contribuables doit servir aux contribuables. Quand il y a des situations qui sont tout à fait rentables, c'est au secteur privé à agir. C'est ce que notre chef a répondu à la question tout à fait pertinente du député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets.

Est-il d'accord sur le fait qu'il y a tellement de réglementations et tellement d'étapes à passer que, pour ce projet-là comme pour tout autre projet, on devrait être beaucoup plus efficace?

Mario Simard: Madame la Présidente, je disais plutôt que je suis en train de me réconcilier avec le chef de l'Opposition officielle. Effectivement, je ne pense pas que les conservateurs sont contre le développement de la filière gazière et pétrolière, loin de là. Pourtant, ils sont quand même assez lucides pour voir que ce n'est pas normal que ce soit nous, collectivement, qui devons assumer les risques des infrastructures quand les gazières et les pétrolières font des profits records.

En juillet dernier, les gens de Cenovus annonçaient des profits qui étaient quatre fois supérieurs à ce qu'ils ont fait en 2025. Ces gens-là font des profits records et nous, notre projet d'intérêt national, c'est de dire qu'il faut les aider à en faire davantage au moment où les gens ne sont pas capables de se loger, au moment où les aînés préfèrent quelquefois payer pour leurs médicaments plutôt que se nourrir. Moi, je trouve ça d'une indécence crasse.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, je félicite mon collègue pour son excellent discours et toutes ses interventions.

J'aimerais l'entendre me parler davantage de l'industrie forestière et des problèmes auxquels elle fait face. Au nord de ma circonscription, la scierie St-Michel est fermée depuis le mois d'août, pas de cette année, mais de l'année passée. Elle est maintenant devant les tribunaux pour trouver une solution.

Que peut faire le gouvernement pour aider l'industrie forestière?

Mario Simard: Madame la Présidente, le gouvernement est tellement déconnecté. Quand on regarde le ratio d'emplois par secteur d'activité économique, c'est le secteur forestier qui arrive en premier. Il y a plus d'emplois dans le secteur forestier au Canada qu'il y en a dans le secteur énergétique et dans le secteur de l'automobile.

Que fait le gouvernement pour soutenir ce secteur-là? Il ne fait absolument rien. Il y a des entrepreneurs forestiers dans ma circonscription qui attendent encore aujourd'hui une forme d'aide de la part du gouvernement fédéral. Ça aussi, c'est indécent.

[Traduction]

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Toronto—St. Paul's.

Tous les jours, d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens se réveillent, ils vont travailler consciencieusement et ils font de leur mieux pour subvenir aux besoins de leur famille. Pourtant, malgré tous leurs efforts, beaucoup trop d'entre eux ont de plus en plus de mal à se rendre à la fin du mois. Que ce soit pour l'épicerie, le logement, l'essence ou les nécessités quotidiennes, aux quatre coins du pays, les familles et les retraités sont contraints de se serrer la ceinture.

Tous les jours, il y a des gens qui me parlent de la crise du coût de la vie. Tracy, qui habite dans ma circonscription, m'a écrit dernièrement que « [...] le coût de la vie atteint des sommets extrêmement inquiétants. L'essentiel coûte tellement cher qu'on ne peut pratiquement rien mettre de côté et que l'objectif naguère réaliste d'accéder à la propriété semble de plus en plus inatteignable pour les jeunes travailleurs canadiens [...] ce n'est pas le Canada de mes souvenirs, celui où j'ai grandi. Quand je vois le pays où je vis depuis toujours en arracher autant, ça me fend le cœur. »

Les députés ont entendu les conservateurs tenir à peu près le même discours, et ce n'est pas pour rien: c'est parce que nous allons à la rencontre de nos concitoyens et que nous relayons ce qu'ils

Travaux des subsides

nous racontent. À une certaine époque, le rêve canadien semblait réalisable: il suffisait de travailler dur. Tout le monde avait des perspectives d'avenir et la possibilité de se bâtir une vie meilleure. Ce n'était pas réservé à quelques privilégiés. En revanche, après une dizaine d'années de dépenses, de fiscalité et de réglementation hypertrophiée de la part des libéraux, beaucoup de Canadiens constatent aujourd'hui que le rêve est de moins en moins à leur portée.

Un autre citoyen de ma circonscription, Cory, m'a confié qu'il a un bon emploi, mais que son salaire n'augmente pas aussi vite que l'inflation, et qu'il a dû faire d'importantes compressions budgétaires simplement pour joindre les deux bouts. Son budget hebdomadaire pour l'épicerie est de plus en plus serré, et son panier n'est plus aussi bien rempli qu'avant. Il m'a raconté que des produits qu'il achetait autrefois sans y réfléchir sont devenus des luxes qu'il ne s'offre qu'occasionnellement. La viande fraîche, les collations saines pour ses enfants et d'autres produits de base qu'il consomme au quotidien sont maintenant soigneusement considérés en fonction du coût de tout le reste. Cet homme se retrouve à comparer les prix, à attendre les soldes et à remettre des articles sur les rayons simplement parce que son budget ne lui permet plus de les acheter. Il m'a confié qu'il ressent de plus en plus de stress et qu'il est désespéré.

Selon les propres données du gouvernement, les difficultés financières constituent la principale source de stress, devant le travail, la santé personnelle et les relations interpersonnelles. Près de la moitié des Canadiens ayant participé à l'enquête ont déclaré souffrir d'insomnie en raison de soucis financiers. Cette statistique devrait préoccuper tous les députés.

Quand les Canadiens passent des nuits blanches à se demander comment ils vont payer leur loyer du mois prochain, faire leur épicerie ou faire face à une dépense imprévue, les conséquences vont bien au-delà du compte bancaire. Le stress financier a des répercussions sur la santé mentale, les relations familiales, la productivité au travail et, bien sûr, la qualité de vie en général. Quand près de la moitié des Canadiens dorment mal à cause de leurs finances, on ne parle plus de cas isolés. Nous parlons d'une crise de l'abordabilité qui affecte le bien-être, la sécurité et la tranquillité d'esprit des familles et des individus partout au pays.

Je sais qu'il y a un nombre incalculable d'autres personnes dans ma circonscription et ailleurs au pays qui vivent des situations similaires à celles de Tracy et de Cory, car elles m'en parlent quand je les rencontre en personne. Elles ne veulent pas que le gouvernement leur fasse la charité. Elles veulent que le gouvernement cesse de leur rendre la vie plus difficile et plus coûteuse, et qu'il les laisse vivre le rêve canadien qui leur avait été promis autrefois. Les Canadiens travaillent fort. Ils économisent là où ils le peuvent. Ils prennent des décisions financières judicieuses, mais se retrouvent incapables de s'en sortir et voient même leur situation se détériorer malgré eux.

Les jeunes Canadiens retardent des étapes importantes de leur vie parce que l'accession à la propriété semble inatteignable, un rêve qui ne peut plus être réalisé. Les parents ont du mal à faire face à l'augmentation du coût de la vie. Les personnes âgées qui ont un revenu fixe sont obligées de tirer le maximum de chaque dollar rien que pour pouvoir se payer le strict nécessaire.

Travaux des subsides

Les gens ne demandent pas un traitement spécial. Ils demandent simplement qu'on leur donne la chance équitable à laquelle ils ont droit. Ils veulent un gouvernement qui comprend leurs difficultés, qui respecte la valeur de leur argent durement gagné et qui crée les conditions propices à la croissance et aux perspectives économiques.

Nous savons que nous pouvons renverser la vapeur, parce que, avant le gouvernement libéral, la classe moyenne du Canada était la plus riche au monde selon le revenu disponible médian. Cependant, la décennie perdue, sous les libéraux, de mauvaise gestion des finances publiques ainsi que des politiques antidéveloppement ont poussé des entreprises à plier bagage, freiné l'exploitation des ressources et empêché l'augmentation des salaires. Le premier ministre aime faire de nombreux discours et de belles annonces qui semblent être un progrès, mais la stratégie des libéraux reste la même: taxer, réglementer, contrôler, redistribuer, emprunter et dépenser, encore et toujours. Les libéraux dépensent de l'argent qu'ils n'ont pas en allant le chercher dans les poches de Canadiens qui n'ont pas les moyens de s'en passer, et ils refilent ainsi aux générations futures de contribuables le fardeau du paiement des intérêts sur la dette qu'ils accumulent aujourd'hui.

● (1140)

Demain, ma fille Morgan aura un an. Je ne sais pas si j'ai le cœur de le lui dire, mais, comme les autres Canadiens, elle se retrouve avec une dette fédérale de plus de 30 000 \$ dont elle est responsable, à cause des dépenses inconsidérées du gouvernement libéral. La seule raison pour laquelle j'aurai peut-être le cœur de le lui dire, c'est qu'elle ne comprend pas encore, mais tous les Canadiens qui comprennent la situation devraient être outrés. Après 11 ans, les résultats de ces politiques sont évidents. Les Canadiens paient davantage pour obtenir moins en retour. Ils paient plus cher pour l'épicerie, le logement, l'énergie, le transport, les taxes et à peu près tous les aspects essentiels de la vie de tous les jours.

Lorsqu'un gouvernement accumule des déficits, augmente les emprunts et fait obstacle aux investissements et au développement, les conséquences vont bien au-delà de la Chambre. En fait, ceux qui sont ultimement responsables de ces conséquences les subissent très rarement. Elles sont ressenties dans les foyers de tout le pays, par les familles, et par les propriétaires d'entreprise qui ont du mal à payer leurs factures d'électricité et leurs employés et à conserver tout le monde en poste parce qu'ils embauchent leurs amis et voisins. Les Canadiens comprennent cette simple vérité. Les gouvernements ne peuvent pas atteindre la prospérité en dépensant. La richesse doit d'abord être générée par les travailleurs, les entrepreneurs, les innovateurs, les agriculteurs, les gens de métier et les producteurs de ressources, et non par davantage de bureaucratie et d'aide financière.

Le Canada devrait être le pays le plus prospère du monde. Nous avons la chance de disposer de ressources naturelles abondantes, d'une main-d'œuvre hautement scolarisée, d'institutions solides et de certaines des personnes les plus innovantes de la planète. Pourtant, au lieu de libérer notre potentiel, les politiques libérales lui ont fait obstacle. La solution ne réside pas dans une augmentation des dépenses publiques. La solution, c'est la croissance économique. La solution, c'est de créer un environnement dans lequel les entreprises peuvent investir et réaliser des bénéfices, où les travailleurs peuvent s'épanouir grâce à des salaires de plus en plus élevés, et où les familles peuvent conserver une plus grande partie de ce qu'elles

gagnent. Libérons le potentiel des entrepreneurs et des travailleurs d'ici, et voyons toute la richesse qui pourra ainsi être créée au pays.

Pour y arriver, il faut adopter une politique budgétaire responsable et contrôler les dépenses publiques. Il faut alléger le fardeau fiscal qui pèse sur les travailleurs canadiens et sur ceux qui créent des emplois. Il faut supprimer les obstacles qui entravent la construction de logements et veiller à ce que ceux-ci puissent être construits plus rapidement et à des prix plus abordables. Il faut simplifier les processus d'autorisation pour les grands projets, ramener les investissements au Canada et permettre au secteur des ressources d'exploiter de manière responsable les richesses naturelles qui constituent depuis longtemps une source de prospérité pour les collectivités de tout le pays.

Il est temps de recommencer à bâtir au Canada: des logements, des infrastructures énergétiques, des mines, des usines, des ports, des routes et des projets qui créent de bons emplois bien rémunérés et qui stimulent l'activité économique. Chaque projet bloqué, chaque approbation retardée et chaque entreprise qui quitte le Canada se traduisent par des occasions manquées pour les travailleurs et les familles du pays.

Nous devons également reconnaître que l'abordabilité et la productivité vont de pair. Aucun pays ne peut améliorer durablement le niveau de vie de ses citoyens sans créer de richesse. On ne peut pas redistribuer des ressources qui n'existent pas. Les salaires plus élevés, les collectivités florissantes et les services publics de qualité prennent racine dans une économie forte. Par-dessus tout, nous devons renouer avec l'idée qu'une personne qui travaille fort, qui respecte les règles, qui participe à la vie de sa communauté et qui donne en retour devrait pouvoir se bâtir une vie meilleure pour elle-même et sa famille.

Les meilleurs jours du Canada n'ont pas à être derrière nous. Nous pouvons bâtir un pays où l'accession à la propriété est de nouveau possible, où le travail acharné est récompensé, où les investissements sont les bienvenus et où les générations futures peuvent espérer une meilleure qualité de vie que la génération qui les a précédées. Voilà ce qu'est la promesse canadienne. C'est la promesse qui, selon Tracy, Cory et tant de gens de ma circonscription et de tout le pays, est en train de s'estomper. Je crois fermement qu'il n'est pas trop tard pour corriger le tir et rétablir une classe moyenne aussi forte que par le passé. Le travail commence ici. Il commence par nous.

Laissons les gens qui veulent bâtir ce pays se mettre au travail et faisons en sorte que le gouvernement se tasse du chemin. Il faut commencer par reconnaître que nous traversons actuellement une crise de l'abordabilité causée par les dépenses inconsidérées et les politiques épouvantables du gouvernement libéral. Il est temps que la Chambre fasse un meilleur travail pour les Canadiens qu'elle représente.

● (1145)

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de travailler avec le député de Portage—Lisgar depuis un an et demi au sein du comité de l'environnement. Nous étudions actuellement des mesures d'abordabilité et d'efficacité énergétique. Le gouvernement a créé une stratégie nationale sur l'électricité, qui prévoit une aide relativement à l'amélioration de l'efficacité énergétique pour jusqu'à 1 million de Canadiens.

Le député est-il d'accord pour aider Tracy et Cory à réduire leurs factures d'énergie grâce à des mesures d'efficacité énergétique?

Branden Leslie: Madame la Présidente, je dois avouer que j'admire beaucoup le député d'en face. J'aime travailler avec lui au sein du comité de l'environnement.

Il a mentionné une autre grande annonce du gouvernement. On veut nous faire croire qu'elle donnera des résultats à un moment donné dans l'avenir. Or, la réalité est que la crise de l'abordabilité frappe directement les familles en ce moment même.

D'ailleurs, le témoignage que nous avons entendu à la réunion du comité de l'environnement nous a permis d'apprendre des faits intéressants sur l'amélioration énergétique des maisons pour laquelle le gouvernement dépense des centaines de millions de dollars. En réalité, ces mesures n'améliorent pas le rendement énergétique des maisons, et les résultats sont bien en deçà de ce qui avait été promis.

Pour que les Canadiens puissent payer leurs factures, le gouvernement doit se tasser du chemin et cesser de dépenser de l'argent qu'il n'a pas.

• (1150)

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, je sais que mon collègue a ses origines sur les terres agricoles de Portage—Lisgar, tout comme j'ai les miennes sur celles de Chatham-Kent—Leamington. Avant de devenir députés, nous avons tous les deux travaillé au sein d'organismes du milieu agricole. Là où nos expériences divergent, par contre, c'est que sa fille est plus jeune que mes deux petites-filles, mais ça, c'est un sujet pour un autre jour.

Mardi, les députés ont débattu notre motion de l'opposition sur le prix du diésel. J'ai parlé avec mon frère, qui s'occupait hier, tout comme aujourd'hui d'ailleurs, de récolter des tomates et du soya. Ses dépenses en diésel ont bondi de 84 %.

Puisque mon collègue sait comment fonctionne la chaîne de valeur des produits alimentaires au Canada, nous expliquerait-il quelles sont les conséquences d'une hausse de 84 % du prix du diésel en 1 an sur le quotidien des gens de sa circonscription?

Branden Leslie: Madame la Présidente, je remercie le député de ses bons mots.

C'est un défi colossal, car les gens ne comprennent pas l'agriculture à grande échelle. Si on se sert d'une moissonneuse-batteuse en ce moment et que la récolte est particulièrement tardive dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan, il en coûte 250 \$ de diésel l'heure pendant toute la journée avec plusieurs moissonneuses-batteuses. C'est le bénéfice de fin d'année qui part en fumée. Personne ne peut avaler ça, surtout pas les producteurs de grains. Le prix est ce qu'il est et il reste obstinément bas. Les coûts des intrants, qu'il s'agisse des engrais ou de tout autre intrant le long de la chaîne de valeur nécessaire à la production de la récolte, ont été très élevés à l'approche de la récolte. C'est un véritable coup de poignard porté à la rentabilité des fermes familiales.

Il faut garder à l'esprit que nous sommes une nation d'agriculteurs familiaux. Sur l'ensemble des exploitations agricoles du Canada, 97 % sont des fermes familiales. En réalité, toute personne vivant en milieu rural sait que lorsque les agriculteurs connaissent une bonne année, les collectivités en profitent également grâce aux dons et aux achats effectués localement. On le voit clairement quand les agriculteurs connaissent une bonne année. Voilà pourquoi c'est si essentiel.

Travaux des subsides

Il est honteux que le gouvernement n'ait pas appuyé notre importante motion sur le diésel hier dans le but de réduire les coûts non seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour tous les camionneurs qui transportent ces aliments et tous les autres produits transformés vers les tablettes des épiceries pour les Canadiens partout au pays.

[Français]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, je viens d'écouter la réponse de mon collègue. Je ne sais pas s'il sait que la vérificatrice générale a sorti aujourd'hui un rapport sur la taxe d'accise et qu'elle souligne ce que tout le monde comprend bien, à savoir que ça bénéficie davantage aux plus fortunés. Je comprends, et il le fait très bien remarquer, qu'il nous faut des mesures ciblées pour les agriculteurs, pour les camionneurs. Ces gens-là ne doivent pas voir leur gagne-pain mis en péril par la hausse du prix du diésel et du coût de l'essence.

Cela dit, on se rend compte que le mur-à-mur aide finalement les gens les plus fortunés et laisse de côté ceux qui ont vraiment des besoins et des nécessités.

Ne devrait-on pas trouver une formule un peu plus cohérente, lorsqu'on veut diminuer les taxes sur les énergies fossiles?

[Traduction]

Branden Leslie: Madame la Présidente, je rejette certains éléments de cette intervention, car je peux observer le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement. Prenons l'exemple d'un élevage de poulets. Il faut du diésel pour transporter les poulets au transformateur et à l'épicerie à des prix très élevés. Les gens remettent alors ces poulets sur les tablettes parce qu'ils n'ont pas les moyens de les acheter et qu'ils doivent prendre des décisions difficiles concernant les aliments sains à mettre dans l'assiette de leurs enfants. Cela a une incidence directe sur tous les Canadiens, quel que soit leur niveau de revenu. Les personnes qui ont les plus faibles revenus et qui doivent faire face à des prix alimentaires élevés font des choix difficiles pour leurs enfants.

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui sur un sujet qui, à mon avis, est important pour de nombreux Canadiens et leur famille, ainsi que sur le plan que le gouvernement a présenté à cet égard. Il s'agit d'un plan visant à faire croître notre économie, à renforcer notre pays et à investir dans les familles et les personnes qui contribuent à l'avancement de notre pays. En m'adressant à la Chambre aujourd'hui, je tenais tout d'abord à parler un peu des familles et du plan du gouvernement pour les soutenir à un moment où nous savons qu'elles traversent des moments difficiles. Ces difficultés découlent de la conjoncture économique mondiale, des conflits mondiaux et d'une guerre tarifaire dont nous ne sommes pas à l'origine, une guerre injustifiée contre laquelle nous continuons de nous mobiliser. Cela dit, les familles sont, au fond, le cœur même du Canada.

Travaux des subsides

Dès le premier jour, le gouvernement a investi dans des mesures de soutien destinées à faciliter un peu la vie des gens. Notre toute première mesure après notre arrivée au pouvoir a été une baisse d'impôts pour 22 millions de Canadiens. Nous avons ensuite mis en place une nouvelle allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, une aide financière qui permet aux familles canadiennes de disposer de plus d'argent, soit plus de 1 800 \$ par année à l'heure actuelle.

Nous avons également pris le temps de réinvestir dans l'éducation préscolaire et la garde d'enfants. Il s'agit d'une aide essentielle, d'un nouveau programme mis en place ces dernières années partout au pays, et que je décris souvent, lorsque je rencontre les habitants de ma circonscription, comme une « triple menace », car c'est le genre de programme qui offre à nos enfants le meilleur départ possible dans la vie en leur donnant accès à l'éducation préscolaire, tout en aidant les familles à réduire leurs dépenses. En Ontario, cela permet de réduire le coût des services de garde de plus de 10 000 \$, en moyenne, pour une famille ayant un enfant en garderie. Cela soutient également notre économie en permettant aux parents, mais surtout aux femmes, de réintégrer le marché du travail au moment de leur choix. Il s'agit d'une mesure importante, tant par la manière dont elle a concrètement aidé les familles à réduire leurs dépenses annuelles que par le fait qu'elle a permis à plus de 900 000 enfants, d'un bout à l'autre du pays, de bénéficier du meilleur départ possible dans la vie.

Nous continuons également à soutenir et à élargir notre programme de soins dentaires. Plus de 5 millions de Canadiens ont accès à des soins dentaires auxquels ils n'avaient pas accès il y a quelques années à peine. Des aînés de ma circonscription nous ont confié que ce programme changeait la donne et qu'ils obtenaient des soins dentaires qu'ils avaient reporté depuis des années en raison du coût élevé des soins buccodentaires.

Ces mesures de soutien visent à améliorer la vie des Canadiens de bien des façons, mais elles ne s'arrêtent pas là. Nous sommes également très déterminés à investir dans les jeunes. Je pense par exemple au Programme national d'alimentation scolaire, qui est nouveau. Le Canada a été le dernier pays du G7 à mettre en place un programme national d'alimentation en milieu scolaire. Pas plus tard que ce printemps, notre gouvernement l'a rendu permanent. Ce programme permet de remettre plus de 800 \$ dans les poches des familles, qui économisent sur l'épicerie qu'elles achèteraient chaque jour pour leurs enfants, et il garantit que tous les enfants se rendent à l'école le ventre plein, prêts à apprendre. C'est un programme qui change les choses dans toutes les collectivités. Plus de 80 % des écoles publiques du pays participent maintenant au Programme national d'alimentation scolaire. C'est une réalisation incroyable qui profite aux familles, mais qui permet aussi à nos enfants d'avoir ce qu'il y a de mieux et de profiter au maximum de leur temps à l'école.

Le gouvernement a également pris des mesures pour soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire, en particulier au niveau postsecondaire. Nous avons prolongé le Programme canadien de bourses aux étudiants, de sorte que plus de 570 000 étudiants de partout au pays ont maintenant accès à des bourses de 4 200 \$ par année pour les aider à financer leurs études. Ils n'ont pas à rembourser cet argent. À l'heure où certains gouvernements provinciaux réduisent l'aide financière aux étudiants, nous effectuons quant à nous des investissements qui aideront les étudiants à réussir leurs études postsecondaires, car nous savons que ces études représentent des coûts importants.

• (1155)

Nous avons également fait un investissement historique dans les voies d'accès aux métiers spécialisés. Les étudiants qui cherchent à se bâtir une carrière de leur choix jouissent actuellement de possibilités extraordinaires dans ces métiers. C'est pourquoi nous avons mis en place de nouvelles mesures visant à soutenir les apprentis qui suivent une formation, en leur offrant 400 \$ de plus par semaine pendant leurs études. Ils sont aussi admissibles à une prime d'achèvement de 5 000 \$ afin de les aider à se rendre jusqu'à la fin de leur programme. Nous offrons en outre des mesures aux employeurs, qui servent d'incitatifs à l'embauche d'apprentis de première année.

Nous savons que ce sont là les possibilités de l'avenir. Les métiers spécialisés offrent d'excellents emplois assortis d'avantages sociaux et débouchent sur des carrières dynamiques exigeant des compétences hautement spécialisées. Nous nous efforçons vraiment d'aider les jeunes à voir ces métiers sous un jour nouveau et à les reconnaître pour ce qu'ils offrent aujourd'hui: des emplois hautement spécialisés dans le cadre desquels ils travailleront à certains des plus grands projets et certaines des plus grandes infrastructures du pays, et qui exigeront des connaissances et des compétences techniques approfondies. Les jeunes qui feront le choix des métiers spécialisés auront un avenir radieux et une belle carrière.

Je tiens également à aborder un domaine qui me touche personnellement. Le gouvernement s'efforce d'aider les nombreux Canadiens qui ont un handicap afin qu'ils aient accès à un emploi et à un soutien financier dans leur vie quotidienne. Nous savons qu'à l'heure actuelle, environ 27 % des Canadiens de plus de 15 ans s'identifient comme ayant un handicap. C'est environ 8 millions de personnes. Le gouvernement s'emploie activement à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées dans tous les aspects de leur vie quotidienne, que ce soit à l'aide de normes et de bâtiments plus accessibles, en fournissant un soutien financier comme la nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapées ou en éliminant les obstacles à l'emploi, qui, nous le savons, subsistent.

À l'heure actuelle, le taux d'emploi des personnes handicapées au Canada n'est que de 67 %, contre environ 83 % pour la population canadienne. Cet écart représente environ 1 million de personnes ici aujourd'hui dont le potentiel pourrait être exploité si nous pouvions trouver des moyens de réduire les obstacles à l'emploi. Cette population en âge de travailler attend qu'on cesse de la mettre à l'écart.

C'est ce que nous sommes en train de faire. Nous injectons environ 100 millions de dollars par année dans le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, qui aide les Canadiens à trouver et à conserver un emploi. Le fonds finance des organismes communautaires qui offrent de la formation professionnelle, des subventions salariales et des services de placement. Nous avons également le Fonds pour l'accessibilité, qui a soutenu plus de 8 000 projets depuis 2015 et qui a ainsi aidé des milliers de Canadiens handicapés à accéder à des programmes, des services et des possibilités d'emploi.

J'ai beaucoup discuté avec des organismes comme le Conseil canadien de la réadaptation et du travail, Timbres de Pâques, l'Institut national canadien pour les aveugles et Spectrum Works. Ces organismes communautaires ou nationaux œuvrent auprès des personnes handicapées et ils s'efforcent de créer des possibilités d'emploi. Ils sont de véritables partenaires dans le travail que nous sommes en train de faire, c'est-à-dire éliminer les obstacles et libérer le potentiel des personnes handicapées désireuses d'entrer sur le marché du travail.

Travaux des subsides

Tous les investissements que nous réalisons constituent un investissement dans le tissu social et les infrastructures sociales de notre pays. Ce sont des piliers fondamentaux qui vont de pair avec une économie forte. Une économie forte repose sur des personnes capables d'intégrer le marché du travail, qui possèdent la formation et les compétences nécessaires pour occuper les emplois de demain et qui vont nous aider de multiples façons à mener à bien ces projets et à développer l'économie, comme nous nous y employons actuellement en investissant dans des projets d'envergure, les infrastructures, le logement et un programme de construction visant à bâtir des communautés solides d'un océan à l'autre.

Voilà pourquoi j'invite les députés de l'opposition à réfléchir au plan proposé par le gouvernement. Je les remercie de m'avoir donné l'occasion de débattre de cette motion aujourd'hui.

● (1200)

[Français]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, je veux féliciter ma collègue pour son discours.

J'aimerais savoir ce que le gouvernement entend faire pour soutenir le pouvoir d'achat des aînés. En matière d'abordabilité, les aînés ont des difficultés. Depuis les années 2000, le taux de pauvreté augmente chez les aînés, notamment parce qu'ils ont des revenus fixes qui ne sont pas suffisamment indexés à l'inflation, notamment les prestations de la Sécurité de la vieillesse. Le gouvernement Trudeau avait augmenté ce paiement pour les 75 ans et plus, mais il ne l'avait pas fait pour les 65 à 74 ans, créant ainsi deux classes d'aînés.

Une de mes collègues du Bloc québécois a présenté un projet de loi qui demande d'indexer et d'augmenter la Sécurité de la vieillesse pour les jeunes retraités de 65 à 74 ans.

Qu'en pense mon honorable collègue?

● (1205)

[Traduction]

Leslie Church: Monsieur le Président, le gouvernement a toujours soutenu les personnes âgées, notamment, comme l'a mentionné le député, en augmentant les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Cette politique s'appuie entièrement sur les données dont nous disposons, qui montrent qu'au-delà de 75 ans, les personnes les plus âgées parmi nous engagent des frais de soins et de santé plus élevés. C'est ce qui nous a poussés à offrir un soutien supplémentaire aux personnes âgées qui doivent assumer ces coûts les plus élevés.

Nous avons également renforcé le Supplément de revenu garanti, dont bénéficient plus d'un million d'aînés. De plus, nous élargissons progressivement l'exemption pour le calcul du Supplément de revenu garanti. Nous continuons de soutenir les aînés de toutes les manières possibles.

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, les politiciens sont passés maîtres dans l'art de parler longtemps sans rien dire. Ma question est simple et nous aimons qu'ils répondent par oui ou par non. Il y a trois horloges dans cette enceinte, mais les libéraux échouent très souvent à nous donner l'heure juste. J'ai néanmoins une question simple pour la députée: croit-elle qu'il y a une crise de l'abordabilité au Canada, oui ou non?

Leslie Church: Monsieur le Président, je pense que les mesures prises par le gouvernement au cours de la dernière année et demie montrent que nous nous soucions de la capacité des Canadiens à

boucler les fins de mois. D'ailleurs, nous avons fait beaucoup de choses pour alléger leur fardeau financier.

J'exhorte mon collègue et ami d'en face à se joindre à nous et à appuyer des mesures comme les services de garde dans notre province, car ces derniers permettent aux familles d'économiser dès maintenant plus de 10 000 \$ par année pour un enfant en garderie.

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a prononcé un discours fantastique. Nous représentons toutes les deux l'incroyable ville de Toronto. En ce qui concerne l'abordabilité, les services de garde sont l'un des éléments ayant une grande incidence sur le coût de la vie à Toronto. Je me demande si la députée pourrait parler de ce que fait le gouvernement pour aider les familles à avoir accès à ces services essentiels.

Leslie Church: Monsieur le Président, en réalité, pas plus tard que la semaine dernière, la ministre de l'Emploi et des Familles et son homologue de l'Ontario ont annoncé une prolongation de quatre ans du programme ontarien d'éducation préscolaire et de garde d'enfants. Cette annonce créera un climat de stabilité relativement aux frais payés par les familles au cours des prochains mois, en faisant en sorte que le prix moyen des services de garde sera d'environ 19 \$ par jour. Cela nous aidera également à travailler à la création de places supplémentaires en Ontario, car nous savons que de nombreuses familles tentent encore d'avoir accès à une place.

La demande est là, les besoins sont là et nous sommes là pour soutenir ce programme. Nous exhortons la province à également jouer un rôle aussi actif et favorable qu'elle le peut.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, alors que les familles continuent de diminuer leurs achats à l'épicerie, le gouvernement est tout fier d'annoncer des centaines de millions de dollars pour rendre la vie plus abordable.

La députée d'en face peut-elle expliquer pourquoi, chaque mois, plus de 2 millions de personnes font la queue devant les banques alimentaires et que ce nombre grimpe à 3 millions de personnes si l'on inclut les églises, les synagogues et les temples? Pourquoi tous ces gens vont-ils dans les banques alimentaires si les efforts du gouvernement sont si extraordinaires?

Leslie Church: Monsieur le Président, je tiens simplement à souligner qu'en plus d'aider les familles à faire face à leurs dépenses quotidiennes, nous avons également lancé la toute première Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada. Une partie de notre réponse à la hausse du coût des aliments consiste à veiller à ce que notre offre alimentaire soit plus concurrentielle, plus abordable et plus abondante. C'est pourquoi nous investissons 3 milliards de dollars dans des marchés de produits alimentaires et des carrefours alimentaires locaux et que nous faisons en sorte que des infrastructures comme des serres puissent être construites rapidement et mettons en place des incitations à la passation en charges immédiate.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Rivière-des-Mille-Îles.

Chaque décennie, la nouvelle génération de jeunes Canadiens grandit en sachant ce qu'on attend d'elle. Or, au cours des 11 dernières années, ces attentes auparavant normales sont devenues presque inatteignables, ou elles sont désormais assorties de conditions. Le marché conclu avec les Canadiens n'est plus respecté. Aujourd'hui, les familles qui peinent à accéder à la propriété doivent également payer des prix records à l'épicerie, et des millions de Canadiens ont recours aux banques alimentaires.

Travaux des subsides

Au lieu d'intervenir pour répondre aux préoccupations des Canadiens, le gouvernement libéral fait la sourde oreille. Il veut qu'ils oublient le passé et qu'ils prétendent qu'ils n'ont jamais eu la vie aussi belle. Ces attentes sont renforcées par l'actualité que nous lisons, par les médias que nous consommons et par l'exemple que nous montrent nos proches et nos pairs.

Les Canadiens vont à l'école, s'instruisent et acquièrent une expérience de travail dans le but de trouver un emploi bien rémunéré qui leur permettra de subvenir à leurs besoins. Ils ne savent peut-être pas exactement ce qu'ils veulent faire, mais ils savent dans quelle direction ils sont censés aller. Après des années de travail, ils achètent une maison et ils fondent une famille, et le cycle recommence. Tout le monde n'a pas les mêmes possibilités ni ne suit pas la même voie, mais chacun peut travailler pour atteindre ce grand objectif, ou du moins il le devrait.

Cependant, depuis l'élection de Justin Trudeau — et, soit dit en passant, celle de nombreux libéraux qui siègent toujours en face —, la promesse de l'accession à la propriété pour les jeunes Canadiens s'est encore éloignée. Non seulement les Canadiens sont plus loin de l'accession à la propriété, mais des millions d'entre eux ont maintenant du mal à subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux. La crise du logement et du coût des aliments a plongé beaucoup de jeunes et de familles canadiennes dans le désespoir quant à leur avenir. Pour se sortir de ce gâchis créé par les libéraux, les jeunes Canadiens ont besoin d'un changement radical par rapport aux politiques menées ces 11 dernières années. Ils ont besoin d'un gouvernement qui travaille pour eux, pas d'un gouvernement qui leur répète qu'ils n'ont jamais eu la vie aussi belle.

Les jeunes Canadiens ont tout à fait raison d'être frustrés par la situation dans laquelle le gouvernement libéral les a placés. Selon un nouveau sondage réalisé par Remax, les Canadiens sont prêts à faire beaucoup de sacrifices simplement pour pouvoir accéder à la propriété, et les chiffres révèlent une réalité extrêmement décevante. Soixante-cinq pour cent des Canadiens ont répondu qu'ils allaient devoir faire au moins un compromis pour pouvoir acheter une maison plus grande ou mieux adaptée aux besoins de leur famille.

Lorsqu'on veut fonder une famille, il faut souvent avoir plus d'espace. C'est une vérité simple, mais le sondage de Remax montre que pour devenir propriétaires d'une plus grande maison, les Canadiens doivent se déraciner et quitter la communauté et les réseaux de soutien dont ils font partie, simplement pour accéder à une propriété plus grande. D'autres prennent un deuxième emploi ou se tournent vers leur famille pour obtenir une aide financière, ou doivent puiser dans leurs économies pour acquérir la maison dont leur famille a besoin.

Ce sont là des choix difficiles, et alors même que les Canadiens sont contraints de faire ce genre de sacrifices, les libéraux continuent d'accumuler d'énormes déficits inflationnistes, qui s'ajoutent à notre dette nationale et aux milliards de dollars dépensés chaque année pour rembourser les détenteurs d'obligations. Il ne s'agit pas simplement d'une politique abstraite. Cela a des conséquences sur la capacité financière et budgétaire du gouvernement à régler les problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés.

Alors que la situation des Canadiens en matière d'accession à la propriété ne cesse de se détériorer, ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers leurs parents simplement pour joindre les deux bouts. Dans un sondage réalisé en septembre par RBC, plus de la moitié des parents ayant des enfants adultes ont déclaré avoir

apporté un soutien financier à leurs enfants au cours de l'année écoulée. Parmi ceux qui ont apporté ce soutien, plus de la moitié ont aidé à payer l'épicerie, tandis que près du quart ont contribué au loyer. Près du tiers des parents ont déclaré que leurs enfants adultes n'étaient pas financièrement indépendants.

● (1210)

Selon Lucianna Adragna, vice-présidente des segments de clientèle à la RBC, la hausse du coût de la vie et la crise de l'abordabilité expliquent en partie cette tendance. Ses propos résument parfaitement la situation: « Autrefois, l'indépendance financière semblait être une étape naturelle: terminer ses études, décrocher un emploi, quitter le foyer familial et payer ses propres factures. Pour beaucoup de familles, ce n'est plus aussi simple aujourd'hui. »

Voilà la réalité des jeunes Canadiens de nos jours. Même après avoir trouvé un emploi, beaucoup n'ont pas les moyens de se loger. De plus, parmi ceux qui déménagent, il y en a de plus en plus qui doivent aider leurs parents vieillissants à payer leurs factures. Il ne s'agit pas de gens sans emploi. Ce sont des travailleurs qui cumulent souvent un ou deux emplois et qui, malgré tout, n'arrivent pas à améliorer leur sort.

Quelle est la solution des libéraux? Ceux-ci avaient promis de construire des logements à une vitesse et à une échelle jamais vues depuis des générations. Or, qu'ont-ils réellement accompli au cours des 18 derniers mois? Ils ont créé une autre instance bureaucratique chargée du logement, ce qui semble être leur réflexe lorsqu'un problème se présente. Ensuite, ils ont réchauffé des annonces qui circulent depuis les débuts du gouvernement Trudeau.

Bien que les libéraux attribuent à cette nouvelle agence la construction de 19 000 logements, le ministre a récemment admis que seuls 2 000 sont actuellement en chantier.

Une voix: Oh, oh!

Grant Jackson: Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Nord peut bien me chahuter, mais je n'ai pas terminé. Je doute qu'un seul de ces logements ait été construit à Winnipeg. Quoi qu'il en soit, après 18 mois sous la direction du ministre et de sa nouvelle bureaucratie inefficace, seulement 2 000 logements ont commencé à être construits.

Même les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement montrent que les mises en chantier devraient chuter à 203 000 d'ici 2028. Ce chiffre représente moins de la moitié de ce dont nous avons besoin pour rétablir l'abordabilité du logement aux niveaux et aux prix qu'ils étaient en 2019, malgré des millions et des millions de dollars dépensés, des conférences de presse et des cérémonies d'inauguration des travaux pour des projets qui ne se concrétisent jamais. Voilà le coût de l'inaction et des promesses non tenues des libéraux: les Canadiens perdent de plus en plus de terrain.

Malheureusement, la crise de l'abordabilité ne se limite pas au logement. Les familles ont du mal à se nourrir. Le coût des produits de première nécessité force les Canadiens à changer leur façon de dépenser. Des parents aident leurs enfants adultes à payer l'épicerie. Les jeunes familles qui devraient économiser pour acheter leur première maison voient une plus grande partie de leur chèque de paie disparaître à l'épicerie. En fait, selon un récent sondage de Telus Santé, 40 % des travailleurs canadiens se disent en situation d'insécurité alimentaire.

À l'approche de l'Action de grâce, les prévisions du Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire de l'Université Dalhousie ne sont pas encourageantes. Le coût du repas de l'Action de grâce d'une famille augmente. Un repas de dinde coûte 35 \$ et un repas de jambon, 36 \$.

La hausse du prix du diésel alourdit désormais le coût des aliments dont dépendent les Canadiens. Dans le Sud-Ouest du Manitoba, les agriculteurs font face à une récolte particulièrement difficile. Les intempéries ont rendu une saison déjà éprouvante encore plus difficile et la hausse du prix du diésel ajoute des coûts qu'ils ne peuvent pas contrôler. Le carburant et les engrais ne sont pas des produits de luxe dans le secteur agricole; ce sont des intrants essentiels. Les agriculteurs ne peuvent pas contrôler la météo ni le prix à la pompe, mais le gouvernement fédéral contrôle le montant des taxes qu'il impose aux industries qui fabriquent ces produits. Nous avons présenté un plan visant à éliminer ces coûts et, hier, les libéraux l'ont rejeté.

En ce qui concerne le logement, les conservateurs ont des réponses. En ce qui concerne les aliments abordables, les conservateurs ont des solutions. Au cours des 11 dernières années, nous avons siégé dans l'opposition, mais nous avons également proposé des mesures conçues pour aider les Canadiens en difficulté.

Nous avons proposé d'éliminer la TPS sur les logements neufs d'une valeur maximale de 1,3 million de dollars, ce qui permettrait aux acheteurs d'économiser 65 000 \$. Pour aider les gens à subvenir à leurs besoins, les conservateurs ont proposé des mesures concrètes pour atténuer la hausse du prix du diésel et renforcer la production intérieure au Canada. Ces mesures visent à réduire les coûts pour les Canadiens et à rendre la vie plus facile aux jeunes familles.

Les familles veulent subvenir à leurs besoins et elles veulent avoir l'assurance que le travail qu'elles font aujourd'hui leur permettra de se bâtir un avenir meilleur. Il ne devrait pas s'agir d'attentes déraisonnables dans un pays comme le Canada. La prochaine génération mérite d'avoir la même chance que les générations précédentes de se bâtir une vie.

Il est temps d'avoir un gouvernement qui comprend cette responsabilité et qui est prêt à agir. Il faut d'abord que les libéraux admettent qu'ils ont eux-mêmes provoqué la crise actuelle. Ils doivent se rallier à cette cause, voter en faveur de cette motion et s'efforcer ensuite de régler les problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés.

• (1215)

[Français]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grande attention le discours de mon collègue.

Je sais qu'il est sensible au fait que, fonder une famille est très dispendieux. J'en conviens avec lui. J'ai des enfants et des petits-enfants. C'est effectivement très exigeant. Que pense mon collègue de notre mesure visant à enlever la TPS sur l'achat d'une nouvelle maison de 1 million de dollars?

D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi les conservateurs ont voté contre l'Allocation canadienne pour enfants qui, justement, aide énormément les familles partout au pays, ainsi que contre les services de garde à 10 \$. Au Québec, nous avons ça depuis plus de 30 ans. Or on sait que cela a un effet sur le taux de participation des femmes au marché du travail. Les conservateurs ont voté contre

Travaux des subsides

ça. Il y a aussi le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Les conservateurs ont voté contre ça.

Comment notre collègue peut-il prétendre se soucier de l'abordabilité?

• (1220)

[Traduction]

Grant Jackson: Monsieur le Président, j'en aurais long à dire en réponse à cette question, mais l'essentiel est qu'aucune de ces initiatives ne va assez loin. Après tout, 2,5 millions de Canadiens continuent de se rendre chaque mois dans les banques alimentaires. Les libéraux se promènent avec une banderole « mission accomplie », en affirmant que tout va pour le mieux, alors que des familles et des enfants font la queue devant les banques alimentaires. Qu'a à dire la députée à ce sujet? De toute évidence, ce qu'ils ont fait n'est pas suffisant. Pourquoi brandissent-ils cette banderole « mission accomplie »? Ils doivent se mettre au travail, résoudre la crise de l'abordabilité, rendre les aliments accessibles, et pas seulement dans les écoles, et faire en sorte que les gens n'aient plus à faire la queue devant les banques alimentaires.

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue regarde les choses d'un point de vue un peu plus global dans la mesure où on voit clairement qu'actuellement, un des plus grands effets sur le prix de l'épicerie est l'augmentation du coût du pétrole, bien sûr, mais c'est surtout le fait que nous dépendons du pétrole. Ce n'est pas avec un pipeline supplémentaire que le coût du pétrole va diminuer au Québec. La façon dont on peut réduire le coût du transport au Québec, c'est, entre autres, en investissant dans l'électrification des transports.

Pour un individu, c'est environ huit fois moins cher de faire le plein d'électricité que de faire un plein d'essence. Si on regarde aussi l'augmentation du coût du panier d'épicerie en raison des sécheresses et des inondations qu'on voit très clairement, pourquoi mon collègue ne proposerait-il pas, d'aider les gens à électrifier leurs moyens de transport et leurs bâtiments, comme le gouvernement du Québec veut le faire?

[Traduction]

Grant Jackson: Monsieur le Président, je comprends bien le caractère technique de la question posée par le député. Pour être tout à fait honnête avec lui, cependant, je dois dire que la plupart des gens ne conduisent pas de véhicules au diésel. La hausse du prix du diésel touche les agriculteurs, dont la machinerie fonctionne au diésel, ainsi que les camionneurs qui transportent les aliments.

Il existe des semi-remorques qui fonctionnent à batteries, mais leur autonomie est limitée. Je n'ai encore jamais vu de moissonneuse-batteuse ou de tracteur qui fonctionnent à batteries dans les champs. Quand la technologie aura progressé suffisamment, ce sera formidable. Peut-être que cela arrivera un jour, mais en attendant, les tracteurs et les moissonneuses-batteuses doivent fonctionner au diésel. Nous devons faire baisser le prix du diésel afin que les aliments soient moins chers dans les supermarchés de la circonscription du député et de toutes les autres circonscriptions.

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai posé une question simple à la députée de Toronto—St. Paul's, et elle a vraiment eu du mal à y répondre. Je vais donc la poser la même question au député de Brandon—Souris. Croit-il qu'il y a une crise de l'abordabilité au Canada, oui ou non?

Travaux des subsides

Grant Jackson: Oui, monsieur le Président.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue d'en face a dit que nous nous promenons avec une banderole « mission accomplie ». De ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons jamais fait une telle chose, parce que nous voulons toujours mettre en avant plus de mesures pour soutenir les Canadiens.

Je me demande pourquoi le parti du député d'en face vote toujours contre les mesures d'abordabilité proposées par le gouvernement.

Grant Jackson: Monsieur le Président, je pense que la députée devrait vérifier auprès de sa collègue, qui a énuméré dans sa question précédente toutes les mesures qui, selon elle, ont résolu la crise de l'abordabilité. Je vais laisser les deux députées d'en face tirer les choses au clair. Elles peuvent consulter le hansard pour essayer de comprendre.

Si nous votons contre les budgets des libéraux, c'est parce qu'ils dépensent beaucoup trop dans des domaines qui n'ont pas d'importance et qui n'apportent pas de véritable répit aux Canadiens. En fait, en raison de leur nature inflationniste, ces dépenses ne font qu'aggraver la crise de l'abordabilité. Si la députée et son gouvernement étaient capables de présenter un budget équilibré qui prévoit des investissements ciblés pour faire baisser le coût des aliments, du diésel et de tout le reste, nous pourrions peut-être voter pour, mais tant qu'ils n'auront pas repris le contrôle de leurs dépenses, ils ne font qu'aggraver le problème au lieu de le résoudre.

[Français]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui.

Je vais parler des mesures qui touchent directement les familles, les travailleurs, les aînés de ma circonscription, Rivière-des-Mille-Îles. Je rappelle que ma circonscription couvre Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Boisbriand et Rosemère, dans les Basses-Laurentides, au nord de Montréal.

Quand je suis dans ma circonscription, les gens me parlent de sujets très concrets. Ils me parlent du prix de l'épicerie, ils me parlent du prix de l'essence, ils me parlent de leur hypothèque ou de leur loyer. Des parents me parlent du coût des vêtements, quand c'est le temps d'acheter les vêtements pour la rentrée scolaire, les activités sportives, les lunchs. Les travailleurs me disent qu'ils font attention à toutes leurs dépenses.

Je veux donc commencer par dire une chose clairement: oui, je sais que plusieurs familles trouvent ça difficile en ce moment. Je ne leur dirai pas le contraire. Notre travail, en tant que gouvernement, est justement de les écouter et de leur donner un peu plus d'air. C'est ce que nous faisons.

Prenons le panier d'épicerie. Comme on le sait, il coûte de plus en plus cher. Une famille avec deux ou trois enfants le voit tout de suite lorsqu'elle arrive à la caisse. C'est pourquoi notre gouvernement a créé l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Les gens qui y avaient droit ont reçu un versement cette semaine. Cette allocation aide maintenant plus de 12 millions de Canadiens. C'est beaucoup, 12 millions de Canadiens. Cette année, une famille admissible de quatre personnes peut recevoir jusqu'à 1 900 \$. Le montant auquel a droit une personne seule peut atteindre 950 \$. En juillet, les prestations régulières sont de 25 % plus

élevées. Concrètement, pour une famille de Saint-Eustache ou de Deux-Montagnes, cet argent peut servir à acheter du lait, des fruits, des légumes et de la viande. C'est son choix. Ça peut servir à payer aussi des produits dont on a besoin à la maison. Ça peut permettre de faire une épicerie sans avoir à retirer constamment des choses du panier. Je suis une ancienne propriétaire d'épicerie. Voir des gens enlever des produits à la caisse parce qu'ils ne peuvent pas se les payer, c'est loin d'être drôle.

Ça ne règle pas tout, mais on continue. Ça va aider. Quand une famille compte chaque dollar à la fin du mois, cette aide va vraiment compter.

Il y a une autre mesure, et c'est l'Allocation canadienne pour enfants. Je tiens à en parler, parce que c'est probablement l'une des mesures les plus importantes que notre gouvernement a mises en place en 2016. Ce montant, non imposable, arrive chaque mois dans un compte bancaire des parents. Pour la période actuelle, une famille admissible peut recevoir jusqu'à 1 800 \$ par année pour un enfant de moins de 6 ans. Dans le cas d'un enfant de 6 à 17 ans, le maximum est de 6 900 \$. Cette mesure change énormément les choses pour les familles de Rivière-des-Mille-Îles, on peut me croire.

Au Québec seulement, près de 892 familles bénéficient de l'Allocation canadienne pour enfants. Pensons à ce que ça représente dans le quotidien: ça aide à acheter des souliers quand les enfants grandissent trop vite; ça aide à se procurer des vêtements d'hiver — l'hiver est à nos portes; ça aide à payer des activités; ça aide à remplir le frigo; ça aide à préparer la rentrée scolaire; ça aide aussi les familles qui en ont le plus besoin.

Depuis la création de l'Allocation canadienne pour enfants, nous avons vu une baisse importante de la pauvreté chez les enfants. Entre 2015 et 2021 seulement, au moins 650 000 enfants vivaient sous le seuil de la pauvreté. C'est important car, derrière ces chiffres, il y a des enfants, des familles. Il y a un parent qui dort peut-être un peu mieux le soir, parce qu'il sait qu'il pourra acheter ce dont il a besoin pour ses enfants. Ça, à mes yeux, c'est exactement ce qu'un gouvernement doit faire.

Il faut aussi parler des enfants lorsqu'ils arrivent à l'école le matin. En effet, si un enfant a faim, il ne sera pas à l'écoute de ce que l'enseignant veut lui faire comprendre et apprendre. C'est aussi simple que ça.

Nous avons également mis en place une autre mesure, et elle est énorme. Ce sont les services de garde à 10 \$. Je viens du Québec et j'ai eu la chance de profiter des services de garde. À l'époque, ils étaient de 5 \$, mais ils sont aujourd'hui de 10 \$. Maintenant, il y en a partout au pays et on continue d'y investir. Ça a un important effet sur le taux de participation des femmes au marché du travail et ça rend le tout beaucoup plus facile.

En ce moment, il y a une grande différence entre le Québec et le reste du Canada sur ce plan, mais on y travaille pour s'assurer que tout le monde y aura accès.

• (1225)

Il y a aussi le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Au Québec, une entente conclue avec le gouvernement du Québec permet que les fonds soient versés directement aux écoles afin de s'assurer que les enfants ont accès à des petits-déjeuners. Ça passe par le Club des petits-déjeuners. Cela représente 65 millions de dollars sur trois ans pour que les écoles québécoises puissent offrir des petits-déjeuners.

Dans Rivière-des-Mille-Îles, des organismes comme le Club des petits-déjeuners font déjà un travail fantastique. Le matin, quand on doit se lever de bonne heure pour préparer les lunchs de ses enfants, c'est exigeant. Il faut partir travailler, aller les reconduire à l'école, courir à la garderie. Si on veut qu'un enfant commence bien la journée, il faut s'assurer qu'il a le ventre plein. C'est aussi une mesure en matière d'abordabilité.

Je veux maintenant parler des travailleurs, parce que l'abordabilité ne signifie pas seulement envoyer de l'aide aux enfants, c'est également s'assurer que travailler en vaut la peine. L'Allocation canadienne pour les travailleurs est une mesure qui donne un soutien supplémentaire aux travailleurs qui gagnent un revenu plus modeste. Tout travail est important dans notre société. Il est donc primordial de s'assurer que les gens ayant un revenu plus modeste peuvent réussir à s'en sortir. Cette année, une personne admissible peut recevoir jusqu'à 1 665 \$. Pour une famille admissible, ça peut aller jusqu'à 2 870 \$.

Les mesures dont je parle depuis tantôt s'additionnent toutes. Cette aide n'arrive pas seulement au moment de produire la déclaration de revenus. Une partie est versée à l'avance durant l'année. Je pense à une personne qui travaille dans un commerce à Boisbriand ou dans un restaurant à Saint-Eustache ou à une mère de famille monoparentale qui travaille à temps plein. Cette mesure va aider les gens. Les gens travaillent fort, ils se lèvent, paient leurs factures et contribuent à notre économie. Lorsqu'ils ont un revenu plus modeste, il est normal que notre système fiscal leur donne un coup de main.

Nous avons aussi réduit les impôts sur le revenu. Le premier taux fédéral d'imposition est passé de 15 % à 14 %. Ce sont 22 millions de Canadiens qui bénéficient de cette réduction. Pour un couple ayant deux revenus, cela peut représenter jusqu'à 840 \$ d'économie par année. Encore là, ces 840 \$ s'ajoutent à tout ce que j'ai énuméré plus tôt. Ça peut représenter une facture d'électricité de plusieurs mois. Parfois, il faut faire réparer sa voiture. Les réparations automobiles ne sont pas toujours prévisibles. Il y a les factures à l'épicerie qui s'étalent sur quelques semaines ou la nécessité d'inscrire son enfant à une activité sportive. Ce sont des dépenses que les familles connaissent.

Nous avons aussi agi en ce qui concerne le prix de l'essence. Pour les gens de Rivière-des-Mille-Îles, je pense que c'est particulièrement important. On aimerait bien pouvoir prendre le transport collectif partout et en tout temps, mais la réalité, dans les Basses-Laurentides, c'est que beaucoup de citoyens ont besoin de leur voiture pour se rendre au travail, pour aller chercher les enfants, pour conduire un parent à un rendez-vous, pour faire les courses à l'épicerie. Quand on habite en banlieue, il est difficile de se passer d'une voiture.

Nous avons aussi suspendu temporairement la taxe d'accise sur l'essence, offrant ainsi un allègement de 10 ¢ par litre jusqu'au 31 janvier prochain. Ensuite, elle va demeurer réduite de moitié jus-

Travaux des subsides

qu'à la fin de mars. Pour quelqu'un qui doit remplir son réservoir toutes les semaines, ça change les choses.

Je pense aux aînés. À Boisbriand, à Rosemère et à Saint-Eustache, de nombreux aînés ont travaillé toute leur vie et aspirent à vivre dans la dignité. Nous continuons de soutenir les aînés à faible revenu par le truchement du Supplément de revenu garanti.

Nous avons mis en place une autre mesure qui contribue au bien-être des gens, et c'est le Régime canadien de soins dentaires. D'ailleurs, les aînés en profitent beaucoup. Les soins dentaires représentent beaucoup d'argent. Avoir mal aux dents et ne pas aller chez le dentiste parce qu'on n'en a pas les moyens, cela ne devrait pas se produire au Canada. Aujourd'hui, des millions de Canadiens ont accès à cette couverture. Ce sont des centaines de dollars que des centaines de personnes peuvent mettre dans leur poche.

J'aimerais maintenant parler du logement et de l'aide aux premiers acheteurs. Nous avons également proposé des mesures pour réduire les frais bancaires et nous avons éliminé la TPS sur l'achat d'une maison neuve.

• (1230)

[Traduction]

Nous obtenons des résultats.

[Français]

J'arrive à ma conclusion. À long terme, le meilleur moyen d'améliorer le niveau de vie des Canadiens, c'est d'avoir une économie forte et des bons emplois. Or les familles ont besoin de soutien maintenant, pendant que nous bâtissons cette économie. Notre gouvernement répond « présent ».

Je serai toujours fière de défendre les mesures qui améliorent concrètement la vie de mes concitoyens. Au bout du compte, c'est pour eux que je suis ici. Ce sont eux que je représente.

Nous allons continuer de travailler pour les citoyens de Rivière-des-Mille-Îles.

[Traduction]

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, la principale préoccupation des Canadiens, de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par Terre-Neuve, c'est le coût de la vie. C'est la raison pour laquelle le Parti conservateur a présenté cette motion sur la crise du coût de la vie.

Je viens d'être nommé au comité des affaires autochtones et du Nord, qui recueille actuellement les témoignages d'entreprises, d'ONG et d'autres intervenants concernant le coût de la vie et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. La situation devient de plus en plus difficile. On leur a demandé si les choses s'amélioreraient, et ils ont répondu que non. Au contraire, la situation empire. Je remercie les libéraux de tous les programmes qu'ils disent mettre en place, mais ceux-ci ne font qu'aggraver la situation au Canada.

La députée ne va-t-elle pas le reconnaître et assumer la responsabilité d'avoir plongé le Canada dans cette situation?

Travaux des subsides

● (1235)

[Français]

Linda Lapointe: Monsieur le Président, mon collègue fait référence au Nord. Cet été, j'ai eu la chance d'aller au Nunavut. Les gens qui y vivent sont effectivement confrontés à des enjeux difficiles et il faut s'y attaquer.

Cependant, comme on le sait, le monde évolue rapidement. Ce qui se passe aux États-Unis avec les droits de douane et, parallèlement, les conflits en Europe et au Moyen-Orient, ce n'est rien pour aider. Ça crée une inflation internationale. Ce que nous pensons, du côté du gouvernement, c'est que plus que notre pays va être fort et que l'économie va être forte, mieux ça va aller pour l'ensemble des Canadiens.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais entendre ma collègue au sujet du gouvernement, qui a de l'argent pour plein de choses, dont un pipeline de sables bitumineux à 43 milliards de dollars, mais qui a décidé de ne pas prolonger le Programme fédéral d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission, un programme qui visait l'électrification de ces véhicules-là.

Depuis le 31 mars dernier, il n'y a plus d'argent pour aider à réduire notamment la consommation de diesel dans les véhicules sur la route. Des entreprises comme PACCAR produisent des véhicules lourds électriques au Québec même, mais il n'y a plus d'aide pour ces gens-là.

Comment se fait-il que le gouvernement investit de l'argent dans un pipeline qui va aider l'Ouest canadien et qui va aider les pétroliers, mais qu'il n'a plus d'argent pour électrifier nos transports et soutenir nos entreprises au Québec?

Linda Lapointe: Monsieur le Président, parlons des pipelines. Nous exportons présentement au rabais le pétrole aux États-Unis. C'est la seule voie pour sortir notre pétrole, une ressource naturelle. Il est donc important de trouver d'autres marchés et de nous assurer que nous le faisons de la meilleure façon possible. Il s'agit aussi de rendre le Canada le plus fort possible sur le plan économique.

Nous savons que les Américains ne nous aident pas présentement avec les droits de douane qu'ils nous imposent. Ça ne nous aide pas du tout. Si nous pouvons exporter, diversifier nos marchés et recevoir plus d'argent, je pense comme tout le monde que nous allons bâtir un Canada encore plus fort et que notre économie va être encore meilleure. Ce sont tous les Canadiens qui vont en bénéficier. Pour ce qui est de la mesure dont mon collègue parlait, c'est sûr et certain qu'elle est encore là pour les voitures.

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si ma collègue, qui siège elle aussi au comité du commerce, souhaiterait en dire un peu plus à la Chambre sur certaines des initiatives fructueuses en matière de diversification sur lesquelles, comme on le sait, le ministère et le ministre ont travaillé très activement, et sur les pays concernés.

Voudrait-elle en dire davantage à ce sujet?

[Français]

Linda Lapointe: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue qui est la présidente du Comité permanent du commerce international, un comité fort intéressant. Étant donné que nous voulons diversifier nos marchés, nous sommes en train de faire des ententes avec d'autres pays. Ça fonctionne. Nous étions

très liés aux États-Unis, nous diversifions notre économie et ça fonctionne.

Nous sommes en train de regarder du côté du Mercosur. Le Mercosur, c'est le Paraguay, l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil. Il y a moyen de créer des liens, de vendre nos produits et d'utiliser notre expertise là-bas. Il y a aussi toute l'Asie: les Philippines, l'Inde, la Chine, le Japon. Nous travaillons vraiment très fort. Il y a aussi les pays de l'Europe qui sont nos alliés. Nous continuons de travailler avec eux. On peut me croire lorsque je dis que ça fonctionne. Nous avons augmenté nos exportations vers d'autres marchés que les États-Unis.

[Traduction]

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom des bonnes gens de Mission—Matsqui—Abbotsford.

J'avais préparé quelques observations, mais je dois répondre à la députée, qui vient de parler de diversification, de réorientation et d'innovation. Ce sont des thèmes largement abordés dans la documentation transmise aux parlementaires par Développement économique Canada pour le Pacifique le mois dernier. Il y était question de l'Initiative régionale de réponse tarifaire, du Fonds de réponse stratégique et de la nécessité pour les entreprises canadiennes, avec le soutien du gouvernement, de se diversifier, de se réorienter et d'innover. Or, nous ne voyons aucune mesure en ce sens.

Je vais donner un exemple aux députés. Il y a à peine une ou deux semaines, le premier ministre s'est rendu en Colombie-Britannique et a parlé de l'agrandissement du terminal de GNL dans le Nord de la province. Il s'agit d'un investissement majeur. Nous avons appris que les libéraux allaient utiliser de l'acier chinois pour la construction. Le gouvernement du Canada a déclaré qu'il s'agissait d'un investissement majeur pour le pays et que cela allait nous aider à nous améliorer et à être plus compétitifs sur le plan économique. En réponse aux droits de douane américains, le gouvernement a mis en place tous les nouveaux fonds que je viens de mentionner: l'Initiative régionale de réponse tarifaire, le Fonds de réponse stratégique et le fonds de diversification du Canada, et tout cela dans le but d'aider les entreprises canadiennes à acheter canadien. Il existe des fonds spécifiques pour les entreprises du secteur de l'acier et de l'aluminium afin de les aider à innover, à se réorienter vers de nouvelles activités et à développer leurs activités au Canada; or, pour le plus important projet annoncé par le gouvernement depuis les dernières élections, il y a 18 mois, on choisit de s'approvisionner en Chine.

C'est ce même gouvernement qui est de mèche avec le premier ministre socialiste extrémiste David Eby et qui pensait qu'il était dans l'intérêt de la Colombie-Britannique et du Canada de faire construire des traversiers en Chine. BC Ferries est une pierre angulaire du réseau national d'infrastructures de transport, et ses traversiers seront construits en Chine. Nous avons pourtant des chantiers navals au Canada. J'aurais vraiment préféré qu'ils soient construits à North Vancouver ou au chantier naval Davie au Québec, mais non. Le gouvernement a choisi la Chine.

D'un côté, le gouvernement du Canada dépense des milliards de dollars soi-disant pour soutenir le secteur forestier et les secteurs de l'acier et de l'aluminium, mais, quand il a un beau et grand projet d'envergure devant lui, il se tourne vers la Chine. Je crois que si le gouvernement voulait aider les entreprises de l'acier et de l'aluminium à se réorienter, comme il l'a dit dans les renseignements que les députés ont reçus, et s'il voulait les aider à innover, il aurait dû dire qu'il savait qu'il n'avait pas la capacité nécessaire à l'heure actuelle, mais que, dans l'intérêt stratégique du Canada, il aiderait ces entreprises à innover et à répondre à la demande des infrastructures énergétiques du Canada. Il en a eu l'occasion, mais il n'a pas franchi le pas. Il a battu en retraite devant l'adversité aux dépens des travailleurs canadiens.

Je veux que des travailleurs canadiens construisent les installations de gaz naturel liquéfié dans la plus grande mesure possible, mais les libéraux ont décidé de s'en tenir à leurs vieux processus, qui n'aident pas les travailleurs canadiens et ne défendent pas les intérêts du Canada.

J'ai dit à la Chambre cette semaine que le gouvernement doit travailler avec les conservateurs pour défendre les intérêts du Canada et mener les réformes économiques structurelles qui nous rendront plus forts sur le long terme. En fait, l'initiative de réponse tarifaire du gouvernement aborde précisément ce point. Nous devons défendre les intérêts du Canada et aider les entreprises canadiennes à développer leurs activités ici, mais le gouvernement n'est pas prêt à le faire.

• (1240)

Plus tôt aujourd'hui, j'ai rencontré des habitants de Kingston, qui m'ont parlé du report des gains en capital sur les investissements majeurs au Canada. Le gouvernement pourrait apporter un autre changement important à notre régime fiscal afin d'aider les entreprises canadiennes à investir ici même, au Canada. Encore une fois, j'encourage le député de Kingston et les Îles à entendre les appels des entreprises de sa propre circonscription qui disent que nous devons mettre en place une réforme fiscale structurelle afin de mieux faire les choses.

Revenons maintenant au programme de droits de douane sur l'acier et l'aluminium. Ne nous y trompons pas, les entreprises canadiennes souffrent. J'ai rencontré des représentants de probablement plus de 100 entreprises au cours des quatre derniers mois, pendant que le Parlement ne siégeait pas, et ils ont peur. Je ne dis pas que tout ce que fait le gouvernement du Canada ne fonctionne pas, mais ce qui est le plus alarmant, c'est que Naina Sloan, présidente de PacifiCan, a reconnu devant les députés que le gouvernement ne respecte pas ses propres échéanciers. Des annonces ont été faites en août au sujet de l'initiative de réponse tarifaire. Bon nombre des demandes présentées dans le cadre de cette initiative avaient été soumises neuf mois plus tôt, et le gouvernement a tardé à y répondre.

Nous voulons que le Canada soit plus abordable. Le gouvernement et les ministres responsables doivent travailler avec les Canadiens pour défendre le pays, offrir de meilleures réponses et exiger de meilleurs processus opérationnels afin de garantir que les programmes fonctionnent efficacement, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

J'encourage le ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, le ministre des Finances et la ministre de l'Industrie à informer la Chambre aujourd'hui de l'état d'avancement de l'Initiative de réponse tarifaire. La présidente de

Travaux des subsides

PacifiCan a déclaré que l'agence ne respecte pas ses propres normes. Il faut beaucoup de courage à une haute fonctionnaire pour faire un tel aveu, mais elle a tenu ces propos parce qu'elle est une véritable leader. Elle sait que nos entreprises ont actuellement besoin de notre soutien. Or, le ministre responsable n'assume pas son rôle de surveillance à cet égard, ce qui est inacceptable.

Je connais des entreprises dans la vallée du Fraser qui cherchent encore à déplacer leurs activités, car comme le gouvernement n'a pas conclu d'accord avec les États-Unis, elles sont prises entre l'arbre et l'écorce. Il s'agit là de vieux employeurs du secteur de l'aérospatiale et de la fabrication de pointe qui sont doublement touchés par les droits de douane américains, par l'augmentation injustifiée des taxes américaines liée à ces droits de douane et par la réponse tarifaire du Canada. Même si elles sont importantes sur la scène mondiale, certaines de ces entreprises ne sont pas très grandes. Elles sont de taille moyenne. Elles estiment que le gouvernement n'a pas réagi assez rapidement pour les aider et travailler à leurs côtés. J'invite une fois de plus le gouvernement du Canada à collaborer avec ces moyennes entreprises, qui représentent une part très importante de l'économie, et à écouter ce qu'elles ont à dire sur les répercussions des droits de douane.

En conclusion, je dirai que tout coûte de plus en plus cher. C'est vraiment une catastrophe. Les chiffres les plus éloquentes à ce chapitre sont ceux qui portent sur les naissances: en 2015, le taux de fertilité est passé de 1,6 à 1,26 pour le Canada; en Colombie-Britannique, il n'est plus que de 1,04. La vie coûte trop cher, alors les Canadiens ne font plus d'enfants. Il y a énormément de jeunes parents qui me parlent du manque de places en garderie, des promesses non tenues du gouvernement ainsi que du prix du logement en Colombie-Britannique. Ils disent qu'ils ne s'en sortent juste pas. Les enfants, ça coûte cher. Les gens en veulent, mais notre contexte économique ne leur donne pas les moyens d'en avoir.

Avant de terminer, je précise que je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Oshawa.

Aujourd'hui, j'invite le gouvernement à mettre cartes sur table sur les contremesures tarifaires, sur l'ampleur réelle de la crise du coût de la vie et sur les accords qu'il négocie avec la Chine au détriment des travailleurs canadiens et des entreprises d'ici, et à changer de cap, comme l'évoquent ses documents, en donnant aux entreprises canadiennes les moyens de s'adapter et en ouvrant des débouchés aux aciéries et aux alumineries pour la construction de la phase 2 du projet de LNG Canada. Nous sommes capables. J'ai confiance dans notre économie. Je suis convaincu que le gouvernement veut prendre les bonnes décisions, sauf qu'il doit se prendre en main et se retrousser les manches en faisant le nécessaire pour que ce projet canadien utilise de l'acier canadien.

• (1245)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, force est de constater que l'approche défendue par le député qui vient d'intervenir empêcherait le développement de l'industrie du gaz naturel liquéfié. Je dois dire que ses remarques me déçoivent, tout comme son refus de reconnaître la réalité entourant les modules utilisés dans le projet et les raisons pour lesquelles l'acier est importé de Chine. Il devrait avoir honte de ne pas faire preuve de plus de transparence à ce sujet.

Travaux des subsides

Ma question au député porte précisément sur la motion dont nous sommes saisis. Les conservateurs parlent d'abordabilité, mais lorsque vient le temps de soutenir des mesures comme l'aide en matière de soins dentaires pour les personnes âgées à revenu fixe, ils s'y opposent. En fait, ils disent à ces personnes âgées qu'ils entendent abolir le programme.

Le député ne constate-t-il pas une incohérence dans la position des conservateurs, qui se disent préoccupés par le coût de la vie, mais refusent d'augmenter le revenu disponible des personnes âgées à revenu fixe?

• (1250)

Brad Vis: Monsieur le Président, pour ce qui est du tout premier point, il y a 15 ans, le Canada n'avait pas la capacité de construire des navires de guerre, mais il s'est doté de cette capacité. Je crois que nous avons la main-d'œuvre la plus qualifiée au monde. Nous disposons ici même de tous les talents et de la technologie nécessaires pour mener à bien la deuxième phase du projet de gaz naturel liquéfié avec de l'acier canadien.

Le gouvernement parle de diversification, de réorientation et d'innovation. C'est l'occasion d'innover. C'est l'occasion de défendre les travailleurs canadiens et, par extension, de défendre notre pays à un moment crucial. Ce ne sera pas facile, mais exporter ce travail vers la Chine n'est pas la solution. Le gouvernement doit faire mieux à cet égard, et je crois que le Canada en est capable.

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue me dise ce qu'il pense du fait qu'on a des projets de pétrole, de gaz et de GNL qui sont souvent de propriété étrangère et majoritaire. Par exemple, pour la phase 2 de LNG Canada, 100 % de ce qui est détenu appartient à des entreprises étrangères, que ce soit Shell au Royaume-Uni, PETRONAS en Malaisie ou PetroChina en Chine, ainsi que Mitsubishi et KOGAS. Au Québec, on a un autre projet de GNL par Marininvest, une entreprise européenne.

Ce sont des projets pour lesquels le gouvernement offre des superdéductions fiscales dans le dernier budget. Ce sont des projets qui vont probablement recevoir également des investissements publics massifs gouvernementaux.

Est-ce que mon collègue est d'accord sur le fait qu'on encourage la propriété étrangère ici même, au Canada et au Québec?

[Traduction]

Brad Vis: Monsieur le Président, le député soulève un bon point au sujet du rôle des capitaux étrangers dans l'économie canadienne. Je crois au libre-échange, et je considère que quand des entreprises investissent de manière responsable au Canada, c'est une bonne chose pour notre pays. Certains sont peut-être en désaccord avec moi, mais je reste convaincu que, comme nous vivons dans une société de libre marché, nous devons encourager les investissements dans un cadre réglementé afin de garantir que le Canada y trouve son compte.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député n'a pas répondu à la deuxième question que j'ai posée. Le cœur de la motion d'aujourd'hui porte sur la question de l'abordabilité.

Sous l'impulsion du premier ministre, le gouvernement fédéral a mis en place de nombreux programmes liés au coût de la vie, dont une offre des services dentaires aux aînés, en particulier ceux qui disposent d'un revenu fixe. Or, les conservateurs ont voté contre

cette mesure. Non seulement ils ont voté contre, mais ils affirment qu'ils vont supprimer ce programme, ce qui entraînerait des conséquences pour les aînés qui disposent d'un revenu fixe.

Les conservateurs vont-ils renverser cette politique?

Brad Vis: Monsieur le Président, dans l'histoire du Canada, un seul gouvernement a dû prendre des décisions politiques pour assurer l'alimentation des Canadiens. Il s'agit du gouvernement libéral actuel. Le gouvernement propose de nombreuses mesures d'aide aux Canadiens parce qu'il a commis tant d'erreurs épouvantables au cours des 10 dernières années qu'il a rendu les soins dentaires et l'accès à une alimentation saine et abordable hors de portée d'une grande partie de nos concitoyens. Or, je crois que nous pouvons ramener notre pays à une situation où les Canadiens auront les moyens de se procurer ces biens et ces services grâce à un bon emploi ou à une pension adéquate. Cependant, à cause des politiques socialistes extrémistes de Justin Trudeau, le gouvernement a privé les Canadiens de cette possibilité.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom des habitants d'Oshawa pour appuyer notre motion conservatrice, qui demande simplement à la Chambre de reconnaître ces faits: les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans et le Canada vit une crise de l'abordabilité. Pourtant, en mars dernier, le premier ministre a déclaré ce qui suit à la Chambre: « L'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis [une] décennie. » J'invite le premier ministre à venir à Oshawa pour dire la même chose à mes voisins, pour qui la crise de l'abordabilité au Canada est une réalité quotidienne. Il s'agit du jeune Canadien travaillant à temps plein qui n'a pas les moyens de quitter le nid familial, de la mère qui remet des produits d'épicerie sur les tablettes parce qu'elle ne peut pas payer tout ce qui se trouve dans son panier, de la personne âgée qui doit choisir entre payer son loyer et acheter ses médicaments, et du travailleur de l'automobile qui se demande s'il aura encore un emploi demain.

Quand les travailleurs canadiens n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins fondamentaux, c'est que le gouvernement libéral est complètement déconnecté de la réalité. Toute une génération de Canadiens fait tout ce qu'il faut et n'a pourtant pas accès aux occasions dont ont bénéficié leurs parents et leurs grands-parents. Après 11 ans, le gouvernement doit rendre des comptes à l'égard de cette réalité.

N'oublions pas que, pas plus tard que le printemps dernier, le premier ministre a pris la parole à la Chambre et a dit ceci: « L'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. » Qu'ils aillent dire cela aux banques alimentaires d'Oshawa. J'ai récemment entendu le témoignage de Tiffany Kift, de la Simcoe Hall Settlement House, un organisme extraordinaire qui vient en aide aux familles vulnérables d'Oshawa. Ce qu'elle m'a raconté était déchirant. Simcoe Hall sert maintenant plus de 3 600 personnes chaque mois et l'organisme a été forcé de limiter le nombre de visites à la banque alimentaire à 70 ménages par jour, non pas parce que moins de gens ont besoin d'aide, mais parce qu'il n'a tout simplement pas les ressources nécessaires pour aider toutes les personnes qui en ont besoin.

Chaque jour, l'organisme doit malheureusement refuser des gens. Qui vient chercher de l'aide? Ce sont des personnes âgées, de jeunes adultes, des parents et même des familles à deux revenus.

Travaux des subsides

Tiffany a décrit un groupe de plus en plus nombreux de Canadiens qui sont des travailleurs pauvres. Ce sont des Canadiens qui se lèvent chaque matin, qui travaillent fort, qui gagnent un salaire et qui n'ont pourtant pas les moyens de faire l'épicerie. Imaginons deux parents qui travaillent, qui font tout ce qu'ils peuvent pour subvenir aux besoins de leurs enfants et qui doivent quand même se rendre dans une banque alimentaire. Le fait que deux revenus ne suffisent plus à mettre du pain sur la table montre à quel point le gouvernement libéral est coupé de la dure réalité des travailleurs canadiens.

Ce que Tiffany m'a raconté au sujet des enfants à Oshawa était encore plus déchirant. Le personnel de la Simcoe Hall renvoie les enfants chez eux avec de quoi manger, car pour certains, ce sera peut-être leur seul repas de la journée. Offrir un souper aux enfants ne fait même pas partie des activités prévues dans leur programme pour les enfants après l'école, mais le personnel le fait quand même autant que possible, car ces enfants ont besoin de manger. Le gouvernement libéral vante son Programme national d'alimentation scolaire, mais les intervenants de la Simcoe Hall signalent que certains des enfants les plus vulnérables d'Oshawa ne reçoivent toujours pas régulièrement des repas nutritifs à l'école ou à la maison.

Une fois les écoles fermées pour l'été, la demande d'aide alimentaire augmente encore davantage. Où ces enfants trouvent-ils alors de quoi dîner? Quand des enfants souffrent de la faim alors que le gouvernement a multiplié les annonces de programmes censés les nourrir, c'est qu'il y a un grave décalage entre les promesses libérales et la réalité vécue par les familles.

Au printemps dernier, le premier ministre a déclaré que l'« abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis [...] une décennie ». Les aînés sont eux aussi en difficulté. Je me demande ce qu'ils pensent de cette déclaration. Récemment, mon bureau a reçu un message de Clifford, un aîné d'Oshawa qui vit, bien sûr, avec un revenu fixe. Clifford a du mal à payer son loyer, à faire son épicerie et, plus inquiétant encore, à acheter les médicaments dont il a besoin.

Tiffany m'explique que la Simcoe Hall a même instauré le programme Dinner for One, qui fournit des repas préparés aux personnes âgées ayant du mal à se nourrir. Une vie entière de dur labeur ne devrait pas se terminer par le recours à la banque alimentaire. Le fait que des personnes âgées n'ont pas les moyens de se nourrir ou d'acheter leurs médicaments montre que le gouvernement libéral est déconnecté des difficultés qu'éprouvent les Canadiens au quotidien. Alors que la demande d'aide alimentaire ne cesse d'augmenter, les dons sont en baisse. Les dons en argent reçus par la Simcoe Hall ont chuté d'environ 33 % cette année, tandis que les collectes de denrées alimentaires organisées dans la communauté ne rapportent qu'un tiers de ce qu'elles rapportaient habituellement. De plus en plus de personnes ont besoin d'aide, tandis que de moins en moins de personnes ont les moyens de la leur apporter.

Les Canadiens ne devraient pas avoir à dépendre des banques alimentaires ou des remboursements pour l'épicerie accordés par le gouvernement simplement pour pouvoir mettre un repas sur la table. Ils devraient pouvoir payer leur panier d'épicerie avec l'argent qu'ils gagnent. Je tiens à remercier Tiffany et toute l'équipe de la Simcoe Hall pour leur service exceptionnel envers la communauté d'Oshawa.

• (1255)

Je rappelle aux députés que le premier ministre a lui-même déclaré que l'abordabilité n'avait jamais été aussi favorable en 10 ans. J'invite les Canadiens à ne pas se laisser berner par les artifices du gouvernement libéral.

Nulle part le rapport entre les emplois et l'abordabilité n'apparaît aussi clairement que dans le secteur automobile d'Oshawa. Depuis des générations, les travailleurs de ce secteur contribuent à la prospérité de l'économie canadienne. Pourtant, Oshawa affiche l'un des taux de chômage les plus élevés parmi les grandes villes canadiennes. Chaque fois que je rencontre des travailleurs de l'automobile de la région et les membres de leur famille, on me répète la même chose: il faut protéger nos emplois.

Je pense notamment à Todd, un travailleur de l'automobile d'Oshawa. Todd travaillait pour un fournisseur de pièces automobiles qui desservait l'usine d'assemblage de GM à Oshawa. Chaque fois que des suppressions d'emplois étaient annoncées, il craignait devoir quitter la ville qui l'avait vu naître, où il avait grandi et où vivaient ses enfants et ses petits-enfants. Quand les travailleurs canadiens de l'automobile redoutent de perdre leur emploi, ils ont besoin d'un gouvernement déterminé à protéger leur emploi, plutôt que d'un gouvernement qui se limite à gérer les répercussions des pertes d'emplois. Le gouvernement libéral a consacré beaucoup d'énergie à gérer le déclin au moyen de mesures de soutien et de programmes qui, tout simplement, ne donnent pas les résultats escomptés.

Le premier ministre a fait campagne sur sa capacité à négocier avec les États-Unis, et les travailleurs de l'automobile ont reçu l'assurance qu'un accord commercial serait conclu d'ici juillet 2025. Cette date est maintenant passée, mais l'accord promis, lui, demeure introuvable. Il y a un vieil adage qui dit qu'il faut promettre peu et livrer davantage. Or, le gouvernement fait constamment l'inverse: il multiplie les promesses ambitieuses, crée de faux espoirs, manque ses échéances et demande ensuite aux Canadiens de patienter encore.

Dernièrement, j'ai interrogé le député libéral de Whitby à propos des difficultés financières qu'éprouve Clifford en raison du coût élevé de la vie. Dans sa réponse, il a parlé des possibilités de réorientation pour les travailleurs contraints de quitter le secteur de l'automobile. J'ai trouvé cela très troublant pour deux raisons. Tout d'abord, la question portait sur les personnes âgées. Ensuite, lorsque les travailleurs de l'automobile à Oshawa ont demandé au gouvernement de protéger leurs emplois, un député libéral de la région de Durham a parlé de la possibilité de se tourner vers une autre carrière. Est-ce le plan du gouvernement pour Oshawa? Les travailleurs de l'automobile ne demandent pas au gouvernement de leur trouver une autre carrière. Ils demandent au gouvernement de se battre pour les carrières qu'ils ont déjà.

Le premier ministre a fait campagne en misant sur ses compétences en économie et sa capacité à apporter des changements. Il a promis d'agir avec une rapidité inimaginable, affirmant aux Canadiens qu'il est temps de bâtir maintenant. Eh bien, les Canadiens sont en droit de se demander ce que ces promesses ont réellement donné. Où sont les logements abordables destinés aux jeunes Canadiens? Où sont les projets achevés? Où sont les résultats que les familles peuvent constater dans leur propre vie? Une annonce, ce n'est pas une maison construite. Une conférence de presse, ce n'est pas un chèque de paie. Une promesse ne produit pas automatiquement des résultats. Pour le gouvernement, c'est une façon de créer une illusion et de manipuler les gens.

Travaux des subsides

● (1300)

Pas plus tard qu'hier, le premier ministre a dit à la Chambre: « Je viens juste d'arriver ». Il ne vient pas juste d'arriver. Il est premier ministre depuis 19 mois. Cela fera bientôt deux ans. En outre, avant de devenir premier ministre, il a conseillé Justin Trudeau et les libéraux pendant cinq ans, mais il refuse de reconnaître sa responsabilité.

Bien sûr, les différends commerciaux et les pressions économiques à l'échelle mondiale sont des défis bien réels, mais ils n'effacent pas la responsabilité des gouvernements libéraux successifs pour les décisions qu'ils ont prises ici, chez nous. Le premier ministre ne peut pas demander aux Canadiens de le juger en fonction de son expérience pendant la campagne, puis leur demander de faire fi de cette expérience quand ils remettent en question son bilan. Je l'invite à venir à Oshawa et à parler à Clifford, à Todd, aux familles qui ont recours aux services de la Simcoe Hall, aux propriétaires de petites entreprises et aux travailleurs de l'automobile qui craignent de perdre leur emploi, et à leur poser une question simple: leur situation est-elle meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 10 ans? Nous savons que la réponse est non. C'est la question la plus cruciale. L'important, ce n'est pas de savoir combien d'annonces le gouvernement a faites, mais de veiller à ce que les Canadiens aient les moyens de se procurer les produits de première nécessité.

Les conservateurs ont proposé des solutions pour relever ces défis. Nous croyons que des dépenses responsables, des coûts moins élevés et des emplois bien rémunérés sont essentiels pour rétablir l'abordabilité, car les Canadiens méritent plus que des annonces et des promesses; ils méritent des résultats. Ils méritent de conserver une plus grande partie de ce qu'ils gagnent, de subvenir à leurs besoins essentiels et d'avoir la possibilité de bâtir un avenir meilleur pour eux-mêmes et leur famille.

C'est pourquoi je voterai, bien sûr, en faveur de la motion de l'opposition conservatrice visant à reconnaître ce que vivent les Canadiens d'Oshawa et de tout le pays. Après 11 ans de gouvernement libéral, le Canada vit une crise de l'abordabilité, et le Canada n'est certainement pas au sommet de son niveau d'abordabilité des dix dernières années.

● (1305)

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté l'intervention de la députée, et elle a parlé des enfants qui ont besoin de manger, mais je souligne qu'elle a voté contre le Programme national d'alimentation scolaire. Je sais qu'à Kingston, ce programme finance le Food Sharing Project, qui nourrit des enfants à l'école. À Oshawa, le projet Durham's Child Nutrition Project accomplit le même travail.

Pourquoi s'y est-elle opposée? Avant de sortir l'argument par défaut des conservateurs qui consiste à dire que si nous n'avions pas provoqué cette situation, les enfants n'auraient pas besoin de ces programmes, elle devrait se rappeler que le Canada a été le dernier des pays du G7 à se doter d'un programme national d'alimentation en milieu scolaire. Même les États-Unis d'Amérique en ont un.

Je me demande si elle est en mesure d'expliquer pourquoi elle a voté contre ce projet lorsqu'il a été présenté à la Chambre, étant donné qu'elle se préoccupe tellement de la sécurité alimentaire des enfants.

Rhonda Kirkland: Monsieur le Président, le député sait très bien qu'au moment où cette question a été mise aux voix, je n'étais

pas encore députée. C'est drôle qu'il prenne la parole à la Chambre pour dire que j'ai voté contre.

Pour ce qui est du dernier budget, je tiens à être claire: j'ai voté contre parce qu'il était inflationniste et qu'il allait aggraver la situation. Ils le savent. Nous le savons. Les Canadiens doivent eux aussi le comprendre. Il y a autre chose. Quand j'ai parlé du programme de repas dans les écoles aux gens de Simcoe Hall, ils m'ont dit qu'il semblait bon en théorie, mais qu'apparemment il ne donnait pas grand-chose, puisqu'il y a des enfants qui ont faim. Ils n'arrivaient même pas à nommer une seule école de ma région qui offre ce programme.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, les parents veulent pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. C'est bien beau d'avoir des programmes de repas dans les écoles, mais le vrai problème, c'est d'avoir de bons emplois. C'est de plus en plus difficile d'avoir un bon emploi. N'importe quel emploi.

Je parle à des jeunes, et ils ont du mal à trouver du travail, même en restauration rapide. La semaine dernière, j'ai parlé à une jeune femme au début de la vingtaine. McDonald's et les autres restaurants de ce type étaient autrefois des endroits où les jeunes pouvaient trouver un poste et acquérir de l'expérience, mais ils n'en trouvent plus à cause des travailleurs étrangers temporaires dans les lieux où il y a beaucoup de gens à la recherche d'un emploi.

Je me demande si la députée pourrait nous dire ce qu'elle en pense.

Rhonda Kirkland: Monsieur le Président, la situation est la même à Oshawa. Les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver un emploi. Ils aspirent à la promesse qui leur a été faite. Ils veulent travailler fort, gagner leur vie, devenir propriétaires et fonder une famille. Or, les 11 années de mauvais résultats du gouvernement libéral et du premier ministre, qui a été conseiller pendant 7 ans avant de prendre les rênes il y a 19 mois, font aujourd'hui souffrir les Canadiens et les jeunes générations. Il est grand temps que le gouvernement libéral l'admette, car nous connaissons tous la vérité. Pour régler un problème, il faut d'abord accepter qu'il existe, et je n'ai encore rien vu qui indique que le gouvernement est prêt à le faire.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours que ma collègue vient de prononcer à la Chambre, et je n'ai pas pu m'empêcher de penser au fait que, quand je suis dans ma circonscription, Moncton—Dieppe, je reçois énormément d'appels téléphoniques de la part d'ainés qui sont très satisfaits du programme de soins dentaires que notre gouvernement a mis en place. Des centaines d'ainés m'ont dit que ce programme a vraiment changé la donne pour eux.

La députée n'était peut-être pas à la Chambre quand nous avons adopté ce programme, mais lorsqu'elle parle de Clifford, comment lui explique-t-elle pourquoi son parti a voté contre un programme de soins dentaires qui fait une énorme différence dans la vie des aînés?

Rhonda Kirkland: Monsieur le Président, la réponse est très simple. À mon bureau, j'ai reçu des appels au sujet du programme de soins dentaires, et je peux affirmer à la Chambre que dans la majorité des cas, les commentaires sont négatifs. Il y a des aînés qui n'y ont pas accès alors qu'ils devraient pouvoir en profiter. La façon dont ce programme est administré et géré est un véritable gâchis. Les cabinets dentaires en arrachent. Ce programme vise à contrer le déclin de l'abordabilité au pays, mais une fois de plus, il s'agit d'un programme inefficace qui ne fonctionne pas pour les aînés, contrairement à ce que le gouvernement tente de faire croire aux Canadiens.

[Français]

Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec ma collègue d'Edmonton Strathcona.

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour parler de l'importante question du coût de la vie. Il s'agit bien entendu d'une préoccupation importante de bien des Canadiennes et Canadiens aux quatre coins du Canada. Ils ont de la difficulté à boucler leurs budgets, et notre gouvernement est bien au fait de cette malheureuse réalité. Nous le savons bien, l'essence coûte plus cher, l'épicerie coûte aussi plus cher, tout comme le logement.

De toute évidence, ce n'est pas facile pour bien des ménages. Notre gouvernement comprend bien cette réalité. C'est pourquoi nous avons déjà mis en avant de nombreuses mesures pour aider les Canadiens à boucler leurs budgets. Par exemple, notre gouvernement met en avant des mesures pour encourager la concurrence dans le secteur privé, et ce faisant, espère faire baisser les prix de certains services. Or, il faut bien comprendre que la concurrence est essentielle à la productivité et à l'innovation. De plus, elle rend le coût de la vie plus abordable. Le manque de concurrence dans certains secteurs a entraîné des prix élevés inacceptables, et nous agissons par rapport à ça.

Dans le budget de 2025, notre gouvernement a annoncé des mesures concrètes en vue de stimuler la concurrence dans le secteur des télécommunications, voulant ainsi voir réduire le coût des services pour la population. Nous parlons ici de mesures pour réduire le fardeau réglementaire lié à l'aménagement d'infrastructures de télécommunications. Ces mesures faciliteront le renouvellement ou le changement des forfaits de services Internet ou de téléphonie résidentielle ou cellulaire, offrant ainsi plus d'options aux consommateurs.

Nous mettons aussi en œuvre des mesures pour encourager une plus grande concurrence dans le secteur financier canadien. Nous voulons notamment aider les institutions financières de petite taille à investir, à prendre de l'expansion et à être compétitives. Naturellement, cela se ferait au bénéfice des consommateurs canadiens. Nous mettons aussi en avant des mesures pour rendre l'économie plus forte et plus productive. Nous voulons attirer davantage d'investissements au Canada, afin que nos entreprises puissent produire, innover et croître ici même, au pays. Bien entendu, les consommateurs en bénéficieront.

L'une des manières d'y parvenir est de faire du Canada le pays du G7 offrant le régime d'imposition le plus compétitif pour les nouveaux investissements des entreprises. Il faut donc bien comprendre qu'un environnement fiscal favorable est également un catalyseur de la croissance économique.

Travaux des subsides

Lorsque nous avons annoncé la « superdéduction » à la productivité dans le budget de 2025, celle-ci permettait la passation en charges immédiate d'environ 15 % des investissements en immobilisations. En septembre, nous avons annoncé la Mégadéduction à la productivité, qui étend de manière permanente la passation en charges immédiate à un éventail plus large d'actifs et de dépenses, encourageant ainsi les entreprises canadiennes à investir davantage dans la croissance et la prospérité futures.

Il est clair que le Canada est une valeur sûre.

Récemment, nous avons accueilli des investisseurs du monde entier lors du tout premier Sommet canadien de l'investissement. Ce sommet a débouché sur 500 milliards de dollars d'engagements en faveur de nouveaux financements et capitaux provenant de fonds de retraite, de banques et d'autres grands investisseurs institutionnels. De toute évidence, il y a un grand intérêt pour le Canada, et tous les Canadiens peuvent en être fiers.

Je tiens à dire que notre gouvernement comprend bien l'importance de la rigueur budgétaire afin de protéger les Canadiens de l'inflation.

• (1310)

Le gouvernement est sur la bonne voie pour équilibrer le budget de fonctionnement en 2027-2028, soit un an plus tôt que prévu.

Nous continuons nos efforts pour mettre en œuvre avec rigueur les mesures d'efficacité prévues dans le budget de 2025. Cela inclut l'examen complet des dépenses qui, associé aux autres mesures prévues dans le budget de 2025, permettra de réaliser 60 milliards de dollars d'économie et de recettes sur une période de cinq ans. L'examen complet des dépenses permet également de ramener les effectifs de la fonction publique à un niveau plus viable grâce à des mesures d'incitation à la retraite anticipée, à des ajustements des effectifs et à l'attrition naturelle. La mise en œuvre étant bien engagée, l'accent est désormais mis sur des examens horizontaux ciblés et continus, à commencer par des efforts visant à maîtriser les dépenses liées à la gestion externe et aux services de conseil. Ces mesures, certes difficiles, mais nécessaires, continueront à soutenir l'objectif du gouvernement de dépenser moins pour investir davantage dans le Canada et les Canadiens. Ce faisant, nous contribuons à maintenir la stabilité économique et à protéger le pouvoir d'achat des Canadiens.

Pour terminer, je tiens à noter que l'économie canadienne demeure forte et résiliente. L'économie mondiale traverse depuis plus d'un an une période de bouleversement profonde. La sécurité économique, la politique industrielle et la concurrence géopolitique ont pris une importance nouvelle dans l'orientation des décisions en matière d'investissement, de commerce et de finance partout dans le monde. Le conflit au Moyen-Orient a perturbé des voies maritimes essentielles, endommagé des infrastructures énergétiques vitales et entraîné une hausse des prix de l'énergie. Ensemble, ces événements soulignent la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales et viennent s'ajouter à un niveau d'incertitude malheureusement déjà élevé.

Travaux des subsides

● (1315)

Le Canada, comme toutes les nations commerçantes, n'est pas à l'abri de ces défis. Comme tous les Canadiens le comprennent vraiment bien, cela fait plus d'un an que nous faisons face à l'incertitude mondiale et aux tensions commerciales. Bien que ces défis persistent, les Canadiens et les entreprises canadiennes ont continué à s'adapter et à faire preuve d'une résilience remarquable. La croissance économique au Canada a rebondi au deuxième trimestre. Le produit intérieur brut réel a progressé de 3,3 %. Les investissements des entreprises ont augmenté à un taux annualisé de 8,9 %, ce qui montre clairement que les entreprises canadiennes investissent, se développent et planifient leur croissance future.

Il est aussi intéressant de noter que l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit que l'économie canadienne affichera la deuxième plus forte croissance parmi toutes les économies du G7 en 2027. Il faut dire que notre économie performe relativement bien malgré des relations tendues avec notre principal partenaire commercial et notre plus proche voisin. Même si notre économie se porte bien, nous comprenons que bien des Canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Alors que les Canadiens continuent à subir les conséquences d'un contexte mondial marqué par l'incertitude, notre gouvernement agit pour les aider. Nous agissons de façon responsable pour protéger le pouvoir d'achat des familles, soutenir les entreprises et renforcer notre prospérité en tant que pays. Nous continuerons d'agir de façon responsable pour soutenir les Canadiens et bâtir une économie plus forte et plus résiliente.

[Traduction]

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question toute simple à poser à ma collègue. Les Canadiens sont mécontents lorsqu'ils n'obtiennent pas de réponse claire, c'est pourquoi je vais donner une chance à ma collègue. La députée de Toronto—St. Paul's a eu du mal à répondre à la question, alors je vais en poser une très simple: y a-t-il une crise de l'abordabilité au Canada, oui ou non?

● (1320)

Anju Dhillon: Monsieur le Président, le coût de la vie est au cœur de toutes les conversations, que ce soit autour des tables de cuisine, parmi nos collègues ou lorsque les gens viennent rencontrer leurs députés à leurs bureaux de circonscription. Notre société est en difficulté, et comme je l'ai expliqué dans mon discours, c'est également dû en grande partie à des facteurs externes. Nous ne pouvons pas les ignorer; c'est pourquoi nous présentons sans cesse des programmes, mais les conservateurs ne cessent de les rejeter. Peut-être que s'ils commençaient à voter avec nous pour aider les Canadiens, cela contribuerait à résoudre les problèmes d'abordabilité.

[Français]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre était en Estrie, il y a une heure, et il a fait une très importante annonce sur l'abordabilité. Il a annoncé un montant de 2 milliards de dollars pour l'efficacité énergétique à l'intention de 820 000 ménages canadiens. Ce sont des subventions de 10 000 \$ pour les thermopompes.

Êtes-vous excitée par cette annonce sur l'efficacité énergétique? Pouvez-vous commenter le lien avec l'abordabilité?

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle au député que ses questions doivent s'adresser à la présidence.

La députée de Dorval—Lachine—LaSalle a la parole.

Anju Dhillon: Monsieur le Président, bien entendu, si, ensemble, nous soutenons l'économie, alors nous aidons les Canadiens. L'annonce d'aujourd'hui va vraiment nous aider pour ce qui est de l'abordabilité et elle va augmenter les possibilités de faire croître encore plus notre économie et nous garder forts et tenaces en ce qui concerne tout ce qui se passe au monde.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, le coût de la vie préoccupe les Canadiennes et les Canadiens. C'est clair. Or le Canada se situe au bas de la liste des 38 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Ma collègue est-elle d'accord sur le fait qu'une économie forte est un facteur important pour l'abordabilité et pour le travail? Comprend-elle que, avoir une économie faible comme la nôtre en ce moment, c'est faire baisser la valeur du dollar canadien, ce qui fait monter le prix des importations?

Est-elle d'accord que les efforts limités pour développer les ressources ont abaissé le niveau de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes?

Elle peut choisir la question à laquelle elle veut répondre.

Anju Dhillon: Monsieur le Président, il y a plusieurs questions, mais je dispose de peu de temps. Si on essaie de lutter contre les problèmes de la qualité de vie et de l'abordabilité, je peux dire que ce sont les investissements des autres pays alliés qui vont nous permettre de développer une économie qui va soutenir les Canadiens.

Pendant ces moments difficiles, ça va vraiment nous aider à bâtir un pays plus fort.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, mon amie s'efforce vraiment de donner un exemple en ce qui concerne les mesures concrètes prises par le gouvernement.

Il semble y avoir une contradiction de la part des conservateurs. D'un côté, ils parlent des problèmes d'abordabilité, mais de l'autre, lorsque le gouvernement propose des mesures pour aider les Canadiens à faire face au coût de la vie, ils votent contre. J'aimerais connaître l'avis de la députée sur la question de la cohérence dans le soutien à de bons programmes en matière d'abordabilité.

Anju Dhillon: Monsieur le Président, je rappellerai simplement que chaque fois que nous avons proposé un programme, par exemple le Programme national d'alimentation scolaire, les conservateurs ont dit que c'était de la foutaise. Il y a de quoi se scandaliser. Le programme d'alimentation scolaire aide plus de 400 000 élèves par année. Ce serait vraiment super que certains collègues conservateurs s'expriment en faveur des programmes que nous lançons, qu'ils votent pour et qu'ils travaillent main dans la main avec nous, pour le bien des Canadiens.

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NP): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'avoir la possibilité de prendre la parole au sujet de cette motion de l'opposition sur l'abordabilité. Je tiens à dire que l'abordabilité, ce n'est pas strictement une question de prix. Il ne s'agit pas seulement du coût élevé de la vie. Il faut aussi une sécurité financière et un pouvoir d'achat suffisants pour avoir une vie raisonnablement confortable. Or, actuellement, la vie est hors de prix pour les Canadiens. Les salaires et les revenus n'augmentent pas aussi rapidement que le coût de la vie, alors ils vivotent. La réalité, c'est que nos concitoyens, dans Edmonton Strathcona comme dans le reste du pays, grattent les fonds de tiroir pour payer leur épicerie, leur loyer, leur prêt hypothécaire, leurs services publics, leurs déplacements, toutes les nécessités qu'il faut pour survivre.

Il est souvent question de faire baisser le prix de telle ou telle chose. C'est important, et il faut que les parlementaires en débattent, mais pour moi, le nerf de la guerre, c'est l'écart entre le coût de la vie et les salaires, de même que l'aide dont bénéficient les travailleurs grâce au gouvernement actuel et à ses prédécesseurs. Les Canadiens ont eux-mêmes dit au Conseil consultatif national sur la pauvreté que les salaires et les prestations de l'État n'augmentent pas aussi rapidement que l'inflation et qu'il y a des travailleurs à plein temps qui ont du mal à subvenir à leurs besoins fondamentaux.

Parlons un peu des salaires. Demandons-nous si une personne qui travaille fort peut se permettre d'acheter une maison, de fonder une famille, de prendre sa retraite dans la dignité et d'affronter les aléas de la vie. Voilà pourquoi une véritable politique en matière d'abordabilité doit aussi passer des emplois syndiqués de qualité et la capacité des travailleurs de négocier de meilleurs salaires. L'abordabilité ne se résume pas au coût des biens et des services; elle dépend également de la capacité des travailleurs à les acheter.

Les emplois syndiqués de qualité sont en soi une mesure d'abordabilité. C'est même un des outils les plus efficaces pour améliorer le coût de la vie. Il y a une différence entre avoir un emploi et avoir un emploi qui permet de faire sa vie et de planifier son avenir. Les emplois stables, bien rémunérés, accompagnés d'un régime de retraite et d'avantages sociaux, et assortis du droit à la négociation collective, procurent une sécurité économique aux travailleurs. Les syndicats ne génèrent pas ces avantages uniquement pour leurs membres; ils contribuent aussi à les étendre à l'ensemble des secteurs, améliorant ainsi les conditions de travail et les salaires à l'échelle de l'économie.

Il est donc essentiel que les gouvernements en fassent plus pour soutenir le droit d'association. Nous avons beaucoup parlé à la Chambre du projet de loi C-39, qui empêcherait les travailleurs de faire la grève. Il nuirait à leur capacité de négocier collectivement.

Je vais très prochainement présenter un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-259, Loi sur la représentation juste, qui garantirait que les syndicats ne représentent que les travailleurs qu'ils sont censés représenter, et non des sociétés, des entreprises ou d'autres intérêts. Nous devons faciliter l'adhésion à un syndicat. Nous devons empêcher les employeurs de recourir au travail précaire pour faire baisser les salaires. Nous devons protéger le potentiel industriel canadien. Nous devons utiliser les investissements pour créer non seulement des emplois, mais aussi des emplois de qualité. Si nous voulons réduire le coût de la vie, nous devons multiplier l'offre d'emplois de qualité. Je vais donner un exemple.

Travaux des subsides

Stelco illustre parfaitement ce qui se passe quand on permet que les emplois canadiens de qualité et la capacité industrielle du Canada soient traités comme accessoires. Cleveland-Cliffs a annoncé la mise à l'arrêt pour une durée indéterminée de l'aciérie de Stelco à Hamilton, ce qui touchera 350 travailleurs du Syndicat des métallurgistes unis, tandis que 40 autres licenciements sont prévus à l'usine Lake Erie Works de Nanticoke. Il est consternant que ces travailleurs soient sur le point de perdre leur emploi et que l'entreprise impute cette situation aux perturbations du commerce, à la faiblesse de la demande et aux droits de douane.

Cependant, voici la contradiction: le PDG de Cleveland-Cliffs a publiquement soutenu les droits de douane américains sur l'acier canadien. Le Syndicat des métallurgistes unis a souligné que l'entreprise ne peut pas défendre ces droits de douane, puis utiliser le contexte commercial qui en résulte pour justifier le fait de se détourner des travailleurs canadiens. Marty Warren, directeur national des Métallos, a déclaré: « Cleveland-Cliffs ne peut pas défendre les tarifs douaniers et ensuite s'en servir comme prétexte pour se soustraire à ses engagements envers les travailleuses et travailleurs canadiens ».

● (1325)

Que contient l'accord conclu en vertu de la Loi sur Investissement Canada? Pourquoi ne nous battons-nous pas pour le faire respecter? Il ne s'agit pas d'un débat économique abstrait. À la Chambre, les arguments fusent dans tous les sens, mais il ne faut pas oublier qu'il est question de vraies personnes: des gens qui ont des prêts hypothécaires à rembourser, une famille à faire vivre, un fonds de pension à protéger et qui ont investi une bonne partie de leur vie dans leur communauté.

Je me suis réjoui de voir la ministre de l'Industrie intervenir auprès de Stelco Steel, mais elle l'a fait trop tard. Les avis de mise à pied ont été envoyés aujourd'hui, et les travailleurs concernés perdront leur emploi cette semaine. La ministre aurait dû intervenir plus tôt pour défendre ces travailleurs. Après tout, le gouvernement avait approuvé l'achat de Stelco par Cleveland-Cliffs en 2024 en vertu de la Loi sur Investissement Canada en échange d'engagements relatifs au maintien des emplois syndiqués. Maintenant que les mises à pied ont commencé, la ministre brandit la menace d'une action en justice. C'est trop peu, trop tard. Une fois les emplois perdus, c'est beaucoup plus difficile.

Il aurait fallu que le gouvernement intervienne plus tôt. Les travailleurs ne devraient pas avoir à perdre leur emploi avant que le gouvernement ne décide d'appliquer les conditions liées à une prise de contrôle par une société étrangère. Le gouvernement devrait chercher à savoir pourquoi on n'a pas appliqué plus tôt les obligations découlant de la Loi sur Investissement Canada, quelles sanctions seront imposées à Cleveland-Cliffs, comment il garantira que la production reste au Canada et quelles mesures de soutien immédiates permettront aux travailleurs de conserver leur emploi.

Travaux des subsides

Le Syndicat des Métallos réclame explicitement des mesures d'urgence pour la rétention des travailleurs et le soutien des salaires, ainsi qu'une protection renforcée du marché canadien de l'acier. Je reviens à mon message initial. La vie ne peut être abordable sans une économie productive offrant des emplois bien rémunérés. L'acier ne se résume pas à une seule usine. Il alimente les secteurs de l'automobile, de la machinerie, de la construction, des appareils électroménagers et d'autres industries manufacturières. Les experts nous ont mis en garde contre l'effet domino des droits de douane sur les chaînes d'approvisionnement. Les répercussions s'étendent bien au-delà des métallurgistes directement touchés.

Le Syndicat des Métallos soutient que cette crise est le reflet des politiques commerciales des dernières décennies, qui ont rendu les producteurs canadiens vulnérables aux excès commerciaux déloyaux. Les emplois canadiens devraient toujours être assortis de conditions. Si le gouvernement souhaite obtenir le soutien du public, il devrait imposer des conditions afin de protéger les emplois. Une telle protection devrait s'appliquer tout au long du processus, et pas seulement une fois que les licenciements ont commencé et que des personnes ont déjà été mises à pied.

En outre, nous devons renforcer nos capacités nationales. Nous devons élaborer une stratégie nationale pour la sidérurgie. La politique industrielle influe sur le coût de la vie. Ne l'oublions pas.

Je vais aborder très brièvement un autre sujet important lié à la question de l'abordabilité dans les collectivités du pays qui a été soulevé à la Chambre cet après-midi. Les aînés du pays sont eux aussi confrontés à une crise de l'abordabilité. Les aînés qui ont travaillé toute leur vie ne devraient pas être contraints de choisir entre faire l'épicerie, payer leur loyer, acheter leurs médicaments ou chauffer leur logement.

• (1330)

Le Conseil consultatif national sur la pauvreté indique que le taux de pauvreté chez les aînés vivant seuls s'élevait à 11,5 % en 2023. Le montant que les aînés reçoivent au titre de la Sécurité de la vieillesse n'a pas été ajusté pour tenir compte de l'inflation. Le Supplément de revenu garanti n'a pas non plus été revu pour tenir compte de la hausse du coût de la vie. Les aînés canadiens sont en difficulté.

Depuis trop longtemps, le gouvernement considère la question du coût de la vie comme un problème de communication, mais ce n'en est pas un. C'est un problème économique. C'est un problème de salaires. C'est un problème de logement. C'est un problème de sécurité de la retraite. C'est un problème de revenus des personnes handicapées. C'est un problème de droits des travailleurs.

Les libéraux aiment parler du coût de la vie, tandis que les travailleurs perdent de bons emplois syndiqués, que les entreprises obtiennent des autorisations et prennent des engagements, et que les travailleurs sont laissés pour compte.

Alors que nous nous parlons aujourd'hui du coût de la vie à la Chambre, j'aimerais vraiment que nous gardions à l'esprit l'autre facette de la question, à savoir la protection des droits et des salaires des travailleurs.

• (1335)

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de ses observations sur la question de l'abordabilité. Il y a environ une heure, le premier ministre a fait une annonce sur l'efficacité énergétique dans ma province, le Québec. Il a

annoncé un investissement de 2 milliards de dollars pour rénover 820 000 maisons, et les Canadiens à faible revenu recevront jusqu'à 10 000 \$ pour des thermopompes. Cela permettra d'éliminer 25 mégatonnes d'émissions en plus de rehausser le confort de ces maisons.

Je suis curieux. La députée d'Edmonton Strathcona pense-t-elle que les subventions pour les thermopompes sont une bonne chose pour les Canadiens et pour ses concitoyens d'Edmonton?

Heather McPherson: Monsieur le Président, nous avons installé une thermopompe chez moi, à Edmonton, cet été, et j'en suis absolument ravie. Nous avons aussi des panneaux solaires.

Cependant, soyons réalistes. J'ai un très bon emploi qui me permet de payer ces choses et de les installer. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les personnes qui n'ont pas les moyens de rénover leur logement. Toutes les mesures que nous pouvons prendre pour que les Canadiens puissent rénover leur logement et les bâtiments de nos collectivités sont utiles. Cependant, elles sont insuffisantes si elles ne sont pas mises en œuvre de manière à ce que les Canadiens y aient accès.

Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner l'annonce que le premier ministre a faite il y a une heure. Bien sûr, comme toujours, je préférerais que le premier ministre fasse part de ses réflexions aux parlementaires à la Chambre. Cela ne semble pas être sa priorité, mais je vais certainement prêter attention à cette annonce et je la lirai après nos travaux à la Chambre aujourd'hui.

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question simple à poser à la députée d'Edmonton Strathcona. Croit-elle qu'il y a une crise de l'abordabilité au Canada aujourd'hui?

Heather McPherson: Oui, monsieur le Président, il y a une crise de l'abordabilité. Nous vivons une crise où les salaires ne suivent pas le rythme de l'inflation. Nous vivons une crise qui touche les aînés et les personnes en situation de handicap. Nous vivons une crise où les gens n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins, tandis que les ultrariches s'enrichissent encore davantage aux dépens des travailleurs canadiens ordinaires.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne l'abordabilité, le gouvernement a pris, au cours des 18 derniers mois, un certain nombre d'initiatives, dont beaucoup visaient à répondre à certaines des préoccupations soulevées par la députée.

On a beaucoup parlé des aînés, par exemple, et du programme de soins dentaires. De temps à autre, on entend parler du programme national de nutrition dans les écoles, qui vient en aide à 400 000 enfants. Il existe d'autres initiatives dont on n'a peut-être pas beaucoup entendu parler — comme l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels ou la réduction d'impôt — qui ont toutes été conçues pour rendre la vie plus abordable.

Le NPD appuie-t-il les mesures prises jusqu'à présent par le gouvernement en matière d'abordabilité?

Heather McPherson: Monsieur le Président, je ne sais même pas par où commencer. Je vais donc m'en tenir aux aspects liés aux soins de santé dont le député a parlé.

Tout d'abord, je suis extrêmement fière de faire partie du même caucus que le député de Vancouver Kingsway, qui a travaillé d'arrache-pied pour que le programme d'assurance-médicaments voie le jour. C'est un projet que le NPD défend depuis des décennies. Le problème, c'est que le gouvernement manque à ses obligations de fournir une couverture d'assurance-médicaments à l'ensemble de la population canadienne.

En ce qui concerne le programme de soins dentaires, là encore, le gouvernement ne parvient pas à garantir que tous les Canadiens puissent y avoir accès. Ce programme n'est pas offert à tous les Canadiens. Si les néo-démocrates avaient mis en place ce programme, il accepterait tous les Canadiens, contrairement à ce que le gouvernement nous fait subir en ce moment.

Je vais maintenant parler un peu du système de santé public. À l'heure actuelle, dans ma province, l'Alberta, Danielle Smith recourt à des mesures législatives pour contourner la Loi canadienne sur la santé. Pourtant, le gouvernement refuse de prendre position et de tenir Danielle Smith et le gouvernement du Parti conservateur uni pour responsables de la rupture de l'une des institutions les plus chères à notre pays.

* * *

PRIVILÈGE

LA PRÉSUMÉE DIVULGATION PRÉMATURÉE DU PROJET DE LOI C-40

Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, j'interviens pour exprimer mon appui à la question de privilège soulevée mardi soir par le leader à la Chambre de l'opposition officielle.

Comme les députés le savent, c'est un principe bien établi à la Chambre que, même si le gouvernement a le droit — et, dans bien des cas, l'obligation — de mener des consultations auprès du public au sujet d'un projet de loi avant de le présenter, une fois qu'un projet de loi est inscrit au Feuilleton, il relève du Parlement. C'est pourquoi la présidence a toujours jugé que la divulgation prématurée d'un projet de loi inscrit au Feuilleton pouvait constituer une atteinte aux droits et aux privilèges collectifs de la Chambre et de ses députés, en particulier au droit fondamental de ceux-ci d'être les premiers à connaître les mesures législatives du gouvernement. Différents Présidents se sont prononcés sur cette question et ont conclu que la divulgation d'éléments d'un projet de loi, même partiels, peut constituer une violation et une atteinte au privilège de prime abord.

Mardi soir, le député de Regina—Qu'Appelle a avancé un argument très convaincant, disant que certains détails du projet de loi C-40 avaient été publiés dans les médias à partir de sources anonymes. Ces détails n'étaient pas connus avant l'inscription du projet de loi au Feuilleton, et ils n'étaient pas liés au titre du projet de loi tel qu'il figure au Feuilleton.

Malheureusement, nous observons une tendance inquiétante au sein du gouvernement libéral. Au cours de la dernière année, il y a eu, dans le but évident d'influencer le discours public, des fuites répétées de sources n'ayant supposément pas le droit de parler aux journalistes. Il s'agit d'une pratique déloyale, un peu sournoise, mais qui n'est sans doute pas interdite. Cependant, lorsque cela se produit entre le moment où un projet de loi est inscrit au Feuilleton et celui où les parlementaires ont l'occasion de l'examiner, cette pratique devient une tentative inacceptable de porter atteinte aux privilèges des députés et d'éviter la surveillance adéquate à laquelle les Canadiens s'attendent de cette Chambre.

Travaux des subsides

À notre humble avis, il s'agit d'une habitude inquiétante à laquelle il faut mettre un terme. Elle démontre un manque de respect pour notre institution démocratique, et nous croyons qu'un message clair doit être envoyé au gouvernement, à savoir qu'il est inacceptable de procéder ainsi au Parlement et que cela ne sera pas toléré. Nous sommes d'avis qu'il est crucial que les députés fassent valoir leurs droits fondamentaux de recevoir l'information détaillée sur les mesures législatives avant les médias.

Monsieur le Président, nous vous demandons donc respectueusement de maintenir ce privilège parlementaire fondamental.

● (1340)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie le député de Vancouver Kingsway de sa contribution à cette question de privilège. La présidence prendra la question en délibéré et communiquera sa décision à la Chambre.

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION—CRISE DE L'ABORDABILITÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Montmorency—Charlevoix.

Les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans. Les Canadiens vivent une crise de l'abordabilité et ils méritent un gouvernement qui le reconnaît. Chaque fois que nous prenons la défense des Canadiens qui n'ont pas les moyens de se nourrir ou de se loger, les libéraux répondent en énumérant une longue liste de programmes. Ils nous énumèrent les sommes d'argent annoncées, le nombre de prestations qu'ils ont créées et le nombre de Canadiens qui en reçoivent, mais il faut prendre le temps de réfléchir. Quand le gouvernement cessera-t-il de mesurer le succès en fonction du nombre de Canadiens qui ont besoin de son aide et quand commencera-t-il à le mesurer en fonction du nombre de Canadiens qui n'en ont plus besoin?

Les Canadiens veulent améliorer leur sort. Ils veulent donner un sens à leurs efforts. Ils veulent payer leurs factures, mais aussi avoir quelque chose à investir dans leur avenir. Dans Newmarket—Aurora, des gens me disent qu'ils travaillent fort et qu'ils se montrent prudents avec leur argent. Ils ont beau établir un budget, ils ne parviennent pas à joindre les deux bouts. Ces Canadiens font leur part et ils se demandent pourquoi, après 11 ans, le gouvernement libéral ne fait pas la sienne.

Je suis particulièrement fière de recevoir des commentaires de mes concitoyens, que ce soit quand je fais du porte-à-porte, quand ils réagissent à mes envois postaux par l'entremise de courriels, d'appels téléphoniques ou de messages textes, ou encore quand ils m'abordent à des événements. J'aimerais prendre un moment pour faire part à la Chambre de leurs histoires et de leurs craintes.

Patricia, de Newmarket, m'a écrit pour me dire que les salaires des Canadiens n'augmentent pas au même rythme que le coût de la vie. Elle achète rarement du bœuf et mange de la manière la plus économique possible. Elle fait déjà ses courses avec soin et achète moins d'aliments et ceux qu'elle achète sont les moins chers. À quel point doit-elle encore réduire ses dépenses?

Travaux des subsides

Dans le même ordre d'idées, les Canadiens m'ont confié qu'ils paient des impôts et des taxes à tout bout de champ. Ils paient des impôts lorsqu'ils touchent leur salaire, ils paient des taxes lorsqu'ils possèdent quelque chose, achètent quelque chose, font le plein et prennent un verre, et ils paient peut-être même des impôts lorsqu'ils meurent. Pourtant, le gouvernement libéral n'arrive toujours pas à équilibrer le budget. Qu'est-ce que le gouvernement attend de plus de leur part? Ils vivent selon leurs moyens et ne comprennent pas pourquoi le gouvernement libéral ne peut pas vivre selon ses moyens.

J'ai une autre histoire à raconter. Mary Jane, de Newmarket, m'a écrit pour me dire qu'elle et sa famille ont du mal à payer leur loyer et à se nourrir. Selon les statistiques les plus récentes, le quartile inférieur de la population canadienne consacre 110 % de son revenu au logement et aux produits de première nécessité. Ces Canadiens n'arriveront pas à améliorer leur sort. Ce bref message de Mary Jane informe la Chambre de tout ce qu'elle a besoin de savoir. Il s'agit d'une famille qui a du mal à payer son logement et sa nourriture. Ce sont là des besoins fondamentaux. Ce sont les éléments dont un ménage a besoin avant même de pouvoir envisager quoi que ce soit d'autre.

C'est pourquoi la motion de l'opposition d'aujourd'hui demande à la Chambre de reconnaître exactement ce que vivent les Canadiens. C'est très simple. On peut y lire ceci:

- a) les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans;
- b) le Canada vit une crise de l'abordabilité.

La motion tient en deux lignes et repose sur deux vérités simples.

Les députés n'ont pas à être d'accord sur toutes les politiques pour reconnaître que les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts et que les familles n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels. Or, si le gouvernement libéral refuse de reconnaître l'existence du problème, comment pouvons-nous nous attendre à ce qu'il le règle? Le gouvernement doit cesser de chercher à faire croire aux Canadiens que tout va bien et commencer à les écouter. Ce sont leurs cris. Les témoignages sur les difficultés que vivent les Canadiens sont innombrables, et ils devraient guider les décisions du gouvernement libéral.

● (1345)

Joanna, de Newmarket, m'a écrit pour me dire que son conjoint et elle ont du mal à se maintenir à flot compte tenu des études universitaires de leur fils et de leur prêt hypothécaire, malgré qu'ils travaillent des heures supplémentaires. Ils sont tous les deux dans la fin de la cinquantaine, et les temps sont durs. Deux Canadiens font des heures supplémentaires et ont du mal à payer leur hypothèque parce qu'ils aident leur enfant à terminer ses études universitaires. Pourquoi est-il devenu si difficile de se maintenir à flot? Voilà des gens qui ont passé des années à travailler et à contribuer à la société. Ils devraient pouvoir envisager l'avenir avec une certaine confiance. Au lieu de cela, ils travaillent davantage simplement pour suivre la hausse des coûts.

J'entends souvent des Canadiens dire qu'ils sont les travailleurs pauvres. Lorsqu'une famille fait des heures supplémentaires et n'arrive toujours pas à joindre les deux bouts, le gouvernement libéral doit se poser des questions. Qu'est-ce qui rend leur vie si chère? Comment pouvons-nous améliorer la situation? Quelles dépenses pouvons-nous éliminer? Quels obstacles pouvons-nous abaisser? Que pouvons-nous faire pour que les salaires des Canadiens leur permettent de vivre mieux? Au lieu de cela, nous avons droit à une

autre annonce de dépenses débouchant sur très peu de mesures concrètes et à une autre liste de programmes gouvernementaux.

Les Canadiens continuent de faire des sacrifices. À quel point les familles peuvent-elles se serrer encore plus la ceinture alors qu'elles ont déjà du mal à payer leur loyer et leur épicerie? Ce n'est pas normal. Le gouvernement libéral s'attend à ce que les Canadiens soient impressionnés par la multiplication des annonces et des dépenses, mais les annonces ne paient pas l'hypothèque de Joanna, par exemple. Les beaux discours des libéraux ne mettent pas de la nourriture sur la table de Mary Jane.

Nous devrions juger les résultats en fonction de ce que les Canadiens peuvent réellement se permettre. Peuvent-ils payer leur loyer? La réponse est non. Peuvent-ils faire l'épicerie? Ils sont contraints de réduire le contenu de leur panier. Peuvent-ils épargner en prévision des imprévus? Ils ne peuvent pas faire des économies quand le coût des produits de première nécessité représente 110 % de leurs revenus. Peuvent-ils joindre les deux bouts sans s'endetter encore plus? Non.

Selon un rapport publié par la firme MNP cette semaine, 44 % des Canadiens sont à seulement 200 \$ de l'insolvabilité. Selon le *Newmarket Today*, le recours aux banques alimentaires de la région d'York a augmenté de 57 % depuis 2020, et le tiers des personnes qui dépendent des banques alimentaires sont des enfants. C'est toute une génération d'enfants qui voient maintenant leurs parents ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins dans la dignité. C'est un échec.

Aujourd'hui, tous les députés ont l'occasion de reconnaître ce que les Canadiens nous disent chaque jour. Il faut reconnaître que les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans et que le Canada traverse une crise de l'abordabilité. Les Canadiens le savent déjà, car ils en font l'expérience au quotidien.

Écoutons ces familles. Les Canadiens fournissent leur part d'efforts. Il est temps que le gouvernement fasse de même, afin qu'un salaire durement gagné permette à nouveau de payer les factures.

● (1350)

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je trouve intéressant que la députée ait dit que le gouvernement se demande ce qu'il peut faire pour soutenir les Canadiens. Dans sa propre circonscription, plus de 11 millions de dollars ont été versés à 22 901 bénéficiaires au titre de l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels.

Nous pouvons discuter d'une motion de deux lignes qui ne donne rien, en réalité, si ce n'est peut-être quelques occasions de se mettre en avant sur les réseaux sociaux pour les conservateurs, ou bien nous pouvons parler d'une mesure sur laquelle nous pourrions voter et qui améliorerait réellement la vie de ses concitoyens.

Lorsqu'elle a eu l'occasion de soutenir les 22 901 bénéficiaires de sa circonscription, elle a voté contre. Pourrait-elle nous expliquer pourquoi?

Sandra Cobena: Monsieur le Président, je pense que le député passe à côté de la question. J'aimerais que les libéraux écoutent.

Encore une fois, le député dit à ces familles qu'elles devraient être heureuses de pouvoir compter sur ce programme gouvernemental. Il ne leur dit pas que le gouvernement veut qu'elles subviennent à leurs propres besoins, qu'il veut que leur dur labeur ait un sens ou qu'il veut qu'elles se remettent sur pied. Lui et les libéraux leur disent de se réjouir de dépendre du gouvernement et d'être heureuses que les libéraux soient là pour régler un problème qu'ils ont eux-mêmes créé.

Les Canadiens veulent avoir la dignité de subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, l'une des choses que nous essayons de faire ici aujourd'hui, c'est de donner au gouvernement l'occasion d'admettre qu'il y a une crise de l'abordabilité. C'est en fait assez simple. On ne peut pas régler un problème si on n'est pas prêt à admettre son existence. Nous donnons donc au gouvernement l'occasion de faire preuve d'humilité, de comprendre et d'admettre qu'il y a un problème d'abordabilité.

Le whip en chef du gouvernement a pris la parole au sujet du projet de loi qui a été adopté et qui est censé être leur grande mesure en matière d'abordabilité. Pourtant, le gouvernement n'a rien fait pour améliorer l'abordabilité pour les Canadiens. Les Canadiens ne veulent pas de coupons alimentaires ni de chèques du gouvernement. Ils veulent que leurs propres chèques puissent aller plus loin.

Je me demande si ma collègue partage ce point de vue et ces inquiétudes.

Sandra Cobena: Monsieur le Président, je partage effectivement ces préoccupations.

Nous parlons d'une crise liée au coût de la vie. Ce qui est curieux, c'est que notre pays a accumulé un déficit colossal, mais le premier ministre a modifié les définitions comptables afin de pouvoir rayer ces dépenses et les appeler des investissements. Les Canadiens n'ont pas ce luxe. Malheureusement, sous le gouvernement libéral, ce luxe est réservé au gouvernement. Pendant ce temps, les Canadiens ont de vraies factures à payer et, eux, ne peuvent pas les faire disparaître.

Il s'agit d'une crise liée au coût de la vie, mais le gouvernement libéral refuse de le reconnaître.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais présenter les choses le plus simplement possible. Au bout du compte, nous avons une motion sur le coût de la vie. Systématiquement, au cours des 18 derniers mois, depuis que les Canadiens se sont rendus aux urnes et ont élu un nouveau gouvernement avec un nouveau premier ministre, nous avons vu les conservateurs se lever les uns après les autres et voter contre des mesures liées au coût de la vie qui visaient à soutenir nos enfants, à aider nos aînés et à réduire les impôts. Voilà le genre de mesures contre lesquelles les conservateurs ont voté.

Ils parlent du coût de la vie, mais quand vient le temps de voter en faveur de bons programmes, ils votent contre. Pourquoi?

• (1355)

Sandra Cobena: Monsieur le Président, j'ai reçu deux questions de la part des libéraux, mais ils n'ont pas une seule fois reconnu qu'il y a une crise du coût de la vie, alors que c'est le cœur du problème dont nous débattons.

Travaux des subsides

Les libéraux peuvent bien décliner tous les programmes gouvernementaux, sauf que ce que disent les Canadiens — à qui les libéraux refusent d'ailleurs de prêter l'oreille, vu les centaines de témoignages que nous avons relayés —, c'est qu'ils veulent arriver à subvenir eux-mêmes à leurs propres besoins. Ils veulent que le gouvernement se tasse du chemin et qu'il arrête de jeter l'argent par les fenêtres, de façon à leur laisser les moyens de subvenir à leurs besoins et de s'en sortir, mais les libéraux font la sourde oreille.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, il y a quelques mois, j'ai fait un sondage sur les réseaux sociaux pour demander aux citoyens comment était leur vie. Je voulais connaître leur perception des décisions du gouvernement et je leur demandais comment ils allaient, au bout du compte.

Jusqu'à aujourd'hui, j'ai reçu 14 798 réponses, 11 000 commentaires. Sept commentaires sur dix me parlent du coût de la vie, du fait qu'ils n'en peuvent plus. Onze mille personnes ont pris le temps de me raconter leurs préoccupations, leurs difficultés et ce qu'elles voudraient voir changer.

Ce n'est pas un sondage scientifique, mais je pense que c'est quand même important. C'est ce que vivent les gens, c'est leur histoire personnelle. Or l'une d'entre elles m'a marqué. Une infirmière auxiliaire de Charlevoix m'a écrit qu'elle était à bout de souffle, qu'elle travaillait et prenait soin des autres depuis 38 ans. Elle m'expliquait qu'aujourd'hui, elle n'était plus capable d'envisager sa retraite. Son loyer, son épicerie, son essence représentent les trois quarts de sa paie. Cette femme a passé sa vie à prendre soin des autres; elle a travaillé; elle a payé ses impôts; elle a contribué à notre société. Elle ne demande qu'une chose aujourd'hui: être en mesure d'arrêter de travailler un jour. Après 38 ans de service, elle ne demande pas du luxe, elle veut juste pouvoir vivre, seulement vivre.

Ce témoignage n'est vraiment pas le seul, malheureusement.

Un couple m'a raconté qu'ils travaillaient très fort à temps plein, mais que, certains jours, ils sont obligés de se priver d'un repas pour permettre à leurs enfants de manger.

Un jeune homme de 22 ans m'a écrit qu'il avait deux emplois à temps plein. Il veut bâtir son entreprise, mais il a dû abandonner ses études, parce qu'il n'est pas capable de payer son loyer et d'être aux études en même temps. Pensons-y. C'est un jeune qui veut travailler, qui veut étudier, qui veut devenir entrepreneur. C'est exactement ce dont on a besoin, mais la réalité économique d'aujourd'hui l'oblige à choisir entre bâtir son avenir et survivre au présent. Ça, ce n'est pas un manque d'ambition, c'est un manque de possibilités.

Ces gens ne sont pas des chiffres dans des colonnes. Ce que je raconte aujourd'hui, ce sont des faits. Ce sont des citoyens, ce sont nos voisins ou nos parents. Ce sont nos jeunes. C'est ce que les gens nous racontent chaque jour quand on les rencontre, partout, dans nos entreprises, dans nos commerces, sur nos fermes, dans Montmorency—Charlevoix et un peu partout au Québec. Ils nous disent une chose très simple: travailler fort ne garantit plus qu'on pourra réussir. Le constat que nous faisons aujourd'hui est quand même grave.

Déclarations de députés

Selon Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation a encore augmenté de 3 % au cours du mois d'août. Les libéraux nous disent de ne pas nous inquiéter, parce que le taux d'inflation, lui, diminue. Malheureusement, ça ne veut pas dire que le prix des aliments, lui, est capable de suivre et que le salaire des gens leur permet de payer plus cher. Quand les familles paient déjà trop cher en épicerie, apprendre que le prix augmente moins rapidement qu'ailleurs au monde ne change pas le total de la facture ni leur capacité à payer.

Nos agriculteurs vivent aussi cette pression. Quand le prix du diésel augmente, quand la machinerie coûte plus cher, quand le transport coûte plus cher, ce n'est pas seulement l'agriculteur qui paie, c'est le transporteur, le transformateur et, ultimement, nos familles.

Du côté des conservateurs, nous proposons des solutions rapides et concrètes, des solutions sur lesquelles on a le contrôle, mais il semble que, soutenir les familles et les agriculteurs, ce n'est pas la priorité de tout le monde à la Chambre.

Sur ce, je vais faire une pause dans mon discours.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

RON SCHLEGEL

Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Ron Schlegel, dont le décès laisse un grand vide dans la région de Waterloo et dans les collectivités de tout le Canada.

Animé par une profonde foi mennonite et un engagement à aider les autres, Ron a consacré sa vie à bâtir des collectivités plus fortes et plus bienveillantes. Grâce à Schlegel Villages, au Research Institute for Aging et au programme Elder Wisdom, il a transformé la façon dont nous prenons soin des aînés et a amélioré d'innombrables vies, tout en apportant une contribution durable à la santé mentale, à la recherche et au développement communautaire.

Ron a contribué à la création de l'École des sciences de la santé publique de l'Université de Waterloo et a reçu l'Ordre du Canada, la Médaille du jubilé de diamant de la reine et des doctorats honorifiques de plusieurs universités canadiennes. Cependant, ceux qui le connaissaient se souviennent non pas des distinctions, mais de son humilité, de sa gentillesse et de son intérêt sincère pour les gens. Il a toujours cherché à améliorer le sort de son prochain.

Au nom des habitants de Kitchener—Conestoga, j'offre mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Par son engagement au service des autres, sa compassion et sa contribution au développement communautaire, Ron laisse un héritage durable qui rayonnera pendant des générations. Son absence se fera profondément sentir.

L'EMPLOI

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, 52 Albertains craignent pour leur emploi, car le gouvernement libéral met les entreprises canadiennes dans une situation difficile avec la hausse des coûts qu'elles peinent à absorber. Technalogix est une

entreprise de Red Deer, fondée il y a 37 ans, spécialisée dans la fabrication de technologies de radiodiffusion et de radar. Elle est mise à mal par des politiques qui nuisent aux entreprises canadiennes. Des coûts supplémentaires pouvant atteindre 60 % rendent déjà les équipements fabriqués au Canada bien moins compétitifs. Technalogix paie plus cher pour tout. L'entreprise a écrit au ministre des Finances à ce sujet, mais n'a toujours pas reçu de réponse.

Les familles sont déjà confrontées à une crise de l'abordabilité. Quand les employeurs locaux sont contraints de supprimer des emplois, ce sont les budgets des ménages qui sont directement touchés. Le gouvernement doit agir dès maintenant et mettre fin aux politiques qui font grimper le coût de la vie. Les emplois qualifiés à Red Deer et d'autres entreprises canadiennes sont menacés. Les entreprises ont besoin de conditions de concurrence équitables et les travailleurs, d'une chance réelle de conserver leur emploi.

LA FOIRE D'AUTOMNE DE NORWOOD

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, en cette fin de semaine de l'Action de grâce, je suis fier de rendre hommage à la foire d'automne de Norwood, une tradition chère à nos cœurs qui rassemble notre communauté depuis 1868.

Depuis des générations, cette foire met à l'honneur le travail, les talents et l'esprit communautaire qui sont au cœur de la vie rurale en Ontario. Grâce à ses expositions agricoles, à ses concours d'élevage, à ses étalages de produits artisanaux, à ses prestations d'artistes de scène de la région ainsi qu'à son défilé, cette foire nous rappelle chaleureusement tout ce qui rend notre région si exceptionnelle.

Cette tradition bien-aimée se perpétue grâce au dévouement et à la générosité des bénévoles, des organisateurs, des exposants, des commanditaires et des familles qui y consacrent temps et attention tout au long de l'année. Je remercie toutes les personnes qui contribuent à rendre cette foire possible. Leur engagement indéfectible, leur fierté et leur gentillesse enrichissent notre communauté.

J'invite chaleureusement tous les députés à se joindre à nous cette fin de semaine à Norwood. Puisse ce moment être l'occasion de renouer avec nos voisins, de célébrer notre patrimoine agricole et de créer ensemble des souvenirs inoubliables. Je souhaite à tous une joyeuse Action de grâce et une merveilleuse Foire d'automne de Norwood.

LE PROJET DE REFUGE POUR SANS-ABRIS À TORONTO

Roman Baber (North York, PCC): Monsieur le Président, la Ville de Toronto est en train de faire construire un refuge qui servira de centre d'injection à l'angle de Keele et de Wilson. L'établissement sera situé entre la garderie St. Theresa's et l'école intermédiaire Pierre-Laporte. Les usagers pourront s'y procurer des seringues et s'injecter de la drogue dans un environnement supervisé.

Il existe déjà un refuge plus à l'ouest de la ville, à l'intersection de Jane et de Wilson. Ce secteur est devenu synonyme de trafic de drogue, de criminalité et de chaos. Toronto veut maintenant transformer Keele et Wilson en Jane et Wilson, mais nous ne voulons pas de piquerie entre deux écoles.

Heureusement que la province de l'Ontario peut mettre fin à cette folie, que ce soit par décret ou par un élargissement ciblé de la Loi de 2024 visant à accroître la sécurité dans les rues et à renforcer les collectivités. Cette loi interdit les sites de consommation dans un rayon de 200 mètres d'une école. Le premier ministre de la province a déjà bloqué la construction d'un refuge semblable à St. Catharines, et il n'y avait même pas d'école à proximité.

Aujourd'hui, je demande au député provincial Kerzner et au premier ministre Doug Ford de défendre Downsview. Je leur demande de protéger nos enfants contre les seringues retrouvées dans les cours d'école et d'empêcher la construction du refuge prévu au 1220, avenue Wilson.

* * *

LA JOURNÉE ANNUELLE LATINO-AMÉRICAINE ET HISPANIQUE SUR LA COLLINE

Peter Schiefke (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président,

[Le député s'exprime en espagnol.]

[Traduction]

Pour la 10^e année consécutive, nous célébrons les contributions des 1,7 million de Canadiens hispanophones qui enrichissent et contribuent à bâtir nos collectivités d'un océan à l'autre. En présence des centaines de Canadiens d'origine latino-américaine qui sont venus à Ottawa pour se joindre à nous, ici au Parlement, nous avons aujourd'hui une merveilleuse occasion de découvrir la richesse des cultures latino-américaines et hispaniques et de renforcer les liens qui nous unissent. Bien sûr, c'est aussi l'occasion de profiter de la musique magnifique, des spectacles incroyables et des délicieux mets qui sont offerts.

• (1405)

[Français]

Je tiens à remercier Son Excellence M. Carlos Arturo Morales López, ambassadeur de la République de Colombie, ainsi que Son Excellence M. Alfredo Martínez Serrano, ambassadeur d'Espagne, de leur contribution à cet événement.

J'invite mes collègues et amis à se joindre à nous pour célébrer cette journée et profiter de cette belle occasion. Je souhaite une bonne célébration à toutes et à tous.

* * *

[Traduction]

DE NOUVELLES LIAISONS À LONDON

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, London et le Sud-Ouest de l'Ontario ont reçu une très bonne nouvelle. En effet, Porter Airlines a annoncé cinq nouvelles liaisons qui seront offertes tout au long de l'année à partir de l'aéroport international de London. Ces liaisons permettront de prendre des vols directs jusqu'à Vancouver, Edmonton, Ottawa, Montréal et Halifax à compter du printemps prochain. Pour les habitants de London, cela signifie plus de choix, de meilleures perspectives et de meilleures connexions pour voyager dans tout le pays. Ces nouvelles liaisons permettront aux familles de garder plus facilement le contact, les entreprises pourront atteindre de nouveaux marchés, et les visiteurs de tout le Canada pourront venir découvrir tout ce que notre région a à offrir. London est une grande ville canadienne, et notre région mérite d'avoir des liaisons de ce genre pour en témoigner.

Déclarations de députés

Au nom des habitants du Sud-Ouest de l'Ontario, je remercie les équipes de Porter Airlines et de l'aéroport international de London qui ont contribué à rendre cette expansion possible. C'est une excellente nouvelle pour London, et j'ai hâte que ces nouvelles liaisons prennent leur envol.

* * *

[Français]

LE DÉFI ENSEMBLE, ON BOUGE DE PARTICIPACTION

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, en juin dernier, des municipalités, des écoles, des organismes de partout au pays se sont mobilisés pour prendre part au défi Ensemble, on bouge de ParticipACTION afin d'encourager les Canadiennes et les Canadiens à faire davantage d'activités physiques et à rendre le sport plus accessible et inclusif.

Cette année, la Ville de Québec s'est démarquée et a remporté le titre de la communauté la plus active au Canada. Cette reconnaissance témoigne de l'incroyable mobilisation de nos bénévoles et de nos citoyens, qui contribuent à faire de l'activité physique une partie intégrante de la vie à Québec. De plus, cette victoire permettra à la communauté de recevoir 100 000 \$ pour soutenir des activités locales de sport et d'activités physiques.

Au nom de tous les élus à la Chambre de la grande région de Québec, je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite. Nous pouvons en être très fiers.

* * *

[Traduction]

KEN KRAWETZ

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui. Ken Krawetz, l'un des membres fondateurs du Parti de la Saskatchewan, est décédé, et on organise une célébration de vie en son honneur à Yorkton aujourd'hui.

Né et élevé dans la région d'Invermay, il a été élu pour la première fois à l'assemblée législative provinciale en 1995. Plus tard, M. Krawetz a joué un rôle essentiel dans la formation du nouveau Parti de la Saskatchewan et a changé à jamais le paysage politique de la province. En 2007, Ken a été vice-premier ministre sous Brad Wall, et il a été responsable des portefeuilles de l'Éducation et des Finances.

Même si Ken aimait sa province, il aimait sa famille encore plus. Je remercie sincèrement son épouse Gail, son fils Bryce et sa fille Lindsay, ainsi que les deux grands amours de sa vie, ses petites-filles Willow et Scarlett, d'avoir partagé Ken avec nous. C'était un homme de caractère, un homme intègre, qui s'investissait de tout cœur dans ce qu'il faisait.

Ken et moi avons travaillé aux côtés de l'ancien premier ministre Brad Wall. Brad a toujours dit que l'objectif des politiciens devrait être de laisser les choses en meilleur état qu'ils les avaient trouvées. Ken a pris ces paroles à cœur. La Saskatchewan est un meilleur endroit où vivre aujourd'hui grâce aux années de service de Ken Krawetz.

Wieczna pamięć.

Déclarations de députés

[Français]

ANNE-CLAIRE POIRIER

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le cinéma peut-il faire avancer la société? L'art peut-il être un moteur réel de progrès social, de développement collectif?

Anne-Claire Poirier, qui vient de nous quitter, est la preuve sans équivoque que la réponse à ces questions est « oui ». Son œuvre est la démonstration irréfutable de l'impact du cinéma sur l'avancement d'une société. Pionnière du cinéma féministe, elle nous a envoyé en pleine face, à travers son cinéma, des enjeux qui ont transformé la société québécoise: l'effacement des femmes dans notre histoire, les défis de la grossesse, l'avortement, le viol, la prostitution, la toxicomanie, l'homosexualité. Pensons à *Mourir à tue-tête* ou à *Tu as crié LET ME GO*. Son cinéma brutal a secoué le Québec et a imposé de réelles discussions qui ont fait progresser notre nation. Nous avons, à son égard, une dette extraordinaire, et son héritage continue aujourd'hui encore à marquer ce que nous sommes.

À sa famille et à ses proches, j'offre mes plus sincères condoléances.

À cette grande dame, je dis « Merci. La patrie est reconnaissante. »

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE LATINO-AMÉRICAINE ET HISPANIQUE
SUR LA COLLINE

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je suis fière de me joindre aujourd'hui à mes collègues, aux ambassadeurs, aux responsables communautaires et à mes amis pour célébrer la 10^e édition annuelle de la Journée latino-américaine et hispanique sur la Colline. Cet événement spécial rend hommage aux contributions extraordinaires de plus de 1,7 million de Canadiens hispanophones, dont beaucoup sont d'origine latino-américaine ou hispanique, qui contribuent chaque jour à renforcer notre société et notre pays.

Le thème de cette année est « la communauté », et je ne vois pas de meilleure façon de décrire l'esprit de cette activité. Depuis 10 ans, elle rassemble les Canadiens pour célébrer la culture, tisser des liens et renforcer la compréhension mutuelle.

Je souhaite à tous ceux qui célèbrent cet événement aujourd'hui un merveilleux Mois du patrimoine latino-américain.

* * *

● (1410)

LE RÉFÉRENDUM EN ALBERTA

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, le 19 octobre prochain, les Albertains se prononceront sur la question de la séparation de l'Alberta du Canada. Je demande sans équivoque aux Albertains de rejeter la séparation comme voie à suivre pour notre province.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement libéral d'Ottawa a agi au détriment de notre province au cours des 10 dernières années, et ces actions ont conduit certains à penser que la séparation est la seule solution. Je ne suis pas d'accord. J'exhorte les Albertains à consacrer leur énergie et à utiliser leur vote pour faire en sorte que la Confédération fonctionne comme elle a été conçue pour le faire. Le gouvernement fédéral doit respecter le partage des pouvoirs pré-

vu par la Constitution et veiller à ce que les provinces puissent agir sans entrave dans leurs domaines de compétence.

À mes concitoyens albertains, oui, le Canada n'est pas parfait, mais notre histoire commune, notre culture, nos espoirs et nos rêves méritent que nous nous y investissions et que nous nous battions ensemble pour les défendre. Le 19 octobre, je voterai pour garantir une Alberta plus forte et un Canada uni. J'invite mes concitoyens albertains à se joindre à moi.

* * *

LE JOUR COMMÉMORATIF NATIONAL DES POMPIERS

Maggie Chi (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à l'occasion du Jour commémoratif national des pompiers, qui a lieu chaque année le deuxième dimanche de septembre. Aux quatre coins du Canada, plus de 1 000 pompiers ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, dont 367 pompiers de Toronto. Nous ne les oublierons pas.

La semaine dernière, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie commémorative annuelle organisée par le service des incendies de Toronto et la Toronto Professional Fire Fighters' Association, en hommage aux 14 pompiers tombés au combat dont les noms ont été ajoutés au tableau d'honneur du mémorial.

Je tiens à saisir cette occasion pour rendre hommage aux femmes et aux hommes dévoués des casernes de pompiers de Don Valley-Nord, avec lesquels j'ai eu le plaisir de collaborer tout au long de l'été. Je les remercie, ainsi que tous les pompiers du Canada, pour leur professionnalisme et leur engagement à assurer notre sécurité. Chaque jour, ils se tiennent prêts à braver le danger pour sauver des vies et préserver les moyens de subsistance. Nous avons une dette de gratitude éternelle envers les pompiers et leur famille. Nous les remercions pour les services qu'ils rendent à notre pays et pour leur dévouement sans faille à la protection des Canadiens partout au pays.

* * *

LE RÉFÉRENDUM EN ALBERTA

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le Canada est une famille. Au sein d'une famille, on partage, on se soutient et on a du succès ensemble. On a également des conflits et des disputes. Bien souvent, dans une famille, on échoue parce qu'un des membres ne se sent pas écouté. Trop d'Albertains sont exaspérés, non pas par le Canada, mais par le gouvernement fédéral, et la distinction est importante.

En tant que personne subissant un trop grand contrôle gouvernemental à cause de la Loi sur les Indiens, je les comprends. Il y a 150 ans, avant que l'Alberta ne devienne une province, le Traité n° 6 a promis aux Canadiens et aux Premières Nations un accord intemporel visant à cohabiter de manière respectueuse, à partager le territoire et les ressources, et à prospérer ensemble. La Constitution du Canada est fondée sur le principe selon lequel le pouvoir doit être exercé au plus près des citoyens.

Les gouvernements doivent respecter les individus, les collectivités et l'autonomie des provinces. Il est temps de s'en souvenir et de diriger selon des principes fondamentaux, comme lorsque nos ancêtres ont uni leurs forces pour signer un traité afin de rédiger une Constitution et de fonder un pays. Le 19 octobre, le moment sera venu pour toutes les Premières Nations et les Albertains de voter pour une Alberta plus forte et un Canada uni.

[Français]

LE MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE À ORLÉANS

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai eu le plaisir de visiter les nouvelles installations du Mouvement d'implication francophone à Orléans, ou MIFO, qui ouvrira ses portes à l'automne 2027. Cette visite m'a permis de constater l'ampleur et le potentiel de ce grand projet, qui deviendra le plus grand centre culturel francophone de l'Est de l'Ontario. Le MIFO abritera un gymnase, une salle de spectacle, une galerie d'art et une foule d'espaces destinés à rassembler, créer et célébrer.

Notre gouvernement est fier d'appuyer ce projet grâce à un investissement de 36 millions de dollars au bénéfice de la communauté francophone et francophile d'Orléans. J'ai également aujourd'hui le plaisir d'accueillir au Parlement une délégation de l'association Orléans Wichita New Orleans, accompagnée de la Société franco-ontarienne du patrimoine et de l'histoire d'Orléans. Leur mission est simple: rapprocher les deux Orléans de part et d'autre de l'Atlantique et célébrer tout ce qui nous unit.

Je souhaite la bienvenue à Ottawa à nos chers cousins.

* * *

● (1415)

[Traduction]

LE RÉFÉRENDUM EN ALBERTA

Dane Lloyd (Parkland, PCC): Monsieur le Président, le 19 octobre, mes concitoyens albertains voteront pour choisir si l'Alberta devrait continuer de faire partie de notre grand pays ou s'engager sur la voie incertaine de la séparation. Notre pays connaît certes des difficultés, mais je le préférerais toujours à un autre. Selon les mots de l'ancien premier ministre Harper, le Canada est, et a toujours été, notre pays.

Nous voulons que le Canada soit un pays fort et libre à tous les égards — qu'il soit le meilleur pays au monde. Mes collègues conservateurs et moi croyons en cette vision. C'est pourquoi nous servons. C'est pourquoi les conservateurs se battent pour une Alberta forte au sein d'un Canada uni, pour une Alberta qui pourra atteindre tout son potentiel sans être freinée par Ottawa. J'exhorte mes concitoyens albertains à entendre cet appel.

Soyons un pays aussi fort et libre que possible. Que Dieu bénisse notre pays. Vive le Canada.

* * *

LA JOURNÉE ANNUELLE LATINO-AMÉRICAINE ET HISPANIQUE SUR LA COLLINE

Will Greaves (Victoria, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, à l'occasion de la 10^e Journée annuelle latino-américaine et hispanique sur la Colline, je prends la parole pour rendre hommage aux millions de Canadiens d'origine latino-américaine et hispanique d'un océan à l'autre. De la musique aux arts, en passant par le service public et les sports professionnels, les Canadiens d'origine latino-américaine apportent chaque jour des contributions essentielles à nos collectivités. En tant que coprésident du Groupe d'amitié parlementaire Canada-République dominicaine, je tiens tout particulièrement à souligner la relation de longue date entre nos deux pays.

En tant que deuxième pays des Caraïbes le plus peuplé, la République dominicaine est un partenaire régional clé du Canada depuis

Questions orales

plus de 70 ans dans des dossiers tels que le commerce, le tourisme, l'investissement et l'engagement commun envers la démocratie et l'ouverture des marchés. C'est pourquoi, plus tard ce mois-ci, nous aurons le privilège d'accueillir à Ottawa Son Excellence le ministre des Affaires étrangères de la République dominicaine. Cette visite promet de renforcer davantage le partenariat entre nos deux pays.

En ce mois d'octobre, je souhaite à la communauté dominicaine canadienne et à tous les Canadiens d'origine latino-américaine une bonne Journée annuelle latino-américaine...

Le Président: Il y a eu un problème visuel lors d'une déclaration faite plus tôt au titre de l'article 31 du Règlement.

Le député de Kitchener—Conestoga a la parole.

Tim Louis: Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Ron Schlegel, dont le décès laisse un grand vide dans la région de Waterloo et les collectivités de partout au Canada.

Animé par une profonde foi mennonite et une volonté d'aider les autres, Ron a consacré sa vie à bâtir des collectivités plus fortes et plus bienveillantes. Grâce à Schlegel Villages, au Research Institute for Aging et à un programme mettant de l'avant la sagesse des aînés, il a transformé la façon dont nous prenons soin des aînés et a amélioré d'innombrables vies, tout en apportant une contribution durable aux soins de santé mentale, à la recherche et au développement communautaire.

Ron a contribué à la création de la School of Public Health Sciences de l'Université de Waterloo et a reçu l'Ordre du Canada, la Médaille du jubilé de diamant de la reine ainsi que des doctorats honorifiques de plusieurs universités canadiennes. Ceux qui ont connu Ron se souviennent non pas des prix, mais de son humilité, de sa gentillesse et de l'intérêt sincère qu'il portait aux gens. Il a toujours cherché à améliorer la vie des autres.

Au nom des habitants de Kitchener—Conestoga, j'offre mes sincères condoléances à la famille et aux proches de Ron. Son héritage marqué par le service, la compassion et le renforcement des collectivités perdurera pendant des générations. Ron nous manquera.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, dans un autre exemple pratique de politique publique s'alignant sur la stratégie de Brookfield, qui consiste à utiliser l'argent des contribuables pour limiter les risques et maximiser les profits du secteur privé, le premier ministre a annoncé aujourd'hui un programme de rabais pour les thermopompes de 2 milliards de dollars.

Jouons à un jeu. Trane, qui appartient à Brookfield, finance et installe des thermopompes. Enercare, qui appartient à Brookfield, finance et installe des thermopompes. Le conflit d'intérêts est flagrant, mais ce qui est surprenant, c'est que le premier ministre ne s'en cache même plus.

Combien le premier ministre et Brookfield comptent-ils faire sur le dos des contribuables?

Questions orales

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je sais que nous reviendrons sur ces sujets pendant la période des questions aujourd'hui, mais je tiens à me joindre, j'en suis sûr, à tous mes collègues à la Chambre pour féliciter Anne...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Nous devons maintenir le bruit à un niveau acceptable dans l'intérêt des interprètes, dont l'ouïe peut subir des dommages s'il y a trop de bruit ambiant.

Je vais demander au leader du gouvernement à la Chambre de reprendre depuis le début.

• (1420)

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je sais que nous aurons l'occasion de répondre à de nombreuses questions aujourd'hui, mais je tiens à transmettre les salutations et les félicitations de toute la Chambre. Ce n'est pas tous les jours que le Canada accueille une nouvelle lauréate du prix Nobel, cette fois dans le domaine de la littérature.

Nous félicitons Anne Carson, de Toronto, une fière diplômée de l'Université de Toronto, auteure de plus de 20 livres, membre de l'Ordre du Canada en 2005 et collaboratrice des *Rheostatics*.

[Français]

Je félicite Anne Carson, lauréate du prix Nobel de la littérature.

[Traduction]

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, il n'est pas surprenant qu'il ne veuille pas répondre à ces questions, mais il répondra peut-être à celle-ci.

Le premier ministre sait exactement ce qui se trouve dans son portefeuille. Brookfield est propriétaire d'Enercare et des thermopompes Trane. Il pourrait gagner des millions de dollars en actions différées, en options d'achat d'actions et en intérêts. L'annonce d'aujourd'hui de 2 milliards de dollars financés par les contribuables augmente la valeur de ses actifs personnels et de ceux de Brookfield.

Je pose de nouveau la question: combien d'argent le premier ministre et Brookfield comptent-ils faire sur le dos des contribuables avec l'annonce d'aujourd'hui? Il répondra peut-être à la question suivante: en quoi cela n'est-il pas de la corruption?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement se concentre sur l'abordabilité pour les Canadiens. C'est exact. Aujourd'hui, le premier ministre a annoncé que nous fournirions 2 milliards de dollars pour un programme national de remise sur les thermopompes, qui permettra de réaliser 1 million de rénovations domiciliaires partout au Canada. Cela permettra aux familles d'économiser jusqu'à 1 400 \$ par année. Nous continuerons de proposer des mesures qui s'attaquent aux problèmes d'abordabilité auxquels les Canadiens sont confrontés, tout en réduisant les émissions...

Des voix: Oh, oh!

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je trouve terrible de ne pas être capable d'entendre les propos de ma collègue. C'est inaudible. C'est trop bruyant.

Le Président: D'accord, c'est noté.

L'honorable député de Calgary-Est a la parole.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, tout le monde se souvient du coup d'éclat que le ministre des Finances a fait il y a trois ans. Il avait déclaré qu'il convoquerait tous les PDG des chaînes d'alimentation, qu'il leur dirait sa façon de penser et qu'il stabiliserait les prix des produits alimentaires avant l'Action de grâce. Il avait simplement oublié de préciser de quelle Action de grâce il s'agissait. Quatre Actions de grâce plus tard, le prix de la dinde a augmenté de 10 %, et le recours aux banques alimentaires atteint des niveaux records.

Il a prouvé que les libéraux parlent beaucoup, mais ne font pas grand-chose. Celui qui a déclaré qu'il venait tout juste d'arriver vait-il se lever et admettre qu'après 11 ans de gouvernement libéral incompetent, les libéraux ont plongé le Canada dans une crise de l'abordabilité?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, comme nous le savons, l'abordabilité est une priorité absolue pour le gouvernement et pour les Canadiens, et j'ai de bonnes nouvelles, si les conservateurs veulent bien écouter.

Aujourd'hui, le premier ministre vient d'annoncer un investissement sans précédent pour la rénovation de 1 million de logements, ce qui permettra de réduire les coûts énergétiques et les émissions dans ce pays. Nous devrions tous l'applaudir. C'est une excellente mesure.

Elle s'ajoute à nos mesures en matière de logement, d'alimentation et de stabilisation des prix dans ce pays. Nous continuerons à nous battre pour les Canadiens. C'est toujours un bon jour pour se battre pour les Canadiens.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, pas une seule mesure que le ministre a énumérée ne permettra à ne serait-ce qu'une seule personne d'éviter de faire la queue devant les banques alimentaires, dont la fréquentation atteint des niveaux records. Les files d'attente devant les banques alimentaires s'allongent. En fait, depuis 2019, sous la direction de ces gens-là, elles ont doublé. Nous apprenons maintenant qu'une banque alimentaire sur trois doit refuser des personnes parce qu'elle n'a pas les aliments ou les ressources suffisantes pour répondre à la demande.

Voilà le bilan des libéraux. Aujourd'hui, les conservateurs ont présenté une motion à la Chambre pour que le gouvernement libéral incompetent admette enfin qu'après 11 ans de politiques inefficaces, le Canada vit une crise de l'abordabilité.

Les libéraux voteront-ils en faveur de cette motion, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, qu'on me permette de parler de ce qui constitue le bilan du Canada et du gouvernement: l'Allocation canadienne pour enfants, le Programme national d'alimentation scolaire, la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, le système d'éducation préscolaire et de garde d'enfants, et l'Allocation canadienne pour les travailleurs.

À chaque instant, nous nous sommes battus pour les familles et les travailleurs canadiens, mais les conservateurs ont voté contre chacune de ces mesures. Nous allons continuer à nous battre pour les familles canadiennes.

• (1425)

[Français]

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, la semaine prochaine, les familles se réuniront pour l'Action de grâces. Or, selon des études, le repas traditionnel coûtera 10 % plus cher que l'an dernier. Se réunir autour d'une table en famille est devenu un luxe pour beaucoup trop de monde. Notre parti a déposé une motion, débattue aujourd'hui, pour reconnaître ce que ces gens subissent tous les jours à l'épicerie.

Est-ce que le gouvernement reconnaît qu'après 11 ans de pouvoir libéral, le Canada est officiellement en crise du coût de la vie?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, c'est effectivement une question extrêmement importante pour les Canadiens et pour les Québécois. C'est pour ça que, sur plusieurs plans, notre gouvernement travaille à réduire les problèmes reliés à l'abordabilité.

Aujourd'hui, le premier ministre vient d'annoncer 2 milliards de dollars, ce qui va avoir un impact pour 1 million de foyers partout au Canada. Cela va représenter jusqu'à 2 000 \$ d'économie par année. En plus, non seulement c'est bon pour l'abordabilité, mais c'est bon pour le climat.

C'est ça, bien bâtir le Canada.

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, c'est des paroles et ça ne fonctionne pas.

Nourrir huit personnes coûtera environ 150 \$ à l'épicerie, et c'est sans compter les accompagnements que tout le monde connaît, comme les hors-d'œuvre et les boissons. Malheureusement, bien des familles canadiennes devront couper dans leur menu parce qu'elles n'ont pas d'argent. C'est le résultat de 11 ans de mauvaise gestion libérale. Notre motion qui est débattue à la Chambre aujourd'hui en fait la démonstration flagrante.

Est-ce que le gouvernement reconnaît qu'après 11 ans des libéraux, le Canada est officiellement en crise du coût de la vie?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas parce qu'on crie et qu'on s'offusque que la crise du coût de la vie est réduite. C'est parce qu'on est dans l'action et qu'on vote pour les Canadiens.

Je viens de parler de l'annonce d'aujourd'hui, qui va toucher 1 million de foyers. Juste dans la circonscription de ma collègue, il y aura 14,5 millions de dollars provenant de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Ce sont des vrais résultats dans sa circonscription, et elle n'a pas voté pour ça. C'est bien de crier, mais c'est beaucoup mieux d'agir, et c'est ce qu'on fait.

* * *

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, il y a enfin un libéral qui a réalisé que le projet de loi C-39 est une grave dérive. Le député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country a dénoncé le pouvoir donné par le projet de loi C-39 de construire des pipelines en enfreignant les lois environnementales. Il a dénoncé la volonté du projet de loi C-39 de limiter

Questions orales

la durée des consultations, ce qui pourrait nuire et pourrait couper la parole aux Autochtones, et il a raison.

Nous constatons aussi que le premier ministre va trop loin avec son « *Big Beautiful Bill* » et ses reculs qui se mesurent en générations.

Qui, du bord du gouvernement, va le dénoncer?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Canada, le Québec y compris, est déterminé à devenir une superpuissance en énergies conventionnelles et renouvelables.

À cet égard j'exhorte le Bloc québécois à voter en faveur du projet de loi C-39 pour accélérer les projets en énergies renouvelables et le développement hydroélectrique de Churchill Falls, où le gouvernement du Canada et les 44 députés du Québec se sont tenu debout pour un investissement générationnel dans l'avenir des Québécois.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le député libéral de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country a raison. Le projet de loi C-39, c'est le plus grand recul en matière d'environnement de l'histoire récente, mais ce n'est pas tout. Le projet de loi C-39 vise à outrepasser les contre-pouvoirs au profit de pétrolières à propriété américaine. Le projet de loi C-39 vise à restreindre les droits des travailleurs.

La plupart des libéraux se sont présentés en politique pour s'opposer exactement à ce genre de mesure. Quand est-ce qu'ils vont avoir le courage de dénoncer le « *Big Beautiful Bill* » du premier ministre?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis surpris d'entendre ma collègue. Il y a une époque où le Bloc québécois défendait un Québec qui bâtit, un Québec qui voit grand, un Québec qui se positionne dans le pays et dans le monde. Pensons aux grands bâtisseurs du Québec, pensons à l'hydroélectricité, pensons à M. Bourassa et pensons au projet de Contrecoeur que nous sommes en train de faire.

Est-ce qu'on peut, pour une fois, entendre le Bloc québécois parler d'un Québec fort, d'un Québec qui bâtit et d'un Québec qui se positionne?

De ce côté-ci de la Chambre, nous, les députés québécois, allons être là pour défendre les intérêts du Québec.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi omnibus C-39, c'est 250 pages de reculs historiques en matière d'environnement, de droits du travail, de science, de relations intergouvernementales et de réconciliation avec les peuples autochtones.

Le Bloc québécois en appelle aux écologistes, aux syndicats, aux scientifiques, aux gouvernements et aux premiers peuples: nous devons nous mobiliser. Nous avons aussi besoin que d'autres libéraux aient le même courage que leur collègue de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country et dénoncent le projet de loi C-39.

Qui, au gouvernement, va se tenir debout contre le « *Big Beautiful Bill* » du premier ministre?

Questions orales

● (1430)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, au-delà du fait de voir grand, comme mon collègue l'a si bien mentionné, et au-delà de la prochaine Baie-James, qui est à Churchill Falls et à Gull Island, au-delà de tout ça, il y a le projet de train à grande vitesse. Ce dernier va relier quatre des plus grandes villes du Québec et va changer la donne au quotidien pour le Québec, que l'on y étudie, que l'on y travaille ou que l'on visite une de nos municipalités ou une de nos grandes villes.

J'exhorte le Bloc québécois à embarquer sur le train à grande vitesse. Qu'il voie grand pour le Québec et qu'il appuie le projet Alto.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, après 10 ans d'échecs en approvisionnement militaire, les libéraux ont trouvé la solution: créer encore plus de bureaucratie.

L'Agence de l'investissement pour la défense n'a toujours livré aucun nouvel équipement à nos militaires et son président-directeur général aurait voulu partir, frustré par la lenteur du système. Pourtant, avec le projet de loi C-40, les libéraux veulent transformer cette agence en société d'État. Nos militaires n'ont pas besoin d'une nouvelle agence, ils ont besoin d'équipement.

Pourquoi les libéraux récompensent-ils l'échec avec encore plus de bureaucratie?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, quiconque est attentif sait que l'Agence de l'investissement pour la défense a fait beaucoup pour nos forces armées au cours des 12 derniers mois. Nous procédons actuellement à l'attribution de contrats pour de nouveaux avions et véhicules blindés. Nous faisons avancer les projets relatifs aux sous-marins et aux aéronefs pour la capacité d'alerte lointaine et de contrôle aérien par moyens aéroportés. Toutes ces choses se concrétisent.

Le projet de loi C-40 donnerait à l'Agence de l'investissement pour la défense une orientation davantage axée sur l'aspect commercial, ce qui lui permettrait d'agir plus rapidement et de ne pas se limiter à l'acquisition d'équipement militaire.

[Français]

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, ce qu'on voit, avec l'Agence de l'investissement pour la défense, c'est qu'ils choisissent déjà les gagnants. Nous savons que l'avion *GlobalEye* de Saab a été retenu comme option privilégiée, sans véritable compétition et sans consultation adéquate avec l'Aviation royale canadienne. Maintenant, avec le projet de loi C-40, on risque de réduire encore davantage la surveillance du Parlement.

Est-ce que le ministre va garantir qu'aucun contrat ne sera donné en dessous de la couverture?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, une partie de la question était inaudible, mais je vais répondre à la partie que je

pense avoir bien entendue. Le projet de loi C-40 maintiendrait l'ensemble des mesures de protection en matière de surveillance et de responsabilisation du gouvernement qui existent dans le système actuel.

En ce qui concerne le commentaire du député au sujet de l'avion *GlobalEye*, nous avons effectué l'analyse nécessaire pour en arriver à sélectionner un fournisseur qualifié, en l'occurrence Saab. C'est une excellente nouvelle pour le Canada. Ces avions sont construits au Canada. Ils pourraient être personnalisés au Canada pour répondre à nos propres besoins militaires et exportés dans le monde entier. C'est bon pour les travailleurs canadiens, bon pour le Canada et bon pour nos forces armées.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, à la surprise de l'Aviation royale canadienne, le premier ministre a annoncé un projet d'acquisition d'aéronefs qui ne répond pas aux exigences opérationnelles. L3Harris Canada et d'autres concurrents n'ont pas été consultés. Puisqu'il n'y a pas eu d'appel d'offres ouvert, il est clair que la politique a pris le pas sur la défense. Ce n'est pas le genre d'approvisionnement dont le Canada a besoin.

Le projet de loi C-40 transformerait l'Agence de l'investissement pour la défense en une société d'État dont les procédures d'approvisionnement ne sont pas définies. Cependant, il y aurait 13 exceptions pour les contrats à fournisseur unique, et il ne serait pas nécessaire de fournir une justification écrite.

Comment le gouvernement s'y prendrait-il pour favoriser une concurrence ouverte et une reddition de comptes accrue, si le projet de loi C-40 vise à donner plus de pouvoir à l'Agence de l'investissement pour la défense et à demander moins de comptes au gouvernement?

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, il est toujours intéressant de savoir, quand les gens critiquent ce que nous faisons, ce qu'ils ont fait quand c'est eux qui avaient les clés de la voiture. Le Parti conservateur a laissé les dépenses de défense de l'OTAN tomber sous la barre du 1 %. Les conservateurs nous ont en fait retirés du système aéroporté d'alerte et de contrôle de l'OTAN. C'était une décision précise et délibérée du gouvernement de Stephen Harper.

En ce qui concerne l'avion de l'OTAN que nous envisageons d'acheter, le monde entier en veut un. Il est construit au Canada. Il sera construit pour les Canadiens et pour nos alliés. Nous en sommes très fiers.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de son explication condescendante du passé. Le gouvernement n'a même pas réussi à atteindre les 2 %.

Le premier ministre a fait de nombreuses annonces en matière de défense qui ont...

Des voix: Oh, oh!

● (1435)

Le Président: Le député peut reprendre depuis le début.

Questions orales

Jeff Kibble: Monsieur le Président, le premier ministre a fait de nombreuses annonces en matière de défense sans qu'aucun contrat n'ait été signé, notamment le projet GlobalEye, qui n'a pas fait l'objet d'un appel d'offres ouvert. Maintenant, le projet de loi C-40 ferait de l'Agence de l'investissement pour la défense une société d'État. Celle-ci donnerait aux libéraux des pouvoirs sans précédent et elle leur permettrait ainsi de contourner la surveillance parlementaire et d'approuver facilement des contrats à fournisseur unique sans appel d'offres.

Les libéraux s'engageront-ils à rendre publiques toutes les procédures d'approvisionnement de l'Agence de l'investissement pour la défense et à fournir au Parlement une justification écrite pour tous les grands contrats d'approvisionnement militaire à fournisseur unique?

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, TéléSAT et MDA ont des contrats signés, tout comme Bombardier et General Dynamics Land Systems—Canada.

Puis-je rappeler au député qu'il a voté contre les dépenses de défense en 2024 quand il siégeait au comité de la défense. Nous n'avons aucune leçon à recevoir des conservateurs.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, personne ne fait confiance aux libéraux ou au secrétaire d'État. Après une décennie, les libéraux continuent de se livrer à des manœuvres politiques.

C'est maintenant la troisième fois que le premier ministre tente de réinventer la roue. Rien n'a changé au cours des six derniers mois, si ce n'est que les médias ont rapporté que Doug Guzman voulait démissionner après moins d'un an à la tête de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Le projet de loi C-40 n'est-il rien d'autre qu'une tentative visant à empêcher le meilleur ami du premier ministre de claquer la porte parce qu'il doit rendre des comptes aux contribuables?

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il est tout à fait évident que le député d'en face ne souhaite pas aborder son manque de soutien aux Forces armées canadiennes. Chaque fois que nous avons proposé des dépenses en matière de défense en comité, le Parti conservateur a voté contre.

Monsieur le Président, dans le budget de 2025, nous avons investi plus de 81 milliards de dollars dans la défense pour les cinq prochaines années. Nous avons atteint l'objectif de 2 % fixé par l'OTAN cinq ans plus tôt que prévu. Je ne comprends pas pourquoi le député d'en face ne peut pas appuyer ces mesures.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, parlons de la réalité. En mai, la solution des libéraux était de transformer la toute nouvelle Agence de l'investissement pour la défense en une agence autonome. Six mois plus tard, les libéraux ont encore changé d'idée, et ils essaient d'en faire une société d'État. En réalité, les libéraux tentent de contourner les règles du Conseil du Trésor et de conférer à un nouveau ministre associé des pouvoirs sans précédent sur une société d'État qui devrait se conformer à tout ce qu'il lui dirait de faire ou de dépenser.

Le premier ministre tente-t-il encore une fois d'affaiblir la reddition de comptes et d'accroître l'ingérence politique dans l'approvisionnement en matière de défense?

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, hier, le ministre de la Défense nationale était en Alberta pour parler des investissements incroyables que nous avons faits. À la Base des Forces canadiennes Edmonton, nous avons annoncé des investissements de près de 8 milliards de dollars dans la défense, dont près de 4 milliards de dollars pour de nouveaux avions de chasse à la Base des Forces canadiennes Cold Lake. Une somme de 750 millions de dollars est prévue pour la construction d'un nouveau laboratoire chimique et biologique à Suffield. Un montant de 550 millions de dollars servira à établir la base d'opérations dans l'Ouest pour la flotte Husky de l'Aviation royale canadienne. Plus de 580 millions de dollars seront versés au cours des 3 prochaines années pour les travaux d'entretien et de réparation aux bases albertaines.

Il y a plus de 12 000 membres des Forces armées canadiennes et employés du ministère de la Défense nationale en Alberta, et nous les appuyons.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, hier, au bulletin de nouvelles de TVA, le journaliste Pierre-Olivier Zappa rapportait une étude qui concluait que, pour la fin de semaine de l'Action de grâce, le repas traditionnel allait coûter 10 % de plus que l'année passée. Il a même suggéré de penser à un autre choix pour le repas traditionnel. C'est là où nous sommes rendus, après 11 ans de gestion libérale. Se réunir en famille ne devrait jamais être un luxe. Les libéraux, eux, veulent avoir plus de taxes. Nous, nous voulons que les Canadiens aient plus d'argent dans leur poche.

Peuvent-ils comprendre que, après 11 ans de gestion libérale, nous vivons une crise du coût de la vie au Canada?

● (1440)

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes intéressés par les faits ancrés dans la réalité. Les faits sont les suivants: le coût du logement est à la baisse depuis 24 mois consécutifs et la construction de logements a augmenté. Nous avons conclu des ententes partout au Canada pour faire baisser le coût du logement et pour construire plus de logements abordables. Nous avons lancé le Fonds canadien de protection des loyers. Ce matin même, nous avons lancé un fonds de 2 milliards de dollars pour les rénovations climatiques afin de permettre de réduire les coûts jusqu'à 1 400 \$ par année pour les familles. Ce sont de vraies actions.

La vérité, c'est qu'ils n'ont aucun plan, de l'autre côté de la Chambre, sauf pour dire que le gouvernement devrait se défaire de toute responsabilité envers les citoyens.

* * *

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, les libéraux défendent leur projet de loi C-39 pour faire passer des pipelines en « scrapant » les lois environnementales. Aujourd'hui, l'Institut climatique du Canada a révélé que les émissions de gaz à effet de serre au Canada n'ont pas baissé en 2025, elles ont augmenté jusqu'à presque 700 millions de tonnes. L'augmentation de 2025, c'est l'équivalent d'ajouter 1 million de véhicules sur les routes.

Questions orales

Les libéraux ont oublié que le but est de polluer moins, pas de polluer plus. Imaginons si, en plus, ils laissent leur premier ministre faire adopter le projet de loi C-39 et passer des pipelines.

Est-ce qu'ils réalisent que leur silence nous mène droit dans le mur?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon aimable collègue de sa question, mais je pense qu'il est important qu'on regarde ça avec un peu de vision d'ensemble. Globalement, les émissions de méthane ont diminué et le secteur pétrolier et gazier a augmenté sa performance, alors il y a eu une diminution des émissions. Il y a une augmentation qui est liée au bâtiment, et l'annonce que nous venons de faire aujourd'hui va avoir un impact pour réduire ça.

La moitié des projets qui ont été discutés lors du sommet à l'investissement sont des projets pour de l'énergie renouvelable. Nous travaillons fort, toutes les provinces du Canada ensemble, pour réduire les émissions...

Le Président: L'honorable député de Repentigny a la parole.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, les émissions de gaz à effet de serre augmentent au pays au lieu de baisser parce que le premier ministre a annulé la tarification du carbone, a annulé le plafond d'émissions du secteur pétrolier et j'en passe, ce qui a entraîné la démission du député de Laurier—Sainte-Marie. Pire encore, la hausse des émissions va s'aggraver, selon l'Institut climatique du Canada, parce qu'au même moment, ce que font les libéraux, c'est approuver des pipelines d'un bord puis de l'autre. Il y a des libéraux qui nous ont conduits au bord du gouffre climatique, mais le premier ministre veut faire un pas de plus.

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui va l'arrêter?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ça me laisse perplexe, parce que, littéralement, devant la fenêtre du député, à Repentigny, passera une des plus grosses réductions de gaz à effet de serre possibles. Je parle du train à grande vitesse Alto, le train à grande vitesse qui va relier quatre des plus grandes villes du Québec à l'Ontario, qui va réduire nos émissions de gaz à effet de serre, qui sera l'épine dorsale de la mobilité du Québec, qui est un projet générationnel et qui mérite l'appui de ce gars qui dit qu'il veut réduire les gaz à effet de serre.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, l'organisme Habitat pour l'humanité a dit que le Canada se démarquait pour toutes les mauvaises raisons. Le Canada est désormais le pays où les personnes qui ne sont pas propriétaires ont le moins d'espoir de le devenir un jour: 56 % des Canadiens qui ne sont pas propriétaires affirment qu'ils ne le deviendront jamais. Ce pourcentage est deux fois supérieur à la moyenne mondiale et le plus élevé de tous les pays sondés. Hier, le premier ministre a dit à la Chambre que l'abordabilité du logement s'était améliorée. Nous savons que ce ne sont que des paroles en l'air, sans aucune action concrète.

Si l'abordabilité s'est améliorée, pourquoi le Canada est-il un pays où les Canadiens ne croient pas qu'ils pourront un jour devenir propriétaires?

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier l'organisme Habitat pour l'humanité du travail qu'il fait. Je suis ravie que, cet été, à Ajax, grâce au Fonds pour accélérer la construction de logements, nous ayons trouvé un terrain sur lequel Habitat pour l'humanité pourra construire.

Ce n'est qu'un volet de notre plan destiné aux jeunes Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous avons mis en place le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation, ce qui aide les jeunes de notre pays à devenir propriétaires, mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous investissons également dans les infrastructures nécessaires à la construction de logement. Nous collaborons avec l'Ontario et la Colombie-Britannique pour réduire les droits d'aménagement. Cela permet de diminuer le coût d'un logement.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, je suis moi aussi reconnaissant envers Habitat pour l'humanité pour le travail que l'organisation accomplit. J'aimerais simplement que moins de Canadiens aient besoin de cette aide. Les bonnes intentions ne suffisent pas à construire des logements. L'incapacité des libéraux à tenir leurs promesses en matière de logement signifie que la prochaine génération n'a aucun espoir d'accéder à la propriété. Cela signifie que leur avenir est en suspens, que leur capacité à acheter une maison, à fonder une famille, à obtenir l'emploi qu'ils souhaitent et à voler de leurs propres ailes est incertaine. Un gouvernement libéral qui considère que tout va bien en matière d'abordabilité est déconnecté de la réalité. Ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant pour ces Canadiens. Ce n'est pas suffisant pour le Canada.

Le ministre considère-t-il que cela est suffisant?

• (1445)

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, je tiens également à souligner qu'Habitat pour l'humanité construit des logements dans la circonscription voisine de la mienne, Whitby. Nous sommes ravis que cette organisation construise des logements pour les jeunes Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

De plus, je tiens à souligner que nous réalisons des investissements records dans les infrastructures partout au pays. Cela permet de créer des emplois pour les jeunes et des carrières bien rémunérées, ainsi que de construire des logements et des infrastructures et de mener à bien des grands projets. Non seulement nous construisons des maisons, mais nous offrons également aux jeunes des emplois, et nous faisons ce qu'il faut.

* * *

L'EMPLOI

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, en 1982, la récession survenue alors que les libéraux de Pierre Trudeau étaient au pouvoir a contraint mon beau-père, un entrepreneur en électricité de Vancouver, à licencier son fils, mon mari, afin de permettre au reste de son équipe de conserver son emploi. Quarante-quatre ans plus tard, l'histoire se répète. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral actuel, la Colombie-Britannique a enregistré 845 saisies de propriétés en seulement huit mois, un chiffre qui dépasse déjà celui de toute l'année dernière. Cela fait 20 ans qu'on n'avait pas atteint un tel sommet.

Combien d'autres jeunes hommes devront encore perdre leur emploi avant que les libéraux n'admettent qu'ils ne font que des promesses sans résultats?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rappeler à la députée que nous vivons à une époque complètement différente. Les investissements sont en hausse au pays, tout comme la croissance et l'emploi. La seule chose qui soit en baisse dans ce pays, c'est la popularité du Parti conservateur.

Je peux assurer à la députée que, grâce aux mesures que nous mettons en œuvre pour faire croître l'économie à un rythme inégalé au sein du G7 et pour lutter contre la hausse du coût du logement, de l'essence et des produits alimentaires, nous sommes sur la bonne voie. Nous continuerons d'œuvrer pour les Canadiens d'un océan à l'autre.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, après avoir perdu son emploi d'électricien, mon mari s'est tourné vers l'agriculture. Tout le monde disait que l'agriculture était à l'épreuve des récessions. Aujourd'hui, sous les libéraux, même les agriculteurs sont en difficulté, et l'industrie de la construction l'est aussi. Les mises en chantier de copropriétés dans le Grand Vancouver ont chuté de 40 %, et la Colombie-Britannique a perdu 4 800 emplois dans la construction rien qu'au mois d'août. Les libéraux continuent de dépenser, d'emprunter et de faire de grandes promesses, pendant que les Canadiens qui travaillent dur en paient le prix.

Combien d'autres gagne-pain seront perdus avant que le gouvernement modifie ses politiques coûteuses et procure des logements abordables, offre de bons emplois et donne de l'espoir aux familles canadiennes?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la députée devrait peut-être se joindre à nous pour célébrer les 6 100 emplois de la deuxième phase du projet de LNG Canada dans sa province. Elle devrait peut-être se joindre à nous pour aider à créer 4 000 nouveaux emplois liés au programme d'agrandissement Sunrise dans sa province. Elle devrait peut-être se réjouir des 2 000 nouveaux emplois à Tilbury. Elle devrait peut-être se réjouir des milliers de nouveaux emplois au port de Vancouver, et elle se réjouit peut-être des 140 000 emplois qui seront créés grâce au projet Pacific Link.

LE LOGEMENT

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre libéral avait promis de « bâtir, bâtir, bâtir », mais le proche du Parti libéral qu'il a nommé à la tête de la nouvelle structure bureaucratique chargée du logement, censée résoudre la crise du logement provoquée par les libéraux, a qualifié le rêve de l'accession à la propriété d'idée « régressive » et a demandé aux Canadiens de cesser de l'idéaliser.

Les derniers chiffres viennent d'être publiés: 47 % des Canadiens seraient prêts à déménager à une heure de leur lieu de vie simplement pour pouvoir s'offrir une maison, et 56 % des Canadiens non propriétaires disent qu'ils ne deviendront peut-être jamais propriétaires.

Pourquoi le gouvernement libéral considère-t-il que le rêve de l'accession à la propriété est régressif? Combien de temps encore

les jeunes Canadiens devront-ils continuer à faire des sacrifices avant que ses promesses ne se traduisent par des résultats concrets?

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire que j'ai eu beaucoup de plaisir à annoncer, au printemps dernier, un projet dans la circonscription de ce député. Je suis ravie que nous puissions offrir des logements abordables à Richmond Hill.

Je tiens également à souligner que nous ne nous arrêtons pas là. Nous investissons dans des infrastructures favorisant le logement dans toute la province, avec d'importantes annonces faites un peu partout, notamment à Mississauga, à Vaughan et à Toronto. Nous avons également investi 76 millions de dollars pour créer un centre communautaire ultramoderne au Humber Polytechnic. Nous avons également investi dans la construction d'un sentier polyvalent de 1,5 kilomètre à Ajax. Nous construisons partout en Ontario. Cela permet de créer des logements, de créer des emplois, de créer...

Le Président: La députée de South Shore—St. Margarets a la parole.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, en tant que présidente du caucus rural libéral, veiller à améliorer la vie de nos concitoyens vivant en milieu rural, en particulier celle de nos agriculteurs, est une priorité absolue pour moi et mes collègues, et cela devrait l'être également pour les conservateurs. Dès le début, le nouveau gouvernement s'est donné pour objectif clair et sincère de réduire les formalités administratives. Hier, le projet de loi S-7, qui s'inscrit dans ces efforts, a été présenté.

Je me demande si le ministre pourrait nous aider à répondre à certaines des préoccupations de longue date de nos agriculteurs.

• (1450)

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, et je la félicite pour son nouveau rôle.

Le gouvernement s'efforce de faciliter la vie des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs. Les agriculteurs veulent se consacrer à leur métier, et non passer leur temps à remplir des formulaires et des demandes. C'est exactement l'objectif de ce projet de loi. Nous prenons des mesures pour simplifier les évaluations des produits agricoles importants, réduire le fardeau administratif, transférer les exploitations agricoles d'une génération à l'autre et éliminer les restrictions concernant l'âge, qui existent depuis longtemps. Ce sont des changements concrets que les agriculteurs demandent depuis un certain temps. Nous poursuivons nos efforts pour faire progresser les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Eric Duncan (Stormont—Dundas—Glengarry, PCC): Monsieur le Président, les déclarations du ministre de la Sécurité publique concernant l'incapacité des libéraux à démasquer une espionne liée au Canada au sein de l'OTAN sont dépourvues de toute crédibilité.

Questions orales

Il y a trois ans, la Commission de la fonction publique a conclu que cette espionne s'était rendue coupable de fraude en postulant à l'Agence des services frontaliers du Canada sous deux noms et courriels différents sans expliquer pourquoi elle avait déposé plusieurs candidatures. C'est la Belgique, et non le Canada, qui a démasqué cette espionne. Quelle honte! Cette affaire montre à quel point il est incroyable que cette espionne ait tout de même pu obtenir les habilitations de sécurité canadiennes nécessaires. Les libéraux ont failli à leur devoir d'assurer la sécurité des Canadiens.

Pourquoi le ministre cherche-t-il à couvrir cette incompétence des libéraux?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je partage l'indignation du député d'en face à cet égard. Les agents de la paix et les services de renseignement canadiens entretiennent des partenariats solides avec leurs homologues nationaux et internationaux afin de définir les menaces, d'enquêter à leur sujet et d'y faire face, notamment dans le cadre d'incidents comme l'arrestation qui a eu lieu en Belgique.

Il s'agit d'une enquête en cours. Il ne serait donc pas approprié que le député d'en face et moi nous livrions à des conjectures. Nous continuerons à travailler pour protéger les Canadiens et les intérêts canadiens en collaboration avec nos partenaires tant au Canada qu'à l'étranger.

Eric Duncan (Stormont—Dundas—Glengarry, PCC): Monsieur le Président, le ministre a parlé de lacunes. La plus grande lacune, c'est la crédibilité du ministre. Plus il parle, pire c'est.

Pendant des mois, le ministre a promis d'aller au fond des choses, mais il ne peut même pas répondre à des questions toutes simples. Cet échec très embarrassant compromet la sécurité du Canada et, surtout, ébranle la confiance de nos alliés. Les libéraux ne veulent même pas confirmer les comptes rendus de médias et de sources selon lesquels il s'agissait d'une espionne travaillant pour le Parti communiste chinois à Pékin.

Que cachent les libéraux? Peuvent-ils simplement nous dire pour quel pays cette espionne travaillait, ou craignent-ils trop de contrarier Pékin?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, il est évident que le député d'en face ne comprend pas comment fonctionne l'application régulière de la loi. Les autorités belges enquêtent actuellement sur cette affaire. Nous collaborons à cette enquête de toutes les façons possibles, y compris avec la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité.

Il serait inapproprié que la Chambre se prononce et tire des conclusions sans disposer de tous les faits disponibles.

* * *

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, le registre des activités d'influence étrangère du gouvernement libéral est un véritable fiasco. La date limite d'inscription est maintenant passée. Cette semaine, le commissaire a révélé que seulement 30 personnes ou entités s'y étaient inscrites, alors qu'environ 2 400 personnes ou entités sont tenues de le faire, selon Sécurité publique Canada. C'est un taux de conformité pitoyable de 1 %.

Comment le ministre explique-t-il cela?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a maintenant un commissariat chargé d'accroître la transparence en ce qui concerne les activités d'influence étrangère. Le Commissariat à l'influence étrangère du Canada est maintenant pleinement opérationnel, avec M. Boegman à la barre. C'est un pas dans la bonne direction pour le Canada.

Le registre est un instrument visant à tenir les personnes et les entités responsables des activités d'influence qu'elles mènent au nom d'entités étrangères. Il vise à offrir plus de transparence aux Canadiens et il témoigne de notre engagement à protéger les Canadiens, à défendre notre démocratie et à faire respecter la primauté du droit.

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, une fois de plus, les libéraux ne font que parler sans obtenir de résultats. Cela fait deux ans et demi qu'ils travaillent à instaurer et à lancer ce registre, et le taux de conformité n'atteint que le chiffre dérisoire de 1 %. Les Canadiens méritent de savoir qui influence les élus et les autres titulaires de charges publiques pour le compte de gouvernements étrangers. Le respect de cette obligation n'est pas facultatif. C'est la loi.

Que fait exactement le ministre pour faire respecter la loi?

● (1455)

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je partage l'avis de mon collègue d'en face: respecter la loi n'est pas facultatif. C'est obligatoire. Cela correspond exactement à ce que nous avons mis en place. M. Boegman est chargé de la constitution du registre, ce qui est déjà fait. Il procède maintenant à l'inscription et à l'intégration des personnes dont l'inscription est obligatoire. Toute personne qui ne se conformerait pas à cette exigence s'exposerait aux conséquences prévues par la loi.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre fait le tour du monde: il va au Qatar, en Arabie saoudite et en Chine. En 2025, la Chine était reconnue comme une menace à la sécurité nationale, à cause de son ingérence dans nos élections. Aujourd'hui, le gouvernement a des discussions de défense nationale avec elle.

Pendant ce temps, le commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère nous révèle qu'il y a 2 422 agents d'influence étrangers, ici, au Canada. Combien y en a-t-il qui sont inscrits sur la liste de protection? Il y en a 30.

Pendant que le premier ministre se promène partout dans le monde, est-ce qu'il peut nous dire qui s'occupe de défendre et de protéger l'intégrité de la démocratie au Canada?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre dialogue avec de nombreux dirigeants mondiaux, et il veille à ce que le Canada attire les investissements privés dont ce pays a cruellement besoin. Le fait que nous ayons pu accroître ces investissements et atteindre un niveau jamais vu auparavant au Canada témoigne de son leadership.

En ce qui concerne l'intégrité de notre système électoral et la protection des Canadiens, le registre pour la transparence répond aux attentes. Il continuera à consigner et à enregistrer les personnes dont l'inscription est obligatoire.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, les commissaires indépendants du Parlement sonnent tous l'alarme, l'un après l'autre. La commissaire à l'information du Canada a récemment écrit au Sénat pour l'avertir que le gouvernement libéral cache de plus en plus de documents et qu'il manque de transparence. Cette semaine, le commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère nous a appris qu'il y a juste 1 % des agents étrangers qui sont inscrits sur la liste de protection. Ça, c'est deux ans après que la loi a été adoptée.

Hier, le premier ministre nous a demandé de lui donner une pause, puisqu'il vient juste d'arriver ici. Dans un monde qui n'a jamais été aussi divisé et dangereux, protéger la démocratie du Canada n'est-il pas intéressant pour les libéraux?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, protéger la démocratie canadienne est notre responsabilité collective à la Chambre. Je peux assurer à mon collègue d'en face que le système fonctionne. Nous avons un commissaire déterminé à faire respecter les règles et à veiller à ce que les personnes tenues de s'inscrire le fassent. Si les gens ne se conforment pas, des lois existent pour les tenir responsables.

* * *

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Monsieur le Président, il y a deux semaines, j'ai pris la parole à la Chambre pour sonner l'alarme au sujet de l'intention de la France de pêcher le crabe en eaux canadiennes. La réaction des libéraux a été de prétendre qu'il ne s'agissait que d'une campagne de peur. Or, lorsque les libéraux ont commencé à comprendre qu'il s'agissait d'un enjeu de 60 millions de dollars, tout ce que la ministre a trouvé à dire, c'est qu'elle était déçue de la France.

Les Terre-Neuviens et les Labradoriens ne veulent pas d'un gouvernement qui est simplement déçu. Le premier ministre va-t-il défendre les intérêts des Canadiens et la souveraineté du Canada et empêcher la France de pêcher le crabe?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je ne ferai pas de politique avec des questions aussi importantes que celle-ci. Ce que je peux dire, c'est que les autorités françaises ont confirmé qu'aucun nouveau permis de pêche au crabe des neiges n'a été délivré.

J'ajouterai que les habitants de sa circonscription communiquent souvent avec moi pour me parler de ce qui leur tient à cœur: les ports pour petits bateaux, l'entente de Churchill Falls, la formation nécessaire pour permettre aux jeunes d'obtenir la certification Sceau rouge, et j'en passe.

C'en est assez des absurdités. Nous avons du travail à faire. Les Canadiens savent que nous devons travailler ensemble. Le député doit...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

Le Président: La parole est au député de Coast of Bays—Central—Notre Dame.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, sacrifier l'industrie canadienne de la pêche à des intérêts étrangers n'a rien d'une absurdité. Il faut que la députée de St. John's-Est en prenne conscience.

Il y a 2 semaines, le premier ministre et le président de la France ont annoncé un quota de 1 500 tonnes pour la pêche au crabe dans les eaux de compétence canadienne. La ministre des Pêches a exprimé sa déception. L'industrie canadienne de la pêche mérite mieux que ça.

Le premier ministre se montrera-t-il aujourd'hui solidaire de notre industrie de la pêche en mettant une croix sur cette largesse ou est-ce qu'il a déjà tout sacrifié à des intérêts étrangers?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Que c'est agréable d'écouter de nouveau le député à la Chambre, monsieur le Président. Il y a longtemps que ça ne nous était pas arrivé. Je profite donc de l'occasion pour déterminer s'il continue de croire que notre programme d'alimentation scolaire, c'est de la foutaise.

Je lui rappelle qu'étant donné la conjoncture, c'est important que les Canadiens se serrent les coudes. Les Ténéliens en sont conscients. Les habitants de la circonscription du député en sont conscients. C'est dommage que lui s'abaisse encore à faire de la petite politique.

• (1500)

Le Président: Soyons circonspects dans nos insinuations.

Des voix: Oh, oh!

Clifford Small: Calmez-vous

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il faut s'exprimer par l'intermédiaire de la présidence.

Je donne la parole au député de Coast of Bays—Central—Notre Dame

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, les pêcheurs de crabe et les travailleurs d'usine de ma région n'ont pas trouvé la réponse de la députée de St. John's-Est amusante. La ministre des Pêches devrait au moins savoir que les quotas de crabe de l'année prochaine seront fixés l'an prochain. C'est le contraire de ce qu'elle vient de dire, et les quotas n'ont pas été annoncés. Peut-être, sa réponse s'adressait-elle aux pêcheurs français qu'elle a rencontrés l'été dernier.

Le premier ministre libéral va-t-il se ranger du côté de l'industrie de la pêche ou l'a-t-il déjà trahie comme il l'a fait avec les producteurs d'acier?

Questions orales

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rappeler à mon collègue d'en face que je me suis mis sur le dialogue et que j'entretiens en fait d'excellentes relations avec le secteur de la pêche à Terre-Neuve-et-Labrador. Je n'ai certainement pas de leçons à recevoir du député sur la façon de parler avec les gens. Je vais toutefois lui rappeler que nous faisons ce que les Canadiens nous ont demandé de faire. Nous sommes à la hauteur de la situation. Nous le sommes parce que nous avons mis en place des stratégies et des programmes solides et éprouvés et que nous entretenons des relations et un dialogue avec les personnes qui ont besoin que nous travaillions à leurs côtés. Ce genre de discours ne profite à personne.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, en cette période difficile sans précédent, la créativité et le génie des Canadiens et des Canadiennes ne doivent pas être freinés par la lourdeur administrative. C'est ce que notre gouvernement devait faire et c'est ce qu'il a fait. En début d'année, on a modernisé le cadre des essais cliniques, ce qui a attiré 3,3 milliards de dollars en investissements et qui a fait économiser 16 millions de dollars à l'industrie pharmaceutique. C'est ce que nous devons faire.

J'ai une question pour la ministre de la Santé. Quelles sont les autres mesures que prend le gouvernement afin de libérer la créativité canadienne?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir attiré l'attention sur cet important travail. Hier, en effet, nous avons déposé le projet de loi S-7, Loi sur la réduction du fardeau administratif pour tous les Canadiens. Ce projet de loi aidera les Canadiens à consacrer moins de temps à la paperasse en rendant les règles et les règlements plus clairs, et plus efficaces surtout. En réduisant la paperasse et la bureaucratie, nous veillerons à ce que le gouvernement réponde mieux aux attentes de tous les Canadiens.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, les familles canadiennes s'apprêtent à célébrer l'Action de grâce la plus coûteuse à ce jour. Le coût des célébrations de cette année a augmenté de 10 % par rapport à l'année dernière, qui avait déjà connu une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Beaucoup trop de Canadiens savent ce que c'est que de voir le montant à la caisse grimper de plus en plus vite à chaque visite à l'épicerie et de se demander comment ils vont réussir à joindre les deux bouts.

Les familles ont déjà du mal à se nourrir. Aujourd'hui, même le simple fait de se réunir en famille pour avoir un souper de l'Action de grâce est hors de portée pour beaucoup trop de gens. L'Action de grâce devrait être l'occasion pour les familles de se réunir, mais elles se demandent comment elles vont s'y prendre pour y parvenir.

Le gouvernement libéral se soucie-t-il le moins du fait que les familles n'ont pas les moyens de célébrer l'Action de grâce cette année?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports, Lib.): Monsieur le Président, la vraie question est la suivante: que

faisons-nous collectivement à la Chambre, avec les moyens dont nous disposons, pour répondre à ces appels à l'aide?

La députée de Fort McMurray—Cold Lake ferait bien d'expliquer à ses 20 772 concitoyens, qui ont reçu 7,9 millions de dollars au titre de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qu'elle n'a pas appuyé l'allocation. Elle pourrait également s'entretenir avec certains militaires, étant donné que Cold Lake est une grande communauté militaire. Elle a également voté contre une augmentation salariale pour ces militaires.

Nous avons l'occasion, à la Chambre, de travailler sur l'abordabilité. La députée pourrait se rallier à nous.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, les familles canadiennes ont du mal à joindre les deux bouts. Elles n'ont pas besoin que les libéraux leur répètent que les choses vont bien et qu'elles devraient être reconnaissantes de tout ce qu'elles ont. L'Action de grâce approche, et les familles n'ont pas les moyens de se nourrir. Cela devrait préoccuper tous les libéraux, mais les voilà qui défendent leur bilan.

Le gouvernement admettra-t-il que, après 11 ans de règne libéral, les Canadiens sont en difficulté et que nous traversons une crise de l'abordabilité?

● (1505)

Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la députée a l'occasion de proposer des idées constructives à la Chambre. Aucune idée de ce genre ne provient de l'autre côté, ni de la part de la députée ni de celle d'aucun député conservateur.

Effectivement, certains Canadiens vivent des difficultés. Nous devons être là pour eux à chaque étape. Que veulent faire les conservateurs? Ils veulent se débarrasser de toutes sortes de prestations, comme l'Allocation canadienne pour enfants, l'aide pour la garde d'enfants et l'aide pour les soins dentaires. Sortons du domaine politique pour regarder du côté du secteur privé. Au sommet de l'investissement, 500 milliards de dollars d'investissements et de financement ont été engagés. Un nombre record d'investissements directs étrangers...

Le Président: Le député de Saskatoon-Sud a la parole.

Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC): Monsieur le Président, la fin de semaine de l'Action de grâce approche. Malheureusement, de nombreux Canadiens devront se priver parce que le repas traditionnel de l'Action de grâce coûte 10 % de plus qu'il y a un an. Les politiques libérales font grimper le coût de tout. En août seulement, la banque alimentaire de Saskatoon a enregistré 26 000 visites, ce qui est un sommet sans précédent.

Le gouvernement admettra-t-il qu'après 11 ans de règne libéral, le Canada traverse officiellement une crise de l'abordabilité?

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, le leader parlementaire du gouvernement, un homme visionnaire, mais humble, m'a demandé de trouver de nouvelles manières de décrire le rendement du caucus conservateur de la Saskatchewan. Il a dit que nous devons trouver autre chose que « 10 longues années ». C'est parti. Depuis 11 longues années, nous n'avons constaté aucun progrès au sein du caucus conservateur de la Saskatchewan. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons créé l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous avons aidé des milliers de familles en Saskatchewan et nous allons continuer de le faire.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, la culture et l'économie du Canada sont étroitement liées à l'eau. C'est particulièrement vrai dans ma circonscription, Halifax, dans la belle province de la Nouvelle-Écosse, le paradis maritime du Canada. Or, les changements climatiques et la pollution exercent une pression croissante sur la santé de nos océans. Je suis donc ravie d'apprendre que l'année prochaine, notre gouvernement accueillera la conférence Our Ocean dans ma circonscription.

La ministre des Pêches peut-elle dire à la Chambre comment notre gouvernement s'attaque à ces menaces et protège nos eaux?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa passion pour la protection des océans. Elle a raison. Le Canada prend les devants en tant que chef de file mondial.

Récemment, je me suis jointe au premier ministre pour annoncer le lancement de la Stratégie sur les océans du Canada, qui prévoit plus de 1,2 milliard de dollars en nouveaux fonds pour renforcer la sécurité maritime, soutenir nos pêches et bâtir une économie océanique plus forte et plus durable. Ce n'est pas tout. En mai, le Canada sera l'hôte de la conférence Our Ocean. Je suis impatiente d'accueillir tous les Canadiens à Halifax.

* * *

LA JUSTICE

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le Président, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a invalidé une loi et l'effet de cette décision sera de légaliser davantage le trafic de drogue partout au Canada. Les Canadiens ont besoin d'être protégés contre les trafiquants qui inondent les collectivités du pays de drogues mortelles. Notre plan conservateur, associé au projet de loi C-289, permettrait de durcir les sanctions à l'encontre des trafiquants de fentanyl impliqués dans des activités graves et de sauver des vies.

Le gouvernement libéral va-t-il faire appel de cette décision et soutenir le projet de loi dont les Canadiens ont besoin pour endiguer le flot de drogue dans les rues du pays et sauver des vies, oui ou non?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, le trafic de drogue est une infraction très grave qui peut coûter la vie à des innocents au pays. La période d'appel dans l'affaire mentionnée par le député est en cours et le Service des poursuites pénales du Canada, un organisme indépendant, a la possibilité de décider, sans intervention de la part du politique, s'il est dans

Questions orales

l'intérêt de la justice de poursuivre la procédure d'appel. J'attends avec impatience de voir le service indépendant s'acquitter de ses responsabilités conformément à la loi afin de contribuer à la protection des collectivités. Il aura l'occasion de le faire en toute indépendance, comme il se doit.

* * *

● (1510)

LA SANTÉ

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, plus de 6 millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille. Pourtant, avoir un médecin de famille permet d'améliorer la santé des gens, d'avoir accès à un traitement plus hâtif et d'atténuer la pression sur les salles d'urgence et les hôpitaux. Les médecins de famille fournissent plus de la moitié des services médicaux, mais le Canada n'investit que 4 % de ses dépenses en santé dans les soins primaires, ce qui représente la moitié du taux moyen de l'OCDE. Investir dans les soins primaires fait partie de l'édification de la nation.

La semaine prochaine, les ministres de la Santé se réuniront pour obtenir des garanties. Le premier ministre rétablira-t-il l'indexation des transferts en santé à 6 % et offrira-t-il un financement stable et prévisible pour les soins primaires?

[Français]

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie beaucoup mon collègue de sa question. Comme il le sait, la santé est au cœur des préoccupations du gouvernement canadien. La semaine prochaine, je vais rencontrer mes partenaires des provinces et des territoires, et, comme d'habitude, je vais travailler en collaboration avec eux. Je dois aussi dire que toutes les provinces et les territoires ont décidé de faire du Guichet d'accès à la première ligne une de leurs priorités. Je travaille avec eux.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Pêches.

En 2019, le gouvernement fédéral s'est engagé à fermer ce qu'on appelle parfois la salmoniculture en cages en filet ouvert. Dans ma circonscription, mes concitoyens m'ont demandé, à juste titre, d'appeler cela des usines à poissons toxiques. Le gouvernement avait promis de les interdire au plus tard en 2025, mais en 2024, il a repoussé cette date jusqu'en 2029.

Maintenant, la First Nation Wild Salmon Alliance exige de savoir, au nom de 37 Premières Nations de la Colombie-Britannique, des organisations de pêche au saumon sauvage, de la Salmon Foundation et des pêcheurs sportifs, si le gouvernement s'engagera à tenir sa promesse et à fermer ces usines de poissons toxiques d'ici 2029.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement comprend l'importance du saumon pour les collectivités de la côte Ouest du Canada. Le groupe de travail interministériel du gouvernement a mené plus de 120 consultations auprès des Premières Nations et des parties prenantes. Le gouvernement est en train d'examiner les différents points de vue afin de déterminer la meilleure façon d'aller de l'avant dans le domaine de l'aquaculture durable en Colombie-Britannique.

[Français]

Christine Normandin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je serai brève, parce que je prévois un peu la réponse que vous allez donner à ma question.

Monsieur le Président, vous avez déjà dit que vous pouviez déterminer si une question à la Chambre était pertinente, mais que vous ne pouviez pas en faire autant dans le cas de la réponse.

Aujourd'hui, à une question du député de Barrie-Sud—Innisfil, le gouvernement a répondu en faisant état de la nomination d'Anne Carson à titre de lauréate du prix Nobel de littérature, ce qui est tout à fait légitime. Cela dit, je vous sou mets que la période appropriée pour le faire devrait celle des Déclarations de députés.

Si vous admettez que c'est possible de répondre de cette façon à une question, logiquement, vous devriez admettre qu'il est possible de le faire pour 39 questions, ce qui donnerait 39 déclarations de plus au gouvernement.

Je vous invite à y réfléchir.

Le Président: Je remercie l'honorable députée de son commentaire.

[Traduction]

Le député de Souris—Moose Mountain invoque le Règlement.

Steven Bonk: Monsieur le Président, en réponse à une question d'un de mes collègues, le député de Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill a dit que le gouvernement est à l'œuvre, et je ne voudrais pas qu'il induise la Chambre en erreur par inadvertance. Je me demande s'il pourrait retirer ses paroles.

Le Président: Passons au prochain rappel au Règlement. Le député de Provencher a la parole.

Ted Falk: Monsieur le Président, le député de la circonscription Les Péninsules-Est a posé une question légitime à la ministre des Pêches, qui, dans sa réponse très condescendante, a fait un doigt d'honneur au député, ou du moins à quelqu'un de ce côté-ci. Je lui demande de s'excuser.

Le ministre des Ressources naturelles pourrait le confirmer, tout comme les enregistrements.

Le Président: Je ne l'ai pas vu.

La ministre des Pêches a la parole.

L'hon. Joanne Thompson: Monsieur le Président, je peux assurer au député que le geste qu'il dit que j'ai fait n'était qu'un mouvement de la main, et je trouve sa déclaration insultante.

Le Président: Nous examinerons l'enregistrement, puis je reviendrai à la Chambre si nécessaire.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI VISANT À BÂTIR UN CANADA FORT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-39, Loi concernant certaines mesures visant à renforcer l'économie, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-39.

Convoquez les députés.

● (1525)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 178)

POUR

Députés

Aboultaif	Acan
Aitchison	Al Soud
Albas	Ali
Allison	Alty
Anandasangaree	Anderson
Anstey	Arnold
Au	Auguste
Baber	Bailey
Bains	Baker
Baldinelli	Bardeesy
Barlow	Barrett
Battiste	Beech
Begum	Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)	Bendayan
Berthold	Bexte
Bezan	Bittle
Block	Blois
Bonk	Borrelli
Bragdon	Brassard
Brière	Caley
Calkins	Carney
Carr	Casey
Chagger	Chambers
Champagne	Chang
Chartrand	Chatel
Chenette	Chi
Chong	Church
Clark	Cobena
Cody	Connors
Cooper	Cormier
Dabrusin	Dalton
Dancho	Dandurand
Danko	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
Deltell	d'Entremont
DeRidder	Deschênes-Thériault
Desrochers	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Diotte	Doherty
Dowdall	Duclos
Duguid	Duncan
Dzerowicz	Earle
Ehsassi	El-Khoury
Epp	Eyolfson

Ordres émanant du gouvernement

Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake) Falk (Provencher)
 Fancy Fanjoy
 Fergus Fisher
 Fonseca Fortier
 Fragiskatos Fraser
 Fuhr Gaheer
 Gainey Gallant
 Gasparro Genuis
 Gerretsen Gill (Calgary Skyview)
 Gill (Brampton West) Gill (Calgary McKnight)
 Gill (Windsor West) Gill (Abbotsford—South Langley)
 Gladu Gobeil
 Godin Goodridge
 Gould Gourde
 Grant Greaves
 Groleau Guay
 Guglielmin Gull-Masty
 Gunn Hajdu
 Hallan Hanley
 Hardy Harrison
 Hepfner Hirtle
 Ho Hoback
 Hodgson Hogan
 Holman Housefather
 Hussen Iacono
 Idlout Jackson
 Jaczek Jansen
 Jeneroux Joly
 Joseph Kayabaga
 Kelloway Kelly
 Khalid Khanna
 Kibble Kirkland
 Klassen Kmiec
 Konanz Koutrakis
 Kram Kramp-Neuman
 Kronis Kuruc
 Lake Lalonde
 Lambropoulos Lamoureux
 Lantsman Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
 Lapointe (Sudbury) Lattanzio
 Lauzon Lavack
 Lavoie Lawton
 LeBlanc Lefebvre
 Leitão Leslie
 Lewis (Essex) Lewis (Haldimand—Norfolk)
 Lightbound Lloyd
 Lobb Long
 Louis (Kitchener—Conestoga) Ma
 MacDonald (Malpeque) MacDonald (Cardigan)
 MacKinnon (Gatineau) Mahal
 Majumdar Malette (Bay of Quinte)
 Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkego-wuk) Maloney
 Mantle Martin
 Mazier McCauley
 McGuinty McKelvie
 McKenzie McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
 McKnight McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
 Melillo Ménard
 Mendès Menegakis
 Michel Miedema
 Miller Mingarelli
 Moore Morin
 Morrison Morrissey
 Motz Muys
 Myles Naqvi
 Nater Nathan
 Nguyen Noormohamed
 Ntumba Olszewski
 O'Rourke Osborne
 Patzer Paul-Hus
 Petitpas Taylor Poilievre
 Powlowski Provost
 Ramsay Rana
 Redekopp Reid
 Reynolds Richards
 Roberts Robertson
 Rochefort Romanado

Rood Ross
 Rowe Royer
 Ruff Sahota
 Saini Sari
 Sawatzky Scheer
 Schiefke Schmale
 Seeback Sgro
 Shahnawaz Sheehan
 Shipley Sidhu (Brampton East)
 Sidhu (Brampton South) Small
 Sodhi Solomon
 Sousa Steinley
 Stevenson St-Pierre
 Strahl Strauss
 Stubbs Sudds
 Tesser Derksen Thompson
 Tochor Tolmie
 Turnbull Uppal
 Valdez van Koeverden
 Van Popta Vandenbeld
 Vien Viersen
 Villeneuve Vis
 Warkentin Watchorn
 Waugh Weiler
 Williamson Yip
 Zahid Zerucelli
 Zimmer Zuberi— 296

CONTRE

Députés

Barsalou-Duval Beaulieu
 Blanchet Blanchette-Joncas
 Bonin Brunelle-Duceppe
 Champoux Davies (Vancouver Kingsway)
 DeBellefeuille Deschênes
 Fortin Garon
 Gaudreau Gazan
 Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) Johns
 Kwan Larouche
 Lemire May
 McPherson Normandin
 Perron Simard
 Ste-Marie Thériault— 26

PAIRÉS

Députés

Anand Coteau
 Fry Généreux
 Kusie Lawrence
 McLean (Calgary Centre) Oliphant
 Rempel Garner Sarai— 10

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Je déclare la motion adoptée. Par conséquent, ce projet de loi est renvoyé à un comité législatif.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

Le Président: Je désire informer la Chambre que, en raison du vote par appel nominal différé, la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 12 minutes.

Travaux de la Chambre

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, nous sommes en effet jeudi, c'est-à-dire le moment fort de la semaine pour l'auditoire de CPAC.

Avant de demander au leader du gouvernement à la Chambre de nous informer des sujets que les députés étudieront d'ici la fin de la semaine et à notre retour, j'en profite pour offrir mes vœux aux Canadiens à l'occasion de l'Action de grâce. Nous savons que le monde et le Canada sont aux prises avec beaucoup de problèmes, mais nous avons l'immense chance de vivre dans un pays exceptionnel où, malgré certains problèmes, nous avons de quoi être reconnaissants. Je souhaite à l'ensemble de la communauté parlementaire, des personnes qui travaillent pour le Parlement, depuis les pages jusqu'aux traducteurs en passant même par le député d'York—Durham, une heureuse Action de grâce.

Voici ma question: le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il de bonnes nouvelles pour les Canadiens qui feront leurs courses en fin de semaine? Seront-ils le moins soulagés du fardeau fiscal des libéraux? Je pense par exemple à la taxe sur le carbone pour les industries, qui fait grimper toutes sortes de frais de production et de transport. Entend-on annuler la taxe liée à la norme sur les combustibles, qui ajoute 17 ¢ le litre au prix des combustibles? Cette taxe fait augmenter le prix de tous ces produits alimentaires qu'il faut acheminer jusqu'aux supermarchés, où les Canadiens achèteront ce qu'il faut pour leur repas de l'Action de grâce. Prévoit-on d'annuler cette taxe?

Alors que les Canadiens réfléchissent à l'activité économique et à la croissance de l'emploi, nous savons que les sociétés énergétiques canadiennes investissent des milliards de dollars à l'étranger. Pourtant, en raison des politiques gouvernementales, le gouvernement doit maintenant subventionner les infrastructures énergétiques du pays. Y a-t-il des plans pour abroger les mauvaises lois libérales, comme les projets de loi C-69 et C-48, qui font fuir les investissements hors du pays et incitent les entreprises canadiennes à construire des pipelines et à réaliser des projets énergétiques dans d'autres pays? Pouvons-nous espérer que ces mauvaises mesures législatives libérales seront abrogées?

À notre retour du congé de l'Action de grâce, nous tiendrons un vote sur la motion de l'opposition d'aujourd'hui. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire si les libéraux admettront qu'après 11 ans au pouvoir, le Canada traverse une crise de l'abordabilité?

● (1530)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, il convient certainement de souligner le vif intérêt que suscite la question du jeudi.

Je tiens également à souligner que, même si chaque semaine est une bonne occasion d'aider les Canadiens à faire face au coût de la vie, celle-ci est particulièrement importante. En effet, les Canadiens ont reçu cette semaine le versement trimestriel de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui peut atteindre 1 800 \$ ou 1 900 \$ par année. De plus, le premier ministre a annoncé aujourd'hui des mesures qui aideront des dizaines de milliers de Canadiens à payer l'installation d'une thermopompe dans leur maison, ce qui leur permettra d'économiser de l'argent. La directrice parlementaire du budget a également confirmé que nos mesures vi-

sant à réduire la taxe sur l'essence et à prolonger cette réduction permettront à une famille moyenne d'économiser environ 275 \$ par année. C'est une bonne semaine pour le pouvoir d'achat des Canadiens.

Enfin, le projet de loi C-39, qui fait progresser l'économie canadienne de manière si incontestable que même les conservateurs se sont rendu compte qu'il méritait leur appui, a maintenant franchi l'étape de la deuxième lecture et il a été renvoyé à un comité législatif spécial.

En résumé, c'était une bonne semaine pour les Canadiens.

Demain, nous passerons à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-37, Loi sur l'eau propre des Premières Nations. À notre retour de la semaine de relâche, la priorité sera accordée au projet de loi C-40, qui vise à renforcer le secteur de la défense du Canada, au projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada, et au projet de loi C-34, Loi sur les médias sociaux sécuritaires.

[Français]

Par ailleurs, le jeudi 22 octobre sera un jour désigné.

Finalement, appuyé par le député de Regina—Qu'Appelle, j'aimerais demander le consentement unanime pour l'adoption de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le lundi 19 octobre 2026, la Chambre continue de siéger jusqu'à minuit, pourvu que:

a) à 18h30, la présidence interrompe les délibérations alors en cours, et que les dites délibérations soient réputées ajournées, et la Chambre procède sur-le-champ à l'étude du projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants);

b) après 18h30, la présidence ne reçoive ni la demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime, à l'exception d'une motion du consentement unanime pour voir l'heure.

[Traduction]

Le vice-président adjoint (John Nater): Le ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Le vice-président adjoint (John Nater): La Chambre a entendu la motion. La Chambre est-elle d'accord pour adopter la motion à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1535)

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CRISE DE L'ABORDABILITÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, je vais reprendre là où j'en étais. Pendant que les familles calculent chaque dollar, on doit aussi se poser une question sur les finances publiques: est-ce que le gouvernement libéral s'impose les mêmes demandes que celles qu'il fait à nos jeunes? Je rappelle que le premier ministre a dit aux jeunes qu'ils devaient se serrer la ceinture. Regardons ça ensemble. La mise à jour économique fédérale du printemps prévoit un déficit de 65,3 milliards de dollars pour l'exercice 2026-2027. Ça, ça s'ajoute à 67 milliards de dollars l'année passée. C'est une moyenne de 60 milliards par année pour les cinq prochaines années. Nous sommes donc en déficit année après année.

Je comprends qu'on doit investir et qu'il y a des infrastructures nécessaires, des services essentiels et des décisions qui coûtent de l'argent. Ça, nous le savons, mais il faut que ça soit pour le bien de demain. Chaque investissement devrait répondre à des questions simples. Combien cela coûte-t-il? Combien cela rapporte-t-il? Qui va payer la facture?

Il y a une réalité qu'on ne peut pas ignorer. Cette année, le gouvernement prévoit payer 58,7 milliards de dollars en intérêts sur la dette. Ça, c'est plus que les 57,4 milliards de transferts en santé. Qu'on y pense: on paie plus sur la dette qu'on transfère d'argent pour aider nos citoyens à garder la santé et à guérir. Quand on accumule des déficits, on engage aussi évidemment une partie des revenus des années suivantes. Qui va vivre avec les conséquences de ces décisions? Ce sont nos enfants et nos petits-enfants. Ce sont ceux qui n'ont même pas encore commencé à travailler, qui n'ont pas encore eu leur premier chèque de paie, leur premier appartement ou leur première maison.

J'aimerais aussi parler de la jeunesse canadienne. Je pense que ce sont eux qui vont vivre les conséquences les plus inquiétantes de la crise du coût de la vie. Pendant des générations, les parents ont travaillé en ayant un objectif bien précis en tête: permettre à leurs enfants d'avoir accès à un avenir meilleur. Ils ont fait des sacrifices pour payer les études de leurs enfants. Ils ont économisé de l'argent pour acheter une maison. Ils ont bâti des entreprises et développé nos régions ainsi que nos communautés. Ils ne demandent pas que leurs enfants soient hyper riches, ils veulent juste que ceux-ci aient les moyens de bâtir leur vie.

Aujourd'hui, la réalité, c'est que Statistique Canada nous apprend que 40 % des jeunes de 20 à 34 ans vivent encore chez leurs parents. Les jeunes ne restent pas là parce qu'ils en ont envie, mais parce qu'ils ne sont pas capables d'économiser suffisamment d'argent. L'accès à la propriété semble de plus en plus éloigné d'eux. En fait, 40 % des locataires disent avoir abandonné l'idée d'avoir un jour leur propre maison. Lorsqu'un jeune doit consacrer tout son revenu à se loger, à se nourrir et à se déplacer, il n'en reste pas pour démarrer son entreprise, fonder une famille ou réaliser ses projets.

Quand on parle du coût de la vie, on parle aussi de santé mentale, de confiance et d'espoir. On parle de jeunes qui repoussent des étapes importantes de leur vie, pas nécessairement parce qu'ils le veulent, mais parce qu'ils ne voient pas comment ils vont être ca-

Travaux des subsides

pables de financer leur futur. Je pense qu'il faut se demander collectivement ce que ça signifie pour l'avenir de nos régions, de notre langue, de notre culture et de notre pays. Nous avons besoin d'une jeunesse qui peut participer pleinement à notre société, une jeunesse qui a l'espoir d'y arriver, une jeunesse qui peut fonder une famille et maintenir notre nation québécoise et la nation canadienne en vie en ayant plus d'enfants que le nombre de personnes qui décèdent année après année. Notre jeunesse, il ne faut pas qu'elle soit condamnée à attendre que les conditions économiques s'améliorent le temps que des décideurs fassent de la politique avec l'avenir de notre nation. Nos jeunes ne devraient pas avoir à mettre leur avenir sur pause.

Je vais prendre un moment pour parler de nos entrepreneurs. On ne peut pas bâtir une économie abordable sans avoir des entreprises capables de créer des emplois, d'innover et de produire de la richesse ici. Je pense aux jeunes de 18 à 20 ans qui se lancent en affaires. Ils prennent des risques, travaillent 60 heures par semaine, créent des emplois et paient leurs fournisseurs, tout en essayant d'en garder un peu pour leur avenir. Il faut leur permettre de réussir. Il faut aussi réfléchir à la place qu'on donne à ces entreprises canadiennes. Cette semaine, une analyse du *Toronto Star* rapportait que des sociétés sous contrôle américain ont reçu 7,8 milliards de dollars de contrats fédéraux au cours des 16 derniers mois, soit une augmentation de 50 %. Tout ça au moment où le premier ministre nous dit que nous sommes en guerre commerciale avec les États-Unis et au moment où les libéraux se sont retirés de la table de négociation sans qu'une seule explication n'ait été donnée, ni à la Chambre des communes ni aux citoyens.

Il faut aussi apporter une précision quant à certaines de ces entreprises, ici, au Canada. Elles emploient des Canadiens, mais, le problème, c'est qu'elles pompent les profits vers l'étranger. Le premier ministre nous dit que les investissements n'ont jamais été aussi élevés au pays, mais il faut apporter une clarification: à peu près 50 % des investissements sont des rachats d'entreprises canadiennes qui sont vendues à des intérêts étrangers, encore. Ça soulève donc une question qui, selon moi, est légitime. Quand on veut investir l'argent public, il faut s'assurer de contribuer au développement durable de notre propre capacité, de nos propres entreprises et de nos emplois. Il s'agit d'exiger de l'efficacité en matière de grands projets.

• (1540)

Je vais donner un exemple. Le port spatial en Nouvelle-Écosse, c'est un investissement 200 millions de dollars sur 10 ans pour une location. Nous sommes d'accord pour dire que développer notre capacité spatiale, c'est quelque chose de bon, mais il faut être capable d'expliquer pourquoi on a choisi ce modèle-là et en quoi il était meilleur que les autres. Pour 200 millions de dollars, que recevons-nous en retour? Quand on voit que, dans des pays comme la Norvège, le même type de port spatial coûte 45 millions de dollars au lieu de 200 millions de dollars et que c'est détenu à 90 % par la Norvège, on se pose des questions.

Travaux des subsides

Je reviens sur le cas de l'infirmière de Charlevoix. Elle a travaillé et contribué à la société pendant 38 ans, elle a respecté le contrat et, maintenant, elle s'inquiète de ne pas être capable de prendre sa retraite. Dans les milliers de messages que j'ai reçus, il y a des histoires différentes, mais il y en a une qui revient constamment. Est-ce que tous les efforts vont encore permettre de bâtir quelque chose? Je crois que nous avons la responsabilité ici, à la Chambre des communes, à la Chambre du peuple, de prendre ces inquiétudes au sérieux.

Nous avons la responsabilité de prendre des décisions que nous sommes capables d'expliquer et de justifier, et surtout celle de préserver pour les générations qui viennent la possibilité de bâtir leur avenir. Un pays, ça ne se bâtit pas seulement avec des programmes et des annonces. Ça se construit avec des gens qui travaillent, avec des gens qui entreprennent, avec des gens qui prennent soin des autres, avec des gens qui fondent des familles et qui transmettent quelque chose à leurs enfants, et travailler fort devrait encore nous permettre d'y arriver.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, moi, quand j'ai cogné à des portes cet été, on m'a dit chaque fois à quel point on avait confiance dans le premier ministre et à quel point on appréciait notre position envers les États-Unis.

Mon collègue dit que nous ne l'avons pas expliqué, mais je pense que tout est clair. Il faut protéger notre souveraineté. Aujourd'hui même, nous avons annoncé 2 milliards de dollars pour l'efficacité énergétique et pour permettre aux ménages et aux jeunes d'économiser; 2 milliards de dollars pour 1 milliard de dollars d'économies chaque année. Mon collègue pense-t-il que c'est un bon investissement?

Gabriel Hardy: Monsieur le Président, manifestement, nous n'allons pas aux mêmes portes parce que, moi, quand je croise des citoyens, ils trouvent que le coût de la vie est épouvantable et ils détestent les décisions prises ici. Chaque fois que les libéraux font des annonces et demandent de regarder la façon dont ils dépensent l'argent quand ils lancent un programme, les citoyens comprennent que, l'argent qui est dépensé, c'est l'argent qu'on n'a pas.

On est en déficit année après année. On ne fait pas de surplus. Ça fait que, quand les libéraux annoncent des chèques et des programmes, ils annoncent au fond de la dette sur le dos des prochaines générations. Ça inquiète nos parents et nos familles, alors non, les gens n'acclament pas le gouvernement. Au contraire, ils se demandent quand on va prendre des décisions ou mettre les citoyens au cœur de l'équation.

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, mon collègue conservateur a parlé tout à l'heure de gens qui ne pouvaient pas se permettre de prendre leur retraite. C'est sans compter tous ceux de 65 à 74 ans qui sont à la retraite et qui, lorsqu'on parle d'abordabilité, ont de la difficulté à rejoindre les deux bouts.

Ça fait assez longtemps que le Bloc québécois dépose des projets de loi et que le gouvernement s'entête à ne pas indexer les pensions de la Sécurité de la vieillesse pour les gens de 65 à 74 ans, alors que ce n'est pas de l'argent qui ne reviendrait pas dans l'économie, puisque ce n'est pas à cet âge-là que nous mettons l'argent dans notre bas de laine. Les gens en auraient besoin, par exemple, pour pouvoir mieux vivre et pouvoir affronter le coût de la vie, parce que leur revenu n'est pas indexé à hauteur de l'inflation que l'on vit. Est-ce que mon collègue pourrait nous dire s'il appuie le projet de loi C-261 du Bloc québécois?

Gabriel Hardy: Monsieur le Président, c'est une excellente question. Effectivement, le coût de la vie augmente, mais le revenu des aînés et des gens à la retraite n'augmente pas. Chaque mois, il faut qu'ils prennent des décisions difficiles. J'ai reçu beaucoup de messages de la part de gens qui me disent qu'ils sont à la retraite et qu'ils vont être obligés de vendre leur maison parce qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Cet été, nous, les conservateurs, avons notamment fait une annonce là-dessus. Par exemple, une partie du salaire d'une personne qui voudrait, dans des régions comme la mienne, retourner travailler, aider et donner un peu de son temps ne devrait pas être impossible. Ce serait une façon de lui permettre d'en garder plus dans ses poches pour faire face au coût de la vie. Cet argent serait directement pour elle, pour ses efforts, pour son travail, pour son partage de connaissances avec, notamment, les jeunes qui travaillent présentement.

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, alors que les dépenses essentielles ne cessent d'augmenter, le pouvoir d'achat des Canadiens demeure au point mort. Le rêve canadien de devenir propriétaire est en train de disparaître pour une génération. C'est ce que j'entends chez nous. J'aimerais savoir ce que mon collègue entend dans sa circonscription.

● (1545)

Gabriel Hardy: Monsieur le Président, c'est évident. Comme je l'ai dit au début de mon discours, près de 14 000 personnes m'ont répondu et près de 11 000 personnes ont fait des commentaires directs. Le message était clair: le coût de la vie n'a pas de sens.

Les jeunes ont besoin d'espoir. Ils ont besoin de croire en leur avenir. Ils ont besoin de croire encore que s'ils travaillent fort, ils vont y arriver. Ils ne doivent pas croire que le seul moyen d'arriver à quelque chose, c'est d'aller travailler pour le gouvernement. Un gouvernement ne crée pas de la richesse, c'est une dépense. On a besoin d'entrepreneurs. On a besoin de jeunes motivés. On a besoin de gens qui courent des risques, mais qui ont l'espoir de pouvoir y arriver. C'est la réalité à laquelle est confrontée notre jeunesse.

Oui, j'entends exactement la même chose, et il est plus que temps qu'on prenne des mesures concrètes pour aider la jeunesse à croire en son avenir.

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été quelque peu déçu des commentaires de mon honorable collègue au sujet du port spatial de Canso, puisque toutes les parties prenantes du secteur de la défense considèrent cet investissement comme essentiel pour le Canada, y compris l'ancien ministre conservateur de la Défense, M. MacKay.

Gabriel Hardy: Monsieur le Président, nous n'avons jamais dit qu'il n'était pas important de le faire, nous avons dit qu'il fallait dépenser l'argent de manière logique et efficace.

La Norvège a investi 45 millions de dollars dans le même genre de projet et en possède 90 %.

Il faudrait qu'on nous explique qui a signé au bas de la feuille pour donner 200 millions de dollars aux amis des libéraux pour un projet dans lequel le Canada ne détient aucune part.

MESSAGE DU SÉNAT

Le vice-président adjoint (John Nater): J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le Sénat lui a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi C-27, Loi portant mise en vigueur de l'accord définitif sur l'autonomie gouvernementale des Tlegohli Got'ine et modifiant certaines lois en conséquence.

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CRISE DE L'ABORDABILITÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Madeleine Chenette (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et du secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à préciser que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Kings—Hants.

Je pense que nous pouvons tous reconnaître l'importance de la question soulevée par la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Les Canadiens et les Canadiennes traversent une période d'incertitude économique marquée par l'instabilité mondiale et la hausse du coût de la vie. Dans ce contexte, notre gouvernement se concentre sur ce qu'il peut contrôler: bâtir une économie canadienne forte, développer nos infrastructures, diversifier nos partenaires commerciaux; assurer une gestion financière responsable; et soutenir les Canadiens qui subissent la pression des dépenses quotidiennes.

Dans Thérèse-De Blainville, l'abordabilité se résume à une question très simple: que reste-t-il dans le budget d'une famille une fois que l'épicerie, les déplacements, les soins de santé et le logement sont payés? Les familles, les aînés et les jeunes m'en parlent.

Partout au pays, les gens s'inquiètent du coût de ces dépenses essentielles. Dans Thérèse-De Blainville, je rencontre régulièrement les chefs de file formidables d'une multitude d'organismes qui me parlent de cette question et qui proposent aussi des solutions. C'est de ces solutions pratiques que je fais part à nos ministres et à notre premier ministre pour nous inspirer. C'est pourquoi notre gouvernement comprend ces préoccupations et prend des mesures concrètes et responsables pour alléger le fardeau des ménages tout en préservant la stabilité économique à long terme.

Depuis 2025, nous avons posé plusieurs gestes pour répondre à ces réalités. Nous avons réduit le taux d'imposition de la première tranche de revenus au fédéral et élargi l'accès au Régime canadien de soins dentaires aux adultes admissibles âgés de 18 à 64 ans. Cette année, nous avons également bonifié l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cette nouvelle allocation, qui remplace le crédit pour la TPS, offre un soutien plus généreux à plus de 12 millions de Canadiens. Depuis juillet 2026, les prestations sont bonifiées de 25 %, et ce, pour une période de cinq ans.

De plus, en juin, les Canadiens admissibles ont reçu un supplément ponctuel. Pour une famille admissible composée de deux adultes et de deux enfants et dont le revenu net est de 40 000 \$, la bonification et le supplément représentent 805 \$ d'aide supplémentaire. Cette mesure a d'ailleurs été présentée dans ma circonscription à Sainte-Thérèse au supermarché santé La Moisson. Au total, en incluant le supplément ponctuel, une famille de quatre personnes peut recevoir jusqu'à 1 890 \$ pour cette année de prestations, tandis qu'une personne seule peut recevoir jusqu'à 950 \$. Nous avons également accordé un allègement temporaire de la taxe d'accise fédé-

Travaux des subsides

rale sur l'essence et le diesel afin de soutenir les Canadiens qui doivent composer avec les coûts de transport.

Nous investissons aussi dans nos collectivités. Dans Thérèse-De Blainville, notre participation à des projets comme le Manoir Blainville II contribue à répondre directement aux besoins en matière de logement. Ce projet offrira 70 logements sociaux et abordables à des aînés autonomes de Blainville. Ce sont des investissements concrets qui élargissent l'offre de logements dans notre communauté. Je parle, sur une base régulière, aux cinq maires de ma circonscription et des régions voisines pour trouver de nouveaux terrains, de nouvelles occasions de logement abordable et de nouveaux concepts multigénérationnels. J'ai hâte de poursuivre la discussion avec nos nouvelles députées provinciales à cet égard. En travaillant ensemble, nous agissons plus rapidement pour trouver des solutions avec nos concitoyens.

Je souhaite maintenant m'attarder à l'abordabilité du logement, qui demeure un défi pour de nombreux Canadiens, particulièrement ceux qui souhaitent acheter leur première maison. Grâce aux stratégies industrielles de notre gouvernement, le développement économique est et sera en forte croissance dans notre région des Basses-Laurentides. Les chefs d'entreprises insistent sur le besoin d'avoir accès à une main-d'œuvre à proximité. Pour ce faire, il faut accroître l'offre de logements.

C'est aussi pourquoi il est important pour notre gouvernement dans Thérèse-De Blainville et dans les Basses-Laurentides de rendre le logement plus abordable, et ce, rapidement, tant pour les locataires que pour les acheteurs et les propriétaires qui remboursent une hypothèque. C'est pourquoi nous avons lancé le programme Maisons Canada, afin d'accélérer la construction de logements abordables à grande échelle, partout au pays. C'est également pourquoi nous investissons dans les infrastructures nécessaires à la construction de logements et dans des mesures visant à réduire les frais d'aménagement. Nous apportons aussi des changements fiscaux pour rendre les maisons neuves plus abordables.

En mai dernier, nous avons éliminé la TPS sur les maisons neuves admissibles d'une valeur maximale de 1 million de dollars pour les acheteurs admissibles d'une première habitation. Cette mesure peut représenter une économie allant jusqu'à 50 000 \$ sur l'achat d'une maison neuve. Le remboursement diminue progressivement pour les maisons dont la valeur se situe entre 1 million et 1,5 million de dollars.

● (1550)

Par exemple, une maison de 1,25 million de dollars pourrait donner droit à 50 % du remboursement maximal, soit jusqu'à 25 000 \$. Cette mesure devrait permettre aux Canadiens d'économiser 3,9 milliards de dollars en taxes au cours des cinq premières années, tout en réduisant le coût initial de l'achat d'une maison et en encourageant la construction de nouvelles habitations.

Travaux des subsides

Pour y être admissibles, les acheteurs d'une première habitation doivent notamment être citoyens canadiens ou résidents permanents, avoir au moins 18 ans et ne pas avoir habité durant l'année civile en cours ou lors des quatre années civiles précédentes dans un logement dont eux-mêmes, leur époux ou leur conjoint de fait étaient propriétaires. Nous avons également prolongé de deux à cinq ans la période de grâce avant le début des remboursements dans le cadre du régime d'accession à la propriété pour les personnes qui effectuent un premier retrait. Cela donne donc aux nouveaux propriétaires davantage de temps pour faire face aux dépenses importantes qui accompagnent les premières années d'accession à la propriété.

Je reviens à Maisons Canada, lancé en septembre 2025 afin d'accroître l'offre de logements au pays, particulièrement de logements abordables. Son objectif est d'accélérer la construction de logements principalement abordables et hors marché partout au Canada en réunissant quatre éléments essentiels: des terrains publics, un financement souple, une expertise en développement immobilier et des méthodes de construction novatrices.

Puisque je parle de construction novatrice, j'en profite pour souligner l'innovation de l'entreprise Isothermic, dans Bois-des-Filion, dans ma circonscription. Elle a compris que l'abordabilité et les besoins en énergie sont deux défis de société majeurs. Elle innove et propose des bâtiments qui consomment moins d'énergie et qui résistent au vent, à l'eau et au climat de demain.

Depuis son lancement, Maisons Canada a ainsi fait progresser six projets de construction directs et a établi d'importants partenariats avec les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires autochtones. Ces efforts représentent plus de 11 000 nouveaux logements en cours de réalisation et dont la construction approche.

À cela s'ajoute le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, le principal programme d'infrastructure de notre gouvernement. Ce fonds prévoit 51 milliards de dollars sur 10 ans, dont un financement permanent de 3 milliards de dollars par année pour la construction et le renouvellement d'infrastructures. En discutant avec les maires et les mairesses de ma région, nous identifions aussi, grâce à ce fonds, des occasions d'accroître les infrastructures sportives et culturelles. L'accessibilité à notre culture et aux activités sportives, ainsi que l'engagement dans ceux-ci contribuent à la qualité de vie de nos concitoyens, à leurs santés physique, mentale et relationnelle.

Une part importante de ces investissements vise à accroître l'offre de logements et à améliorer leur abordabilité dans notre région et partout au Canada. Par exemple, les investissements annoncés cette année à Iqaluit devraient permettre la construction de 2 000 à 2 500 logements d'ici 2031. À Headingley, au Manitoba, les investissements soutiennent la construction de 1 771 logements supplémentaires. À Quispamsis, au Nouveau-Brunswick, l'expansion des infrastructures d'eau permettra la construction de 1 055 nouveaux logements.

D'autres projets d'infrastructures potables et de traitement des eaux usées soutiennent également l'ensemble résidentiel à Cornwall, à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'à Halifax et à Bridgewater, en Nouvelle-Écosse.

L'abordabilité n'est pas un concept abstrait. Pour les citoyens de Thérèse-De Blainville, elle se traduit par la capacité de couvrir leurs dépenses essentielles et de conserver une marge de manœuvre

à la fin du mois. Les mesures que j'ai présentées, de l'aide pour l'épicerie et les besoins essentiels aux allégements fiscaux, en passant par les soins dentaires, l'accessibilité à des infrastructures sportives et culturelles, l'allégement des coûts du transport et les investissements dans le logement abordable, répondent aux différentes pressions qui pèsent sur le budget des ménages.

Ces mesures ne font pas disparaître toutes les difficultés. Elles apportent toutefois une aide concrète pour plusieurs dépenses importantes du budget familial, tout en permettant de s'attaquer aux défis à plus long terme de l'offre de logement.

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement réponde à la hausse du coût de la vie par des solutions concrètes. C'est exactement ce que nous faisons. Notre approche conjugue une aide immédiate, un soutien ciblé aux personnes qui en ont le plus besoin, une augmentation de l'offre de logement, des investissements dans nos collectivités et une gestion responsable des finances publiques. Alors que le Canada continue de bâtir une économie plus forte, plus résiliente et plus autonome, nous prenons des mesures pour réduire les coûts aujourd'hui tout en investissant dans notre prospérité à long terme. L'abordabilité exige de la constance et des choix responsables.

• (1555)

[Traduction]

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, la députée a parlé de nombreuses annonces. Ces annonces sont certes nombreuses, mais les résultats sont très modestes. Elles ne représentent qu'une fraction des besoins en logements du Canada. Les prix de l'immobilier restent élevés et inabordables. De nombreux Canadiens renoncent à ce rêve.

Que peut dire la députée aux Canadiens au sujet des conséquences de l'incapacité du gouvernement à exécuter le plan qu'il a mis en place?

[Français]

Madeleine Chenette: Monsieur le Président, je dois avouer que je suis étonnée de la question parce que justement, dans mon allocution, j'ai bien présenté l'ensemble de projets qui sont sur la table. Je suis très fière d'en avoir déjà 70 dans ma circonscription et il y a des logements abordables partout au Canada. Nous travaillons pour innover dans le secteur de la construction, pour qu'il soit plus environnemental et plus abordable. Nous avons des résultats concrets dans toutes les régions du Canada.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, dans son discours, ma collègue a parlé beaucoup de logement. Je suis vice-présidente du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées et c'est à ce comité que l'on a, entre autres, étudié la Loi sur Maisons Canada. Si on l'a laissée passer, c'est parce qu'il y avait apparemment une entente avec Québec. Je dis « apparemment », parce que, ce qu'on entend plutôt, c'est énormément de questions de la part de beaucoup de gens. Le directeur parlementaire du budget a émis des réserves. Quelque part, on a même vu l'utilisation du terme « coquille vide ». On parlait de 19 000 logements, c'est ce qui était visé, mais il n'y en aurait que 2 000. Donc, moi aussi, je reviens avec des chiffres et sur ce que j'ai entendu au Comité.

Travaux des subsides

Pas plus tard qu'aujourd'hui, je rencontrais des représentantes de l'organisme Women's Shelters Canada pour les femmes victimes de violence. Elles me disaient qu'elles n'avaient aucune nouvelle de Maisons Canada pour savoir si ça allait vraiment répondre à leurs besoins.

Pour toutes ces raisons-là, quand va-t-on avoir un peu plus de détails sur Maisons Canada qui restent pour le moment très flous?

Madeleine Chenette: Monsieur le Président, je tiens à indiquer à ma collègue que c'est le rôle aussi des députés régionaux de prendre contact avec les maires et les mairesses pour parler de Maisons Canada afin de prendre conscience des occasions de logement et de terrains abordables dans la région. Ils doivent ainsi travailler avec nous pour pouvoir compléter l'information à Maison Canada et accélérer la mise en place de projets. C'est le rôle des députés de faire ça sur le terrain et de mettre en contact nos régions avec Maison Canada. .

• (1600)

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a livré un beau discours. Elle a bien étayé tous les engagements de notre gouvernement.

J'aimerais qu'elle puisse encore bien expliquer à la Chambre comment tous nos engagements, depuis que nous avons été élus, font bouger le Canada dans la bonne direction.

Madeleine Chenette: Monsieur le Président, je rencontre beaucoup de représentants d'organismes et de citoyens. Ils me parlent des répercussions que nous avons sur le terrain. On voit les projets prendre racine et se concrétiser. On voit aussi la capacité que nous avons au gouvernement de vraiment travailler avec eux et toutes les parties prenantes pour les aider à trouver des solutions et mettre en place les bons programmes. Pour terminer, je dirai qu'ils me disent tous à quel point ils sont satisfaits du premier ministre Carney et de notre Cabinet en ce moment pour faire avancer les choses.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle à l'honorable députée qu'on ne peut pas utiliser les noms d'un député, même si c'est le premier ministre.

[Traduction]

Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, personne ne ressent davantage la crise du coût de la vie que les personnes à revenu fixe, à savoir les aînés et les personnes vivant de prestations d'invalidité.

Je vais parler des personnes qui vivent de prestations d'invalidité. Elles perçoivent une prestation d'invalidité de 200 \$ versée par le Canada, ce qui ne représente pas grand-chose dans le monde d'aujourd'hui. Nous réclamons depuis longtemps l'instauration d'un revenu de base universel, et nous voudrions qu'il soit versé en priorité aux personnes en situation de handicap et aux aînés.

Pour obtenir la prestation pour les personnes handicapées, il faut faire approuver le formulaire du crédit d'impôt pour personnes handicapées. Bonne chance pour y parvenir. Cela prive également les médecins de 1 million de consultations par an.

Ma question porte sur une proposition que nous avons présentée. Si une personne vit avec un handicap dans une province ou un territoire, pourquoi le gouvernement fédéral ne le reconnaîtrait-il pas, au lieu d'obliger les habitants de cette province ou de ce territoire à prouver à nouveau qu'ils sont en situation de handicap?

[Français]

Madeleine Chenette: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de l'opposition d'avoir soulevé la question des aînés. Effectivement, nous discutons chaque semaine avec les aînés, car nous savons que plusieurs d'entre eux sont confrontés aux défis liés au coût de la vie. Il faut trouver des solutions pour bien les soutenir dans ces moments difficiles. Après avoir contribué toute leur vie à notre société, ils ont droit à un logement abordable. Je suis heureuse de travailler avec mes collègues afin de trouver des solutions.

[Traduction]

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour débattre de la motion de l'opposition conservatrice. J'aime beaucoup les motions présentées lors des journées de l'opposition. Elles constituent pour le gouvernement l'occasion de recevoir des idées de la part des banquettes de l'opposition.

Aujourd'hui, la motion est très simple. À vrai dire, elle ne comporte que deux points. Le premier est que la Chambre reconnaisse que le gouvernement libéral est au pouvoir depuis 11 ans. Nous sommes heureux de le reconnaître et d'évoquer les réalisations des gouvernements libéraux successifs. Le deuxième point consiste à reconnaître que nous vivons une crise de l'abordabilité. C'est là que les conservateurs nous ont tendu un piège dans leur motion de l'opposition. Il va sans dire que le Parti libéral est au pouvoir depuis 11 ans, et je suis heureux d'évoquer les réalisations et le travail dont je suis fier, car je participe moi-même à ce travail depuis sept ans en tant que parlementaire.

La vérité, c'est que le gouvernement reconnaît — et nous l'avons déjà souligné — qu'il y a des défis en matière d'abordabilité dans notre pays. Des députés raisonnables pourraient essayer de débattre ce que l'on entend par crise de l'abordabilité. Pour ma part, je reconnais, tout comme le gouvernement, qu'il y a des défis à relever partout au pays et que nous devons faire quelque chose à ce sujet. La motion de l'opposition conservatrice d'aujourd'hui comporte toutefois des lacunes: elle ne mentionne pas ce qu'il faudrait faire pour relever ces défis et quelles mesures le Parti conservateur propose pour rendre la vie plus abordable. Cela fait complètement défaut dans la motion de l'opposition dont nous discutons aujourd'hui.

Je dirais que la motion de l'opposition ne fait pas non plus état des initiatives du gouvernement et, par extension, de la Chambre. En effet, il est déjà arrivé que les députés d'en face aient appuyé des initiatives gouvernementales visant à améliorer l'abordabilité. Il n'y en a aucune mention.

C'est pourquoi nous voterons contre la motion de l'opposition d'aujourd'hui. Ce n'est pas parce que nous ne reconnaissons pas les difficultés liées au coût de la vie ou parce que nous croyons qu'il n'y a rien à faire pour y remédier. Cependant, telle qu'elle a été rédigée par les conservateurs, la motion ne fait pas état des mesures déjà prises par la Chambre. De plus, elle définit vaguement ce qu'est une crise de l'abordabilité, sans proposer la moindre mesure pour y remédier dans l'intérêt des Canadiens.

Les motions de l'opposition représentent une excellente occasion pour l'opposition de présenter des politiques concrètes et leur teneur. Aujourd'hui, il y a un certain manque de leadership dans ce domaine. Nous n'aurons pas l'occasion de débattre des politiques que les conservateurs mettraient en œuvre s'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre, mais ce n'est pas grave.

Travaux des subsides

Puisqu'il me reste du temps, je vais en profiter pour donner mon avis sur deux points. Tout d'abord, la motion parle du fait que le gouvernement libéral est au pouvoir depuis 11 ans. Je suis député depuis 2019. J'aimerais consacrer le temps qu'il me reste à parler de certaines des initiatives auxquelles je suis fier d'avoir participé et de certains des travaux que j'ai personnellement réalisés en tant que parlementaire. Je suis aussi fier de faire partie d'un gouvernement qui a présenté des mesures qui comptent non seulement pour les bonnes gens de Kings—Hants, mais pour les Canadiens de tout le pays.

Je vais commencer par une annonce très importante. Aujourd'hui, le premier ministre a annoncé un programme de 2 milliards de dollars pour des thermopompes. Ce programme soutiendra 800 000 logements d'un bout à l'autre du pays. Il permettra d'offrir une subvention pouvant atteindre 10 000 \$ aux propriétaires dont le revenu est inférieur au revenu médian de leur province. Bien sûr, cela variera selon qu'il s'agit de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique, mais toute personne dont le revenu est inférieur au revenu médian de sa province sera admissible à une subvention de 10 000 \$ pour l'installation d'une thermopompe dans son domicile.

C'est une politique publique judicieuse. Ce programme peut réduire le coût de la facture d'énergie d'une personne. C'est aussi, bien sûr, une mesure environnementale, en particulier dans les régions et les territoires où le réseau électrique est beaucoup plus abordable que les autres formes d'énergie. Cette mesure prévoit en outre une subvention de 2 000 \$ pour toute personne dont le revenu est supérieur au revenu médian de sa province.

Je vois beaucoup de similitudes entre le travail qui a été fait par le caucus de l'Atlantique lors de la dernière législature et l'annonce d'aujourd'hui. Je représente de nombreuses personnes, dont certaines ont un revenu fixe et n'ont peut-être pas les moyens de faire des rénovations qui pourraient être essentielles et qui pourraient permettre d'économiser à long terme, car elles n'arrivent pas à accumuler assez d'argent afin de payer certaines des dépenses nécessaires. L'une des choses dont je suis le plus fier en tant que parlementaire, c'est d'avoir plaidé en faveur du fonds de 500 millions de dollars sur lequel nous avons travaillé avec les provinces de l'Atlantique, qui vise à aider à déployer un programme semblable. Ce fut un succès.

• (1605)

J'ai des dizaines d'exemples. Il y en a beaucoup plus, mais je parle des dizaines de personnes qui sont venues me voir personnellement pour me dire que cette mesure leur avait permis d'économiser sur leur facture d'énergie résidentielle. Bien entendu, il s'agit d'un choix judicieux sur le plan environnemental, mais surtout, c'est une mesure favorisant l'abordabilité.

Il était plutôt surprenant d'entendre le Parti conservateur s'en prendre à cette idée. Nous voulons offrir aux Canadiens des mesures visant à rendre la vie plus abordable. Il est important de préciser que nous pouvons fabriquer des thermopompes ici même, au Canada. Par exemple, il y a des fabricants indépendants de thermopompes dans ma propre circonscription, en Nouvelle-Écosse. On en trouve d'un bout à l'autre du pays. C'est une bonne politique publique, et c'est un exemple dont je suis fier.

Je suis fier du Programme national d'alimentation scolaire du Canada. De nombreux concitoyens ont fortement appuyé cette initiative. D'un bout à l'autre du pays, nombreux sont ceux qui ont

plaidé en faveur d'un programme qui garantirait que les enfants qui en ont besoin aient accès à des repas sains à l'école. Ils nous ont aussi encouragés à privilégier l'approvisionnement local. Grâce au travail de nombreux députés, à l'appui obtenu lors de la dernière législature et, enfin, au gouvernement libéral, cette politique est aujourd'hui une réalité.

Là encore, les députés de l'opposition posent des questions à ce sujet. En fait, le chef de l'opposition officielle considère que c'est de la bureaucratie. J'invite le chef de l'opposition officielle à venir dans Kings—Hants, où ce programme est mis en œuvre en ce moment et profite aux enfants dans les écoles. C'est assez incroyable que le chef conservateur considère que c'est de la bureaucratie. Moi, j'appelle cela passer à l'action. J'appelle cela changer les choses sur le terrain. Cette mesure s'appuie sur les contributions de nombreuses personnes d'un bout à l'autre du pays qui ont plaidé auprès des parlementaires de toutes les allégeances politiques pour qu'ils s'engagent dans cette voie.

En ce qui concerne le programme national de services de garde, nous en parlons depuis 50 ans au pays. C'est une mesure qui a été mise de l'avant par le gouvernement libéral. Le programme fonctionne partout au pays. Son déploiement ne s'est pas fait sans heurts, mais je pense qu'il faut reconnaître qu'on souhaite augmenter le nombre de places. Le gouvernement a récemment annoncé une augmentation de 5 milliards de dollars pour aider les provinces à poursuivre l'élargissement de l'accès aux services de garde d'enfants dans tout le pays.

À l'heure actuelle, en Nouvelle-Écosse, nous sommes en voie d'atteindre l'objectif de 12 \$ par jour en moyenne. Avec un peu de chance, ces fonds supplémentaires nous permettront vraisemblablement de nous rapprocher de cet objectif. Qu'on atteigne ou non exactement l'objectif de 10 \$, cette mesure a vraiment amélioré l'abordabilité, l'accès à l'éducation préscolaire et le système d'infrastructures qui contribue à soutenir nos collectivités.

Qu'en est-il de l'agriculture? Je prends souvent la parole sur cette question. Je suis très fier de représenter une circonscription du Canada atlantique qui est au cœur de l'agriculture. Je suis très fier de notre plateforme de 2025. Elle comportait d'importantes mesures pour soutenir les agriculteurs, comme des augmentations dans le programme Agri-stabilité et des fonds destinés au programme Agri-marketing. Dans le cadre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, l'actuel ministre de l'Agriculture s'est engagé à verser 200 millions de dollars dans un fonds axé sur la transformation des aliments. Nous voyons ces investissements se concrétiser en temps réel.

Les conservateurs affirment parfois que ces annonces ne se traduisent pas par des mesures concrètes. Je peux assurer aux députés qu'il y a bel et bien des mesures concrètes. Je suis fier du travail que nous avons accompli pour bonifier le programme Agri-stabilité, une mesure qui avait été abolie par le gouvernement conservateur, sous M. Harper. En réalité, nous l'avons bonifié au fil du temps.

Le projet de loi S-7, qui a été déposé récemment, comporte beaucoup de très bonnes mesures. Il sera d'abord examiné au Sénat, puis sera transmis à la Chambre. Il vise à réduire les formalités administratives dans le secteur agricole et propose des modifications à la Loi sur les engrais, à la Loi sur les semences et à la Loi relative aux aliments du bétail. Toute personne qui connaît bien l'agriculture sait qu'il y avait beaucoup de travail à faire. Je crains que cela ne se soit pas produit sous le gouvernement précédent, mais je suis très fier de voir qu'une partie du travail que j'ai accompli en tant que ministre de l'Agriculture juste avant les dernières élections a été poursuivi par l'actuel ministre de l'Agriculture, le député de Malpeque. Il y a là de très bonnes mesures.

Je suis fier du travail que j'ai accompli pour promouvoir la résolution du problème à la rivière Avon. Il s'agit d'une situation où la circonscription et les habitants de la région de Windsor et de Falmouth n'étaient pas satisfaits des décisions successives du ministère des Pêches et des Océans et de ses ministres. J'ai travaillé avec l'actuelle ministre des Pêches pour résoudre le problème d'une manière qui trouve le juste milieu entre la circulation des poissons et le respect de la perspective communautaire et des droits des Autochtones.

Je suis fier du Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural. C'est une mesure que j'ai défendue aux côtés de mes collègues afin que nous puissions aider les petites collectivités qui ne recevaient pas de financement régulier. Je suis fier que nous ayons fait passer le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires de 3 000 \$ à 6 000 \$, et que nous ayons accordé du financement aux municipalités pour les infrastructures des casernes de pompiers. Enfin, je suis fier du travail que nous avons accompli pour construire des locaux destinés au Flower Cart Group et à Corridor Community Options for Adults, deux organismes très importants dans ma circonscription.

• (1610)

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux d'entendre le député d'en face reconnaître qu'il y a un problème d'abordabilité, même si cela contredit les propos tenus à la Chambre récemment par le premier ministre, qui a dit que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. Nous ne savons pas trop où est la vérité.

Le député a dit qu'il était fier de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et des mesures concrètes qu'elle contient. En ce qui concerne la nourriture, 2,2 millions de personnes font la queue devant les banques alimentaires chaque mois. Est-il fier de cela? Est-il fier du fait que plus de 700 000 enfants ont recours aux banques alimentaires? Est-il fier des intérêts sur la dette nationale, dont les versements dépassent désormais les transferts en santé?

Reconnaîtra-t-il que les programmes du gouvernement, malgré leurs jolis noms, ont plongé le Canada dans une crise de l'abordabilité et...

Le vice-président adjoint (John Nater): La parole est au secrétaire parlementaire du premier ministre.

L'hon. Kody Blois: Je m'inscris tout à fait en faux contre la manière dont le député présente les choses, monsieur le Président. Je pensais avoir été passablement clair dans mon discours, et je trouve que nous sommes assez lucides sur l'existence de problèmes au pays. C'est notamment pour cette raison que nous proposons des initiatives, dont certaines ont reçu l'appui du député.

Travaux des subsides

Son prédécesseur, au cours de la dernière législature, était très avisé dans le domaine de l'agriculture. Je pense qu'il y a beaucoup d'agriculteurs dans la circonscription du député. J'espère qu'il est un peu déçu d'avoir fait campagne en 2025 sur la base d'une plateforme du Parti conservateur qui ne prévoyait absolument rien pour les agriculteurs. Il n'y avait pas un mot sur Agri-stabilité ni sur Agri-marketing. Le parti dont il porte les couleurs vote systématiquement contre les initiatives qui font la différence pour tout ce qu'il a évoqué, qu'il s'agisse de faire baisser le coût de la vie ou de remplir le ventre des élèves. Je n'arrive pas à concevoir qu'il puisse être contre un programme qui remplit le ventre des élèves avec des aliments en circuit court. Il y en a probablement même qui sont produits par les agriculteurs de sa propre circonscription.

• (1615)

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je voudrais savoir une chose. L'inabordabilité est causée en partie par les changements climatiques et les coûts énormes entraînés par les feux de forêt et par toutes les catastrophes écologiques. Mon collègue pense-t-il qu'on devrait tenir compte des changements climatiques et des coûts que ça entraîne pour contrer l'inabordabilité?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, les conséquences de la crise climatique sont réelles. C'est exactement la raison pour laquelle notre gouvernement a travaillé avec les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour créer un accord pour le développement de Churchill Falls. L'électricité propre créée par ce projet, c'est l'équivalent en énergie propre du courant nécessaire pour Montréal, Toronto et Vancouver. Il s'agit du plus grand investissement en énergie propre de l'histoire de l'Amérique du Nord. J'espère que mon honorable collègue pense que cet investissement, cet effort, est absolument crucial pour le Québec, pour le Canada et pour le monde.

[Traduction]

Madeleine Chenette (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et du secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de poser une question à mon collègue le député de Kings—Hants.

Il a parlé d'une annonce importante aujourd'hui au sujet des thermopompes. Peut-il me répéter ce qu'il y a de positif dans l'excellent projet en question?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, je le ferai avec plaisir.

Ma collègue possède beaucoup d'expérience dans le domaine de l'économie et a travaillé à l'OCDE avant de se lancer en politique. D'ailleurs, elle était notre ambassadrice et a fièrement représenté le Canada.

L'annonce faite aujourd'hui par le premier ministre portait sur une mesure visant à soutenir 800 000 logements partout au pays. Elle permettra à toute personne dont le revenu est inférieur au revenu médian provincial d'être admissible à une subvention maximale de 10 000 \$ pour l'installation d'une thermopompe. Toute personne dont le revenu est supérieur au revenu médian provincial sera admissible à une subvention de 2 000 \$.

Travaux des subsides

Il s'agit d'un investissement au Canada. Cet investissement soutiendra la fabrication au pays, mais réduira également les factures d'énergie des bénéficiaires. Je pense à bon nombre de mes concitoyens qui n'ont pas les moyens d'accomplir cela. Nous l'avons vu dans l'Atlantique. Il s'agit d'un excellent programme national qui, j'en suis sûr, améliorera les choses dans la circonscription des députés, dans ma circonscription et, en fait, dans tout le pays.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Red Deer.

Je suis heureuse de prendre la parole au nom des habitants de ma circonscription, Algonquin—Renfrew—Pembroke, peuplée de gens attentifs aux prix et parée des couleurs de l'automne.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui demande simplement que nous reconnaissons la réalité. La réalité, c'est que les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans. La réalité, c'est qu'il y a une crise de l'abordabilité. Nos collègues libéraux préféreraient que nous ignorions la réalité. Ils préfèrent le monde fantaisiste dans lequel ils forment maintenant un nouveau gouvernement. Ils préfèrent que les Canadiens oublient que la hausse des prix est la politique officielle du Parti libéral. Les libéraux veulent effacer les années Trudeau de notre mémoire, mais les Canadiens vivent avec les conséquences de 11 années de mauvaises politiques libérales.

En ce qui concerne l'abordabilité, il y a quatre mauvaises politiques libérales qui se démarquent vraiment. La première est la taxe sur le carbone pour les industries, la deuxième est la nouvelle norme sur les carburants, la troisième est l'interdiction des emballages en plastique pour les aliments et la quatrième est la réglementation libérale sur l'électricité. Les libéraux insisteront pour dire que, pris isolément, chaque politique est élaborée avec les meilleures intentions du monde. La hausse des prix est pavée d'intentions libérales.

Les libéraux vont prétendre que l'objectif de la taxe sur le carbone pour les industries est de réduire les émissions. Ce qu'ils ne nous disent pas, c'est que la taxe sur le carbone a pour conséquence d'augmenter les prix. Les Canadiens comprennent que les taxes sur le carbone font augmenter les prix. Tous les Canadiens ont vu de leurs propres yeux l'impact que l'élimination de la taxe sur le carbone pour les consommateurs a eu sur le prix de l'essence. La seule différence entre la taxe sur le carbone pour les consommateurs et la taxe sur le carbone pour les industries, c'est la visibilité. La plupart des Canadiens ne paient pas directement la taxe sur le carbone pour les industries. Elle est payée indirectement, et les coûts sont d'abord absorbés par les employeurs. Les entreprises doivent refiler ces coûts aux consommateurs si elles le peuvent.

Certaines entreprises ne pourront pas augmenter leurs prix à cause de la concurrence étrangère. C'est pourquoi le premier ministre libéral a même promis d'imposer des droits de douane sur le carbone. Comme tous les Canadiens le savent, les droits de douane font augmenter le prix de tout. L'objectif des droits de douane sur le carbone promis par le premier ministre est de permettre aux entreprises qui paient la taxe sur le carbone pour les industries et qui font face à la concurrence étrangère d'augmenter leurs prix. Avant que mes collègues libéraux ne commencent à hurler d'indignation, je tiens à être claire: le premier ministre n'a pas encore imposé les droits de douane sur le carbone qu'il avait promis, mais je n'ai jamais rencontré un premier ministre libéral qui n'était pas prêt à rompre une promesse en raison des mauvais sondages.

Les Canadiens devraient savoir que l'argument préféré des libéraux pour défendre la taxe sur le carbone pour les industries consiste à prétendre que si nous ne pénalisons pas nos entreprises avec une taxe sur le carbone, nos alliés européens enfreindront nos accords commerciaux et imposeront des droits de douane sur le carbone sur nos exportations. Compte tenu de la crise énergétique actuelle et des préoccupations croissantes à l'égard de la dette en Europe, nos amis européens ne sont pas en mesure d'imposer des droits de douane sur le carbone. Pourtant, les libéraux continueront de répéter la même rengaine au sujet de la taxe sur le carbone. Ils diront sans rire que l'Europe nous imposera des droits de douane, tout en prétendant élargir le libre-échange avec l'Europe parce que nous pouvons leur faire confiance pour ne pas nous imposer de droits de douane.

Ce qui est encore plus paradoxal, c'est que la taxe sur le carbone pour les industries a la même incidence sur nos exportations que les droits de douane américains. Les droits de douane et les taxes font augmenter les prix. Les répercussions sont les mêmes que celles de l'autre mauvaise politique libérale que j'ai mentionnée, la norme libérale sur les combustibles. Comme dans le cas de la taxe sur le carbone, les libéraux prétendent que le règlement sur les combustibles vise à réduire les émissions. Cependant, cette mesure a pour effet d'augmenter le prix des combustibles.

Hier, les libéraux ont voté contre notre plan d'urgence visant à alléger le prix des carburants. C'est une tendance chez les libéraux. Ils votent à chaque occasion pour augmenter les prix, puis ils votent contre toute mesure visant à réduire les coûts pour les Canadiens. Ils ont même eu l'audace d'intituler « Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada » leur projet de loi qui augmente les taxes sur l'essence en plein hiver. Ils ont toutefois réussi à faire pire que cette manœuvre de manipulation éhontée lorsqu'ils ont renommé le crédit pour la TPS « l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels ».

Lorsque M. Mulroney a instauré la TPS pour s'attaquer au déficit laissé par Trudeau père, son gouvernement a aussi mis en place le crédit pour la TPS et s'est assuré de ne pas appliquer la TPS à la plupart des produits alimentaires et des produits de première nécessité. Reprendre les politiques conservatrices est devenu une véritable spécialité des libéraux. S'ils les appliquaient fidèlement, je serais le premier à les féliciter, mais cela n'arrive jamais. Ils doivent toujours y ajouter une touche de propagande libérale. Dans le cas du crédit pour la TPS, ils ont augmenté de 25 % le montant versé, ce qui stimule la demande. En rebaptisant ce crédit, les libéraux souhaitent que cet argent supplémentaire soit consacré à l'achat de produits alimentaires, mais cela ne fera qu'accentuer la hausse des prix à l'épicerie.

• (1620)

Parallèlement, les libéraux persistent à vouloir interdire 90 % des emballages plastiques dans les épiceries. Le remplacement des bouteilles de plastique par des bouteilles de verre entraînerait une hausse des prix et une réduction de l'offre. Un camion chargé de pots de beurre d'arachide en verre transportera moins de beurre d'arachide qu'un camion chargé de pots en plastique. Notre premier ministre économiste pourrait peut-être expliquer aux Canadiens ce qui se produit lorsqu'on augmente la demande et qu'on réduit l'offre.

Travaux des subsides

L'objectif poursuivi par les libéraux avec l'interdiction des emballages en plastique est de réduire la pollution par le plastique. Cependant, bien des hausses de prix sont nées d'intentions libérales. Leurs mauvaises politiques ont fait grimper le prix des produits industriels, du diésel, de l'essence et de tout ce qui est fabriqué ou expédié. Pire encore, elles ont fait grimper le prix de l'alimentation. Et que dire du Règlement sur l'électricité propre proposé par les libéraux, qui ferait augmenter les tarifs d'électricité et dont la validité constitutionnelle soulève de sérieuses questions?

Je ne serais pas surpris de voir mes collègues libéraux tenter de défendre à tour de rôle chacune de ces politiques. Leur premier réflexe sera de nier le problème et de changer de sujet. Ils diront que leurs politiques ne font pas grimper les prix et pointeront vers les garderies à 10 \$ par jour, un programme qui n'est ni réellement à 10 \$ pour tous ni accessible à nombre des familles qui en auraient le plus besoin. Le problème des libéraux, c'est ce qu'on appelle la *Gazette du Canada*. C'est là qu'ils doivent publier leurs règlements et, surtout, dire la vérité aux Canadiens. C'est là que les Canadiens peuvent voir noir sur blanc que la réglementation libérale fait augmenter les prix.

Plus important encore, même lorsque les répercussions des hausses de prix causées par les libéraux sont reconnues, elles ne sont pas ressenties également par tous les Canadiens. Les Canadiens à faible revenu sont les plus durement touchés. Les Canadiens des régions rurales et les personnes âgées sont également durement touchés. Les effets sont amplifiés dans le cas des personnes âgées à faible revenu en région rurale. Les citoyens progressistes mieux nantis peuvent certainement absorber ces coûts au nom des objectifs poursuivis par les libéraux. Or, les libéraux ne devraient pas imposer le gros du fardeau à ceux qui sont les moins en mesure de le supporter. Bien sûr, lorsqu'ils ne contestent pas les faits et ne changent pas de sujet, les libéraux cherchent à minimiser les répercussions. Aujourd'hui, ils affirmeront que la norme libérale sur les combustibles n'a fait augmenter le prix de l'essence que de 5 ¢ le litre, et ils feront abstraction du rapport du directeur parlementaire du budget, qui démontre que la hausse atteindra 17 ¢ le litre en 2030.

Que ce soit pour l'essence, le diésel ou l'électricité, chaque sou qui s'ajoute au coût de l'énergie se répercute dans l'économie. Cinq cents le litre, ça peut sembler peu. Pour le navetteur urbain moyen, ça ne semble peut-être pas nuisible sur le plan financier, mais qu'en est-il des laquiers, ces navires qui voguent sur les Grands Lacs pour transporter le fer du Nord de l'Ontario vers le sud de la province, où il sera transformé en acier? Les laquiers ont une capacité bien supérieure à 500 000 litres de carburant diésel marin. À cause des normes sur les carburants des libéraux, cela coûte plus de 34 000 \$ de plus pour faire le plein de ces navires.

On refile ces coûts à l'aciérie. Celle-ci refile ces coûts et ses propres coûts supplémentaires aux principaux fabricants de pièces. Ceux-ci refilent ces coûts, en plus de leurs propres coûts supplémentaires, aux fabricants d'électroménagers. Leurs électroménagers sont chargés sur des camions alimentés au diésel et expédiés aux détaillants. Les consommateurs sont tous au bout de cette chaîne.

Les conservateurs sont les seuls à proposer des politiques positives pour réduire les prix de l'énergie. Nous nous battons pour faire baisser les prix dans la chaîne d'approvisionnement. Nous voulons des politiques pour faire augmenter l'offre, pas la demande. Nous avons besoin de politiques qui stimuleront la concurrence, et non de mesures protectionnistes supplémentaires. Nous avons besoin d'une

réforme fiscale à grande échelle, et non de mégadéductions trompeuses. Surtout, il faut que chaque député libéral suive les conseils de son chef et fasse un travail d'introspection. Les libéraux doivent se demander si leurs intentions correspondent aux répercussions qu'elles auront sur les Canadiens.

La politique officielle du Parti libéral consiste à hausser les prix, et les Canadiens peuvent en voir les résultats après 11 ans de règne libéral. Les prix du logement, de l'énergie et des aliments ont tous augmenté. Les mauvaises politiques libérales et leurs dépenses incontrôlées nous ont menés à cette crise de l'abordabilité. Pour que nous puissions nous en sortir, les libéraux doivent commencer par admettre qu'ils ont un problème en appuyant la motion des conservateurs.

• (1625)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question assez simple à poser à ma collègue d'en face au sujet de ce que le gouvernement a réellement accompli au cours des 18 derniers mois. Je vais donner un exemple. Y a-t-il quoi que ce soit issu des 18 derniers mois qui plaise à la députée d'en face? Par exemple, personnellement, j'aime bien le Fonds pour les infrastructures dans le domaine de la santé. Il s'agit d'un programme de 5 milliards de dollars sur trois ans. Pour mes concitoyens de Winnipeg-Nord, il donne l'espoir que nous pourrions rétablir le service d'urgence de l'hôpital général Seven Oaks, ou du moins que cela contribuera à exercer des pressions sur le gouvernement provincial.

Y a-t-il quoi que ce soit dans le budget qui plaise à la députée?

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je serais très heureuse de ce budget s'il était présenté par les conservateurs, car il n'y aurait alors pas tous les désavantages et les petits coûts cachés dont les consommateurs doivent faire les frais chaque fois que les libéraux mettent en place un programme qui est censé leur faire économiser de l'argent.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Je reviens à la charge, monsieur le Président. Nous savons que les personnes les plus touchées par la crise du coût de la vie sont celles qui ont un revenu fixe, comme les personnes handicapées. Je l'ai mentionné à ma collègue tout à l'heure. À l'heure actuelle, la prestation pour les personnes handicapées s'élève à seulement 200 \$ par mois. Selon moi, ces personnes devraient recevoir un revenu de base universel pour pouvoir vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Au lieu de cela, elles doivent demander le crédit d'impôt pour personnes handicapées pour pouvoir recevoir la prestation pour les personnes handicapées. Un professionnel de la santé doit approuver la demande. Cela représente environ 250 000 consultations médicales par année et demande beaucoup de temps à l'Agence du revenu du Canada.

Ma collègue est-elle d'accord pour dire qu'il faut éliminer ces formalités administratives pour faciliter la vie des personnes handicapées? Le gouvernement ne devrait pas obliger les gens à prouver à deux reprises qu'ils ont un handicap dans leur province ou territoire d'origine. S'il a déjà été déterminé qu'une personne a un handicap, elle devrait être automatiquement admissible.

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, les Canadiens en situation de handicap sont souvent les plus durement touchés par la hausse des prix à la consommation. Cependant, je ne crois pas à l'instauration d'un revenu de base universel venant s'ajouter à ce dont nous disposons déjà.

Travaux des subsides

En ce qui concerne la demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées, 30 000 personnes de ma circonscription n'ont pas de médecin de famille. Il est même difficile de trouver une infirmière praticienne, et les gens sont sur une liste d'attente. Il est donc très difficile, dans un premier temps, de faire remplir ce formulaire. Voici ce sur quoi je suis d'accord: si une personne remplit les conditions requises pour bénéficier du crédit d'impôt pour personnes handicapées, elle ne devrait pas avoir à passer par toutes les étapes pour obtenir également la prestation d'invalidité.

• (1630)

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, lorsqu'on parle de la crise de l'abordabilité, s'il y a une tranche de la population qui subit les augmentations incessantes du coût de la vie depuis 2020, ce sont les aînés. Or le gouvernement avait décidé d'augmenter le Supplément de revenu garanti pour les aînés de 75 ans et plus, mais pas pour ceux de 65 à 74 ans, créant ainsi une discrimination entre les aînés. Ces gens subissent cette discrimination.

Le projet de loi C-261 du Bloc québécois, que nous avons déposé à plusieurs reprises et que le gouvernement s'entête à rejeter, comporte deux volets. D'abord, il vise à bonifier le Supplément de revenu garanti, pour éviter cette discrimination. Ensuite, il permettrait aux aînés qui souhaitent continuer à travailler de le faire sans voir leur Supplément de revenu garanti réduit.

La députée est-elle d'accord sur ces mesures et votera-t-elle en faveur du projet de loi C-261?

[Traduction]

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député pour dire que les personnes âgées sont les plus durement touchées. Celles qui vivent dans les collectivités rurales le sont encore davantage, car elles doivent prendre la voiture, même pour aller faire l'épicerie. Les aînés qui ne possèdent pas de véhicule et qui doivent se rendre à l'épicerie, chez le médecin ou à toute autre activité à l'extérieur de leur domicile doivent prendre un taxi, car nous n'avons pas d'autobus. Dans notre collectivité, il en coûte parfois 40 \$ rien que pour aller à la banque, et encore 40 \$ pour revenir. Le coût du carburant ne cesse d'augmenter pour les chauffeurs de taxi; chaque trajet coûte plus cher en raison de la hausse du prix du carburant, elle-même attribuable aux taxes sur le carbone et à toutes les autres taxes que les libéraux ne cessent d'augmenter.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, un contribuable se lève le matin, va travailler, paie ses impôts, rembourse son prêt hypothécaire et paie ses primes d'assurance, puis Ottawa lui fait la leçon sur la gratitude dont il devrait faire preuve quand il reçoit une remise. Avons-nous complètement perdu la tête? Est-ce une façon de témoigner du respect aux contribuables?

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, c'est le classique exemple de donner d'une main et de reprendre de l'autre. Cependant, dans le cas des libéraux, il n'y a que la partie « prendre » qui compte : ils prélèvent de l'argent sur nos salaires, ils prélèvent de l'argent lorsque nous achetons quelque chose. Ils prélèvent de l'argent quoi que nous fassions. Il est très difficile d'épargner. Même l'argent que nous mettons de côté est imposé.

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion des conservateurs qui demande à la Chambre de reconnaître que le Canada traverse une crise de l'abordabilité.

Aux yeux des travailleurs dont le salaire couvre à peine leurs dépenses mensuelles, des familles qui se demandent si elles pourront fournir des aliments nutritifs à leurs enfants ou même les inscrire à des activités parascolaires, des aînés à faible revenu dont la pension diminue de jour en jour et des jeunes qui ne peuvent même pas rêver d'accéder un jour à la propriété, et encore moins de fonder une famille, cette crise de l'abordabilité est évidente. Malheureusement, aux yeux du gouvernement libéral, cela ne semble pas clair.

Depuis 11 ans, les libéraux sont au pouvoir, contrôlant les leviers des dépenses gouvernementales et mettant en œuvre des politiques qui ont eu une incidence négative sur l'économie et le tissu social de notre pays. Pourtant, ils attribuent toujours le blâme à quelqu'un ou à quelque chose d'autre plutôt qu'à eux-mêmes. Faire preuve d'un véritable leadership, c'est assumer ses responsabilités, et non se défilier. Après 11 ans, les coffres sont vides. Il n'y a plus d'argent à dépenser.

Les Canadiens vivent cette situation tous les jours à l'épicerie. Selon le Rapport annuel sur les prix alimentaires 2026, une famille de quatre personnes dépenserait en moyenne 17 500 \$ pour se nourrir, soit près de 1 000 \$ de plus que l'an dernier. Le quart des ménages canadiens sont en situation d'insécurité alimentaire. Cette proportion représente 2,75 millions de ménages, soit près de 10 millions de personnes. Pour le Canada, un pays du G7, c'est un chiffre alarmant. À Red Deer, la banque alimentaire a distribué plus de 1,6 million de livres de nourriture en 2025, sans compter qu'elle a aidé plus de 30 500 familles de la région.

Selon le dernier indice des dettes à la consommation de MNP, 54 % des Canadiens affirment « ne pas disposer d'économies suffisantes pour subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille pendant six mois » s'ils perdaient leur emploi, et 44 % des Canadiens déclarent « être à 200 \$ ou moins de l'insolvabilité financière » chaque mois. Il ne s'agit pas de simples chiffres dans des rapports. Ce sont de vraies personnes et de vrais Canadiens qui se trouvent derrière ces statistiques malheureuses, et la situation ne s'améliore pas.

Parlons du logement. Selon Habitat pour l'humanité, 56 % des Canadiens qui ne sont pas propriétaires ne s'attendent pas à le devenir un jour. Ce pourcentage est le plus élevé parmi les 22 pays sondés. Les libéraux ont passé 11 ans à annoncer des plans sur le logement, mais leurs propres organismes ne cessent de confirmer que rien ne se construit. Pour les jeunes Canadiens, la situation est encore pire. Près des deux tiers d'entre eux affirment que le coût du logement les empêche de fonder une famille.

La cellule familiale est l'épine dorsale d'une société cohésive et florissante. Peu importe le type d'organisations non gouvernementales ou de groupes d'intérêts spéciaux qui tentent de changer cela, ce sera toujours vrai. Quand les familles ne sont pas traitées comme la base de la pyramide de notre société, tout commence à s'effondrer. Alors que de plus en plus de jeunes Canadiens ont du mal à fonder une famille, notre tissu social s'effrite. Le Canada se retrouve alors pris dans un cercle vicieux de vagues incessantes d'abordabilité, de chômage et d'immigration et ainsi de suite. L'abordabilité, les taxes et le coût de la vie sont parmi les principaux facteurs déterminants du nombre de Canadiens qui fondent une famille. Il incombe au gouvernement de rendre la vie plus abordable, et non l'inverse.

Comment le gouvernement fait-il de l'argent? Bien sûr, l'argent du gouvernement, ça n'existe pas. La réponse, ce sont les impôts. Le gouvernement perçoit des impôts auprès des Canadiens et, en contrepartie, leur fournit des services et une protection. C'est le fondement du contrat social, mais le contrat social que les Canadiens sont obligés d'accepter a été rompu par les libéraux. Leurs services ne fonctionnent pas et les Canadiens ne se sentent pas en sécurité. Pourquoi en est-il ainsi?

Pourquoi, après plus d'une décennie de gouvernement libéral, le Canada est-il passé du statut de pays envié par le monde entier à celui de pays dont la réputation s'est inversée? Bien sûr, comme James Carville l'a si bien dit, « c'est l'économie ». Depuis plus d'une décennie, le gouvernement libéral a bloqué, paralysé, retardé et rejeté des projets d'intérêt national enrichissants et unificateurs. Les politiques libérales qui sèment la division et qui dressent les régions les unes contre les autres pour marquer des points politiques ont sacrifié l'unité canadienne et la prospérité économique au profit des résultats électoraux.

● (1635)

Le Canada devrait disposer d'une énergie parmi les plus abordables de la planète. Nous avons les ressources, la main-d'œuvre et le savoir-faire qu'il nous faut. Récemment, les libéraux ont trouvé un autre bouc émissaire: les guerres à l'étranger. En vérité, les guerres et les conflits à l'étranger ne devraient pas déterminer si le Canada peut devenir une superpuissance énergétique autosuffisante, ce qui aurait déjà dû être fait. Les coûts record des carburants ne sont pas apparus comme par magie. Ils sont le résultat d'un gouvernement qui considère le secteur canadien de l'énergie et des ressources naturelles comme un problème à gérer plutôt que comme l'atout qu'il représente.

Les conservateurs mettraient en place des procédures d'autorisation d'urgence et des allègements de taxes pour la construction de raffineries, de pipelines, de voies ferrées et d'installations de stockage, ils aboliraient toutes les taxes fédérales sur la consommation de diesel au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027, ils aboliraient définitivement les taxes sur la production de diesel et ils porteraient la production à 1 million de barils par jour afin que les Canadiens ne dépendent plus jamais du pétrole étranger.

En parlant de l'achat de produits étrangers, pourquoi ne pas acheter des produits canadiens? Pas plus tard qu'hier, au comité de la santé, les libéraux ont pris la décision d'anéantir une autre industrie canadienne. Ils ont choisi d'affaiblir à petit feu des petites entreprises d'un secteur sur lequel des millions de Canadiens comptent chaque jour. Je parle de l'industrie des produits de santé naturels. Depuis des décennies, les produits de santé naturels comme les vitamines, les minéraux, les probiotiques, les remèdes à base d'herbes médicinales et les remèdes traditionnels chinois sont réglementés et approuvés par Santé Canada. Ce système fonctionnait comme prévu et l'industrie des produits de santé naturels prospérait partout au Canada, à tel point que 80 % des Canadiens utilisaient des produits de santé naturels. Les petites entreprises canadiennes dans ce secteur, comme les magasins d'aliments naturels, étaient florissantes.

Cependant, en 2023, le gouvernement libéral a décidé de s'arroger un plus grand pouvoir bureaucratique et de réglementer les produits de santé naturels au même titre que les médicaments thérapeutiques fabriqués par les grandes entreprises pharmaceutiques et les multinationales. Cela s'est traduit par une réglementation accrue pour les petites entreprises, notamment de nouvelles exigences en matière d'étiquetage, de nouveaux frais et de nouvelles pénalités.

Travaux des subsides

Un système qui fonctionnait bien depuis des décennies a basculé du jour au lendemain. Les produits canadiens devaient désormais être soumis à des contrôles gouvernementaux plus stricts, tandis que n'importe quel autre produit pouvait être acheté sur Internet et expédié dans notre pays sans aucune norme ou approbation en matière de sécurité. Par conséquent, les produits de santé naturels sont en train de disparaître des magasins canadiens. Les consommateurs se tournent vers les États-Unis pour se procurer ces produits. Des emplois sont perdus et des entreprises ferment leurs portes.

Le projet de loi C-224, un projet de loi d'initiative parlementaire conservateur, aurait annulé la brillante décision du gouvernement libéral et rétabli les règles qui encadraient les produits de santé naturels avant 2023, un régime qui fonctionnait efficacement. Or, pas plus tard qu'hier, les libéraux ont vidé ce projet de loi de sa substance sans aucun scrupule, et ils s'apprêtent maintenant à revenir devant la Chambre les mains vides. Des millions de Canadiens qui comptent sur les produits de santé naturels viennent de se faire dire par le gouvernement libéral: « Tant pis ».

Forcer les Canadiens à payer davantage ou à se tourner vers des produits américains n'aide pas le Canada. Pourtant, après 11 ans, cela semble être la logique qui guide le gouvernement libéral. Les libéraux ont torpillé un projet de loi plein de bon sens qui aurait soutenu les petites entreprises et offert plus de choix aux consommateurs. Voilà une autre entreprise de la rue principale qui se fait demander d'absorber des coûts supplémentaires, ce qui ne fait qu'aggraver la crise de l'abordabilité.

Voilà pourquoi les conservateurs ont soumis cette motion à la Chambre aujourd'hui. Il est temps que les députés du gouvernement libéral disent la vérité. Après 11 ans sous les libéraux, le Canada vit une crise de l'abordabilité.

Les conservateurs se battent toujours pour faire économiser de l'argent aux Canadiens. Nous proposons un plan d'action économique pour protéger les emplois et réduire le coût de la vie. Nous donnerions le feu vert aux 500 projets en attente d'approbation, nous abolirions la TPS sur les automobiles fabriquées au Canada et nous éliminerions l'impôt sur les gains en capital lorsque les fonds sont réinvestis au pays. Nous supprimerions la taxe sur le carbone pour les industries et nous abrogerions les projets de loi destructeurs d'emplois, soit les projets de loi C-48 et C-69.

Les conservateurs vont se battre pour les politiques pleines de gros bon sens qui rendront la vie meilleure aux Canadiens, sans parler des salaires bonifiés, des prix à la baisse à l'épicerie, des logements à la hauteur du portefeuille des Canadiens ainsi que d'une économie qui récompense l'ardeur au travail. Les libéraux doivent reconnaître la crise qu'ils ont causée et voter pour la motion des conservateurs.

● (1640)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a même pas 18 mois, les Canadiens sont allés aux urnes pour choisir un nouveau gouvernement, dirigé par un nouveau premier ministre. Il y a aujourd'hui plus de 70 nouveaux venus sur les banquettes libérales.

Travaux des subsides

Depuis pratiquement le premier jour, le premier ministre parle du problème du coût de la vie, mais aussi de l'idée de bâtir une économie et une société canadiennes plus dynamiques et plus prospères. Le gouvernement a mis beaucoup de mesures en place. J'ai eu l'occasion de nommer un certain nombre de celles qui sont axées sur le coût de la vie. Pourtant, le Parti conservateur vote systématiquement contre.

Les conservateurs répètent qu'il faut faire quelque chose pour faire baisser le coût de la vie, sauf que quand nous faisons quelque chose, ils votent contre. Pourquoi?

Burton Bailey: Monsieur le Président, alors que le premier ministre est aux commandes depuis 18 mois, il a dit hier qu'il venait juste d'arriver. C'est la première fois que j'entends son secrétaire parlementaire dire qu'il y a une crise du coût de la vie.

Chaque fois qu'il est question de programmes, ce sont des solutions de fortune. Il faudrait plutôt des solutions efficaces. Les conservateurs ont proposé un train de mesures qui changeraient la donne pour les Canadiens. Il ne s'agit pas de se contenter d'envoyer un chèque par la poste sans que ça change quoi que ce soit.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

J'ai retenu le passage où il parlait de la question des produits naturels.

Il est vrai que ça fait partie de l'économie. J'ai rencontré ces gens à quelques reprises. Mon collègue député de Montcalm a travaillé sur le projet de loi au Comité permanent de la santé. Malheureusement, les libéraux semblent faire preuve d'une très grande fermeture dans ce dossier. Autant la ministre de la Santé a rencontré l'industrie pharmaceutique, autant elle ne semble pas avoir cherché à comprendre l'enjeu des produits de santé naturels. Elle n'a même pas tenté de rencontrer les représentants de ce secteur pour saisir toute la complexité de ce dossier.

Que pense mon collègue de cette fermeture des libéraux à l'égard de cette association?

• (1645)

[Traduction]

Burton Bailey: Monsieur le Président, c'est une question très importante. Hier, le comité de la santé a dépouillé le projet de loi C-224 ligne par ligne pour y mettre fin. J'en suis ressorti avec l'impression d'avoir été mené en bateau par les membres libéraux du comité de la santé.

Ça va vraiment nuire à tous les intervenants du secteur des produits de santé naturels. Les 80 % de Canadiens qui consomment ces produits devront soit les acheter moins cher aux États-Unis, soit payer plus cher à cause de l'étiquetage canadien et de la bureaucratie de Santé Canada.

J'en suis encore ébranlé, mais je peux assurer aux députés que les conservateurs continueront de se battre pour les produits de santé naturels. Nous y reviendrons lorsque cette proposition dénudée, sur laquelle on travaille depuis 2023, sera présentée à la Chambre.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, en quoi la vie serait-elle différente pour les Canadiens si on avait autorisé la construction du pipeline vers le Pacifique qui avait été approuvé par le gouvernement Harper?

Combien de temps faudra-t-il, au minimum, pour que ce pipeline soit construit?

Burton Bailey: Monsieur le Président, j'en ai long à dire à ce sujet. La première chose que j'aimerais dire, c'est que nous serions une superpuissance énergétique. Nous aurions une réserve. Nous serions en mesure de contrôler le prix de l'essence. Les agriculteurs n'auraient pas à payer le double du prix du carburant d'une année à l'autre.

La construction d'un pipeline pourrait se faire en quelques années si la bureaucratie du gouvernement libéral ne s'y opposait pas. Le problème, c'est que les libéraux continuent de ne pas consulter les provinces et qu'ils attendent à la dernière minute, puis, tout à coup, le projet est bloqué ou annulé.

Nous ne pouvons pas construire de pipelines avec l'argent du gouvernement. C'est le secteur privé qui doit réaliser ces projets, car ils seront alors réalisés dans un délai raisonnable.

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Regina—Lewvan, L'économie; le député de Brandon—Souris, Les finances; le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, Les finances.

[Français]

Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la ministre de la Gestion des urgences et de la Résilience des communautés, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à préciser que je vais partager mon temps de parole avec le député de Cape Breton—Canso—Antigonish.

[Traduction]

Je dis souvent que c'est un honneur d'intervenir dans un débat sur une motion. Aujourd'hui, je ne peux pas le prétendre, parce que c'est l'une des motions les plus absurdes que j'aie jamais vues à la Chambre des communes. D'habitude, quand on propose une motion, on a une solution, puis une proposition. Nous disons: « Voici mon idée. J'aimerais que nous en débattions. » Or, la motion d'aujourd'hui n'a aucune substance. Elle contient deux déclarations, qui sont tout à fait vraies, mais qui n'ont pas nécessairement de lien de cause à effet.

La première déclaration dont nous débattons, c'est que les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans. Eh bien, oui, c'est vrai. Je le sais parce que j'ai été élu pour la première fois il y a 11 ans, et j'ai toujours siégé de ce côté-ci de la Chambre. En revanche, mes collègues conservateurs qui ont proposé la motion ont toujours siégé de l'autre côté parce que les Canadiens ont choisi un gouvernement libéral aux quatre dernières élections. Je vais en lire les résultats. En 2015, 184 libéraux ont été élus contre 99 conservateurs. En 2019, 157 libéraux ont été élus contre 121 conservateurs. En 2021, 160 libéraux ont été élus contre 119 conservateurs.

Lors des élections de 2025, qui ont mené à l'élection de notre nouveau premier ministre et de notre nouveau gouvernement, 169 libéraux ont été élus, contre 144 conservateurs. Nous savons tous ce qui s'est passé depuis ces élections. De nombreux députés du Parti conservateur ont traversé le parquet pour devenir libéraux. Le Parti libéral a remporté six élections partielles consécutives et a fait le plein de nouveaux députés libéraux. Aujourd'hui, la Chambre compte 173 députés libéraux et 6 postes vacants. C'est vrai.

• (1650)

[Français]

Des Canadiens de partout au pays, du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique, et même du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan ont élu des députés libéraux lors de la dernière élection, et nous avons maintenant un gouvernement majoritaire. C'est vrai. Est-ce que le fait de débattre de ces questions va accomplir quelque chose pour les Canadiens?

[Traduction]

La réponse est non, mais si c'est de ça que les conservateurs veulent parler, alors pourquoi pas.

La deuxième affirmation est que le Canada vit une crise de l'abordabilité. Eh bien, certes, il y a une crise de l'abordabilité dans les démocraties occidentales. Il y en a une partout dans le monde parce que des guerres font rage en Russie et en Ukraine. Une guerre fait rage en permanence autour de l'Iran, ce qui a entraîné la hausse des prix de produits tels que le carburant, le blé et d'autres denrées, provoquant une augmentation de l'inflation dans l'ensemble du monde occidental, et les denrées alimentaires ont été particulièrement touchées.

En réalité, le Canada affiche l'un des taux d'inflation les plus bas du G7. L'inflation sévit depuis la pandémie, et les Canadiens en souffrent, tout comme les Américains, les Britanniques et les populations de nombreux autres pays. Ils en souffrent parce qu'ils doivent se demander comment ils pourront payer leurs factures d'épicerie. C'est pourquoi le gouvernement a mis en place de nombreuses initiatives pour tenter de régler ce problème. D'une manière ou d'une autre, les conservateurs ont tenté aujourd'hui de faire valoir que l'inflation et la crise de l'abordabilité ne sévissaient qu'au Canada, ce qui n'est certainement pas le cas. Ces problèmes se posent partout, que le gouvernement soit de droite, de gauche ou du centre.

Le gouvernement s'est en fait attaqué au problème. Au cours de la dernière année et demie, nous avons proposé de nombreuses solutions dont je peux fournir les détails. Parlons de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui augmentera le soutien aux familles canadiennes de 25 % sur cinq ans à compter de juillet. D'ailleurs, le dernier versement s'est fait il y a quelques jours à peine, ce qui permettra aux Canadiens d'avoir plus d'argent pour faire l'épicerie et subvenir à leurs besoins essentiels. La première mesure prise par le gouvernement a été de réduire les impôts de 22 millions de Canadiens en faisant passer le premier taux marginal d'imposition de 15 % à 14 %. Cela a fourni un allègement fiscal de 420 \$ au cours du premier semestre de l'année. Cette année, ce montant s'élèvera à 840 \$ par année pour les familles à deux revenus. Il s'agit là d'une mesure concrète pour mettre plus d'argent dans les poches des Canadiens. Nous éliminons la TPS pour les acheteurs d'une première maison et nous annulons la taxe fédérale sur le carbone pour les consommateurs, à compter du 1^{er} avril 2025, ce qui est une idée que les conservateurs ont appuyée.

Je sais qu'il est décevant de siéger dans l'opposition pendant 11 ans. Je comprends la frustration. Cependant, les conservateurs ont eux-mêmes choisi d'en faire mention dans la motion. Ce n'est pas moi qui ai choisi de parler du fait que les libéraux sont au pouvoir et qu'ils ont été choisis à maintes reprises par les Canadiens. Ce sont les conservateurs, alors ils devraient peut-être s'en réjouir.

Ensuite, il y a le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, que nous avons rendu permanent. Les conservateurs ont

Travaux des subsides

voté contre. Ce programme permet aux enfants de recevoir un repas à l'école. Il permet aux familles de savoir que leurs enfants peuvent manger un bon repas chaud à l'école.

Il y a aussi le programme de prestations fédérales automatiques, dans le cadre duquel les personnes à faible revenu reçoivent automatiquement les prestations auxquelles elles ont droit.

Il y a des mesures visant à réduire les coûts et à renforcer la concurrence dans les services essentiels, de même que des mesures visant à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications et le secteur financier afin de faire réduire les prix.

De plus, il y a l'élargissement et la mise en place de l'Allocation canadienne pour enfants. Des millions de Canadiens bénéficient de l'Allocation canadienne pour enfants, qui permet aux parents de garder beaucoup plus d'argent dans leurs poches jusqu'à ce que leur enfant atteigne l'âge de 17 ans.

Il y a la réduction des coûts des services de garde et des produits essentiels pour les enfants. En rendant les services de garde plus abordables et plus accessibles, on a aidé les familles à réduire considérablement leurs dépenses tout en ouvrant la porte à une plus grande participation des femmes au marché du travail.

[Français]

Je suis très fier que notre province de Québec ait été la première place au Canada, et peut-être une des premières dans le monde, à avoir des garderies abordables.

• (1655)

[Traduction]

Parlons du Régime canadien de soins dentaires. Pendant beaucoup trop longtemps, au Canada, les gens ont eu accès aux soins médicaux, mais pas aux soins dentaires. Pourtant, les dents et les gencives jouent un rôle essentiel dans le maintien de la santé globale, et les infections buccales peuvent se répercuter sur tout l'organisme. Pour une raison quelconque, les personnes à faible revenu au Canada ont dû composer avec des obstacles financiers lorsqu'elles avaient besoin de soins dentaires. Les personnes dont le revenu familial est de 90 000 \$ ou moins par année, et qui ne sont couvertes par aucun régime d'assurance dentaire offert par un employeur, sont désormais admissibles à cette aide. C'est énorme.

Pensons aussi au supplément de 500 \$ pour le logement et au compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, qui a déjà attiré plus de 750 000 Canadiens. Mentionnons également la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui peut atteindre 200 \$ par mois et qui apporte une aide directe à environ 600 000 Canadiens.

Je pourrais parler encore longtemps de toutes les mesures que nous prenons pour rendre la vie plus abordable.

Oui, les Canadiens souffrent. Oui, l'abordabilité est un énorme problème. C'est l'un des problèmes les plus importants auxquels le pays est confronté, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Canadiens aient les moyens de vivre leur vie, de faire l'épicerie, de se loger et de subvenir à leurs besoins les plus essentiels.

Pour revenir à la motion d'aujourd'hui, c'est une motion qui ne propose rien. Elle n'a absolument aucune idée à proposer; pas une seule.

*Travaux des subsides**[Français]*

Il n'y a pas une idée dans la motion. La motion fait seulement état de deux choses. Elle ne propose rien. Si on gaspille le temps à la Chambre des communes pour faire un débat, pour reconnaître deux faits et pour ne rien proposer, je ne comprends pas du tout la raison d'être de la Chambre des communes.

[Traduction]

La Chambre des communes, le Parlement du Canada, est là pour proposer et écouter des idées et en débattre, et non pour simplement réunir deux faits distincts qui n'ont aucun lien de cause à effet et dire qu'il s'agit d'une motion.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le député, au début et à la fin de son discours, a nié le lien entre la première et la deuxième partie de la motion. Il dit que la motion aurait pu proposer des solutions concrètes. Pourtant, nous avons proposé d'autres solutions concrètes, y compris plus tôt cette semaine, et ils ont voté contre.

La première chose à faire pour trouver une solution, c'est d'admettre qu'il y a un problème. Dans cette motion, nous demandons au gouvernement d'admettre qu'après 11 ans au pouvoir, il a provoqué une crise de l'abordabilité. Le député veut blâmer des facteurs externes comme s'il voulait faire croire qu'au cours des 11 dernières années, alors que le gouvernement annulait de grands projets — dont nous avons maintenant besoin — ou qu'il imposait une taxe sur le carbone — pour ensuite la supprimer —, il n'a pas causé la crise de l'abordabilité à laquelle nous sommes maintenant confrontés.

Anthony Housefather: Monsieur le Président, cela doit être tellement triste de siéger dans l'opposition et de n'avoir aucune solution à proposer en matière d'abordabilité et de présenter une motion qui, essentiellement, ne propose rien du tout.

L'abordabilité est une question très importante. L'abordabilité est un problème dans toutes les démocraties occidentales. Il faut s'attaquer au problème de l'abordabilité. Le gouvernement s'en occupe, et l'opposition n'a aucune solution à proposer dans la motion d'aujourd'hui.

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je voulais moi aussi dire au député de Mont-Royal que je suis arrivé à la Chambre en même temps que lui. J'ose lui dire qu'en décembre 2024, alors que les libéraux étaient menacés d'avoir seulement 25 sièges, il était pas mal moins enthousiaste qu'il l'était au début de son discours. Je l'inviterais donc à faire preuve d'un peu plus d'humilité dans ses discours, parce qu'un jour, il va assurément se retrouver de ce côté-ci de la Chambre.

Toujours est-il que, durant ces 11 années, le Bloc québécois a défendu l'abordabilité, notamment pour les aînés. Or son gouvernement s'est entêté à ne pas éliminer la discrimination envers les aînés de 65 à 74 ans. Eux, ils vivent cette crise de l'abordabilité, et le gouvernement ne fait rien pour abolir cette discrimination à leur égard.

Alors, va-t-il voter pour le projet de loi C-261?

● (1700)

Anthony Housefather: Monsieur le Président, l'abordabilité est très importante, et la question des aînés est aussi très importante. Nous voulons que tous les aînés puissent vivre dans la dignité. Ça,

c'est la raison pour laquelle, en 2015, notre gouvernement a renversé l'augmentation de l'âge de retraite que les conservateurs avaient repoussé de 65 ans à 67 ans. Il y a des discussions qui vont tourner autour de ce projet de loi d'intérêt privé.

Je reconnais qu'il y a des vrais défis qui se posent pour les aînés de 75 ans et plus, parce que plusieurs personnes dans la classe d'âge de 65 à 75 ans continuent de travailler. Cela dit, il est certain que je suis toujours prêt à entendre les arguments de mon collègue.

[Traduction]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue. Cependant, les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans. Chaque nuit, 65 000 personnes sont sans abri au pays. En 11 ans au pouvoir, ils n'ont toujours pas présenté de plan pour lutter contre l'itinérance, et ce nombre continue d'augmenter. Nous en sommes à 3,3 % de logements sociaux.

Les libéraux parlent de leur liste de grands projets. Quand l'élimination de l'itinérance figurera-t-elle sur la liste des grands projets?

Anthony Housefather: Monsieur le Président, je ne suis pas sûr que mettre fin à l'itinérance puisse figurer parmi les objectifs de la liste des grands projets. Cependant, mettre fin à l'itinérance est certes une question très importante. Il est extrêmement important de veiller à ce que les gens aient un toit au-dessus de leur tête. Quels que soient les programmes gouvernementaux qui traitent de cette question et qui continuent de le faire, ce sont certainement des priorités pour nous tous à la Chambre.

J'ai beaucoup de respect pour mon collègue et je suis certain qu'il aurait préféré que, dans la motion qui est devant nous, il y ait une solution à la crise de l'itinérance. Une motion aurait pu proposer de débattre de la façon dont nous pourrions rendre le logement plus abordable plutôt que de ne rien faire comme le fait la motion présentée aujourd'hui.

Je suis heureux de parler de la question de l'itinérance avec le député.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, tout le monde sait que les prix sont élevés à cause de la guerre en Iran et de notre guerre commerciale avec les États-Unis. Nous allons contrôler ce que nous pouvons contrôler.

Aujourd'hui, nous nous sommes prononcés sur le projet de loi C-39, qui permettra de faire avancer des grands projets. J'aimerais que le député nous explique comment la réalisation de grands projets au Canada donnera d'excellents résultats et générera des emplois pour les Canadiens.

Anthony Housefather: Monsieur le Président, c'est une excellente question.

Pour moi, l'une des grandes priorités du gouvernement consiste à veiller à la bonne marche du Canada et à la collaboration avec les provinces. D'ailleurs, les premiers ministres des provinces saluent le gouvernement et le premier ministre. Ils disent que c'est un plaisir de travailler ensemble à la création de projets d'envergure nationale, qui permettront de commercialiser des produits autrement impossibles à mettre sur le marché.

Nous devons également diversifier nos échanges commerciaux. Nous devons trouver un moyen d'acheminer notre pétrole vers l'Asie-Pacifique au lieu de le laisser en Amérique du Nord et de ne faire du commerce qu'avec les États-Unis.

Jaime Battiste (secrétaire parlementaire de la ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir de participer au débat d'aujourd'hui et de parler du plan du gouvernement visant à alléger les pressions financières qui pèsent sur les ménages et à aider les Canadiens à bâtir un avenir meilleur pour leurs familles et pour notre pays. Le gouvernement sait que le Canada est plus fort lorsque nous prenons soin les uns des autres et que nous veillons à ce que chacun ait une chance équitable de réussir. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour rendre la vie quotidienne plus abordable.

En janvier, le gouvernement a annoncé la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, afin de laisser davantage d'argent dans les poches des Canadiens. Cette allocation aide plus de 12 millions de Canadiens à revenu faible ou modeste à subvenir à leurs besoins quotidiens. Elle remplace le crédit pour la TPS tout en offrant un soutien plus généreux. Nous l'avons augmentée de 25 % pour une durée de cinq ans, à compter de juillet, et nous avons ajouté un versement unique cette année. Ensemble, ces améliorations apporteront un soutien substantiel aux personnes les plus touchées par la hausse du prix des aliments.

Par exemple, une personne vivant seule et admissible au crédit pour la TPS ne pouvait auparavant recevoir qu'un maximum de 543 \$ pour l'année 2026-2027. Grâce au versement unique et à l'allocation de 2026-2027 combinés, cette personne recevra environ 950 \$ au total. Pour un couple avec deux enfants, le montant total de l'aide passera d'environ 1 086 \$ à 1 890 \$. Ces augmentations amélioreront grandement le sort des ménages confrontés à une hausse du coût des aliments. L'allocation est également indexée à l'inflation afin de garantir que les versements augmentent chaque année en fonction du coût de la vie. Nous prenons ces mesures parce qu'aider les Canadiens à subvenir à leurs besoins quotidiens est la bonne chose à faire.

L'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels fait partie d'un ensemble plus vaste de mesures visant à atténuer les pressions liées au coût des aliments partout au Canada. La toute première stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada s'attaquera à l'insécurité alimentaire, soutiendra les producteurs et renforcera les chaînes d'approvisionnement pour faire baisser les prix pour les Canadiens. La stratégie est dotée d'un financement de plus de 3 milliards de dollars sur 10 ans, dont un investissement de 1 milliard de dollars dans les infrastructures alimentaires, y compris les marchés de produits alimentaires, pour aider les épiciers indépendants à acheter et à transporter des produits entièrement transformés. La stratégie comprend également un financement de 1 milliard de dollars par l'intermédiaire de Financement agricole Canada et un fonds de 150 millions de dollars pour la sécurité alimentaire afin d'aider les entreprises canadiennes à croître, à produire et à transformer plus d'aliments au Canada. Une somme supplémentaire de 750 millions de dollars servira à accroître la production canadienne de fruits et de légumes tout au long de l'année. Ces mesures répondront aux causes profondes de l'insécurité alimentaire en renforçant la production alimentaire nationale et en améliorant l'accès à des aliments nutritifs et abordables.

Non seulement nous mettons davantage d'argent dans les poches de ceux qui en ont le plus besoin, mais nous aidons aussi les Cana-

Travaux des subsides

diens à conserver une plus grande part de leurs revenus grâce à une réduction d'impôt pour la classe moyenne. Nous avons fait passer le taux d'imposition de 15 % à 14 %. Par conséquent, près de 22 millions de Canadiens bénéficieront d'un allègement fiscal pouvant atteindre 420 \$ par personne, tandis que les familles à deux revenus peuvent économiser jusqu'à 840 \$ cette année. En 2026, le taux inférieur s'applique au revenu imposable pouvant atteindre 58 523 \$, ce qui offre un allègement considérable en période d'incertitude économique. La majeure partie de l'allègement fiscal profitera aux Canadiens qui se trouvent dans les deux tranches d'imposition les plus basses et près de la moitié ira à ceux qui se trouvent dans la première tranche. Autrement dit, la mesure cible ceux qui ont le plus besoin de soutien.

Surtout, nous devons penser à nos enfants, et c'est pourquoi nous avons pérennisé le Programme national d'alimentation scolaire. Il fournira des repas sains à près de 400 000 enfants à l'école et permettra aux familles avec deux enfants d'économiser environ 800 \$ par année sur l'épicerie. En collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones, nous continuerons d'étendre le programme à un plus grand nombre d'écoles partout au Canada, de sorte que la faim ne soit jamais un obstacle à l'accès à l'éducation.

• (1705)

Le gouvernement reconnaît également que les récents événements mondiaux ont rendu la vie plus difficile aux Canadiens. Les droits de douane imposés par notre principal partenaire commercial ont eu des répercussions importantes sur les travailleurs et les entreprises du Canada d'un océan à l'autre. Le conflit et l'instabilité au Moyen-Orient ont également fait grimper le prix du carburant dans le monde entier. Dans ces circonstances, les Canadiens ont besoin d'un répit, et le gouvernement leur en donne un. Grâce à des mesures soigneusement ciblées, nous aidons les Canadiens à surmonter ces difficultés tout en renforçant la souveraineté et la résilience économique du Canada.

Par exemple, le printemps dernier, nous avons pris des mesures visant l'atténuation des répercussions du coût élevé du carburant sur les Canadiens. En avril, après que les perturbations dans les expéditions de pétrole brut par le détroit d'Ormuz eurent fait grimper le prix des carburants, le gouvernement a temporairement suspendu la taxe d'accise fédérale sur le carburant. Cette mesure a permis aux Canadiens et aux entreprises canadiennes d'économiser jusqu'à 10 ¢ le litre sur l'essence et l'essence d'aviation sans plomb, jusqu'à 11 ¢ le litre sur l'essence d'aviation au plomb et jusqu'à 4 ¢ le litre sur le diésel et le carburant d'aviation. Les économies ont été immédiates. Le premier jour de l'entrée en vigueur des suspensions temporaires, le prix de l'essence a chuté de 11 ¢ le litre, ce qui a procuré une aide directe aux consommateurs.

Travaux des subsides

Grâce au projet de loi C-38, nous proposons une prolongation du répit à la pompe en maintenant la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur les carburants jusqu'au 31 janvier prochain, pour ensuite rétablir la taxe, mais réduite de moitié, du 1^{er} février au 31 mars suivants. Cette prolongation ferait baisser les dépenses courantes des contribuables canadiens, y compris les camionneurs et les entreprises dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison. Pour tout dire, elle apporterait un répit aussi opportun que sensible aux Canadiens, qui n'en ont jamais eu autant besoin. Relâcher la pression sur le prix de l'essence et du diesel redonnera un pouvoir d'achat aux Canadiens dès maintenant tout en rendant l'économie plus stable, plus résiliente et plus autonome pour l'avenir.

En conclusion, les Canadiens devraient constater les retombées de la croissance économique dans les rapports sur l'économie aussi bien que dans leur portefeuille et leur assiette. La première étape, c'est de faire le nécessaire pour que tout le monde ait les moyens de s'alimenter adéquatement. Nous bâtissons un Canada fort où une économie en plein essor améliore le quotidien des Canadiens et donne à tous la chance de réussir. Voilà comment nous allons bâtir un avenir plus prospère où tout le monde aura sa place au soleil.

SANCTION ROYALE

• (1710)

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Rideau Hall

Le 8 octobre 2026

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que M. Ryan McAdam, suppléant de la gouverneure générale du Canada, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite au projet de loi mentionné à l'annexe de la présente lettre le 8 octobre 2026 à 15 h 57.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Gestionnaire, Bureau du secrétaire du gouverneur général,

Eduardo Rivas

L'annexe précise que la sanction royale a été donnée, le jeudi 8 octobre 2026, au projet de loi C-27, Loi portant mise en vigueur de l'accord définitif sur l'autonomie gouvernementale des Tlegohli Got'ine et modifiant certaines lois en conséquence — chapitre 23.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CRISE DE L'ABORDABILITÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de son discours. Je sais qu'il s'investit beaucoup dans la défense des intérêts des communautés autochtones. Il préside aussi le caucus autochtone libéral national. Grâce à lui, j'ai beaucoup grandi.

C'est connu: lorsque la vie coûte cher, il n'est pas rare que les groupes marginalisés en souffrent plus que les autres. Mon collègue parlerait-il des programmes et des prestations que le gouvernement a instaurés ainsi que de leurs retombées particulières pour les communautés autochtones de sa circonscription et d'ailleurs au pays?

Jaime Battiste (secrétaire parlementaire de la ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, lorsque je suis devenu député, le taux de pauvreté chez les enfants était de 75 % dans ma communauté, Eskasoni. Si mon fils allait à l'école, ce serait la majorité de ses camarades de classe. L'une des raisons pour lesquelles je suis si fier, c'est que le gouvernement, depuis 2024, a mis en place le Programme national d'alimentation scolaire et aujourd'hui, je peux affirmer que ces enfants reçoivent un déjeuner sain lorsqu'ils sont inscrits dans une école de la communauté. C'est l'une des choses dont je suis le plus fier.

Nous devons aider les Canadiens. Nous devons continuer d'appuyer les communautés marginalisées. Je suis vraiment fier des efforts déployés par le gouvernement pour veiller à ce que chaque famille qui a besoin d'aide dans ma communauté, ou dans beaucoup d'autres communautés du Canada, puisse en profiter.

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a parlé de la mesure d'allégement pour le carburant et de la suspension des taxes sur le pétrole, l'essence et le diesel. Il nous en a exposé les avantages. Les députés d'en face nous demandent toujours de trouver des idées et de les aider. Si le député convient comme moi que la suspension de la taxe est bénéfique, je lui suggère qu'elle soit prolongée jusqu'à la fête du Canada, voire au-delà. Nous savons que le prix du carburant a doublé au cours de la dernière année, et que la taxe de vente harmonisée est une taxe sur une taxe. Le gouvernement tire donc beaucoup de revenus des coûts supplémentaires sur le carburant. Il existe par conséquent une marge de manœuvre suffisante pour prolonger cette mesure d'allégement.

Jaime Battiste: Monsieur le Président, je conviens que la décision de notre gouvernement d'éliminer la taxe d'accise fédérale sur le carburant était une mesure nécessaire, mais je mentionnerais également tous les programmes qui renforcent cette mesure d'allégement. La suspension de la taxe sur l'essence fait partie de la solution, mais nous devons aussi veiller à soutenir les personnes les plus marginalisées et les plus défavorisées. Mentionnons l'Allocation canadienne pour enfants, les services de garde abordables, le programme d'alimentation nationale et les soins dentaires. Depuis plusieurs années, notre gouvernement a lancé de nombreux programmes pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

• (1715)

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, il y a un facteur dont on oublie souvent de parler et qui favorise largement cette crise de l'abordabilité. Ce sont les changements climatiques. Pensons à toutes les catastrophes, aux feux de forêt, aux inondations qui sont causées par les changements climatiques et par l'augmentation des gaz à effet de serre.

Mon collègue pense-t-il que ce serait une bonne idée d'étudier largement ce facteur dans la crise de l'abordabilité?

*Travaux des subsides**[Traduction]*

Jaime Battiste: Monsieur le Président, je partage entièrement l'avis de mon collègue. Nous devons continuer de prendre soin de notre environnement. Je suis Micmac et, dès mon plus jeune âge, on m'a enseigné le *netukulimk*, c'est-à-dire nos responsabilités non seulement envers nos familles et nos communautés, mais aussi envers l'écosystème. Cela doit guider nos actions.

En matière d'économie, nous devons pouvoir agir sur plusieurs fronts à la fois, en intégrant à notre stratégie économique un volet consacré à l'environnement. Voilà pourquoi j'estime que ces mesures de soutien ciblées sont importantes. Réduire le prix de l'essence ne suffit pas. C'est pourtant, bien souvent, la première solution que les conservateurs envisagent au lieu de s'intéresser aux personnes les plus vulnérables qui ont réellement besoin d'aide à partout au pays.

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour appuyer la motion conservatrice qui demande à la Chambre de reconnaître que le Canada traverse une crise de l'abordabilité. C'est un problème que mes concitoyens du Nord de l'Ontario évoquent sans cesse. J'en entends constamment parler. Le coût du logement, de la nourriture, de l'essence et des produits de première nécessité a atteint des sommets, et les habitants du Nord vivent d'un chèque de paie à l'autre.

La crise de l'abordabilité que vivent les Canadiens aujourd'hui n'est pas un effet du hasard. Depuis 10 ans, l'approche économique des libéraux se caractérise par une augmentation des dépenses, des déficits, de la dette et des impôts, plutôt que par la productivité et la croissance économiques. Au lieu de créer les conditions qui permettraient aux Canadiens d'améliorer leur sort, les libéraux ont bâti un pays où de plus en plus de familles ont du mal à joindre les deux bouts.

Le Canada devrait être l'un des pays les plus riches au monde. Nous avons la chance d'avoir d'abondantes ressources naturelles et des gens travaillants. Nous avons ce que le monde veut, mais nous n'avons pas été en mesure de répondre efficacement à cette demande et de réaliser notre potentiel. Après 10 ans de gouvernement libéral, le Canada affiche une croissance économique faible, le pouvoir d'achat est en baisse et on ne compte plus les occasions manquées. Au lieu d'éliminer les obstacles à l'investissement, de réduire les impôts et de faire avancer les projets, la solution des libéraux consiste à alourdir la bureaucratie et les formalités administratives et à ralentir les processus d'approbation. Résultat: le pays se trouve dans une grave crise de l'abordabilité.

Le récent rapport international d'Habitat pour l'humanité présente des chiffres inquiétants. Plus de la moitié des Canadiens qui ne sont pas propriétaires d'une maison croient maintenant qu'ils ne le seront jamais. Les deux tiers des Canadiens ont réduit d'autres dépenses simplement pour faire face au coût du logement, tandis que 44 % disent qu'une facture imprévue pourrait menacer leur capacité à rester logés. Ce n'est pas le signe d'un marché immobilier sain. C'est la preuve d'un pays où le rêve d'accéder à la propriété est en train de s'évanouir, de devenir inaccessible. Les logements abordables ont pratiquement disparu dans ma région du Nord de l'Ontario.

Lorsque j'étais jeune et que je me préparais à fonder une famille, ma femme et moi n'avions pas beaucoup d'économies, mais nous avions de bons emplois, de modestes salaires et la certitude que si nous travaillions fort et gérons nos finances de manière respon-

sable, nous serions en mesure d'acheter une maison. Nous avons fait tout cela la semaine même où nous nous sommes mariés.

C'était la réalité et les possibilités qu'offrait le Canada dans lequel j'ai grandi. Aujourd'hui, trop de jeunes Canadiens ne croient plus qu'il est possible d'accéder à la propriété. Ils font tout ce qu'il faut. Ils travaillent fort et respectent les règles, mais l'accession à la propriété est plus éloignée que jamais. La jeune génération perd confiance en sa capacité de se bâtir un avenir au Canada.

La crise de l'abordabilité s'étend bien au-delà du logement. Les statistiques et les enquêtes continuent de montrer que les Canadiens sont étouffés par la hausse des prix des produits de première nécessité. Le logement, l'épicerie, l'énergie, le transport et d'autres dépenses essentielles accaparent une part de plus en plus grande du revenu des ménages. Les ménages à faible revenu, les locataires, les jeunes Canadiens et les familles monoparentales sont parmi les plus durement touchés. Même les Canadiens de la classe moyenne, qui se considéraient auparavant en sécurité financière, ont de plus en plus de difficulté à équilibrer leur budget.

Dans le Nord de l'Ontario, ces pressions sont souvent amplifiées. Les gens de ma circonscription parcourent de longues distances pour le travail, les rendez-vous médicaux et les services essentiels. La hausse des prix du carburant, des dépenses de transport et des factures de chauffage exerce une pression considérable sur le budget des ménages. À l'approche de l'hiver, de nombreuses familles se demandent encore une fois comment elles arriveront à joindre les deux bouts.

● (1720)

Malheureusement, c'est à l'épicerie que cette pression se fait le plus clairement sentir. Alors que les familles s'apprentent à se réunir pour l'Action de grâce cette fin de semaine, beaucoup ne pensent pas à célébrer avec leurs proches. Au contraire, elles s'inquiètent de savoir si elles auront les moyens de mettre un repas sur la table. Selon des chercheurs de l'université de Dalhousie, le coût d'un repas traditionnel de l'Action de grâce ne cesse d'augmenter, les produits de première nécessité coûtant 10 % de plus qu'il y a tout juste un an. L'Action de grâce devrait être un moment dédié à la famille et à la gratitude. Ce ne devrait pas être un moment où les parents se demandent s'ils ont les moyens de s'offrir une dinde pour le repas.

Les Canadiens n'ont pas besoin de nouveaux programmes d'abordabilité du gouvernement destinés à les aider à faire face aux conséquences de mauvaises politiques. Ce dont ils ont besoin, c'est d'un gouvernement qui s'attaque aux causes profondes de la crise. Nous n'aurions pas besoin d'autant de mesures d'abordabilité si les dépenses inflationnistes, la dette croissante et la mauvaise gestion économique n'avaient pas autant fait grimper le coût de la vie.

Il vaut la peine d'examiner les données relatives aux revenus mesurés en fonction du PIB. Le coût de la vie repose sur la relation entre ce que gagnent les ménages, ce que le gouvernement leur laisse à dépenser après impôts et prestations sociales, et ce que ce revenu permet réellement d'acheter. À la fin de 2025, le PIB par habitant au Canada était supérieur de 3,5 % à ce qu'il était à la fin de 2014. À titre de comparaison, entre fin 2003 et fin 2014, le PIB par habitant avait augmenté de 11,7 %.

Le Canada fait mauvaise figure quand il est comparé aux autres pays industrialisés. Par exemple, à la fin de 2025, le PIB par habitant des États-Unis était de 21,7 % supérieur à celui de la fin de 2014. Résultat: l'économie américaine a surpassé la nôtre de 18 % au cours de la même période.

Affaires émanant des députés

L'économie canadienne a généré très peu de nouveaux revenus au cours des 10 dernières années. Le PIB réel par habitant n'a augmenté en moyenne que de 0,6 % par année, soit le plus faible rendement depuis la Grande Dépression, alors que le revenu réel disponible des ménages n'a augmenté que de 0,8 % par année. Si le taux de croissance des revenus ne progresse pas, l'abordabilité continuera de se détériorer.

• (1725)

[Français]

Mes concitoyens font face à une grave crise d'abordabilité, alimentée par une décennie de politiques inflationnistes libérales. Alors que les dépenses essentielles coûtent toujours plus cher, le pouvoir d'achat des Canadiens demeure au point mort. Le rêve canadien de devenir propriétaire est en train de disparaître pour toute une génération. Dans le Nord de l'Ontario, les coûts du transport, du chauffage et de l'épicerie pèsent de plus en plus lourd dans les budgets familiaux.

Les Canadiens ont besoin d'espoir. Ils ont besoin de politiques qui relanceront notre économie, rétabliront l'abordabilité et permettront à chacun de retrouver la possibilité d'améliorer son sort.

[Traduction]

Le premier ministre a déclaré que l'abordabilité est maintenant meilleure qu'elle ne l'a été en 10 ans. En réalité, les Canadiens vivent dans des logements inabordables, ils paient des prix plus élevés à l'épicerie et ils ont des revenus stagnants. Le coût de la vie demeure un problème majeur. Le gouvernement devrait le reconnaître et voter en faveur de notre motion.

Le vice-président adjoint (John Nater): Comme il est 17 h 27, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives aux crédits.

Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au lundi 19 octobre 2026, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 42, afin que nous puissions passer à l'heure réservée aux affaires émanant des députés.

Le vice-président adjoint (John Nater): D'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LOI DE SERGUEÏ MAGNITSKI SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA DÉFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-219, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitski), la Loi sur les mesures économiques spéciales et la Loi sur la radiodiffusion, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement.

Le vice-président adjoint (John Nater): Comme il n'y a aucune motion à l'étape du rapport, la Chambre passe maintenant sans débat à la mise aux voix de la motion d'adoption du projet de loi à l'étape du rapport.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC) propose que le projet de loi, modifié, soit agréé à l'étape du rapport.

Le vice-président adjoint (John Nater): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

James Bezan: Monsieur le Président, nous souhaiterions que cette motion soit adoptée à l'unanimité.

(La motion est adoptée.)

James Bezan: propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-219, Loi de Sergueï Magnitski sur la lutte contre la corruption et la défense des droits de la personne à l'échelle internationale, sur lequel le comité s'est prononcé.

Je pense qu'il est important, chaque fois que nous entamons un débat, en particulier pour ceux qui nous regardent peut-être pour la première fois, de se demander pourquoi ce projet de loi est nommé en l'honneur de Magnitski. Qui est-il? Qui est Sergueï Magnitski? Il faut se rappeler que Sergueï était un avocat russe. C'était un vérificateur, un époux et le père de deux enfants. C'était un homme qui croyait en l'équité, en la primauté du droit, en la défense d'une nouvelle Russie. Malheureusement, comme il n'avait pas peur de défier ses convictions et ce qui compte et de s'opposer aux oligarques et aux dirigeants corrompus du Kremlin et de toute la Russie, il a été assassiné.

Sergueï a mis au jour la plus grande fraude fiscale de l'histoire de la Russie. La marche à suivre était évidente pour lui. Il a porté l'affaire devant les tribunaux et a dénoncé la corruption. Seulement, c'est lui qui a été arrêté. C'est lui qui a été détenu. Il a été torturé en prison. On lui a refusé des soins médicaux, et finalement, il a été assassiné dans une prison russe par les mêmes responsables qui avaient orchestré cette fraude au sein du gouvernement russe et détourné des centaines de millions de dollars américains. Le gouvernement russe a permis qu'il soit tué et il essaie d'étouffer l'affaire depuis 17 ans.

Nous devons continuer d'utiliser le nom de Sergueï Magnitski, comme nous le faisons depuis 2017, car cela envoie un message politique fort à Vladimir Poutine, à ses oligarques corrompus du Kremlin et du monde des affaires et, bien sûr, à ses alliés corrompus tout autour du globe, qui n'hésitent pas à user de corruption pour s'enrichir au détriment des personnes qu'ils sont censés représenter et protéger ou à commettre de graves violations des droits de la personne.

À l'origine, nous avions prévu d'intituler ce projet de loi Loi de Sergueï Magnitski sur la lutte contre la corruption et la défense des droits de la personne à l'échelle internationale. Il porte désormais un nouveau nom. Le projet de loi à l'étude modifierait le titre de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, que nous avons adoptée en 2017 et qui avait été élaborée par la sénatrice Raynell Andreychuk et moi-même. Elle s'appellerait désormais la loi Sergueï Magnitski. Nous modifierions également le nom de la Loi sur les mesures économiques spéciales pour en faire la Loi sur les sanctions internationales et les mesures économiques spéciales. Elle s'appellerait loi n° 2 de Sergueï Magnitski, afin d'assurer la cohérence et l'uniformité de l'ensemble.

Il est important de reconnaître que la ministre des Affaires étrangères et le gouvernement ont convenu que nous devions utiliser le nom de Sergueï Magnitski chaque fois que nous imposons une sanction à l'encontre de ceux qui commettent ces violations et se livrent à des actes d'agression contre leurs voisins, comme le fait aujourd'hui Poutine en Ukraine avec la machine de guerre russe dont il dispose, ainsi qu'à l'encontre d'autres acteurs ailleurs dans le monde qui commettent de graves violations des droits de la personne.

Malheureusement, plusieurs amendements ont été apportés à la version originale que nous avons déposée ici. Je dirai simplement, pour ceux qui ont suivi ce dossier, que la seule chose que le projet de loi ne ferait plus, c'est de sanctionner immédiatement les membres de la famille des personnes que le Canada a reconnues et inscrites sur sa liste mondiale des personnes visées par des sanctions. Seules ces dernières seraient sanctionnées, et non leur conjoint ou conjointe, leurs enfants, leur petite amie ou petit ami.

Nous savons que les oligarques russes ont fait un travail remarquable pour transférer leur richesse hors de leur pays. Même s'ils sont peut-être visés par des sanctions et qu'ils ne peuvent pas déplacer leur richesse ou voyager au Canada ou ailleurs, ils envoient leurs enfants à l'université au Canada avec des millions de dollars. Ils envoient aussi leurs épouses et leurs conjointes, ouvrent des comptes bancaires dans notre pays et contournent les règles en vigueur. Bien sûr, ils se servent du Canada comme d'un refuge.

Les membres du Corps des Gardiens de la révolution islamique, avec le soutien du régime de Téhéran, excellent aussi dans ce domaine. Ils font la même chose. Ils s'installent ici avec leur famille et leur conjointe, cachent des actifs et achètent des propriétés de grande valeur. Ce serait bien si nous pouvions imposer des sanctions à leurs enfants, à leur conjointe et à d'autres membres de leur famille immédiate afin que cela ne se produise pas.

Le projet de loi n'exigerait plus que la GRC et le CANAFE fassent rapport au ministre sur ce qui se passe et sur la question de savoir si des sanctions devraient être imposées. Il n'exigerait plus que le ministre indique les noms et le statut des prisonniers d'opinion dans un rapport annuel sur les droits de la personne. Il ne modifierait pas non plus la Loi sur la radiodiffusion pour faire en sorte que les radiodiffuseurs étatiques de pays qui sont reconnus par la

Affaires émanant des députés

Chambre ou le Sénat comme les auteurs d'un génocide ne soient pas autorisés à diffuser sur nos ondes.

● (1730)

Nous sommes toujours satisfaits du projet de loi dans sa forme actuelle. J'ai peut-être fait preuve d'un peu trop d'ambition lorsque je l'ai présenté pour la première fois. À l'époque où nous étions encore en situation de gouvernement minoritaire, il semblait que le projet de loi allait être adopté, peut-être sans amendement, mais la situation a malheureusement changé. Il faut l'accepter et s'adapter aux circonstances, comme on dit.

Je tiens à mentionner à nouveau l'ancienne sénatrice Raynell Andreychuk. En 2017, j'ai travaillé d'arrache-pied avec elle pour présenter la version initiale de loi de Sergueï Magnitski au Parlement. J'ai présenté le projet de loi à la Chambre et elle l'a présenté au Sénat, qui l'a adopté, puis il est devenu loi. Même à l'époque, en 2017, tous les partis ont collaboré pour faire en sorte que le projet de loi soit adopté et que nous ciblions enfin les dirigeants étrangers corrompus qui commettaient de graves violations des droits de la personne.

Il est important de noter que la raison pour laquelle nous devons revenir sur cette question, c'est qu'il y avait des échappatoires, et j'en ai déjà souligné quelques-unes. Dans cette version du projet de loi C-219, nous éliminerions ces échappatoires et comblerions certaines lacunes. Cela signifie que nous serions davantage en phase avec nos alliés et avec la manière dont ils appliquent leurs sanctions, qu'il s'agisse des États-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie ou d'autres pays. Cela assurerait également une meilleure coordination entre les lois et les règlements en vigueur au Canada. Le fait de regrouper ces trois projets de loi dans un seul projet de loi d'initiative parlementaire, ce qui est rare à la Chambre, et de coordonner ainsi trois textes législatifs en un seul constituerait une avancée positive. Cela faciliterait grandement, dans l'administration de la justice, le traitement de questions telles que les droits de la personne, les agressions commises par des États, et les violations flagrantes des droits de la personne.

Je tiens à souligner ce qu'accomplirait le projet de loi, et qu'il est important de marquer le coup. Pour la première fois dans le droit canadien, nous formulerions une définition de « prisonnier d'opinion », et nous exigerions que le ministre des Affaires étrangères publie un rapport annuel et qu'il le dépose ici à la Chambre. Ainsi, le ministre aurait à expliquer comment le gouvernement du Canada s'emploie à faire progresser les droits de la personne dans le monde et à soutenir les prisonniers d'opinion et d'autres défenseurs des droits de la personne.

Beaucoup de gens se demandent ce qu'est un prisonnier d'opinion. Je vais donc lire la définition:

prisonnier d'opinion s'entend d'une personne qui, en contravention des normes internationales en matière de droits de la personne, est détenue ou autrement restreinte dans sa liberté physique du seul fait de son identité ou de ses croyances, y compris ses croyances religieuses ou politiques.

Pour la toute première fois, nous formulerions également une définition de « répression transnationale » et nous sanctionnerions les ressortissants étrangers qui commettent des actes de répression transnationale ici même, au Canada, et ailleurs dans le monde:

Affaires émanant des députés

répression transnationale Tactiques employées par un État étranger pour intimider, harceler, surveiller ou menacer des individus ou des groupes se trouvant hors des frontières de l'État ou blesser physiquement de tels individus ou des membres de tels groupes, notamment des représentants élus, des dissidents politiques, des défenseurs des droits de la personne, des journalistes en exil, des communautés diasporiques, des activistes de la société civile et des réfugiés, dans le but de réprimer la dissidence et l'activisme.

Pour que chacun comprenne comment cela s'appliquerait ici au Canada, je tiens à souligner que ce à quoi nous assistons actuellement à Hong Kong avec Jimmy Lai, qui s'est battu pour la liberté d'expression et la démocratie à Hong Kong, correspond exactement à la définition d'un prisonnier d'opinion. Il a aujourd'hui près de 80 ans. Il est diabétique. Il est détenu, en isolement cellulaire, depuis plusieurs années en raison de son attachement à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, et parce qu'il était propriétaire d'un journal. Il a des liens avec le Canada. Sa sœur, ses neveux et ses nièces vivent ici, et il possède des biens immobiliers au Canada. Le régime chinois, le régime communiste qui supervise l'administration de Hong Kong, l'a emprisonné sur la base d'accusations forgées de toutes pièces et l'a finalement traîné devant un tribunal fantoche après avoir retardé et suspendu la procédure pendant des années.

Jimmy Lai croupit en prison. Il a été condamné à la prison à perpétuité et, malheureusement, il ne tiendra pas longtemps. C'est un prisonnier d'opinion, et nous devons le sauver. Le gouvernement canadien doit prendre position du bon côté de cette affaire, du point de vue des droits de la personne.

• (1735)

La répression transnationale est l'envers de la médaille. Comme nous le savons tous, le régime communiste de Pékin a des postes de police ici, au Canada. Il s'est ingéré dans au moins deux élections. Il y a eu une grande enquête judiciaire sur l'ingérence étrangère dans notre processus électoral. Nous devons veiller à ce que les personnes qui agissent au nom de l'État au Canada pour réprimer nos élections, ou pour réprimer les ressortissants de ce pays qui considèrent maintenant le Canada comme leur pays, ne s'en tirent pas impunément.

Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai reçu une lettre d'un adepte du Falun Gong qui manifestait pacifiquement à Toronto devant le consulat chinois et qui a été agressée par un employé du consulat. L'employé a agressé cette dame et lui a fait des menaces de mort. Non seulement appellerions-nous cela un acte criminel ici, au Canada, mais comme ces personnes peuvent se cacher derrière leur immunité diplomatique, on pourrait les considérer sous l'angle de la répression transnationale et leur faire subir un procès pour cela.

En vertu du projet de loi C-219, nous exigerions que le Parlement publie une liste des entités étrangères qui seront ajoutées à notre liste de sanctions. Nous voulons alourdir les peines à cet égard et trouver les personnes qui commettent des abus envers les prisonniers de conscience et qui pratiquent la répression transnationale. Les sanctions pourraient atteindre 100 000 \$ en vertu de ce projet de loi, ce qui, à mon avis, serait une mesure très importante pour lutter contre tous les abus dont nous sommes témoins.

Ce qu'il y a de bien dans ce projet de loi, c'est aussi qu'il fixe une échéance au gouvernement du Canada pour la confiscation des biens bloqués. Je donne toujours l'exemple du gros appareil Antonov que tout le monde peut voir à l'aéroport de Toronto. Si cet avion russe est stationné là, c'est parce qu'il s'agit d'un bien bloqué.

De toute évidence, le Canada a sanctionné les oligarques qui sont propriétaires de l'entreprise.

Au lieu de laisser les biens accumuler la poussière, comme le fait cet appareil depuis 4 ans, il faudrait les confisquer après un maximum de 24 mois afin de les remettre aux victimes ou à l'État. L'Antonov serait ainsi remis à l'Ukraine pour la dédommager un peu de ce que lui a coûté la guerre, qu'il s'agisse des dégâts aux maisons et aux infrastructures ou encore des pertes humaines attribuables aux actes barbares de l'armée russe.

Ce serait la même chose dans le cas d'autres actifs, à condition qu'ils appartiennent à des particuliers ou à des entités privées, pas à des entités gouvernementales. Dans un délai de 24 mois, l'État, c'est-à-dire le Canada, devrait remettre aux victimes les actifs détenus au Canada des particuliers et des entités privées qui auront été frappés de sanctions.

Enfin, le préambule du projet de loi demande au gouvernement de poursuivre le bon travail qu'il fait en vue de créer une cour internationale de lutte contre la corruption à La Haye. En ce qui concerne tous ces individus qui commettent des génocides, bafouent les droits de la personne et maltraitent leurs propres citoyens ou voisins — tous ces oligarques, comme Poutine, en particulier, mais aussi, historiquement, comme les Mussolini et les Hitler de ce monde qui ont commis des génocides de masse — comment ont-ils tous commencé? À ses débuts, Poutine était un fonctionnaire corrompu. Grâce à cette cour pénale internationale, nous pourrions avoir une véritable influence sur le comportement des psychopathes qui occupent des postes de pouvoir et les amener à cesser ce qu'ils font subir à leurs propres citoyens.

Pour terminer, même si la version originale du projet de loi C-219 contenait des dispositions plus musclées en matière de sanctions, d'application de la loi et de surveillance pour l'ensemble du régime de sanctions du Canada, je crois que la version modifiée dont la Chambre est saisie aujourd'hui demeure essentielle en vue de moderniser les mécanismes de sanctions pour l'avenir.

• (1740)

[Français]

L'hon. Mona Fortier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, je veux féliciter mon collègue pour tout le travail qu'il a effectué. Il a parrainé ce projet de loi. Je vais évidemment présenter bientôt mes remarques sur le projet de loi.

[Traduction]

Je tiens à demander à mon collègue s'il peut nous parler un peu des répercussions de certains des amendements qui ont été proposés, dont l'un obligerait le ministre des Affaires étrangères à présenter un rapport annuel sur les efforts du Canada pour faire progresser les droits de la personne à l'échelle internationale. En quoi est-ce important pour le projet de loi?

James Bezan: Madame la Présidente, oui, c'est important. À l'origine, le projet de loi prévoyait la publication par le cabinet du ministre des noms des prisonniers politiques que nous cherchions à faire libérer. Après réflexion et à la lumière des témoignages entendus au comité, il a été décidé de retirer cette disposition. Cela dit, le projet de loi nous permet de veiller à ce que le gouvernement du Canada continue de défendre, d'abord et avant tout, les droits de la personne, tant au Canada qu'à l'étranger, ainsi que les initiatives destinées à promouvoir ces droits partout dans le monde.

Le dépôt de ce rapport à la Chambre permet au comité des affaires étrangères, ou à tout autre comité compétent, de convoquer le ministre, d'étudier le rapport et de se pencher sur les dossiers traités par le gouvernement, notamment les plus importants. Même si cette disposition ne figure plus dans le projet de loi, le Parlement peut toujours, par l'intermédiaire de ses comités, recueillir les témoignages d'organisations de la diaspora et d'experts concernés, examiner les cas de corruption et de violations graves des droits de la personne, puis produire un rapport à l'intention de la Chambre.

• (1745)

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, je félicite mon collègue de présenter cette mesure visant à renforcer le protocole ou le régime actuel en ce qui concerne cette question importante. Pourquoi ce projet de loi est-il si important?

James Bezan: Madame la Présidente, tout d'abord, ce projet de loi vise à mieux coordonner notre façon de sanctionner les dirigeants étrangers corrompus et de poursuivre les auteurs de violations des droits de la personne dans le cadre de notre régime réglementaire. Surtout, il vise à renforcer notre coordination avec nos alliés. Si les pays du monde libre, les États démocratiques de l'Union européenne, nos alliés de l'OTAN et nos alliés démocratiques de l'Asie-Pacifique ne travaillent pas de concert, ce que ce projet de loi encourage, alors ces dirigeants étrangers corrompus, ces oligarques, ces dirigeants mondiaux qui s'enrichissent au détriment de leurs propres citoyens continueront d'agir en toute impunité. Prenons, par exemple, la façon dont la communauté du Falun Gong a été exploitée. Des gens ont été victimisés et tués, et leurs organes ont été prélevés et vendus illégalement partout dans le monde. Si nous ne travaillons pas de concert pour sanctionner les individus qui profitent de ce marché noir, ce commerce grotesque d'organes humains, nous ne pourrions jamais les arrêter. Nous devons faire front commun pour défendre les droits de ces personnes et d'autres personnes dans le monde.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue pour son projet de loi, qui va certainement être très utile. J'aimerais qu'il nous parle un peu plus du processus pour imposer des sanctions à des États ou à des individus.

[Traduction]

James Bezan: Madame la Présidente, le processus actuel est le suivant: le gouvernement, dans le cadre de son évaluation, détermine quels États, gouvernements, organisations ou personnes agissent de manière inappropriée et portent atteinte aux droits individuels. Je reviens à l'exemple des adeptes du Falun Gong. Il y a des médecins et d'autres individus qui participent au trafic horrible d'organes humains prélevés illégalement, comme des cœurs, des poumons, des foies et des reins. C'est une pratique dégoûtante. C'est sans parler de ce qu'inflige le régime de la République populaire de Chine aux Ouïghours. Il les reprogramme, les stérilise et les soumet à des travaux forcés. En adoptant ce projet de loi, nous aurions une définition plus claire de ce que sont les prisonniers d'opinion et les défenseurs des droits de la personne, et nous pourrions défendre chacun d'entre eux partout dans le monde.

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-219, la loi de Sergueï Magnitski sur la lutte contre la corruption et la défense des droits de la personne à l'échelle internationale.

Affaires émanant des députés

Je tiens à remercier le député de Selkirk—Interlake—Eastman d'avoir présenté le projet de loi. Il est fort utile d'en savoir davantage sur le contexte et les raisons qui l'ont poussé à faire avancer ce projet de loi.

Le projet de loi C-219 reflète les valeurs fondamentales que le Canada a toujours défendues. Ces valeurs se retrouvent dans les institutions que nous avons mises en place en tant que pays, notamment la Charte canadienne des droits et libertés. La Charte a été adoptée sous un gouvernement libéral et reflète notre engagement national envers les libertés fondamentales, l'égalité, les droits démocratiques et la primauté du droit. Ces valeurs ne s'arrêtent pas à nos frontières. Elles façonnent également la manière dont nous nous engageons sur la scène internationale. Quand nous dénonçons les violations des droits de la personne ou que nous prenons des mesures contre la corruption et la répression à l'étranger, nous le faisons parce que ce sont là les valeurs fondamentales auxquelles croient les Canadiens.

Le projet de loi C-219 ferait fond sur ces principes en renforçant la capacité du Canada à mieux répondre aux défis et aux violations en matière de droits de la personne à l'échelle internationale, tout en continuant à défendre les principes humanitaires qui nous caractérisent.

Le projet de loi C-219 propose des modifications à trois lois: la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Loi sur les mesures économiques spéciales et la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus. Ces modifications viseraient à renforcer les sanctions du Canada et à actualiser les cadres relatifs aux droits de la personne. Elles se traduiraient comme suit.

Tout d'abord, le projet de loi modifierait la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin d'obliger le ministre à rendre compte chaque année des actions menées en matière de droits de la personne, notamment celles visant à obtenir la libération des défenseurs des droits de la personne et des prisonniers d'opinion.

Le projet de loi modifierait également la Loi sur les mesures économiques spéciales et la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus afin d'abaisser le seuil de recours aux sanctions et d'inclure ainsi les menaces émergentes comme la répression transnationale et la cybercriminalité. Il prévoirait en outre un alourdissement des peines, fixerait des délais précis et rebaptiserait la loi canadienne actuelle en matière de sanctions en hommage à Sergueï Magnitski.

Le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international a également apporté d'importants amendements visant à renforcer davantage le projet de loi. Les dispositions relatives aux rapports ont été modifiées afin de tenir compte de la situation complexe dans laquelle se trouvent les prisonniers d'opinion et les défenseurs des droits de la personne tout en veillant à ce que le gouvernement rende des comptes en publiant un rapport annuel sur ces activités.

Affaires émanant des députés

Le comité a également adopté un critère de déclenchement élargi concernant les comportements qui portent atteinte à la paix, à la stabilité et à la démocratie, permettant ainsi au gouvernement de sanctionner des individus pour un large éventail d'activités, notamment la cybercriminalité, le crime organisé, la détention arbitraire et d'autres formes de comportements répréhensibles transnationaux. Ces amendements tiennent compte du fait que les menaces pesant sur les droits de la personne outrepassent de plus en plus les frontières. Le Canada doit être en mesure de faire face à des défis en constante évolution.

Les amendements garantiraient également que la saisie des biens privés des personnes visées par des sanctions respecte un processus législatif et des délais clairement définis, ainsi que l'application régulière de la loi. Ils permettraient en outre de renforcer et d'harmoniser les sanctions en cas de contournement des sanctions, afin d'assurer une plus grande uniformité dans l'ensemble du cadre canadien en matière de sanctions.

Les travaux portant sur ce projet de loi montrent ce que nous pouvons accomplir lorsque les parlementaires collaborent de manière constructive. Le comité a travaillé en collaboration pendant des semaines pour renforcer le projet de loi en supprimant les dispositions qui auraient pu créer un fardeau inutile, entraver la capacité du gouvernement à adapter les sanctions ou mettre potentiellement en danger les défenseurs des droits de la personne. Cela illustre parfaitement à quel point les efforts multipartites peuvent accroître la force du Canada ici et à l'étranger.

Le projet de loi C-219 apporterait des modifications importantes visant à moderniser le régime de sanctions du Canada. Ces mesures renforceraient la reddition de comptes en obligeant le gouvernement à publier un rapport annuel sur les efforts déployés pour promouvoir les droits de la personne.

Au cours des derniers mois, un débat important s'est engagé sur la manière dont le Canada peut accroître son influence comme puissance moyenne sur la scène mondiale. Comme l'a fait remarquer le premier ministre Mark Carney, les puissances moyennes comme le Canada ne sont pas démunies devant les incertitudes de notre époque. En travaillant de concert avec des partenaires aux vues similaires...

Une voix: Oh, oh!

• (1750)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je rappelle à la députée que nous ne pouvons pas désigner les députés actuels par leur nom.

Je remercie le député de Regina—Lewvan de l'avoir remarqué.

Chi Nguyen: Madame la Présidente, en travaillant de concert avec des partenaires aux vues similaires, nous pouvons contribuer à défendre les droits de la personne, à protéger la démocratie et à renforcer l'ordre international fondé sur des règles. Sur la scène internationale, le gouvernement a travaillé sans relâche pour consolider les relations du Canada et ouvrir les débouchés commerciaux. Nous avons approfondi nos relations avec le Vietnam, l'Inde, les Philippines ainsi qu'avec nos partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, entre autres. Nous sommes en voie de doubler l'accès préférentiel du Canada aux marchés mondiaux, qui passera de 1,5 milliard à 3 milliards de consommateurs au cours des six prochains mois.

Le rôle du Canada comme puissance moyenne ne se résume pas au commerce. Il consiste aussi à travailler avec ses partenaires pour défendre les droits de la personne, faire respecter la primauté du droit et répondre aux acteurs qui menacent la paix, la sécurité et les institutions démocratiques. Le commerce ne peut pas se faire au détriment des travailleurs, que ce soit au Canada ou dans nos pays partenaires. Promouvoir les droits des travailleurs, c'est veiller à ce que le commerce canadien ne tire aucun avantage de l'exploitation ou de conditions de travail abusives. Nous devons aussi nous montrer intransigeants face à la corruption, qui affaiblit la démocratie, entrave le progrès économique, fausse les règles du marché et érode la confiance du public.

Le Canada a, à juste titre, reconnu l'importance stratégique de régions telles que la région indo-pacifique, et il n'est pas nécessaire d'attendre que les pays parviennent à une démocratie parfaite avant d'établir des relations bilatérales solides. Cet engagement permet au Canada de renforcer ses liens économiques, d'approfondir les relations entre les peuples et de créer des possibilités de coopération pour répondre à des défis communs. Nous savons que nous ne pouvons pas nous engager de manière significative dans le commerce international ni renforcer la présence du Canada sur la scène mondiale sans également défendre les plus vulnérables dans les endroits où leurs droits sont bafoués.

Les gens de ma circonscription, Spadina—Harbourfront, me font souvent part de leurs préoccupations concernant les violations des droits de la personne à l'échelle internationale. Comptant parmi les collectivités les plus diversifiées du Canada, Spadina—Harbourfront accueille des personnes dont les racines s'étendent aux quatre coins du monde. Beaucoup restent étroitement liées à leur famille, à leurs amis et à leur communauté à l'étranger. J'ai eu l'occasion de rencontrer un large éventail de concitoyens, dont beaucoup m'ont fait part très clairement de l'importance des institutions démocratiques, des droits de la personne et des libertés fondamentales. Ces conversations me rappellent que les droits de la personne ne peuvent être considérés comme des concepts abstraits. Les conséquences de la répression politique, de la détention arbitraire, de la corruption et des reculs démocratiques sont ressenties par de vraies personnes, en temps réel.

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs élus défendent les droits de la personne et la dignité de tous. Ils s'attendent aussi à ce que le gouvernement agisse de toute urgence. Le gouvernement continue de défendre les droits de la personne au moyen de sanctions ciblées contre les personnes responsables de violations graves des droits de la personne. Depuis 2022, le Canada a sanctionné près de 4 000 entités ou navires. Au total, plus de 5 000 personnes et entités ont été désignées par le Canada dans le cadre de son régime de sanctions autonomes. Le gouvernement reste déterminé à jouer un rôle de leadership dans la préservation et le renforcement de l'ordre international fondé sur des règles.

En tant que Canadiens, nous sommes fiers de notre engagement envers la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Ces valeurs se reflètent dans notre Charte, dans nos institutions et dans la façon dont nous interagissons avec le monde. Les droits de la personne ne sont pas seulement des valeurs canadiennes, mais des valeurs universelles.

Les sanctions sont un moyen d'assurer la reddition de comptes quand des personnes se livrent à des violations graves des droits de la personne. Le projet de loi C-219 reconnaît que ces menaces continuent d'évoluer et que le cadre législatif du Canada évolue en conséquence. Essentiellement, ce projet de loi porte sur la reddition de comptes et vise à faire en sorte que les personnes responsables de violations graves des droits de la personne et de corruption subissent les conséquences de leurs actes. Le projet de loi C-219 renforcerait notre capacité à assumer cette importante responsabilité et nous mènerait vers un monde plus sûr et plus juste.

Le Canada doit intervenir quand les droits et les libertés sont menacés. Pour cette raison, je suis heureuse d'appuyer ce projet de loi.

● (1755)

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, après une étude approfondie et minutieuse en comité, le Bloc québécois va voter en faveur du projet de loi C-219.

Il s'agit d'une initiative importante qui vise à renforcer notre cadre législatif en matière de droits de la personne à l'échelle internationale. Le présent projet de loi propose une définition, comme on le disait antérieurement, de ce qu'est un prisonnier d'opinion. C'est une personne qui, en contravention des normes internationales en matière des droits de la personne, est détenue ou autrement restreinte dans sa liberté physique du seul fait de son identité ou de ses croyances, y compris ses convictions religieuses et politiques.

Ce projet de loi a notamment pour objectif de modifier la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, afin d'obliger les ministres des Affaires étrangères à déposer un rapport annuel au Parlement sur les actions menées par le gouvernement pour défendre les droits de la personne dans le monde. Le rapport inclurait notamment des renseignements sur les prisonniers politiques et d'opinion, ainsi que sur les démarches entamées par le Canada pour les soutenir. Le projet de loi C-219 reprend en grande partie le projet de loi C-281, qui avait rallié l'appui unanime de la Chambre des communes en troisième lecture, avant de mourir au Feuilleton au Sénat.

Ce projet de loi intègre un volet essentiel que nous saluons et que nous appuyons sans réserve: la reconnaissance de la répression transnationale. Cette demande avait été faite par le Bloc québécois et faisait même partie de sa plateforme électorale. Voici la définition de la répression transnationale dans le projet de loi:

Tactiques employées par un État étranger pour intimider, harceler, surveiller ou menacer des individus ou des groupes se trouvant hors des frontières de l'État ou blesser physiquement de tels individus ou des membres de tels groupes, notamment des représentants élus, des dissidents politiques, des défenseurs des droits de la personne, des journalistes en exil, des communautés diasporiques, des activistes de la société civile et des réfugiés, dans le but de réprimer la dissidence et l'activisme.

Nous sommes confrontés régulièrement à la répression transnationale, au Québec et au Canada. On a donné des exemples, plus tôt, de nos amis ouïghours, tibétains ou taïwanais, et on en voit plusieurs autres. J'ai pu constater directement des cas de répression transnationale à l'égard des indépendantistes kabyles. Plusieurs d'entre eux ont rapporté que le simple fait d'exprimer leur opinion publiquement ou sur les réseaux sociaux pouvait entraîner l'intimidation de leurs familles et des mesures de représailles en Algérie.

Ce projet de loi vient élargir la portée de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus ou, comme on l'a dit tantôt, la loi de Sergueï Magnitski, et ajoute la répression transnationale à la liste des motifs explicites permettant d'imposer des

sanctions à des individus étrangers. Comme on l'a déjà dit, Sergueï Magnitski était un avocat russe qui a exposé la corruption du Kremlin avant de se faire lui-même incarcérer pour fraude dans une prison moscovite. Il est décédé en détention en 2009 à la suite d'actes de torture contre lui.

Le projet de loi C-219 va permettre de renforcer la lutte contre les tentatives d'intimidation, de surveillance ou de harcèlement, menées par des États étrangers contre des personnes vivant au Québec, au Canada ou ailleurs, hors de leurs territoires. Il permet au Canada d'imposer des sanctions aux étrangers qui se sont livrés à des activités qui compromettent la paix, la sécurité ou la stabilité internationale en violation du droit international, ou qui sont responsables ou complices de violations graves et systématiques des droits de la personne reconnues à l'échelle internationale ou d'actes de corruption. Ce projet de loi renforce l'efficacité des sanctions en interdisant l'émission de visa ou de tout autre document officiel aux membres de la famille immédiate des personnes visées par des sanctions, sachant que la famille est souvent utilisée par les criminels d'ici comme ailleurs pour contourner les sanctions.

● (1800)

Le texte accorde également de nouveaux outils au gouvernement en exigeant une collaboration interinstitutionnelle étroite entre la GRC et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, qui devront aussi fournir au ministère les renseignements nécessaires pour concevoir et surveiller l'application de ces sanctions. Certaines dispositions visent même à faciliter la saisie et la confiscation éventuelle des biens appartenant aux dirigeants étrangers sanctionnés.

Le projet de loi vient aussi modifier la Loi sur la radiodiffusion pour empêcher l'attribution, le renouvellement ou le maintien des licences destinées aux entreprises de radiodiffusion influencées par des personnes ou entités étrangères impliquées dans un génocide reconnu par le Parlement ou déjà visées par des sanctions émises par le Canada.

En bref, dans l'ensemble, le projet de loi C-219 permet donc de raffermir les mécanismes de protection des droits de la personne, de renforcer la lutte contre l'ingérence étrangère et d'accroître la reddition de comptes du gouvernement dans la mise en œuvre des sanctions internationales. C'est pour ça que nous allons appuyer le projet de loi C-219.

[Traduction]

L'hon. Mona Fortier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet de ce projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-219, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement; la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, loi de Sergueï Magnitski; et la Loi sur les mesures économiques spéciales, qu'on appellera aussi la Loi n° 2 de Sergueï Magnitski.

Je tiens d'abord à remercier encore une fois le député de Selkirk—Interlake—Eastman du leadership dont il a fait preuve en présentant et en défendant ce projet de loi.

Affaires émanant des députés

[Français]

Depuis des générations, des pays du monde entier considèrent le Canada comme un chef de file mondial en matière de protection des droits de la personne et de promotion des valeurs démocratiques.

Le projet de loi C-219 apportera d'importantes réformes visant à accroître la transparence et à moderniser le régime canadien de sanctions afin qu'il reflète les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Cet effort multipartisan permettra au Canada de mieux demander des comptes à ceux et celles qui transgressent les droits de la personne.

[Traduction]

J'ai été encouragée par les discussions constructives qui ont eu lieu sur le projet de loi C-219 au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes. En tant que comité, nous avons travaillé ensemble pour adopter plusieurs amendements visant à renforcer le projet de loi afin d'améliorer l'efficacité et la flexibilité de ses principaux éléments tout en atténuant les risques et les conséquences imprévues. Je concentrerai mes observations d'aujourd'hui sur ces améliorations clés.

Premièrement, nous avons rendu plus cohérente la façon dont le ministre des Affaires étrangères devrait rendre compte des efforts du gouvernement. Le projet de loi C-219 propose des modifications à la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin d'obliger le ministre à présenter un rapport annuel sur les efforts déployés par le Canada pour faire progresser les droits de la personne sur la scène internationale. Nous accueillons cette exigence comme une étape importante pour montrer comment le Canada promeut et protège les droits de la personne, mais la façon de rendre des comptes est importante.

• (1805)

[Français]

La sécurité et la protection de la vie privée des défenseurs des droits de la personne sont primordiales. L'approche du Canada concernant le soutien aux défenseurs des droits de la personne a comme priorité de ne causer aucun tort.

Dans sa forme originale, le projet de loi aurait exigé que le rapport comprenne une liste détaillée des noms et des circonstances liés aux prisonniers d'opinion que le Canada s'efforce d'aider. De nombreux témoins ont fait valoir au Comité que la publication d'une telle liste pourrait avoir de graves conséquences, notamment causer un préjudice indu aux personnes détenues ou des conséquences involontaires sur la prestation des services consulaires aux Canadiens.

[Traduction]

Au lieu de cela, le rapport protégerait désormais les personnes les plus vulnérables et décrirait de manière plus générale les mesures prises par le gouvernement pour soutenir les défenseurs des droits de la personne et les prisonniers d'opinion à l'échelle internationale dans le cadre de la politique étrangère du Canada.

Deuxièmement, pour honorer la vie et le travail de Sergueï Magnitski, le Comité a accepté de renommer les lois canadiennes existantes sur les sanctions. Le Canada serait ainsi le premier pays à se doter de trois lois de Magnitski: la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, la première loi de Sergueï

Magnitski; la Loi sur les mesures économiques spéciales, la deuxième loi de Sergueï Magnitski; et le projet de loi C-219, la troisième loi de Sergueï Magnitski.

Troisièmement, le projet de loi C-219 vise à élargir et à clarifier les circonstances dans lesquelles des sanctions peuvent être imposées, notamment en réponse à la répression transnationale. Les amendements du Comité ont été adoptés afin de renforcer et d'élargir le fondement juridique des sanctions au Canada.

[Français]

Nous avons adopté non seulement un critère permettant d'imposer des sanctions en cas de répression transnationale, mais également un critère élargi visant les menaces à la paix, à la stabilité et à la démocratie. Cela permettra au gouvernement d'imposer des sanctions à des personnes responsables d'un large éventail de crimes transnationaux, notamment la cybercriminalité, le crime organisé, la détention arbitraire, les menaces à la démocratie et plus encore.

En quatrième lieu, le projet de loi C-219 impose des délais obligatoires pour la confiscation et la disposition des biens saisis en vertu des lois courantes.

[Traduction]

Cinquièmement, nous avons augmenté et harmonisé les sanctions pour évasion afin qu'elles soient cohérentes dans l'ensemble de la législation existante.

Enfin, le Comité a supprimé des éléments du projet de loi afin d'en accroître l'efficacité, de réduire les formalités administratives et d'assurer la cohérence générale de la mesure législative. En termes simples, ces dispositions problématiques n'auraient pas amélioré la capacité du Canada à réagir aux violations des droits de la personne.

[Français]

Dans un monde de plus en plus incertain, les valeurs fondamentales du Canada continuent de guider la politique étrangère de notre gouvernement. Nous travaillerons toujours à demander des comptes à ceux qui enfreignent les droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit.

En terminant, je tiens à remercier encore une fois le député de Selkirk—Interlake—Eastman, ainsi que mes collègues du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, du travail multipartite qui a permis de faire du projet de loi C-219 une mesure législative solide. En travaillant ensemble, nous réaffirmons le leadership du Canada en matière des droits de la personne et nous envoyons un message clair: ceux qui bafouent la dignité humaine ne profiteront jamais du silence ou de l'inaction du Canada.

[Traduction]

En travaillant ensemble, nous continuerons de veiller à ce que le Canada puisse servir de phare dans un monde incertain. Le gouvernement poursuivra le bilan du Canada en matière de droits de la personne et honorera les sacrifices qui ont été faits lorsque nous avons combattu la tyrannie et l'oppression.

Je suis impatiente de voir le projet de loi C-219 être mis en œuvre.

[Français]

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux honneur de prendre la parole en faveur du projet de loi C-219.

J'aimerais aussi remercier le député de Selkirk—Interlake—Eastman d'avoir déposé ce projet de loi ainsi que les membres du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international du travail qu'ils ont accompli.

• (1810)

[Traduction]

Premièrement, nous sommes ici aujourd'hui pour parler d'une nouvelle et importante mise à jour du régime de sanctions. D'un autre côté, nous honorons une figure marquante de l'histoire mondiale, Sergueï Magnitski, un homme courageux ayant tenu tête à des tyrans, à des gens qui violaient des droits. Il a donné sa vie pour cette cause, à 37 ans. Nous savons qu'il a été emprisonné et qu'il a subi des sévices graves. Même après son décès à l'âge de 37 ans, il a été jugé, pour des raisons qui dépassent l'entendement. Il avait déjà perdu la vie, et on l'a jugé après coup.

Nous rendons hommage à Sergueï Magnitski, un personnage important de l'histoire mondiale. En entendant son nom, nous pouvons suivre son exemple et nous souvenir de ce qu'il a accompli. Il a remis en question les autorités, a contesté l'injustice et s'est tenu debout. À mon avis, c'est ce que nous devons tous faire à la Chambre.

Ce projet de loi est une amélioration par rapport à celui qui a été présenté lors d'une législature précédente, et un certain nombre de correctifs ont été apportés. Avant d'entrer dans le vif du sujet, cependant, il est important de souligner que 60 % des sanctions imposées par le Canada l'ont été au cours des quatre dernières années. Ces sanctions sont liées à un certain nombre de thèmes et de sujets différents. Il y a notamment de sanctions contre les dirigeants russes en raison de l'occupation et de la guerre injustifiées en Ukraine. Il y a des sanctions contre les dirigeants chinois en raison de la situation dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang. Il y a des sanctions contre les colons de Cisjordanie en raison de leurs activités dans l'État de Palestine, en Cisjordanie. Il y a des sanctions contre des membres du Corps des Gardiens de la révolution islamique et les dirigeants russes en raison de ce que le Corps des Gardiens fait subir à son propre peuple. Et il y en a d'autres. Ces sanctions sont un signal important pour ceux qui enfreignent les normes internationales et violent les droits de la personne, et constituent un mécanisme de dissuasion afin que toute personne qui porte atteinte à la dignité fondamentale et qui encourage de graves violations sache qu'elle en subira les conséquences.

Le Canada a toujours défendu les droits de la personne. Au sein de la communauté internationale, notre pays est considéré comme une voix de premier plan et un défenseur de l'ordre fondé sur des règles. Par conséquent, la mise à jour présentée par le député d'en face est importante et salutaire.

Il est important de souligner le travail des personnes qui travaillent sur ce dossier ici, au Canada, et à l'étranger. Au Sous-comité des droits internationaux de la personne, nous avons mené une étude sur un sujet lié à ce projet de loi: la répression transnationale. Nous avons entendu plusieurs témoins qui avaient été victimes de répression transnationale ou qui défendaient les intérêts de ceux qui en avaient été victimes, y compris des Tibétains, des défenseurs du Falun Gong et du Falun Dafa, des Ouïghours et des Hongkongais. Nous avons aussi entendu des personnes qui ont subi la répression

Affaires émanant des députés

du gouvernement iranien et de la Russie, pour ne nommer que quelques pays.

Toutes ces âmes courageuses ont parlé des différentes méthodes de répression transnationale. Elles ont parlé du harcèlement et de l'intimidation que leurs familles et elles ont subies, à la fois en ligne et dans la vie. Elles ont raconté que des individus dont elles ignorent l'identité ont cherché à les intimider et à les réduire au silence dans des moments importants. Elles ont toutefois choisi de ne pas se laisser réduire au silence, comme Sergueï Magnitski.

Ils m'ont expliqué à quel point il est difficile de travailler dans un environnement où il y a de la répression transnationale et à quel point il est important pour nous, en tant que pays, d'y faire face, d'y réagir et de s'y attaquer. Il y a plusieurs façons de s'y prendre. L'une d'entre elles consiste à passer par nos services de renseignement et la GRC, qui surveillent pleinement ce qui se passe et veillent à ce que les acteurs étrangers ne participent pas à la répression transnationale ou à l'ingérence étrangère. Il existe des procédures de signalement auprès de la police et de la GRC. Bien qu'elles ne soient pas parfaites, elles existent et constituent un moyen de lutter contre ce problème. La mise à jour de la loi dont nous parlons aujourd'hui représente une autre méthode, car elle permettrait d'imposer des sanctions lorsque des individus se livrent à une répression transnationale, quelle qu'en soit la forme, que ce soit en personne, en ligne ou de quelque manière que ce soit.

Je tiens également à souligner l'importance de ceux qui font entendre leur voix, non seulement ici, au Canada, mais aussi à l'étranger. Au départ, lorsque ce projet de loi a été présenté au cours de la législature précédente, il nous demandait de fournir des détails qui auraient mis en danger les défenseurs des droits de la personne à l'étranger. Heureusement, le comité des affaires étrangères a corrigé cette lacune dans le projet de loi. Ce qui s'est passé, c'est...

• (1815)

Garnett Genuis: Nous avons réglé ce problème au cours de la dernière législature.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): À l'ordre. Il ne s'agit pas d'une conversation. Le député aura l'occasion de faire ses observations à l'extérieur de la Chambre.

Le député de Pierrefonds—Dollard peut terminer son discours.

Sameer Zuberi: Madame la Présidente, heureusement, le problème a été réglé dans ce projet de loi ci afin que les renseignements personnels des défenseurs des droits de la personne dans une situation grave ne soient pas rendus publics. Le problème, dans une version précédente, était que ces données n'auraient pas été anonymisées. Aujourd'hui, elles le seraient. Un rapport pourrait donc être présenté au Parlement. C'est un ajout très positif.

Encore une fois, je tiens à souligner l'importance d'unir nos efforts pour que ce projet de loi soit adopté, mais aussi l'excellent travail du comité des affaires étrangères qui nous a permis d'en arriver là. J'ai hâte que le Parlement adopte le projet de loi et que celui-ci devienne loi.

Je tiens également à saluer et à remercier tous ceux qui défendent les droits de la personne, que ce soit ici au Canada ou à l'étranger. Ils sont une source d'inspiration pour nous, et nous devrions prendre exemple sur eux pour vraiment défendre ce qui est bon, correct et juste.

Motion d'ajournement

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): J'invite le député de Selkirk—Interlake—Eastman à exercer son droit de réplique. Il dispose de cinq minutes.

James Bezan: Madame la Présidente, je tiens à remercier tous mes collègues qui ont participé au débat de ce soir. Je tiens à remercier tout particulièrement le député de Stormont—Dundas—Glenarry d'avoir appuyé le projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Il est notre ministre du cabinet fantôme en matière d'affaires étrangères.

Notre ancien ministre du cabinet fantôme en matière d'affaires étrangères, le député de Wellington—Halton Hills—Nord, a grandement contribué à faire adopter le projet de loi par le comité en y apportant des amendements et en négociant des compromis, au besoin, afin d'en améliorer le libellé. J'aurais aimé que certains éléments y figurent toujours, mais ils ont été vidés de leur substance par la majorité des membres du comité, formée de libéraux.

Je tiens également à souligner le travail du député de Northumberland—Clarke. Au cours de la dernière législature, il a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire intitulé Loi sur les droits de la personne à l'échelle internationale. Une partie de son projet de loi se retrouve dans celui dont nous sommes maintenant saisis. Selon ces dispositions, le ministre aurait l'obligation de présenter un rapport annuel sur ce qui a été fait pour défendre les droits de la personne et soutenir les prisonniers politiques et les prisonniers d'opinion dans le monde.

Je pense qu'il est également important de souligner le travail de la ministre des Affaires étrangères. C'est grâce à son appui que nous avons pu obtenir le consensus de tous les partis sur ce projet de loi d'initiative parlementaire.

Il est important de saluer les efforts de plusieurs communautés de la diaspora ici, au Canada, qui ont réclamé ces changements, qui travaillent en étroite collaboration avec mon cabinet et moi depuis un certain temps déjà, et qui ont été la cible de répression transnationale et d'ingérence étrangère. Je tiens à rendre hommage à la communauté hongkongaise, à la communauté taïwanaise, aux Ukrainiens, aux Biélorusses, aux Tibétains, à l'organisation Russians for Democracy, aux Ouïghours, que j'ai rencontrés à de nombreuses reprises, aux adeptes du Falun Dafa, ainsi qu'aux communautés birmane, perse et, bien sûr, iranienne présentes partout au pays.

Je tiens également à saluer et à remercier Ian Lynch, d'Integrity Initiatives International, qui mène la lutte pour la création d'un tribunal international anticorruption à La Haye. Il a certainement joué un rôle important.

Nous avons également bénéficié d'une aide précieuse de la part de l'honorable Irwin Cotler et de l'honorable John McKay. Ils nous ont apporté leur soutien. Ils ont été des atouts inestimables. Ils ont défendu les droits de la personne dans le monde et ils appuient ce projet de loi depuis le début.

Enfin, nous devons remercier tous les témoins qui ont comparu devant le comité pour offrir leurs témoignages à titre d'experts: Kate McInnes; Brandon Silver, qui travaille avec Irwin Cotler; Marcus Kolga, qui a tant fait pour défendre la communauté biélorusse et les pays baltes en luttant contre l'agression et la corruption russes; ainsi que Bill Browder, fondateur et PDG d'Hermitage Capital Management. C'est lui qui a embauché Sergueï Magnitski, lui qui a été la cible de la fraude fiscale de 230 millions de dollars commise par les Russes, et lui qui réclame des sanctions pour ce

qui est arrivé à Sergueï Magnitski, non seulement au Canada, mais aussi au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans le monde entier.

Je tiens également à souligner le témoignage de Vladimir Kara-Murza, vice-président d'Open Russia. Il a été empoisonné et emprisonné deux fois par le Kremlin, mais il continue de se battre contre Vladimir Poutine, de défendre la démocratie et les droits de la personne et de lutter contre la corruption en Russie et partout dans le monde.

Il y a beaucoup de gens qui ont travaillé en coulisse, bien sûr, notamment ceux qui travaillent pour moi et tous les employés des autres partis avec qui nous avons travaillé pour rendre le projet de loi possible.

L'adoption du projet de loi C-219 nous permettrait de faire avancer les droits de la personne et de défendre nos valeurs démocratiques communes et la liberté, qui doivent être à la portée de tous.

• (1820)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne à la séance désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

James Bezan: Madame la Présidente, il y a eu des discussions entre tous les partis, et nous sommes d'accord pour que le projet de loi soit maintenant adopté.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat d'ajournement ce soir.

En mai, avant que nous ajournions pour l'été, j'ai posé une question sur le micro-pillage et j'ai dit qu'à l'émission-débat la plus populaire à Regina et partout en Saskatchewan, *The Evan Bray Show*, on se demandait s'il était acceptable de voler des aliments ou de faire du micro-pillage dans les épiceries en raison des prix très élevés de la nourriture. J'ai posé la question à la ministre. La réponse que j'ai obtenue n'était pas suffisante, à mon avis. Elle a parlé des garderies alors que je parlais du prix du panier d'épicerie. Je pense qu'il s'agit d'une conversation importante parce que nous parlons du prix des aliments et, essentiellement, de la crise de l'abordabilité qui sévit actuellement dans tout le pays.

Je pense que le député de Whitby va répondre à cette question, alors je vais être bref. Je sais qu'il a une famille. J'ai trois enfants, et ma femme et moi faisons l'épicerie. Le député et sa femme ont-ils vu le prix des aliments baisser ou augmenter au cours des trois dernières années?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Madame la Présidente, le député de Regina—Lewvan et moi avons eu notre lot de débats animés à la Chambre, et je le remercie de sa question.

J'ai une famille. J'ai trois filles et une femme. Je suis très fier d'elles et très heureux d'être là pour elles. Je m'occupe pas mal de l'épicerie à la maison. À vrai dire, je cuisine beaucoup et j'adore ça.

Le député d'en face devrait être en mesure de comprendre comment fonctionne le budget des ménages. Les gens peuvent économiser sur les services de garde, sur les soins dentaires, ils peuvent recevoir l'Allocation canadienne pour enfants, recevoir la Prestation canadienne pour l'épicerie et les produits de première nécessité ou profiter de la réduction d'impôt accordée à 22 millions de Canadiens. Le gouvernement a aussi mis en place divers autres programmes, mesures et prestations.

Selon mes calculs, une famille moyenne de quatre personnes dans la circonscription de Whitby — et je suis sûr que c'est la même chose dans la circonscription du député d'en face — fait ainsi des économies annuelles d'environ 30 000 \$. C'est sur une période d'un an, alors divisons le tout par 12 mois. C'est un montant substantiel.

Ma famille est un bon exemple, mais je pense que bien des familles de ma circonscription économisent ainsi beaucoup d'argent. Ça ne règle pas directement le problème du prix de l'alimentation, et je reconnais que c'est bel et bien un problème pour les familles, mais comme ces dépenses-là diminuent, les familles qui ont un revenu fixe sont en mesure de se payer les nécessités et de répondre à leurs besoins.

Ne nous le cachons pas: l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels est expressément conçue pour bonifier le remboursement de TPS de manière à alléger les pressions mêmes qu'évoque le député. Le Programme national d'alimentation scolaire est un autre moyen que nous employons pour faire économiser de l'argent aux familles. Il s'adresse à la base aux enfants des ménages à faible revenu, mais il est néanmoins universel, alors n'importe quelle famille au Canada dont l'enfant va à l'école le ventre creux y a accès. Plus de 400 000 élèves peuvent ainsi déjeuner ou dîner à l'école afin d'avoir l'apport nutritionnel qu'il leur faut pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Le député d'en face a voté contre bon nombre de ces mesures. Je ne sais pas comment il peut venir nous faire la leçon sur le prix du panier d'épicerie alors qu'il a voté contre les mesures de soutien que le gouvernement a mises en place pour soulager le budget des ménages. N'oublions pas que nous avons réduit les impôts sur le revenu et les taxes sur le logement et les carburants. Nous avons réduit l'impôt sur les nouveaux investissements des entreprises — ce qui, soit dit en passant, a fait du Canada l'économie avancée la plus concurrentielle sur le plan fiscal de toute la planète. Je parle ici de la Mégadéduction à la productivité.

J'ai bien de la difficulté avec la question du député d'en face. Je comprends qu'il veuille poser sa question, mais je pense qu'il devrait reconnaître les faits. En ce qui concerne les ménages et leurs budgets, lorsque les gens peuvent économiser de l'argent à un ou deux autres endroits, ça les aide à payer les aliments et les produits de première nécessité dont ils ont besoin chaque mois.

Motion d'ajournement

• (1825)

Warren Steinley: Madame la Présidente, je remercie le député de Whitby, mais il n'a pas répondu à la question. C'est parce qu'il ne veut pas dire la vérité sur ce qui se passe réellement avec les prix à l'épicerie. Il fait en quelque sorte son Jean Chrétien: une preuve est une preuve.

Le député a parlé des services de garde. Eh bien, si une personne a la chance de gagner à la loterie et d'obtenir une place dans une garderie subventionnée par le gouvernement, c'est vrai qu'elle économise de l'argent. Toutefois, en Saskatchewan, tout le monde appelle ça un désert de services de garde en raison du nombre très limité de places. Là-bas, de 30 à 40 % des gens attendent d'avoir une place dans une garderie subventionnée. Ces gens n'économisent pas l'argent dont parle le gars d'en face. C'en est ridicule.

Par ailleurs, j'ai des amis qui ont des enfants en garderie en ce moment, mais comme l'argent versé n'est pas vraiment suffisant pour embaucher des employés et nourrir les enfants, ces garderies facturent aux parents 100 \$ ou 200 \$ de plus pour aider à couvrir les coûts. Les parents doivent piger dans leurs poches parce que les fonds que le gouvernement verse aux garderies ne couvrent pas ce qu'il en coûte pour que ces enfants reçoivent les services souhaités, alors je...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le temps de parole du député est écoulé.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, le député de Regina—Lewvan devrait demander des comptes à son gouvernement provincial au sujet des ententes signées avec le gouvernement fédéral.

Nous avons transféré à chaque province et territoire du pays des sommes importantes de l'argent que les contribuables versent au gouvernement fédéral afin d'augmenter le nombre de places en garderie. Nous sommes déterminés à mettre en place des services de garde d'enfants parce que nous savons que ça fonctionne. C'est une excellente politique. Elle permet d'améliorer la productivité de l'économie. Elle permet d'augmenter le taux de retour au travail des parents. Elle permet d'accroître la productivité et la participation des femmes au marché du travail, ce qui est excellent pour l'avancement de notre pays. C'est grâce à ce programme que le taux de participation des femmes n'a jamais été aussi élevé.

Les députés savent-ils combien les services de garde coûtent à une famille moyenne dans ma circonscription? Ça leur coûte 1 800 \$. Or, pour tous ceux qui peuvent obtenir une place dans une garderie subventionnée, ce montant chute à 410 \$ par mois. Beaucoup de gens économisent donc 1 400 \$ par mois. Pour beaucoup, c'est le prix de leur versement hypothécaire...

• (1830)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député de Brandon—Souris a la parole.

Motion d'ajournement

LES FINANCES

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, quand les libéraux ont annoncé leur coûteux budget financé à crédit l'automne dernier, les conservateurs ont demandé où était passé leur engagement électoral à dépenser moins et à investir davantage. Puis, quand le premier ministre libéral a annoncé son intention de déposer un budget qui fait la distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, l'alarme s'est déclenchée. Les Canadiens ne peuvent pas diviser les transactions portées à leur carte de crédit en différentes catégories et prétendre qu'ils doivent moins d'argent. Le premier ministre ne devrait pas pouvoir le faire lui non plus.

Depuis, le directeur parlementaire du budget a découvert des contradictions dans la façon dont les libéraux classent les dépenses, ce qui fait qu'il est plus difficile d'établir s'ils atteignent réellement leurs objectifs financiers. Le premier ministre prétend que le gouvernement est en avance sur son échéancier, mais le directeur parlementaire du budget prévoit que les libéraux n'équilibreront pas leur budget de fonctionnement avant 2029 ou 2030, soit un an plus tard que promis.

La question est simple: le gouvernement maintient-il toujours sa promesse d'équilibrer le budget de fonctionnement d'ici 2028-2029? Sinon, qui est mal informé? Est-ce le premier ministre ou le directeur parlementaire du budget?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole pour discuter de pratiques exemplaires en matière de gestion financière. Je pense que notre gouvernement a très bien agi en mettant en place un cadre de budgétisation des investissements en capital et en séparant les dépenses de fonctionnement des dépenses en capital afin que notre cadre de budgétisation des investissements en capital puisse aider à favoriser la formation de capital dans l'économie.

Les députés d'en face devraient convenir que les investissements stratégiques qui génèrent des revenus pour notre économie créent un supercycle d'investissements et produisent un cercle vertueux d'investissements et de croissance économique. La croissance engendre la croissance. L'économie croît, la productivité s'améliore et les salaires augmentent, comme nous l'avons vu chaque mois depuis que le gouvernement est au pouvoir. Les salaires ont dépassé l'inflation. La croissance du PIB par habitant a aussi augmenté. Nous avons eu la plus forte croissance trimestrielle du PIB au sein du G7. Le député d'en face ne semble pas aimer entendre ces statistiques.

À la Chambre, depuis des lustres — peut-être même avant que le député ne se joigne à nous —, nous entendons les conservateurs soutenir que le PIB par habitant est le principal indicateur de la santé économique du pays. C'est ce que nous avons maintenant, et c'est formidable. Quant à savoir si nous allons combler l'écart afin d'équilibrer le budget de fonctionnement, je vais répondre directement au député: oui, nous le ferons.

Grant Jackson: Madame la Présidente, le député a pris beaucoup de temps pour en arriver à cette réponse. Je ne reviendrai pas sur la litanie de faussetés qu'il a récitée. Il n'a pas répondu à la question de savoir si le directeur parlementaire du budget ou le premier ministre sont mal informés. Ils disent deux choses différentes au sujet des perspectives financières du budget du gouvernement et de ses habitudes de dépenses.

Qu'en est-il au juste? Le député est-il en désaccord avec le premier ministre ou pense-t-il que le directeur parlementaire du budget a tort dans les déclarations qu'il fait concernant la trajectoire financière du gouvernement?

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de rectifier les propos du député d'en face. Nous avons présentement une directrice parlementaire du budget, pas un directeur parlementaire du budget. Il s'agit d'Annette Ryan, qui accomplit un travail remarquable. J'ai une grande confiance dans le travail de la directrice parlementaire du budget. Le rôle de son bureau est essentiel pour la démocratie canadienne.

Je ne peux pas dire au député si la directrice parlementaire du budget a raison. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elle fonde ses prévisions sur les informations dont elle dispose, et qu'il ne s'agit pas des prévisions les plus récentes du gouvernement fédéral. Évidemment, le budget de 2026 sera présenté à la Chambre cet automne, et le député d'en face pourra constater les progrès réalisés par notre gouvernement vers l'une de nos principales cibles budgétaires, à savoir l'équilibre du budget de fonctionnement. C'est essentiel, car notre gouvernement a mené un examen exhaustif des dépenses, ce qui a permis d'économiser 60 milliards de dollars sur 5 ans. Cela fait partie du processus qui nous permettra d'équilibrer le budget de fonctionnement au cours des deux prochaines années.

LES FINANCES

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir d'être admis à intervenir ce soir pour mettre en avant la volonté des conservateurs d'assouplir les modalités des congés parentaux. Nous rendons hommage aux personnes qui élèvent des enfants, car nous savons que ça n'a rien de facile. Hélas, d'après les sondages, beaucoup de gens aimeraient avoir plus d'enfants qu'ils peuvent s'en permettre dans les circonstances, quelles qu'elles soient. Au Canada, le nombre d'enfants que les gens aimeraient avoir est de leur propre aveu beaucoup plus élevé que le nombre d'enfants qu'ils ont. Selon moi, divers facteurs concourent à cet état de fait.

Entre autres, trouver un emploi et avoir les moyens de se loger est tellement difficile de nos jours que les jeunes adultes doivent attendre plus tard dans la vie pour fonder une famille, ce qui leur laisse moins de temps pour réaliser leurs rêves. En plus, le régime de congé parental n'est carrément plus adapté aux nouvelles réalités. Davantage de gens occupent un emploi, et les modalités de travail flexibles sont de plus en plus courantes. Aujourd'hui, il n'est pas rare de pouvoir par exemple continuer à travailler à temps partiel ou encore aménager les conditions de son congé à la maison, puisque la technologie permet de faire du télétravail, d'opter pour des horaires flexibles ou atypiques et ainsi de suite.

C'est une réalité que je constate chez de nombreuses personnes, y compris dans ma propre famille. Ma femme est médecin, elle a un cabinet médical et elle voit ses patients virtuellement depuis notre bureau à domicile à des heures flexibles qui conviennent à notre famille et qui lui conviennent. Ce n'est pas un exemple extraordinaire. Beaucoup de gens le font, mais le système de congé parental n'a tout simplement pas suivi.

Dans un esprit constructif, les conservateurs ont présenté des propositions constructives pour assouplir le congé parental, et nous avons demandé au gouvernement d'envisager d'adopter ces propositions. Je reviens sur une question que j'ai posée à ce sujet. Jusqu'à présent, le gouvernement ne nous a pas encore dit s'il voulait adopter ces propositions. Encore une fois, nous les présentons dans un esprit positif, plein d'espoir et constructif, en espérant que le gouvernement fera siennes ces bonnes idées et en envisagera d'autres pour assouplir le congé parental.

Tout d'abord, nous proposons un congé parental flexible, qui permettrait aux parents de suspendre et de reprendre leur congé, à condition que cela se fasse dans un délai de 18 mois. Ce modèle s'apparente à celui du Québec, où les parents peuvent interrompre leur congé et le reprendre plus tard. Donc, une personne qui occupe un emploi saisonnier, dont le conjoint peut prendre congé pour les enfants ou qui a vraiment besoin de cet argent additionnel pendant un certain temps peut retourner au travail, puis reprendre son congé. Cette mesure est utile pour les particuliers, mais aussi pour les employeurs qui veulent offrir aux employés la possibilité de retourner au travail pendant les périodes les plus occupées. Je peux penser à de nombreux types de professions qui ont de fortes périodes de pointe.

Nous demandons que la possibilité d'interrompre son congé, qui existe actuellement au Québec, soit aussi offerte dans le reste du pays.

Nous demandons également que les parents soient autorisés à suivre des cours pendant leur congé parental afin d'avoir la possibilité de poursuivre leurs études. Ils pourraient ainsi le faire à domicile ou selon un horaire flexible.

Troisièmement, il y aurait une exception au remboursement des prestations parentales de l'assurance-emploi pour les aidants naturels. Cette mesure permettrait à une personne qui est en arrêt de travail pour s'occuper de son enfant d'offrir des services de garde contre rémunération à ses voisins, aux membres de sa famille, etc. Ainsi, si une personne s'occupe de ses propres enfants, elle pourrait également s'occuper des enfants de quelqu'un d'autre en même temps et être payée pour le faire, sans avoir à craindre qu'on recouvre ses prestations, comme ce serait le cas autrement.

Ce sont trois propositions raisonnables qui auraient d'autres avantages et qui permettraient aux gens de s'épanouir professionnellement. Augmenter l'offre de services de garde locaux et flexibles créerait des possibilités pour dynamiser davantage l'économie, dont des possibilités pour les travailleurs autonomes, en leur permettant de faire une pause avant de reprendre leurs activités pour s'ajuster aux événements normaux qui surviennent au sein des familles et au travail.

Ce sont des propositions constructives, et nous aimerions savoir si le gouvernement souhaite les adopter les trois ou en adopter certaines.

● (1835)

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'être ici ce soir. Nous sommes toujours ouverts aux propositions constructives. Ce qui est intéressant, c'est que la question posée par le député d'en face n'a rien à voir avec celle qui a été annoncée, mais ce n'est pas grave. Je vais tout de même répondre à la question qui a été annoncée.

Motion d'ajournement

Dans un monde de plus en plus fragmenté et incertain, le gouvernement se concentre sur ce qu'il peut contrôler, à savoir le maintien de la viabilité financière tout en réalisant des investissements ciblés à fort impact en faveur des Canadiens et de l'économie. C'est cela, un leadership responsable. Cela signifie investir dans un avenir meilleur tout en préservant la solidité financière du Canada, le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7, une bonne situation financière et une voie claire vers la viabilité à long terme.

En effet, en investissant de manière stratégique et responsable aujourd'hui, nous permettons aux Canadiens de bénéficier d'un avenir plus solide, et parallèlement, notre approche rigoureuse en matière budgétaire...

Garnett Genuis: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je vais interrompre le secrétaire parlementaire.

Il n'y a pas de recours au Règlement lors des débats d'ajournement, mais je tiens simplement à rappeler au député que sa question n'avait absolument rien à voir avec celle qui figure au Feuilleton.

Garnett Genuis: Je suis désolé, mais ma question est pertinente.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Non, elle ne l'est pas.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, la question posée par le député d'en face, telle qu'elle figure au Feuilleton, porte sur les apprentis, sur le chômage auquel le Canada est confronté, sur les jeunes, sur le budget et les cotisations d'assurance-emploi, sur la fiscalité liée à l'emploi et sur la crise de l'emploi. C'est à peu près tout.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je vais relire la question.

Monsieur le Président, ces apprentis ont désespérément besoin que ces projets se concrétisent pour pouvoir y travailler.

Le Canada vit une crise du chômage, qui touche plus durement les jeunes, mais le budget coûteux financé à crédit des libéraux prévoit une augmentation des cotisations d'assurance-emploi. Augmenter maintenant la taxe sur les emplois rendra la tâche plus difficile aux entreprises qui pourraient créer des emplois, ce qui aggrave la crise du chômage. Pourquoi les libéraux financent-ils leur budget coûteux financé à crédit en augmentant davantage la taxe sur les emplois?

Voilà la question dont on a donné avis.

● (1840)

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, c'est à cette question que je m'étais préparé à répondre, et non aux suggestions de mon collègue d'en face. Bien que je n'écarte pas les suggestions de bonne foi et les propositions constructives que le gouvernement pourrait examiner ultérieurement, ce n'est pas ce à quoi je m'attendais à répondre ce soir. Je vais donc m'attarder sur le fait que notre approche axée sur la discipline financière contribue à réduire les dépenses quotidiennes des Canadiens.

Motion d'ajournement

Le budget de 2025 a marqué un tournant stratégique dans la gestion des finances publiques par le gouvernement. Ce plan vise à accroître les dépenses fédérales en immobilisation afin de stimuler les investissements dans le pays, tout en maintenant la discipline financière. Notre plan repose sur le principe de la responsabilité financière, non pas pour la forme, mais pour créer la capacité d'investir dans l'avenir à long terme afin de garantir notre dynamisme économique et une plus grande autonomie. Cela est conforme à notre approche et à celle présentée dans la mise à jour économique du printemps, qui était guidée par les deux cibles budgétaires du gouvernement. Il s'agit d'équilibrer les dépenses de fonctionnement avec les recettes d'ici 2028-2029 et de maintenir un ratio déficit-PIB en baisse.

Notre plan fonctionne. Comme l'a récemment annoncé le premier ministre, le gouvernement est sur la bonne voie pour équilibrer le budget de fonctionnement en 2027-2028, soit un an plus tôt que prévu.

Nous sommes déterminés à mettre en œuvre de manière disciplinée les mesures d'efficacité prévues dans le budget de 2025. Cela comprend un examen complet des dépenses, grâce auquel on propose d'économiser 60 milliards de dollars sur cinq ans. Cet examen exhaustif des dépenses ramène également la taille de la fonction publique à un niveau plus durable grâce à des incitatifs à la retraite anticipée, à un réaménagement des effectifs et à l'attrition. La mise en œuvre étant bien entamée, l'accent est maintenant mis sur des examens horizontaux ciblés et continus, en commençant par des efforts visant à limiter les dépenses consacrées aux services de gestion externes et à d'autres services de consultation. Ces mesures difficiles, mais nécessaires, continueront de soutenir notre objectif de dépenser moins afin d'investir plus dans les Canadiens.

Dans le budget de 2025, nous avons aussi présenté un cadre de budgétisation des investissements en capital. Ce cadre fait la distinction entre les dépenses opérationnelles pour les activités au quotidien et les investissements à long terme qui renforcent notre économie. Il est important de noter que ce cadre est conçu pour améliorer les rapports financiers existants, et non les remplacer. Il permet également d'offrir une plus grande transparence à tous les partis de l'opposition et à tous les partis à la Chambre.

Garnett Genuis: Madame la Présidente, j'essaie de trouver où il y a eu un problème de communication. Quoi qu'il en soit, l'erreur a été commise de bonne foi, et nous devons aller au fond des choses plus tard. J'ai hâte de presser à nouveau le gouvernement sur la

question du congé parental, car il semble qu'un courriel que j'ai reçu comprenait des renseignements différents. La date de la question initiale est différente de celle que le Bureau a en main. Nous allons faire un suivi.

Je tiens à exprimer mon profond désaccord avec tout ce que le député vient de dire et son affirmation mensongère selon laquelle le gouvernement s'en tire bien sur le plan économique.

J'encourage le député et les autres députés à examiner les importantes propositions que nous avons faites en ce qui concerne les congés parentaux. Je suppose que j'aurai d'autres occasions de soulever ces questions à la Chambre et, encore une fois, de proposer de manière constructive que nous puissions travailler ensemble afin de rendre le congé parental plus souple pour les parents en intégrant les réalités modernes que sont la possibilité et l'accessibilité du travail souple, en particulier dans l'environnement technologique actuel.

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, en réalité, le gouvernement agit efficacement sur le plan économique. Le député d'en face est bien sûr tout à fait libre de ne pas être d'accord avec moi, mais je tiens à préciser que le gouvernement produit des résultats concrets pour les Canadiens. Plus de 217 000 nouveaux emplois nets ont été créés et le PIB a enregistré la plus forte croissance du G7 au deuxième trimestre. Les investissements directs provenant de l'étranger ont également atteint leur plus haut niveau depuis près de deux décennies. Le Sommet de l'investissement organisé par le premier ministre a suscité l'intérêt d'investisseurs du monde entier et a incité les investisseurs canadiens à s'engager à injecter près de 500 milliards de dollars dans notre économie.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils se sont produits parce que le gouvernement a mis en place un plan, un cadre et un ensemble de politiques qui stimulent l'économie, qu'il dispose d'un cadre de budgétisation des investissements en capital qui est financièrement responsable, et qu'il réalise ces investissements à long terme afin de renforcer notre économie et de favoriser notre croissance, pour la prospérité de tous les Canadiens.

● (1845)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 45.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 8 octobre 2026

AFFAIRES COURANTES

Le commissaire aux langues officielles

Le Président 10275

La commissaire à l'information

Le Président 10275

Le Code criminel

Roberts 10275

Projet de loi C-292. Présentation et première lecture 10275

Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi 10275

Pétitions

Le Musée des beaux-arts du Canada

May 10275

La surveillance météorologique et climatique

Johns 10276

L'environnement

Johns 10276

Les armes à feu

Arnold 10276

Questions au Feuilleton

Lamoureux 10276

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La crise de l'abordabilité

Poilievre 10276

Motion 10276

Lamoureux 10278

Simard 10278

Gill (Windsor-Ouest) 10278

Roberts 10278

Lamoureux 10280

Johns 10280

Cody 10280

May 10280

Lamoureux 10281

Deltell 10283

Bonin 10283

Gill (Windsor-Ouest) 10283

May 10284

Arnold 10284

Clark 10284

Ste-Marie 10284

St-Pierre 10286

Deltell 10286

Bardeesy 10286

Simard 10287

Lamoureux 10288

Deltell 10288

Ste-Marie 10289

Leslie 10289

St-Pierre 10290

Epp 10291

Simard 10291

Church 10291

Ste-Marie 10293

Davidson 10293

Nguyen 10293

Gill (Windsor-Ouest) 10293

Jackson 10293

Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) 10295

Bonin 10295

Davidson 10295

Petitpas Taylor 10296

Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) 10296

Dalton 10297

Bonin 10298

Sgro 10298

Vis 10298

Lamoureux 10299

Bonin 10300

Kirkland 10300

Gerretsen 10302

Dalton 10302

Petitpas Taylor 10302

Dhillon 10303

Davidson 10304

St-Pierre 10304

Dalton 10304

Lamoureux 10304

McPherson 10305

St-Pierre 10306

Davidson 10306

Lamoureux 10306

Priviège

La présumée divulgation prématurée du projet de loi C-40

Davies (Vancouver Kingsway) 10307

Travaux des subsides

Motion de l'opposition—Crise de l'abordabilité

Motion 10307

Cobena 10307

Gerretsen 10308

Patzer 10309

Lamoureux 10309

Hardy 10309

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Ron Schlegel

Louis 10310

L'emploi

Bailey 10310

La foire d'automne de Norwood	
Harrison	10310
Le projet de refuge pour sans-abris à Toronto	
Baber	10310
La Journée annuelle latino-américaine et hispanique sur la Colline	
Schiefke	10311
De nouvelles liaisons à London	
Holman	10311
Le défi Ensemble, on bouge de ParticipACTION	
Lavoie	10311
Ken Krawetz	
Steinley	10311
Anne-Claire Poirier	
Champoux	10312
La Journée latino-américaine et hispanique sur la Colline	
Sgro	10312
Le référendum en Alberta	
McKenzie	10312
Le Jour commémoratif national des pompiers	
Chi	10312
Le référendum en Alberta	
Morin	10312
Le Mouvement d'implication francophone à Orléans	
Lalonde	10313
Le référendum en Alberta	
Lloyd	10313
La Journée annuelle latino-américaine et hispanique sur la Colline	
Greaves	10313

QUESTIONS ORALES

Les finances	
Brassard	10313
MacKinnon	10314
Brassard	10314
Provost	10314
L'économie	
Hallan	10314
Champagne	10314
Hallan	10314
Champagne	10314
Vien	10315
Provost	10315
Vien	10315
Provost	10315
Les priorités du gouvernement	
Normandin	10315
MacKinnon	10315
Normandin	10315
Champagne	10315
Ste-Marie	10315

MacKinnon	10316
Les services publics et l'approvisionnement	
Paul-Hus	10316
Fuhr	10316
Paul-Hus	10316
Fuhr	10316
Kibble	10316
Fuhr	10316
Kibble	10316
Fuhr	10317
Bezan	10317
Romanado	10317
Bezan	10317
Romanado	10317
L'économie	
Deltell	10317
Desrochers	10317
Le changement climatique	
Bonin	10317
Provost	10318
Bonin	10318
MacKinnon	10318
Le logement	
Mantle	10318
McKelvie	10318
Mantle	10318
McKelvie	10318
L'emploi	
Jansen	10318
Champagne	10319
Jansen	10319
Hodgson	10319
Le logement	
Ho	10319
McKelvie	10319
L'agriculture et l'agroalimentaire	
Fancy	10319
MacDonald (Malpeque)	10319
La sécurité publique	
Duncan	10319
Anandasangaree	10320
Duncan	10320
Anandasangaree	10320
Les institutions démocratiques	
Cooper	10320
Anandasangaree	10320
Cooper	10320
Anandasangaree	10320
Hardy	10320
Anandasangaree	10320
Hardy	10321
Anandasangaree	10321
Les pêches et les océans	
Rowe	10321
Thompson	10321
Small	10321

Thompson	10321
Small	10321
Thompson	10322
La santé	
Sari	10322
Michel	10322
L'économie	
Goodridge	10322
van Koeverden	10322
Goodridge	10322
Fragiskatos	10322
Waugh	10322
Belanger (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill)	10323
L'environnement	
Miedema	10323
Thompson	10323
La justice	
Au	10323
Fraser	10323
La santé	
Johns	10323
Michel	10323
Les pêches et les océans	
May	10323
Thompson	10324

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à bâtir un Canada fort	
Projet de loi C-39. Deuxième lecture	10324
Adoption de la motion	10325
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité	10325
Les travaux de la Chambre	
Scheer	10326
MacKinnon	10326
Motion	10326
Adoption de la motion	10326

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La crise de l'abordabilité

Motion	10327
Hardy	10327
Watchorn	10328
Thériault	10328
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10328
Blois	10328

Message du Sénat

Le vice-président adjoint (John Nater)	10329
--	-------

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La crise de l'abordabilité

Motion	10329
Chenette	10329
Aboultaif	10330
Larouche	10330
Ntumba	10331
Johns	10331

Blois	10331
Kibble	10333
Beaulieu	10333
Chenette	10333
Gallant	10334
Lamoureux	10335
Johns	10335
Thériault	10336
Gill (Windsor-Ouest)	10336
Bailey	10336
Lamoureux	10337
Larouche	10338
Gallant	10338
Housefather	10338
Kelly	10340
Thériault	10340
Johns	10340
Watchorn	10340
Battiste	10341

SANCTION ROYALE

Le vice-président adjoint (John Nater)	10342
--	-------

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La crise de l'abordabilité

Motion	10342
Tesser Derksen	10342
Battiste	10342
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10342
Beaulieu	10342
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10343
Report du vote sur la motion	10344

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi de Sergueï Magnitski sur la lutte contre la corruption et la défense des droits de la personne à l'échelle internationale

Projet de loi C-219. Étape du rapport	10344
Bezan	10344
Motion d'adoption	10344
Adoption de la motion	10344
Troisième lecture	10344
Fortier	10346
Aboultaif	10347
Beaulieu	10347
Nguyen	10347
Beaulieu	10349
Fortier	10349
Zuberi	10351
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi	10352

MOTION D'AJOURNEMENT	
L'économie	
Steinley	10352
Turnbull.....	10353
Les finances	
Jackson	10354

Turnbull.....	10354
Les finances	
Genuis	10354
Turnbull.....	10355

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>